



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 025
Le lundi 7 février 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 7 février 2022

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1105)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE DE 2021

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 février, de la motion portant que le projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, le projet de loi ne propose aucune nouvelle solution audacieuse aux problèmes que nous connaissons: la pandémie et le variant Omicron, la crise de l'abordabilité et la hausse de l'inflation, l'urgence climatique et les vagues de chaleur, les inondations et les incendies dévastateurs qui en découlent. Le projet de loi ne permet certainement pas de lutter contre la crise du logement qui frappe durement les habitants de ma circonscription, Victoria. Dans Victoria, le loyer moyen pour un appartement de deux chambres à coucher s'élève maintenant à plus de 2 000 \$ par mois.

Le coût du logement monte en flèche. Les familles qui veulent posséder une maison ont perdu espoir d'accéder un jour au marché. Sous la direction du premier ministre, le coût moyen d'une maison est maintenant 38 % plus élevé qu'il y a à peine un an. Les locataires ont très peu d'options et ils se retrouvent trop souvent en situation précaire. Beaucoup trop d'habitants de ma circonscription ont du mal à trouver un logement. Après les immenses difficultés des dernières années, trop de familles se démènent pour garder un toit au-dessus de leur tête.

Je veux raconter l'histoire de Valma et de sa famille. Depuis un mois, Valma et son conjoint, Darcy, vivent avec leur fille de 6 ans à l'hôtel Zed, de la chaîne Accent Inns. Ce couple cherche un logement. Il a englouti presque toutes ses économies pour payer ses nuits à l'hôtel. Comme il n'avait plus d'autre option, il a prévu acheter une tente pour pouvoir dormir dehors lorsqu'il allait être à court d'argent.

En me racontant son histoire, Valma avait les larmes aux yeux. Elle m'a décrit comment elle se sentait alors qu'elle était sur le point de devenir itinérante, à quel point c'était horrible de ne pas pouvoir

offrir un chez-soi à sa petite fille et la façon dont elle se démenait pour ne pas se retrouver sans logis. Heureusement, après avoir entendu parler de son histoire, l'hôtel Zed a offert une chambre gratuite à Valma et sa famille, pour qu'elle puisse gagner encore quelques semaines de répit. Elle a aussi parlé de sa crainte de perdre sa fille si elle ne trouvait pas de logement. Elle a dit que les parents qui vivent des difficultés financières doivent aussi s'inquiéter qu'on leur enlève leurs enfants. Elle a appelé cela un cycle brisé.

J'ai dit à Valma que j'allais raconter son histoire à Ottawa. Je lui ai demandé ce qu'elle voulait que je dise au gouvernement. Elle a répondu, et ce sont là ses paroles, « Il faut faire quelque chose. Nous ne sommes pas les seuls. Il y a d'autres familles dans la même situation. La vie est tellement difficile. Il faut faire quelque chose ».

Valma a eu le courage de raconter son histoire et, grâce à elle, Accent Inns a communiqué avec le personnel de Centraide du sud de l'île de Vancouver pour voir ce qu'il pouvait faire de plus. Vendredi dernier, ils ont lancé ensemble un fonds pour payer des chambres d'hôtel aux familles dans le besoin. Ce fonds soutient des familles locales qui sont au bord de l'itinérance. Les membres de la collectivité ont déjà commencé à faire des dons. Les fonds seront distribués aux familles afin qu'elles puissent se loger, se nourrir et satisfaire d'autres besoins essentiels pendant qu'elles cherchent un logement plus stable.

Il est incroyable de voir les gens se mobiliser de la sorte. Cependant, ces familles n'auraient jamais dû être placées dans une situation où elles se font concurrence dans un marché locatif impossible. C'est ce que le ministre provincial responsable du logement a qualifié de « lutte à la Hunger Games, où les gens se font concurrence pour obtenir un logement locatif sur un marché où l'offre est limitée ».

Le logement est un droit et, bien que le gouvernement provincial ait pris des mesures audacieuses, l'inaction du gouvernement fédéral est honteuse. Nous avons besoin de logements locatifs abordables, de logements dont le loyer est adapté au revenu et de plus de logements coopératifs, et nous avons besoin que l'accession à la propriété soit à la portée des gens.

Les libéraux ont fait beaucoup de grandes promesses au sujet de ce qu'ils allaient accomplir dans les 100 premiers jours suivant leur réélection. L'une de ces promesses était de nommer un défenseur fédéral du droit au logement. Or, le cap des 100 jours a été franchi la semaine dernière, sans aucun signe d'un défenseur fédéral du droit au logement. Bien que je sois déçue, je ne suis malheureusement pas surprise. Cette promesse s'ajoute aux nombreuses autres que les libéraux n'ont pas tenues. Il ne s'agissait même pas d'une nouvelle promesse. Le poste a été annoncé pour la première fois en 2017. L'offre d'emploi a cessé d'être affichée il y a 13 mois. Il n'y a toujours pas de défenseur du droit au logement.

Ordres émanant du gouvernement

Cela fait maintenant six ans que les libéraux sont au pouvoir, et ils en ont fait des promesses pendant tout ce temps. Ils en ont fait, des beaux discours. Ils prétendent être préoccupés par l'accès à des logements abordables, mais ils n'ont jamais joint le geste à la parole, et la crise du logement n'a fait qu'empirer à cause de l'inaction du gouvernement.

Avec ce projet de loi, le gouvernement avait l'occasion d'agir, mais on ne voit aucun financement additionnel devant permettre de construire plus de logements abordables. Rien dans ce projet de loi n'est destiné à empêcher des spéculateurs d'acheter, de rénover et de revendre rapidement des maisons dans le but de réaliser un profit. Ces gens surenchérisent pour damer le pion aux familles et font grimper le coût des maisons dans les collectivités partout au pays.

Il n'y a rien non plus dans ce projet de loi pour contrer les offres à l'aveugle ni pour modifier la définition de ce que le gouvernement considère être un logement abordable, car ce qu'il considère être abordable demeure bien au-delà des moyens de nombreux Canadiens. Par ailleurs, aucune enveloppe n'est prévue pour une stratégie nationale du logement « pour les Autochtones, par les Autochtones », que les libéraux ne cessent de promettre, mais qu'ils n'ont jamais concrétisée.

J'aimerais prendre un instant pour saluer l'incroyable équipe de l'Aboriginal Coalition to End Homelessness Society, à Victoria. Cet organisme innove sans cesse afin d'offrir aux Autochtones sans abri vivant en milieu urbain des services et des logements abordables adaptés à leur culture. Cet organisme a besoin d'un financement de base pour continuer à faire ce travail important.

Récemment, l'Aboriginal Housing Management Association de la Colombie-Britannique a lancé un plan visant à montrer comment réaliser avec succès une stratégie nationale du logement « pour les Autochtones, par les Autochtones ». Ce type d'approche fait cruellement défaut. Le gouvernement fédéral doit intervenir et fournir le financement requis pour que les Autochtones aient accès aux logements auxquels ils sont en droit de s'attendre.

À n'en pas douter, les libéraux prendront la parole pour dire que ce projet de loi permettra d'obtenir des résultats en matière de logement, invoquant la taxe sur les logements sous-utilisés. Cependant, après des décennies d'inaction de la part des gouvernements libéraux et conservateurs, et en pleine crise du logement qui ne montre aucun signe d'essoufflement, c'est loin d'être suffisant. Ces mesures n'aideront pas Valma.

Non seulement cette taxe ne constitue qu'un petit élément d'une demi-mesure, mais elle est truffée d'échappatoires. Le projet de loi instaure une taxe annuelle de 1 % sur la valeur des immeubles résidentiels vacants ou sous-utilisés seulement lorsqu'ils appartiennent directement ou indirectement à des personnes non résidentes non canadiennes. Les résidents permanents et les citoyens canadiens sont complètement exemptés, même si leur propriété est vacante. Les propriétés appartenant à des étrangers sont exemptées de cette taxe si quelqu'un déclare qu'elles servent de résidence principale. Il est particulièrement préoccupant que les libéraux aient mentionné qu'ils allaient présenter des règlements afin d'ajouter une autre exemption pour les non-Canadiens propriétaires de résidences secondaires par année, ce qui réduirait de 130 millions de dollars les revenus annuels tirés de cette taxe. Cette approche est insuffisante et elle arrive trop tard.

Les néo-démocrates feraient des choix différents. Au lieu de protéger les profits des riches spéculateurs qui font grimper le prix du logement, nous mettrions en place une taxe sur les opérations immobilières d'achat et de revente rapide en plus d'investir des sommes considérables dans la construction de 500 000 habitations vraiment abordables. Nous investirions dans les coopératives, le logement social et le logement à but non lucratif.

Tout le monde devrait avoir droit à un logis sûr et abordable. Les gens devraient avoir les moyens de vivre dans les communautés où ils travaillent. Les jeunes devraient avoir les moyens de vivre dans le quartier où ils ont grandi. Les aînés ne devraient jamais être forcés de quitter la communauté dans laquelle ils ont passé leur vie. Pendant que je rédigeais ce discours, j'ai reçu un message d'un aîné qui venait d'être expulsé de son logis et regardait avec effroi le marché des logements. Tous les prix dépassaient son revenu mensuel. C'est une crise qu'affrontent trop de gens de ma collectivité: ils n'ont pas les moyens de payer un logement ni d'acheter une maison, et ils doivent donc déménager, forcés de quitter l'endroit où ils ont toujours vécu.

Si nous voulons régler la crise du logement, il est temps d'oublier les demi-mesures et de poser les gestes audacieux qui s'imposent.

● (1110)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, plusieurs choses me font réagir dans l'intervention de la députée. Pour commencer, il faut remonter de plusieurs générations avant de trouver un autre gouvernement fédéral qui a consacré autant de ressources — financières et autres — au logement. Il faut remonter plusieurs dizaines d'années en arrière. Les libéraux ont injecté des sommes historiques dans le dossier du logement.

La députée évoque divers programmes comme les logements coopératifs. Les provinces ont un rôle à jouer, c'est vrai, mais c'est malhonnête que de laisser entendre qu'elles jouent un rôle plus important que le fédéral vu la nature des investissements que fait celui-ci. J'ai déjà été porte-parole de mon parti dans le dossier du logement à l'époque où je siégeais à l'Assemblée législative de ma province, alors je connais bien le rôle des provinces dans ce dossier. Elles doivent collaborer avec Ottawa pour bénéficier des vastes ressources destinées au logement. Il faut que les différents ordres de gouvernement, y compris les municipalités, collaborent avec les organismes à but non lucratif si nous voulons combler une fois pour toutes la grave pénurie de logements.

La députée pourrait-elle nous parler de l'importance de la collaboration avec d'autres organismes?

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, je suis d'accord. Le gouvernement fédéral doit jouer le premier rôle pour régler la crise du logement. Malheureusement, de plus en plus de Canadiens se retrouvent incapables d'acheter une maison ou de payer leur loyer, et la pandémie a empiré le problème.

Le directeur parlementaire du budget, qui surveille le gouvernement, a indiqué que les libéraux sont en train d'échouer en matière de logement tout en se félicitant de faire un bon travail, et que les personnes ayant des besoins impérieux en matière de logement ont vu leur situation empirer depuis l'application de la Stratégie nationale sur le logement des libéraux. L'an dernier, ma collègue la députée de Vancouver-Est a obtenu des données montrant que la plus grande part du Fonds national de co-investissement pour le logement, soit 74 %, va à l'Ontario et que seule une petite fraction parvient à ma province, la Colombie-Britannique.

Le logement est un droit fondamental, et les libéraux doivent en tenir compte et faire mieux.

• (1115)

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue pour son discours très pertinent. Je suis d'accord sur la plupart de ses arguments.

Je suis déçu que les libéraux rejettent le blâme sur les provinces puisque, comme la députée l'a indiqué, nous travaillons en partenariat, et il faut fournir les fonds pour qu'on les investisse sur le terrain. Il semble que les libéraux échouent sans arrêt. La députée a aussi fait allusion au problème du blanchiment d'argent étranger. Je reçois des courriels affirmant qu'il faut mettre des restrictions dans ce domaine, et beaucoup d'ainés me font part de leurs préoccupations.

Je me demande si la députée pourrait parler un peu plus de la question du logement pour les personnes âgées et aussi des problèmes causés par l'inflation parce qu'en plus du logement, le prix de la nourriture et de tout le reste monte aussi. Joindre les deux bouts semble impossible. La députée pourrait-elle nous en dire davantage sur l'inflation?

Mme Laurel Collins: Madame la Présidente, il y a tant de personnes âgées qui ont du mal à joindre les deux bouts actuellement à cause de la hausse du coût de la vie. Elles m'en parlent tous les jours, en particulier du coût de l'épicerie et des médicaments. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles il nous faut un régime d'assurance-médicaments véritablement universel.

Un très grand nombre d'ainés me disent aussi qu'ils viennent de faire l'objet de mesures de récupération des prestations du Supplément de revenu garanti. Ils devront attendre jusqu'en mai pour que le gouvernement corrige ses erreurs issues de sa politique incohérente. Ces ainés sont en difficulté. Je me suis entretenue avec un homme âgé qui logeait dans un motel et qui était sur le point d'être évincé parce que le gouvernement tarde à lui remettre l'argent récupéré de ses prestations du SRG. Ces conversations avec les ainés sont déchirantes. Le gouvernement doit en faire davantage.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, j'ai beaucoup aimé le discours de ma collègue. Je pense qu'elle constate, dans sa circonscription, tout comme je le constate à Longueuil et partout au Québec, que la crise du logement est l'une des plus graves crises au Canada en ce moment. Il y a la crise sanitaire et la crise climatique, mais il y a également celle du logement.

On apprenait d'ailleurs, il y a deux semaines, par une étude de la Banque Scotia, qui n'est pas un groupe d'extrême gauche qui milite pour le droit au logement ou finance le NPD, qu'il manque 1,8 million de logements au Canada, en ce moment, simplement pour atteindre la moyenne des pays du G7.

Ordres émanant du gouvernement

Au Bloc québécois, nous pensons qu'il est temps que le gouvernement mesure l'ampleur de la crise et consacre 1 % de son budget total à la crise du logement actuelle.

J'aimerais entendre ma collègue à ce sujet.

[Traduction]

Mme Laurel Collins: Je remercie le député de sa question, madame la Présidente.

[Français]

Je m'excuse de ne pas être capable de lui répondre en français.

[Traduction]

Je trouve l'idée audacieuse. Il nous faut plus d'idées audacieuses de la part du gouvernement. Malheureusement, son bilan se résume à de grandes promesses sans suite.

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Madame la Présidente, je souhaite intervenir ce matin dans le débat sur le projet de loi C-8, qui mettrait en œuvre les mesures fiscales et les dépenses prévues dans la mise à jour économique et budgétaire présentée en décembre.

Le gouvernement libéral est au pouvoir depuis plus de six ans, et maintenant, nous sommes aux prises avec une crise qui touche à la fois l'inflation, l'abordabilité et la chaîne d'approvisionnement. Sous le gouvernement actuel, les déficits et la dette ont considérablement augmenté. La dette a atteint un sommet sans précédent. En deux ans seulement, le gouvernement a trouvé le moyen de doubler la dette nationale, qui a atteint le chiffre ahurissant de 1,4 billion de dollars. Quarante pour cent des Canadiens vivent d'un chèque de paie à l'autre et sont à 200 \$ de l'insolvabilité. Ces mêmes travailleurs canadiens ordinaires sont durement touchés par les décisions du gouvernement libéral. Ils ont vu leur pouvoir d'achat grandement diminué à cause du taux d'inflation le plus élevé depuis 30 ans et des hausses du fardeau fiscal que les libéraux leur ont imposées, notamment avec la taxe sur le carbone et l'augmentation des cotisations au RPC. Après six ans, voilà la triste situation dans laquelle se retrouve le Canada à cause des politiques inefficaces et du manque de leadership de ce premier ministre incompetent.

Que propose le projet de loi C-8 pour résoudre ces enjeux importants? Très peu, à vrai dire. Il propose surtout de poursuivre l'activité préférée du gouvernement: dépenser, puis dépenser encore. Le projet de loi C-8 ouvrirait les vannes pour dépenser 71 milliards de dollars supplémentaires. Cela s'ajoute aux quelque 600 milliards de dollars dépensés durant les deux dernières années, dont le tiers n'était même pas lié à la COVID comme l'a déterminé le directeur parlementaire du budget.

Que valent 71 milliards de dollars? Pour mettre les choses en perspective, cela correspond à environ 40 % de plus que ce que le gouvernement distribue aux provinces dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé. C'est le double de ce que le gouvernement recueille chaque année avec la TPS. Autrement dit, 71 milliards de dollars constituent une somme faramineuse destinée à de nouvelles dépenses et à de nouvelles dettes. Tout cela pour quoi?

Le directeur parlementaire du budget ne croit pas qu'il soit une bonne idée d'ouvrir les vannes ainsi. Comme il l'a indiqué récemment:

La raison d'être initiale de ces dépenses supplémentaires, soit la relance économique, ne semble plus présente.

Ordres émanant du gouvernement

La raison d'être n'est plus présente. Cela ne ferait donc qu'attiser le feu de l'inflation et rendre la vie encore moins abordable pour les Canadiens ordinaires.

Parmi les nouvelles dépenses prévues dans le projet de loi C-8, on retrouve 300 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour financer les mesures obligatoires du gouvernement libéral en matière de vaccination. Il y a moins d'un an, le premier ministre écartait l'imposition de telles mesures. Il a ensuite fait volte-face et quand il a imposé ces mesures, elles ont été perçues comme étant temporaires. Or, voilà que nous apprenons qu'elles ne sont pas temporaires, et que le gouvernement a l'intention de les rendre permanentes.

● (1120)

La situation est alarmante. Ces exigences relatives à la vaccination n'ont rien fait pour assurer la sécurité des Canadiens. Elles n'ont que détruit des vies et enlevé à des Canadiens leur gagne-pain. De vaillants Canadiens qui sont respectueux des lois et qui paient leurs impôts, ont perdu leur emploi et sont privés de prestations pour lesquelles ils ont contribué pendant toute leur vie active. Ces mêmes Canadiens ont vu leur droit à la mobilité lésé. En effet, comme ils ne peuvent pas embarquer dans un avion ou un train, leur capacité de voyager librement au pays est entravée, sans parler de leur capacité de voyager à l'étranger.

Nous sommes dans un pays libre et démocratique. Il y a à peine deux ans, si quelqu'un nous avait décrit ce que le gouvernement allait infliger aux citoyens canadiens, personne ne l'aurait cru. Mais voilà où nous en sommes aujourd'hui. Les exigences relatives à la vaccination violent le droit des Canadiens à la confidentialité de leurs renseignements médicaux et elles entravent leur capacité à prendre des décisions liées à leur santé sans subir de pression de l'État. Ces exigences sont punitives, discriminatoires et contraires aux valeurs canadiennes. Qui plus est, elles ne pourraient arriver à pire moment, car les gouvernements de la plupart des pays dans le monde ont pris la direction opposée. Le Royaume-Uni a levé toutes les restrictions. La plupart des pays de l'Union européenne ont levé la totalité ou la majeure partie des restrictions. La majorité des États américains ont levé toutes les restrictions, la plupart il y a déjà un certain temps. La Saskatchewan a annoncé la levée des restrictions. L'Alberta va lui emboîter le pas bientôt, mais le gouvernement du pays, lui, sous la direction du premier ministre, s'y refuse.

Il s'entête plutôt à imposer de nouvelles obligations permanentes et à étendre les exigences relatives à la vaccination au secteur des transports, des mesures qui n'ont et n'auront d'autres effets que d'exacerber les graves problèmes de chaînes d'approvisionnement auxquels nous sommes confrontés. Pour le premier ministre, l'approche n'a rien à voir avec la science, les données ou la capacité d'assurer la sécurité des Canadiens. L'objectif, c'est de diviser les Canadiens pour faire des gains politiques à court terme et d'utiliser la COVID-19 comme excuse pour accroître considérablement la taille, la portée et le contrôle du gouvernement.

Une telle approche n'est pas inévitable. Dans une grande partie du monde, ce n'est pas ce qui arrive. De ce côté-ci de la Chambre, nous ferons tout pour changer les choses afin que les Canadiens reprennent le contrôle de leur vie face à un État qui va beaucoup trop loin.

● (1125)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Ma-

dame la Présidente, je trouve ahurissant que le député d'en face dise que l'on met de l'huile sur le feu alors que son intervention sur les exigences relatives à la vaccination — accusant le premier ministre d'avoir soi-disant mis en place ces exigences dans le but de brimer les libertés des gens — est parfaitement ridicule.

La seule exigence qui préoccupe le député et qui relève effectivement du fédéral est celle concernant la présentation d'un certificat de vaccination pour franchir la frontière du Canada. Soit dit en passant, il faut présenter ce certificat pour se rendre aux États-Unis dans tous les cas; donc pour revenir au Canada, il faut de toute façon être en possession de ce certificat et l'avoir présenté pour se rendre à l'étranger.

Toutes les autres exigences concernant le port du masque, la fermeture des entreprises et autres relèvent des provinces. Le député le sait bien et pourtant il nous accuse de mettre de l'huile sur le feu.

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, je tiens à dire en toute déférence que le député d'en face se trompe. En fait, il n'a évoqué qu'une seule exigence relevant du fédéral, mais c'est loin d'être la seule. Dans mon discours, j'ai signalé que si une personne n'était pas entièrement vaccinée, elle ne pouvait pas prendre le train ou l'avion. En outre, les employés sous réglementation fédérale qui ne sont pas vaccinés ne peuvent plus travailler et ont perdu leurs avantages sociaux. Ces mesures sont punitives et ont eu des répercussions douloureuses pour des membres de la population, notamment certains de mes concitoyens, et j'entends défendre leurs intérêts à la Chambre.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, dans la mise à jour économique, on ne retrouve aucune réponse à la pénurie de main-d'œuvre ni aucune piste de solution ou de réflexion quant à l'augmentation de la productivité.

J'aimerais entendre le point de vue de mon collègue à ce sujet.

● (1130)

[Traduction]

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, le député a bien raison. Le gouvernement accuse un arriéré considérable dans le traitement des demandes d'immigration de travailleurs qualifiés prêts à se joindre à la population active du Canada. En effet, il s'agit d'un problème grave que le gouvernement, malgré toutes ses dépenses, n'a toujours pas réglé.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, cela fait plus d'une semaine que nous parlons des manifestations sur la Colline du Parlement. Ce que dit le député me déçoit. Les mesures de santé publique sont en place pour protéger la population et les travailleurs de la santé ainsi que pour éviter de surcharger le système de santé ou de le mobiliser au détriment des personnes qui ont besoin d'y accéder pour d'autres problèmes de santé.

Je suis tout à fait d'accord pour dire que les transferts aux provinces en matière de santé sont insuffisants. Toutefois, je ferai remarquer que les compressions ont commencé sous le gouvernement conservateur de M. Harper.

J'aimerais que le député parle des besoins dans notre système de santé, de la nécessité de renforcer le système dont tant de Canadiens dépendent et que tant de travailleurs de la santé remettent maintenant en question.

Je suis désolée. Comme beaucoup d'autres, je suis très frustrée. Nous devons protéger les gens. C'est le but des mesures de santé publique.

M. Michael Cooper: Madame la Présidente, les mesures liées au statut vaccinal n'ont pas fonctionné, mais je remercie la députée de sa question sur les soins de santé. Je lui rappellerais que, sous le gouvernement Harper, les transferts en santé ont augmenté de 6 % annuellement chaque année jusqu'en 2014.

En ce qui concerne les nouvelles dépenses de 71 milliards de dollars, il n'y a rien pour le système de santé, et ce, malgré le grave problème de capacité qui a mené à certains des confinements et des restrictions mis en place par les gouvernements provinciaux. La capacité aux soins intensifs ne représente que le tiers de celle aux États-Unis. Parmi les pays de l'OCDE, le pays est en queue de peloton, tout juste devant le Mexique, pour ce qui est de la capacité aux soins intensifs. Toutes les provinces ont demandé au gouvernement d'assumer ses responsabilités. Les partis de l'opposition sont tous d'accord sur cette question et le gouvernement, même s'il dépense 71 milliards de dollars, n'a pas ajouté d'argent pour régler la crise.

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de parler du projet de loi, mais je ne peux pas dire que je suis heureux de ce dernier. Toutefois, je commencerai mon intervention en faisant quelques commentaires positifs à son sujet.

Je suis enseignant de profession. Je sais que la mesure législative prévoit, entre autres, de porter de 15 % à 25 % le crédit d'impôt pour fournitures scolaires accordé aux enseignants qui achètent des fournitures à leurs propres frais, y compris des appareils électroniques. Je crois que cela leur permettra de récupérer environ 100 \$ pour l'année. C'est l'un des éléments positifs de cette mesure législative. Un autre élément positif est le versement d'à peu près 11 millions de dollars pour améliorer la ventilation dans les écoles britannico-colombiennes parce que le bien-être et la santé des élèves sont importants. Enfin, le projet de loi prévoit d'accorder aux entreprises admissibles un crédit d'impôt pour les dépenses visant à améliorer la qualité de l'air.

Le projet de loi offre quelques appâts. Ce n'est pas étonnant. Si l'opposition vote contre le projet de loi, les libéraux nous demanderont comment nous pouvons voter contre une aide aux enseignants et contre toutes ces belles choses prévues dans la mesure. Cependant, ce ne sont pas ces appâts qui nous posent un grave problème, mais l'essentiel du contenu du projet de loi.

Le projet de loi est problématique, entre autres parce qu'il contribuerait à la flambée inflationniste avec des dépenses de 70 milliards de dollars. Depuis le début de la pandémie, des dépenses supplémentaires d'environ 176 milliards de dollars ont été engagées au-delà de celles liées à la COVID. Voilà qui est considérable, d'autant plus que la dette se chiffre actuellement à quelque 1,2 billion de dollars. Blasés, les libéraux diront peut-être que, pour ce montant, il suffit d'imprimer plus d'argent et que cela ne changera pas grand-chose. Or, les répercussions se font véritablement sentir aux tables de cuisine, dans les foyers, chez les aînés et les jeunes, et pour tout le monde partout.

Les politiques du gouvernement actuel, qui n'a plus le contrôle de ses dépenses, ont une incidence sur le coût de la vie. En ce moment, le taux d'inflation est d'environ 5 %. Au cours de la dernière année, le taux d'augmentation des salaires a été d'environ la moitié, soit 2,4 %. Par conséquent, les gens peinent à payer leurs factures et ils ont plus en plus de mal à faire leurs achats. J'ai été faire des

Ordres émanant du gouvernement

courses hier ou avant-hier avec mon épouse et j'ai remarqué que les prix montent, chez Costco et dans tous les magasins. Les libéraux repousseront les reproches qu'on leur adresse en évoquant les problèmes de la chaîne d'approvisionnement, arguant qu'il s'agit d'un problème mondial.

Il est indéniable que leurs dépenses effrénées ont des répercussions. Le directeur parlementaire du budget a été très clair à ce sujet lorsqu'il a déclaré que « [l]a raison d'être initiale de ces dépenses supplémentaires, soit la relance économique, ne semble plus présente ». Les déficits gouvernementaux ont le potentiel de contribuer à l'inflation, et c'est prouvé. Depuis leur arrivée au pouvoir, les libéraux ont plus que fait doubler la dette. Si on songe à tous les premiers ministres qui ont été en fonction, on constate que c'est sous l'actuel premier ministre que la dette a plus que doublé.

Quel problème cette situation pose-t-elle? Cela me rappelle les années 1980 et 1990, quand près du tiers des recettes fiscales, toutes sources confondues, y compris l'impôt sur le revenu et sur les gains en capital, était consacré au service de la dette qui s'était accumulée. Les dépenses débridées entraînent des conséquences, et la situation n'ira qu'en s'aggravant parce que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas qu'à l'heure actuelle. Toutefois, lorsqu'ils recommenceront à monter — comme le gouverneur de la Banque du Canada l'a mentionné —, la dette s'alourdira, et il faudra davantage de recettes fiscales de la part des contribuables pour que le gouvernement paie les intérêts.

• (1135)

Or, plus on consacre d'argent au service de la dette, moins il en reste pour les autres postes budgétaires, comme les soins de santé et l'infrastructure. Tous ces éléments ont une incidence réelle. Le coût de la vie augmente de 1 000 \$ uniquement à cause de l'inflation, et c'est sans compter les centaines de dollars supplémentaires versés aux particuliers cette année en prestations au titre du Régime de pensions du Canada. La situation est difficile, et c'est au gouvernement qu'il faut en imputer la responsabilité.

Alors que je conduisais dans la région de Vancouver, dans Pitt Meadows—Maple Ridge, j'ai constaté que l'essence se vendait 1,78 \$ le litre. Dans la vallée du bas Fraser, une personne qui conduit une camionnette pour se rendre au travail doit prévoir 200 \$ pour faire le plein. S'il est nécessaire de faire le plein toutes les semaines, c'est très coûteux. Cependant, il est intéressant de noter que lorsque la demande baisse, les prix baissent, et que lorsque la demande augmente, les prix augmentent. La demande mondiale pour le pétrole et le gaz est à la hausse, mais le gouvernement libéral est d'avis que c'est une industrie du passé qu'il faut abandonner.

Le Canada se classe au troisième rang mondial des pays ayant les plus importantes réserves prouvées de pétrole et de gaz. Or, les libéraux veulent éliminer ce secteur progressivement. Dix pour cent de l'économie canadienne en dépend: on parle de revenus de centaines de milliards de dollars et de centaines de milliers d'emplois. Pourtant, il faudrait abandonner progressivement le secteur parce qu'il ne serait pas acceptable. Même si nous fournissons une partie de l'énergie la plus propre du monde, les libéraux préfèrent fermer ce secteur aux nombreux emplois et importer l'énergie de l'Arabie saoudite ou d'autres pays par pétroliers au lieu de la produire ici, au Canada. C'est une vraie honte.

Ordres émanant du gouvernement

Présentement, des gens sont dans la rue pour manifester partout au Canada. Les gens sont très en colère contre les orientations et les actions du gouvernement. Les libéraux qualifient les gens non vaccinés d'« antivaccins » et, dans le rapport, la ministre des Finances affirme qu'environ 20 % de la population n'est pas vaccinée. Eh bien, 20 % de la population équivaut à plus de 7 millions de Canadiens, et le premier ministre, dans le cadre d'une entrevue donnée au Québec, a affirmé qu'il se demandait s'il fallait tolérer ces gens-là. Ce sont des propos irresponsables, incendiaires et inacceptables. C'est tout à fait déplacé. Je n'en croyais pas mes oreilles. C'est terrible et c'est pour cette raison que les gens sont frustrés.

Je sais que les libéraux pointeront du doigt les rares personnes radicalisées et, oui, il y aura toujours des extrémistes, mais on sent la colère. Les gens en ont assez. Ils ont perdu leur emploi. Comment se sentiraient les députés d'en face s'ils perdaient leur emploi? C'est ce qui arrive à des dizaines de milliers de personnes. Bon nombre des camionneurs dehors ont perdu leur gagne-pain parce qu'ils ne peuvent plus traverser la frontière. Cela a un impact sur la chaîne d'approvisionnement et sur la montée de l'inflation et des prix, mais aussi sur les emplois et sur l'économie du pays. Les gens sont en colère.

On peut bien dire que c'est une question de santé, mais les gens doivent être libres de prendre les décisions qu'ils veulent en ce qui concerne leur santé. C'est ce que nous croyons.

J'ai reçu deux doses de vaccin mais, ô surprise, j'étais absent ces dernières semaines parce que ma femme et moi avions attrapé la COVID. Une personne vaccinée peut être tout autant porteuse de la maladie qu'une personne non vaccinée. J'aimerais lire la lettre suivante avant de conclure. Elle vient d'une avocate de 35 ans. Elle écrit qu'elle est une ultramarathonienne et qu'elle court huit, neuf, voire dix heures par jour. Avant cela, elle avait été athlète dans une université ontarienne. Ce serait un euphémisme d'affirmer qu'elle a toujours été en forme. Elle ne souffrait d'aucun problème de santé préexistant, mais après avoir été vaccinée, elle a commencé à éprouver des douleurs à la poitrine et, même en marchant, passé un seuil maximum, son rythme cardiaque doublait ou triplait. En ce moment, elle est une trentenaire qui souffre de douleurs cardiaques chroniques.

Elle est constamment en douleur et elle perd le souffle même en marchant lentement. Elle ajoute qu'elle n'est pas une adepte des théories du complot. Par ailleurs, elle gagne beaucoup d'argent à défendre les plus grandes sociétés pharmaceutiques, et elle sait donc que personne n'est à l'abri de l'erreur et que parfois on ne...

• (1140)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le temps de parole du député est écoulé, mais il pourra intervenir à la période des questions et observations.

Nous passons aux questions et observations. Le whip du gouvernement a la parole.

L'hon. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Madame la Présidente, le député semble très préoccupé par l'inflation. J'aimerais lui poser une question très simple. Il a fait campagne en promettant de dépenser beaucoup plus d'argent que ce que le Parti libéral s'était engagé à dépenser durant la dernière campagne électorale. Pourquoi?

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, nous ne pouvons pas croire que les libéraux disent ça. Durant la campagne électorale de 2015, ils ont annoncé un déficit de 10 milliards de dollars. Qu'est-il

arrivé? Le déficit a été de 30 milliards, et c'était avant la pandémie de COVID. Ils prétendent aujourd'hui que les dépenses sont hors de contrôle à cause de la pandémie, alors qu'ils avaient perdu le contrôle bien avant. Ils ne nous ont pas donné l'heure juste à l'époque, et ils ne le pourront pas plus à l'avenir. Voilà ce que j'en pense.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la Présidente, j'ai entendu le député utiliser les mots « incendiaires » et irresponsables » pour décrire les propos qu'il a entendus de la part du gouvernement.

Le député condamnera-t-il aujourd'hui, au Parlement, les actions de ses propres collègues qui ont encouragé les comportements violents et haineux dont nous avons été témoins dans la capitale de notre pays et dans d'autres villes du pays? Les manifestants ont posé des actes racistes et antisémites ainsi que d'autres gestes, avec le soutien de députés conservateurs, notamment de l'un de ses collègues qui s'est tenu devant un drapeau portant des croix gammées. Mon collègue condamne-t-il ces actions qui sont profondément troublantes pour tant de Canadiens de partout au pays?

• (1145)

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, les conservateurs et moi-même n'appuyons aucune forme d'extrémisme, quelle qu'en soit la source. Je n'appuie assurément pas ce genre d'actes.

Les gens ont le droit de manifester et d'être écoutés. Ils veulent s'exprimer. Ils sont ignorés et étiquetés. Les médias ont annoncé qu'une arrestation avait eu lieu à Toronto lors d'un rassemblement parce qu'une bombe fumigène avait été lancée. Elle l'a été par un contre-manifestant. À Vancouver, d'où je viens, plusieurs personnes qui manifestaient contre le convoi ont été arrêtées.

Je crois que les gens doivent être entendus et écoutés. J'encourage le député à aller parler à certains manifestants, à aller à leur rencontre et à discuter avec eux. Ce serait un bon début.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, on a vu que la mise à jour économique maintient l'indexation du transfert canadien en santé à 3 %. C'est en deçà de l'augmentation annuelle des coûts des soins.

On sait que le gouvernement fédéral finançait 50 % des dépenses en santé dans les années 1970. Depuis, il n'a cessé de réduire sa part et n'en est plus aujourd'hui qu'à 22 % des dépenses.

En ce moment, le Québec et les provinces canadiennes réclament, à l'unanimité, une augmentation du transfert de 28 milliards de dollars, ce qui couvrirait 35 % des dépenses de santé et représenterait une indexation de 6 %. Qu'en pense mon collègue?

M. Marc Dalton: Madame la Présidente, c'est vraiment un problème. Les répercussions de l'inflation dans le domaine de la santé touchent aussi les personnes âgées qui ont des revenus fixes, puisque l'inflation des prix augmente beaucoup plus que ce qu'elles reçoivent. L'appui du gouvernement se détériore parce qu'il ne contrôle pas l'économie et ses dépenses.

[Traduction]

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-8. Je vais passer en revue les mesures prévues dans ce projet de loi.

La ministre des Finances a déposé la mise à jour économique et budgétaire au Parlement en décembre dernier. Le projet de loi C-8 mettrait en œuvre certaines dispositions prévues dans celle-ci. Ce projet de loi prévoit un certain nombre de mesures, entre autres, plusieurs modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu, l'adoption d'une nouvelle Loi sur la taxe sur les logements sous-utilisés, le financement de diverses mesures liées à la COVID, dont l'achat de tests de dépistage, et, enfin, des modifications à la Loi sur l'assurance-emploi. La mise à jour économique présentée l'an dernier prévoyait également une augmentation des dépenses gouvernementales d'environ 70 milliards de dollars qui viennent s'ajouter à la dette nationale.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement a accumulé des dépenses et une dette totalisant des centaines de milliards de dollars. Le budget de 2021 prévoyait un déficit de 354 milliards de dollars pour l'exercice de 2020-2021 et de 154 milliards de dollars de plus pour l'exercice de 2021-2022. Soulignons toutefois que la dette contractée par le gouvernement au cours de ces deux dernières années n'est pas entièrement attribuable à la pandémie. En fait, environ 176 milliards de dollars des nouvelles dépenses déficitaires n'ont rien à voir avec la pandémie.

Je me souviens de l'époque où le premier ministre avait promis de façon audacieuse, mais modeste, qu'il ne produirait que quelques petits déficits de 10 milliards de dollars pour appuyer des projets d'infrastructure. À l'époque, les Canadiens l'ont cru. Nous savons tous où cette promesse s'est retrouvée: en milliards de petits morceaux de papier au fond de la déchetuse du Cabinet du premier ministre.

Il est évident que nous ne pouvons pas confier au gouvernement libéral la gestion responsable des finances du pays. C'est une chose pour un gouvernement d'emprunter de l'argent pendant une situation d'urgence, mais il ne peut pas se servir de cette carte de crédit pour des initiatives qui n'ont rien à voir avec la pandémie. Le gouvernement se sert de la pandémie pour cacher les augmentations massives de ses dépenses. Selon le directeur parlementaire du budget, cette dernière augmentation est inutile. Il a affirmé que « la raison d'être initiale de ces dépenses supplémentaires, soit la relance économique, ne semble plus présente ».

En fait, nous ne discuterions pas d'un nouveau déficit de 70 milliards de dollars si le gouvernement libéral avait bien géré la pandémie et s'il n'avait pas exploité la situation au cours des deux dernières années.

Où ce déficit effréné nous a-t-il entraînés? Notre dette nationale a maintenant atteint 1,2 billion de dollars et a produit un taux d'inflation record. Au Comité des finances, lorsqu'on lui a demandé si les déficits du gouvernement pouvaient contribuer à l'inflation, le directeur parlementaire du budget a répondu clairement qu'en effet, ils le pouvaient. Nous faisons face au taux d'inflation le plus élevé depuis 30 ans. L'essence a augmenté de 34 %. Le prix des logements a augmenté de près de 27 %. Le sucre a augmenté de 20 %. Le bœuf et le bacon ont augmenté de 17 %, et les carottes de 13 %. Même le café a augmenté de 10 %.

On rapporte que près de 60 % des Canadiens ont de la difficulté à acheter de la nourriture pour leur famille et que seulement 34 % d'entre eux croient que leur situation s'améliorera dans cinq ans. On ne peut donc pas s'étonner si, en matière d'économie, le Canada affiche l'un des niveaux d'optimisme les plus bas au monde, qui est bien en deçà de la moyenne mondiale. Je crois que c'est la raison pour laquelle nous assistons à des manifestations de masse partout

Ordres émanant du gouvernement

au pays, même sous les fenêtres de la Chambre, et que des milliers de personnes bordent les rues et les autoroutes pour appuyer les manifestants.

Les Canadiens veulent de l'espoir et un avenir. En mars 2020, on leur a demandé deux semaines pour aplatir la courbe. Ils ont maintenant donné deux ans. Ils attendent encore et toujours le plan de relance de l'économie qui les ramènera au travail et à la vie normale. Malheureusement, ce plan n'existe pas.

● (1150)

Je tiens à préciser que les conservateurs ont toujours compris qu'en demandant aux Canadiens de rester chez eux et de fermer leurs entreprises, nous devons leur accorder un soutien financier. Voilà pourquoi nous avons appuyé les mesures qui ont aidé les Canadiens et les entreprises canadiennes. Voilà pourquoi nous avons appuyé les dépenses qui ont vraiment aidé les Canadiens durement touchés par la pandémie. Voilà pourquoi les députés conservateurs ont été présents à toutes les étapes du processus et ont proposé des solutions pour combler les lacunes des programmes de soutien et pour mieux répondre aux besoins des travailleurs et des entreprises.

Cependant, nous avons aussi compris qu'il fallait à la fois soutenir les entreprises et les travailleurs pour qu'ils puissent reprendre leurs activités et retourner au travail lorsqu'il était sécuritaire de le faire. Le printemps dernier, le directeur parlementaire du budget a fait remarquer qu'une part importante des dépenses prévues dans le budget des libéraux ne stimulerait ni l'emploi ni la croissance économique. Malheureusement, le gouvernement a continué à faire des dépenses effrénées pour financer ses priorités partisans. Il a continuellement produit des déficits; il n'a jamais essayé de contrôler la dette nationale et les dépenses, et maintenant nous en souffrons tous.

Pendant le débat sur le projet de loi d'exécution du budget, j'ai fait remarquer que le budget de 2021 n'assurerait pas aux Canadiens une prospérité future, mais qu'il les préparait plutôt à un échec postpandémique à long terme. Il semble bien que nous nous y trouvions maintenant. Les libéraux ont fait de nombreux faux pas relativement à leurs dépenses pendant la pandémie, et les Canadiens en font les frais, car le coût de la vie grimpe en flèche sous le gouvernement actuel.

Comme je l'ai dit plus tôt, les Canadiens ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Les familles paieront près de 1 000 \$ de plus pour leur épicerie cette année. Ils ont du mal à subvenir aux besoins de leurs enfants aujourd'hui, alors ils n'ont certainement pas les moyens d'épargner pour leur avenir. Les jeunes sont obligés de vivre dans le sous-sol de leurs parents parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter une maison. Le coût du logement a grimpé de 85 % au cours de ces six dernières années, dont 25 % au cours de l'année dernière seulement. L'économiste en chef de l'Association canadienne de l'immeuble a affirmé qu'il s'agit de la plus forte augmentation de tous les temps.

Les aînés qui ont un revenu fixe n'ont pas les moyens de faire leur épicerie, car le prix des aliments augmente rapidement. Les travailleurs paient de plus en plus cher pour se rendre au travail, parce que le prix de l'essence grimpe en flèche.

Ordres émanant du gouvernement

Sous la direction du premier ministre, le Canada a systématiquement eu l'un des taux de chômage les plus élevés des pays du G7, en plus de connaître un déclin économique record. En fait, le gouvernement libéral est celui qui a dépensé le plus et obtenu le moins de résultats parmi les pays du G7. Maintenant plus que jamais, les Canadiens ont besoin d'un gouvernement qui établisse des politiques budgétaires réfléchies, ciblées et efficaces au lieu de traiter ses propres objectifs partisans en priorité.

Nous avons besoin de politiques qui aident les Canadiens à retourner au travail. Nous avons besoin de politiques qui soutiennent tous les secteurs dans toutes les provinces du pays. Par exemple, l'industrie pétrolière et gazière, qui emploie des milliers de travailleurs canadiens, favorise la croissance économique et génère des revenus qui soutiennent les programmes sociaux et l'infrastructure, comme les écoles et les hôpitaux. Nous avons besoin de politiques qui donnent la priorité aux Canadiens.

Les conservateurs s'opposent au projet de loi C-8, car il ajouterait inutilement 70 milliards de dollars en nouvelles dépenses inflationnistes à un déficit déjà écrasant.

• (1155)

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, je remarque que le discours de ma collègue est empreint de parti pris et qu'elle passe sous silence tous les aspects positifs. Elle dit qu'il n'y a rien de bon dans le projet de loi C-8 et que l'on gaspille des milliards de dollars. Si elle y regardait de plus près, elle constaterait que le projet de loi C-8 prévoit d'importantes mesures de soutien financier pour les écoles, qui sont cruciales, et pour le milieu des affaires, qui l'est tout autant.

Elle n'a pas non plus parlé des bonnes nouvelles, comme le fait que tous les emplois qui ont été perdus pendant la pandémie, soit plus de 3 millions d'emplois, sont revenus à 108 %. En guise de comparaison, ceux des États-Unis ne sont revenus qu'à 84 %.

J'aimerais qu'elle nous parle des bons éléments du projet de loi C-8 qui aideront les Canadiens, les écoles, les enfants, les groupes communautaires, et ainsi de suite. Veuillez s'il vous plaît souligner un peu les points positifs de temps à autre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au secrétaire parlementaire que, comme je suis certaine qu'il ne s'adressait pas à moi à la fin, c'est à moi qu'il doit adresser toutes ses questions et observations.

La députée de Sentier Carlton—Eagle Creek a la parole.

Mme Kelly Block: Madame la Présidente, je suis certaine que le député aimerait que je parle de façon positive d'une mesure à propos de laquelle il n'y a pas grand-chose de bon à dire.

En fin de compte, ce projet de loi ne fera rien pour assurer la prospérité à long terme des Canadiens, comme je l'ai dit. Il ne fera rien pour contrer la hausse rapide de l'inflation qui touche des millions de Canadiens et les rapproche de plus en plus de l'insolvabilité financière. Au lieu de cela, ce projet de loi propose de dépenser davantage pour une économie canadienne réinventée qui s'appuie sur des idées économiques risquées et qui laisse pour compte notre économie et les Canadiens.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, en écoutant nos amis conservateurs, nous constatons toujours leur obsession pour l'inflation.

C'est évidemment important, l'inflation, mais parlons spécifiquement de la crise du logement. Comme je l'ai mentionné tantôt, il manque 1,8 million de logements au Canada pour atteindre la moyenne des pays du G7, selon la Banque Scotia. De plus, 500 000 ménages au Québec ont des besoins impérieux en logement et cela fait 30 ans que le fédéral s'est désengagé du logement social.

Ce que nous voyons en ce moment, c'est que le gouvernement investit dans le privé pour créer des logements abordables à 2 200 \$ à Montréal. Cela n'a absolument pas de bon sens. Pour faire face à cette crise majeure, il faudra que, d'une façon ou d'une autre, le gouvernement investisse de l'argent, et ce, même s'il est possible que cela contribue à faire augmenter l'inflation.

Ma collègue considère-t-elle la crise du logement comme assez grave et importante pour que le gouvernement investisse de l'argent, quitte à ce que l'inflation augmente un peu? Les conservateurs sont-ils prêts à cela?

• (1200)

[Traduction]

Mme Kelly Block: Madame la Présidente, nous savons que le marché de l'habitation pour les nouveaux arrivants continue de se détériorer sous le gouvernement libéral actuel. Un rapport récent de la Société canadienne d'hypothèques et de logement révèle une tendance continue au ralentissement des mises en chantier partout au pays, une baisse de 22 % ayant été affichée au mois de décembre par rapport au mois précédent. Cela aggravera le problème.

Comme le député l'a mentionné, le Canada est aux prises avec un problème d'offre de logements, que le gouvernement libéral n'a jamais réussi à régler. Les libéraux n'ont aucun plan pour faire face à la crise du logement. Au lieu de trouver un moyen d'imposer une taxe sur le logement, le gouvernement devrait plutôt s'efforcer de veiller à ce que des maisons soient construites au Canada. Nous continuerons de défendre les droits des Canadiens laissés pour compte par le gouvernement libéral actuel.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, 11 personnes se suicident chaque jour au Canada. Un tiers de ces décès surviennent chez des personnes de 45 à 59 ans. Le suicide est la deuxième cause de décès chez les personnes de 15 à 34 ans. Les hommes sont trois fois plus susceptibles que les femmes de se suicider.

Notre bon collègue de Timmins—Baie James a présenté une motion concernant un plan d'action national pour la prévention du suicide qui a été adoptée à l'unanimité à la Chambre en mai 2019. Le Groupe de collaboration pancanadien sur la prévention du suicide veut que ce plan se concrétise. Aujourd'hui, j'espère que nous pourrions nous entendre à ce sujet et travailler ensemble.

Ma collègue est-elle d'accord pour dire que le gouvernement doit mettre ce plan en œuvre immédiatement, afin de mettre un baume sur le deuil et le traumatisme des personnes qui ont été touchées par le suicide d'un être cher?

Mme Kelly Block: Madame la Présidente, je conviens, comme le député, qu'il est très important de créer une stratégie nationale pour s'occuper de la santé mentale et de l'augmentation du nombre de suicides dans tout le pays. Comme un membre de ma famille s'est suicidé, je suis absolument d'accord pour dire qu'il faut faire davantage.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Madame la Présidente, au nom des résidents de Coast of Bays—Central—Notre Dame, je remercie l'honorable Erin O'Toole pour les services qu'il a rendus à notre parti et pour les sacrifices que son épouse Rebecca et lui ont faits en dirigeant l'opposition officielle. Il s'agit d'un énorme défi lorsque les choses vont bien, et c'est encore pire durant une pandémie.

C'est ma première intervention à la Chambre depuis que notre cheffe intérimaire, l'honorable Candice Bergen, a commencé à assumer son nouveau rôle...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler au député qu'il ne doit pas désigner les personnes par leur nom. Il peut les désigner par leur circonscription ou leur poste, mais pas par leur nom.

Le député de Coast of Bays—Central—Notre Dame a la parole.

M. Clifford Small: Madame la Présidente, je vous remercie de me rappeler à l'ordre.

J'offre mes meilleurs vœux à notre cheffe intérimaire qui guidera le parti dans une direction solide pour le pays.

J'interviens ici pour parler du projet de loi C-8. La plupart des Canadiens sont stupéfaits des dépenses qu'a faites le gouvernement ces deux dernières années. Lorsque je m'entretiens avec mes concitoyens de Coast of Bays—Central—Notre Dame, ils n'ont de cesse de me dire que nos enfants et nos petits-enfants devront payer la note. C'est tout à fait vrai, et la préoccupation supplémentaire à court terme est que nous payons maintenant pour cela avec une inflation galopante. La mise à jour économique et budgétaire de 2021 ajoute 70 millions de dollars pour alimenter ce feu. Les personnes âgées et à revenu fixe ne peuvent tout simplement pas suivre le rythme et elles doivent faire des choix difficiles, notamment entre acheter leurs médicaments, chauffer leur maison et mettre de la nourriture sur la table.

Je connais très bien cette situation. Bon nombre de mes concitoyens vivent ce cauchemar. L'inflation liée au prix des aliments et du carburant atteint des sommets, en particulier dans ma province. L'essence coûte 1,71 \$ le litre aujourd'hui à Gander et à Grand Falls-Windsor. La famille moyenne au Canada paiera 1 000 \$ de plus pour l'épicerie en 2022. C'est une moyenne pour le Canada. Je soupçonne que ce sera beaucoup plus que cela dans les régions éloignées comme l'île Fogo, la péninsule de Connaigre et la péninsule Baie Verte. Les dépenses supplémentaires du gouvernement font grimper inexorablement les prix pour mes concitoyens.

N'oublions pas l'effet inflationniste de la taxe sur le carbone, surtout dans les régions éloignées comme Terre-Neuve-et-Labrador. Ainsi, les membres les plus vulnérables de notre population portent le fardeau parce que ceux qui ont profité de la stimulation excessive de l'économie par le gouvernement ont plus d'argent pour acheter moins de biens.

Les petites entreprises de Coast of Bays—Central—Notre Dame sont ébranlées par la hausse des coûts de main-d'œuvre et du coût des produits qu'elles vendent. Selon la Chambre de commerce du Canada, parmi nos petites entreprises, une sur six fermera probablement ses portes cette année, mettant ainsi un million de Canadiens au chômage. Les petites entreprises moyennes ont contracté 500 000 \$ de dette supplémentaire, ce qui met en péril tout ce pour quoi leurs propriétaires ont travaillé pendant toute leur vie. L'anxié-

Ordres émanant du gouvernement

té des propriétaires de petites entreprises est à son comble, et aucune voie claire pour la relance de l'économie ne leur est offerte.

La Grande-Bretagne et d'autres pays européens ont saisi que nous sommes maintenant dans une situation d'endémie, mais ils rouvrent leur économie pour que les petites entreprises puissent avoir une chance de survivre et de commencer à rembourser la dette qu'elles ont accumulée. En Grande-Bretagne, des tests rapides sont en vente dans les dépanneurs depuis des mois afin que les particuliers puissent gérer les mesures qu'ils doivent prendre par rapport à la COVID sans avoir à exercer une pression indue sur le réseau de la santé.

Le projet de loi C-8 autorise 1,72 million de dollars pour assurer la disponibilité de tests de dépistage du coronavirus supplémentaires. Je pense que le gouvernement est un peu en retard lorsqu'il s'agit d'offrir des tests comme ceux qui sont disponibles en Europe. Par conséquent, nous accusons un retard considérable par rapport à nos partenaires du G7 en ce qui concerne la réouverture de notre économie. Le projet de loi C-8 met certainement en évidence l'incapacité du gouvernement à tirer parti des tests rapides pour préserver la fluidité de notre économie et les emplois des travailleurs.

Un peu plus loin dans ce projet de loi, j'aperçois une disposition qui propose un crédit d'impôt remboursable pour remettre la redevance sur les combustibles aux agriculteurs. L'idée n'est pas mauvaise. Toutefois, je ne comprends pas comment on a pu oublier les pêcheurs commerciaux. Cette disposition aurait pu être élargie aux entreprises de pêche. Le gouvernement n'est-il pas conscient que l'industrie de la pêche dans les circonscriptions comme Coast of Bays—Central—Notre Dame est cruciale pour nourrir la population? Un article paru dans le *National Post* en 2018 révélait que les effets de l'augmentation de la taxe sur le carbone sur l'industrie de la pêche risquaient de nuire à la compétitivité de cette dernière.

• (1205)

C'est ce que nous constatons maintenant. Le pétrole est actuellement à près de 93 \$ le baril et on prévoit qu'il dépassera largement les 100 \$ cette année, voire les 200 \$ le baril dans quelques années. Les effets de l'augmentation rapide du prix du pétrole et de la taxe sur le carbone mettront à rude épreuve les entreprises de pêche de Coast of Bays—Central—Notre Dame et, en fait, de toutes les régions côtières du Canada. Ce projet de loi devrait reconnaître le préjudice subi par nos pêcheurs et accorder à l'industrie de la pêche un crédit d'impôt semblable à celui offert au secteur agricole. Ne pas accorder à l'industrie de la pêche des crédits d'impôt sur les combustibles montre à quel point le gouvernement est déconnecté des pressions que la hausse de la taxe sur les combustibles exerce sur les pêcheurs. Le combustible n'est pas un luxe pour l'industrie de la pêche. Les pêcheurs ne peuvent pas se contenter de transférer la taxe sur le carbone aux consommateurs, car ils sont liés par un accord de fixation des prix de leurs prises en fonction du marché.

Le gouvernement pourrait profiter de l'occasion et utiliser un projet de loi comme le projet de loi C-8 pour offrir une exemption complète de la taxe sur le carbone aux entreprises de pêche commerciale.

Je tenais simplement à souligner comment le projet de loi C-8 aurait pu aborder ce danger inflationniste.

Ordres émanant du gouvernement

Des projets de loi comme celui-ci aident quelques personnes dans notre pays, mais négligent d'aider la plupart des gens et, au bout du compte, nous payons plus cher pour tout. De plus, ce genre de projet de loi qui incorpore tant de points sans rapport les uns avec les autres qui doivent être adoptés collectivement est injuste pour ceux qui doivent voter. Ce projet de loi couvre tellement d'enjeux sans rapport les uns avec les autres qu'il n'a aucun sens.

À ce propos, cet assortiment de mesures fiscales et de dépenses apporte même à la Loi sur l'assurance-emploi une modification qui concerne les travailleurs saisonniers. Mon cerveau s'est embrouillé lorsque j'ai essayé de comprendre la partie 7, qui traite des changements apportés aux prestations d'assurance-emploi des travailleurs saisonniers. De nombreuses circonscriptions rurales du Canada ressemblent à Coast of Bays—Central—Notre Dame et dépendent des emplois de secteurs saisonniers, et les modifications à la Loi sur l'assurance-emploi sont très préoccupantes.

Au fil du débat, j'espère obtenir des précisions sur la partie 7 de ce projet de loi. Il incombe au gouvernement d'expliquer en termes simples aux Canadiens ce que son projet de loi signifie afin qu'ils puissent le comprendre. Ce ne sont là que quelques éléments concernant mes concitoyens qui font que le projet de loi C-8 est inacceptable.

Dans une perspective canadienne plus large, le gouvernement a proposé 176 milliards de dollars de nouvelles dépenses qui n'ont aucun rapport avec la COVID-19. La dette nationale a maintenant atteint le chiffre ahurissant de 1,2 billion de dollars. Ce n'est pas de bon augure pour l'idée selon laquelle « le budget s'équilibrera de lui-même ».

Je suis heureux de faire partie d'une équipe qui se bat pour que le coût de la vie reste bas pour nos personnes âgées, nos familles et les personnes à revenu fixe. Je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de parler en leur nom.

• (1210)

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Madame la Présidente, en ce qui concerne le point que notre collègue a soulevé à propos du projet de loi C-8, plus précisément au sujet des petites entreprises, ne reconnaît-il pas les nombreux programmes différents que nous avons mis en œuvre, en particulier le prêt de 60 000 \$, dont une partie est non-remboursable? Ne convient-il pas que cela a été très utile pour amener nos petites entreprises au point où elles en sont aujourd'hui?

M. Clifford Small: Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que le prêt de 60 000 \$, assorti d'une remise de 20 000 \$, a aidé les petites entreprises canadiennes.

Cependant, l'autre aspect de la question est que les dépenses massives et l'afflux d'argent fraîchement imprimé dans l'économie ont provoqué une hausse des coûts de main-d'œuvre ainsi qu'une inflation du prix des produits et des biens dont les entreprises ont besoin pour fonctionner. En outre, la période inutilement longue de versement de la PCU a démoralisé les travailleurs des petites entreprises, qui se sont dit qu'il était tout aussi facile de rester à la maison que d'aller travailler.

Vous avez créé une inflation massive des salaires qui écrase les petites entreprises.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler au député qu'il doit adresser ses questions et ses observa-

tions à la présidente et non directement à la députée. Il voudra peut-être s'abstenir d'utiliser le mot « vous ».

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, mon collègue a beaucoup parlé des conséquences de la pandémie pour les entreprises. Cependant, son parti, le Parti conservateur, a toujours voté contre toute aide destinée aux entreprises et contre les programmes d'aide pendant la pandémie.

Le gouvernement libéral a réduit l'aide aux entreprises. Le NPD se bat pour que ces mesures soient remises en place. Mon collègue croit-il que nous devons maintenir les programmes de soutien dans le contexte pandémique pour sauver les petites entreprises?

M. Clifford Small: Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue pour sa question, mais je ne veux pas la remercier pour son appui aux politiques du gouvernement fédéral.

Ce dont nous avons besoin actuellement, c'est de la relance de notre économie. C'est ce que mes concitoyens me disent. Ils veulent que la pandémie soit derrière nous. Ils sont fatigués, brisés et démoralisés, et leur santé mentale en souffre.

Ma collègue devrait penser aux personnes qu'elle représente. Elles lui disent exactement ce que j'entends. Ce sont elles qu'elle devrait défendre.

• (1215)

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes offre des prêts sans intérêt pouvant aller jusqu'à 60 000 \$. Au départ, il était prévu que le remboursement du solde devait se faire au plus tard le 31 décembre, ce qui permettait de faire radier jusqu'à 33 % du montant du prêt.

Cependant, au Québec, nous voyons que presque le quart des PME risque de ne pas survivre et nous pensons qu'il faut en faire plus. Nous avons par exemple proposé d'augmenter la part radiée des prêts consentis aux plus petits commerces ou à ceux dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas un certain seuil. Qu'en pense mon collègue?

[Traduction]

M. Clifford Small: Madame la Présidente, mon collègue a soulevé d'excellents points.

Je me suis entretenu avec de nombreux propriétaires de petites entreprises qui ressentent la pression. Ils craignent de ne pas pouvoir rembourser ces prêts à temps. Ils peuvent à peine garder leurs portes ouvertes, car notre économie est au point mort.

Si le gouvernement n'agit pas sous peu et ne suit pas l'exemple de nos collègues européens, ces entreprises vont faire faillite. Elles peuvent à peine maintenir leur flux de trésorerie à l'heure actuelle, et encore moins rembourser ces prêts dans deux ans.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, cela me fait plaisir de m'adresser à la Chambre au sujet de la mise à jour économique proposée dans le projet de loi C-8. Cependant, cela ne me fait pas plaisir de dire que ce dernier est à peu près aussi famélique que le discours du Trône: il y manque beaucoup de choses.

Le projet de loi propose des éléments intéressants, à savoir des crédits pour la ventilation, le transport pour les habitants des régions éloignées, les soins médicaux et les fournitures scolaires, et les retours de redevance sur les combustibles agricoles. Il y a là des éléments qui peuvent avoir du sens. Cependant, j'attire l'attention et la vigilance du gouvernement fédéral sur le besoin de bien faire attention aux champs de compétence et de travailler en collaboration avec Québec et les autres provinces sur plusieurs de ces aspects.

Dans la mise à jour économique, on parle aussi d'imposer une taxe de 1 % sur les logements inoccupés. On est tous conscients que les logements inoccupés sont un grand problème et nous ne pouvons donc pas vraiment nous opposer à une telle mesure. Par contre, nous devons lever le drapeau rouge, ou du moins orange, sur le fait que cela va encore une fois toucher à certaines compétences. J'enjoins donc au gouvernement fédéral d'être bien prudent, de collaborer avec Québec et les grandes villes comme Montréal et de fournir le soutien requis, entre autres, plutôt que d'aller mettre ses gros pieds là-dedans.

Personne ne peut s'opposer à cette idée-là. Par contre, le pourcentage proposé, 1 %, peut poser problème. Je veux bien croire que cela va rapporter quelque chose comme 600 millions de dollars, mais une pareille taxe existe ailleurs. Vancouver avait une taxe de 15 %, depuis augmentée à 25 %, contre 1 % pour le fédéral. En France, la taxe est de 12,5 % la première année et de 25 % les années subséquentes. Au Canada, on parle de 1 %. Quel sera l'effet réel de cette mesure-là?

Le Bloc québécois pense que l'accès au logement social est une question qui devrait être prioritaire et que c'est là-dessus qu'il faut jouer. Il est super important d'augmenter l'offre de logements, car on en a besoin.

De 1960 à 1995, le gouvernement fédéral avait soutenu la construction de 25 000 nouveaux logements. Maintenant, sur une stratégie sur 20 ans, le gouvernement propose 6 000 nouveaux logements par année et le Bloc québécois craint fort que cela soit nettement insuffisant.

Depuis 1994, le Front d'action populaire en réaménagement urbain estime que le retrait du gouvernement fédéral de ces programmes a privé le Québec de plus de 80 000 logements sociaux. On estime aujourd'hui que le Québec aurait besoin de 50 000 logements sociaux.

Je vais ouvrir une parenthèse sur la santé. Si on n'avait pas réduit progressivement, insidieusement, et même méchamment — si j'ose le dire — les transferts en santé année après année, on aurait peut-être moins de misère aujourd'hui. Notre système de santé a été mis à mal de façon très importante dans les deux dernières années. Il allait déjà mal avant. Pourquoi allait-il mal avant? Parce qu'il est sous-financé depuis longtemps. Pourquoi est-il sous-financé depuis longtemps? Parce que le gouvernement fédéral a la moitié des impôts, mais il n'a pas la moitié des responsabilités. Je ne sais pas combien de fois je vais devoir répéter cela à la Chambre, mais je le ferai tant que ce sera nécessaire. Cette mise à jour économique aurait dû prévoir une augmentation des transferts en santé, mais ce n'est pas le cas. Je referme la parenthèse, qui était quand même importante.

Je reviens maintenant au logement social, pour lequel on constate le même phénomène. Le gouvernement fédéral s'est retiré de ce dossier depuis 1994, qui accuse maintenant du retard. C'est là qu'il faut mettre l'argent. Il faut construire des logements sociaux et

communautaires. La Banque Scotia estime qu'il faudrait construire 1,8 million de logements supplémentaires juste pour être dans la moyenne des pays du G7. J'en conclus donc qu'on fait piètre figure au sein du G7 actuellement. C'est cela que le Canada est en train de se faire dire et ce n'est pas normal.

J'aimerais par ailleurs attirer l'attention de nos collègues du gouvernement sur le fait que le logement social n'est pas la même chose que du logement abordable. La nuance entre les deux est très importante. Le coût du logement abordable va se baser sur une moyenne du coût du logement, ce qui veut dire que les 18,7 % d'augmentation des loyers des cinq dernières années dans la région de Montréal donnent maintenant un loyer de logement social de 2 225 \$ par mois.

• (1220)

Ai-je vraiment besoin d'expliquer qu'un grand nombre de familles de la classe moyenne ont besoin de logements sociaux? On nous parle tout le temps de la sacrée classe moyenne. Si elle est si importante et qu'on veut tant s'en occuper, il faudrait le démontrer. C'est de logements sociaux dont les gens ont besoin.

Je demande au gouvernement de respecter les champs de compétence et de tenir compte de ce qui se fait au Québec, notamment avec AccèsLogis Québec. C'est fondamental.

Qu'on arrête de faire des annonces qui ont l'air sexy dans les médias, alors que, souvent, ces gros montants d'argent annoncés incluent la part des provinces et des municipalités. Le gouvernement doit arrêter de tromper les gens et annoncer les sommes réelles qu'il dépense.

Dans un programme qui dure quatre ans, comment se fait-il qu'après deux ans, seulement 25 % de l'argent ait été dépensé? Cela veut dire qu'on planifie insidieusement et malicieusement qu'il restera de l'argent à la fin du programme. Cela ne paraît pas puisqu'on a fait une belle annonce avec un beau gros montant au début. Nous sommes fatigués de cela et nous voulons travailler pour les gens.

À part cela, certains éléments sont quand même intéressants dans la mise à jour économique, ils ne sont pas nombreux, mais il y a entre autres le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Mon collègue de La Pointe-de-l'Île vient d'y faire référence dans une question. Nos PME sont très endettées. La moyenne d'endettement est estimée à près de 100 000 \$; c'est énorme.

Au Québec, les PME sont très importantes et fondamentales. C'est encore une différence du Québec, car elles représentent 30 % de notre PIB. On a besoin de soutenir ces gens-là. On ne peut pas se permettre que la moitié des entreprises ne puissent traverser l'année 2022. Des analystes ont des craintes à cet égard. Il faut plus de souplesse. Nous sommes donc très contents que le délai pour le remboursement des prêts ait été prolongé. On le demandait et les concitoyens de ma circonscription sont d'ailleurs très heureux de cette nouvelle.

Ordres émanant du gouvernement

Il faudrait peut-être aussi augmenter le montant pour les petites entreprises qui ont pignon sur rue, car cela coûte cher d'avoir pignon sur rue. Il y a aussi les entreprises qui font du commerce en ligne et compétitionnent avec les gros moyens des multinationales. Pourrait-on aider ces petites PME à les concurrencer en offrant un soutien pour la vente en ligne, en réduisant, par exemple, les frais postaux et les frais de cartes de crédit? Ce ne sont pas Visa et Mastercard qui paient tous les points qu'on nous donne quand on achète avec une carte de crédit; ce sont les commerçants. Il est important de garder cela en tête; on a donc du travail à faire là-dessus. Cela entraîne bien sûr des négociations, mais je pense qu'on est capable d'y arriver et le Bloc québécois offre sa collaboration.

Je viens de parler des transferts en santé, un sujet dont on ne parle pas dans la mise à jour économique. Cependant, on parle de la ventilation et des trucs qui relèvent des provinces et du Québec; il faut donc faire attention à cela.

Dans cette mise à jour économique, on fait référence à la durée de l'assurance-emploi, à la possibilité d'avoir plus de semaines. Nous sommes contents, car cela ne fait pas un an, mais dix ans que nous parlons du trou noir. Or, comment se fait-il que cette mesure soit temporaire? Réglons cela une fois pour toutes. Il faut offrir l'assurance-emploi aux personnes qui ont une maladie grave; nous sommes capables de travailler ensemble.

Les problèmes concernant la chaîne d'approvisionnement sont totalement absents de la mise à jour économique. Tout au long de la campagne électorale, on a parlé du problème de la main-d'œuvre. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de propositions à ce sujet? Il faut qu'on nous propose quelque chose; nous, nous en avons des propositions. Va-t-on les entendre?

Nous proposons un crédit d'impôt pour les 65 ans et plus, à partir d'un certain nombre d'heures travaillées. Nous proposons des mesures pour les travailleurs étrangers temporaires. Les entreprises ont un besoin urgent de travailleurs. On ne les laisse pas entrer, ils sont refoulés.

La semaine dernière, j'ai pété un petit plomb au sujet des 12 semaines d'attente pour l'assurance-emploi. Cela a enfin bougé vers la fin de la semaine; on a augmenté les équipes. Comment se fait-il que cela prenne des mois avant que cela bouge? Nous, nous ne sommes pas ici pour faire du trouble, nous sommes ici pour travailler pour les gens, pour collaborer, mais il faut que cela roule.

Le Bloc québécois a proposé une série de mesures concrètes pour les travailleurs étrangers, notamment des visas rapides pour une durée de cinq ans et la possibilité de cesser d'exiger des études d'impact sur le marché du travail, les EIMT.

Pour ce qui est de la productivité, nous proposons un programme d'investissement dans les entreprises. L'agroalimentaire est en sous-investissement chronique. J'ai peur que, à un moment donné, ce soit plus payant pour une entreprise de fermer boutique et d'ouvrir ailleurs. Pourquoi ne lance-t-on pas un programme d'investissement qui pourrait aider les problèmes de main-d'œuvre? C'est important.

En terminant, il y a aussi le problème des goulots d'étranglement dans le transport. Quant à l'abattage, c'est complètement illogique qu'on transporte des bêtes en Pennsylvanie pour les abattre alors que nous essayons d'acheter des voitures électriques et de faire moins de kilométrage pour réduire notre empreinte carbone. Cela n'a pas d'allure. Qu'en est-il de la rentabilité des entreprises et du bien-être animal? Il y a une foule de raisons.

• (1225)

Je tends la main au gouvernement pour travailler avec lui, mais il va falloir de la matière, parce qu'il n'y a pas grand-chose là-dedans.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur les commentaires du député à propos de l'importance des petites entreprises. Il est important que nous reconnaissions qu'au Canada, il y a plus de petites entreprises aujourd'hui qu'avant la pandémie, d'après ce que je comprends. Je pense que c'est en grande partie grâce au fait que le gouvernement du Canada collabore avec le gouvernement du Québec et des villes comme Montréal et Québec. Nous avons très bien réussi à fournir l'aide nécessaire pour que ces entreprises survivent à la pandémie.

J'aimerais savoir ce que le député pense de l'importance de la collaboration entre les différents ordres de gouvernement pour le bien de notre économie et de la population en général.

[Français]

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Encore une fois, nous sommes d'accord. Je trouve que cela arrive souvent récemment. Cela fait changement.

Je suis tout à fait d'accord avec lui sur l'importance fondamentale des PME. Nous avons appuyé les programmes d'aide aux PME, parce que c'est important qu'il y en ait. Par contre, nous soulevons un point qui est aussi fondamental. J'aimerais rappeler à mon collègue d'en face l'importance du taux d'endettement des entreprises. Il faut que tous les paliers de gouvernement travaillent ensemble, mais il faut que nous aussi travaillions ensemble. À cet égard, nous avons des propositions. Nous pensons qu'il faudrait être un peu plus généreux envers les plus petites entreprises, en regardant le ratio d'endettement et la rentabilité de l'entreprise avant la pandémie.

Cela me fait penser aussi aux entreprises qui ont ouvert leur porte pendant la pandémie. Elles pensaient que cette dernière était terminée après la première vague ou après la deuxième vague, mais elles se retrouvent dans des vagues successives et elles n'ont accès à rien. Je pense qu'il faut faire un effort pour aider ces entreprises.

Nous sommes donc d'accord sur un point: les PME sont fondamentales pour l'économie.

[Traduction]

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question à mon collègue du Bloc à propos des petites entreprises. Lui et un député du NPD, tous deux présents à la Chambre aujourd'hui, m'ont appuyé et aidé à présenter l'été dernier le projet de loi C-208 sur les petites entreprises admissibles et le transfert des entreprises familiales. Je me demande s'il pourrait rappeler à mon collègue de Winnipeg-Nord que les principaux cabinets d'experts-comptables du Canada ont déclaré que l'adoption de ce projet de loi a fait plus pour ces petites entreprises canadiennes que probablement toute autre décision financière au cours des 25 dernières années. Je me demande s'il pourrait également rappeler à mes collègues du côté libéral de la Chambre que c'est ce genre d'aide aux petites entreprises qui est vraiment nécessaire, contrairement à certaines des choses dont les libéraux ont parlé. Nous savons que des politiques étaient nécessaires pour faire bouger les choses. Le problème que posent les dépenses gouvernementales actuelles, c'est que seule une partie d'entre elles peut être attribuée à la nécessité d'aider les petites entreprises et les familles à traverser la pandémie.

• (1230)

[Français]

M. Yves Perron: Madame la Présidente, je remercie mon très estimé collègue de Brandon—Souris. Nous nous entendons vraiment à merveille.

Je trouve assez rigolo de servir d'intermédiaire pour son message. Je le remercie de l'occasion qu'il me donne. En fait, cela me permet d'apporter une nuance: les PME n'existent pas grâce au gouvernement. Celui-ci a pris des mesures qui ont aidé les PME à passer à travers la crise. Dans le fond, ce que mon collègue de Brandon—Souris me demande, c'est d'insister sur le fait qu'il est important de donner un petit coup de pouce supplémentaire, parce que les mesures sont longues.

Si on doute que les mesures soient longues et qu'elles fassent mal économiquement, il suffit de regarder les gens dans la rue en face du parlement. On comprendra que cela fait longtemps que nous sommes sous le coup de ces mesures. Si des gens se déplacent ainsi et restent une semaine, c'est que la situation les affecte. Pensons aux entreprises; pensons aux gens du secteur des services. Hier, j'ai rencontré un de mes amis qui travaille dans le domaine du théâtre. Je peux dire qu'il était tanné.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue d'avoir soulevé ces points importants, en particulier la question du logement qui représente une situation de crise pour beaucoup de gens partout au pays.

Pense-t-il que le gouvernement fédéral devrait mettre l'accent sur la question du logement et principalement sur la crise de logement existante dans les Premières Nations au Québec ou partout au pays? Pense-t-il qu'il faut un investissement immédiat dans le logement chez les Premières Nations?

M. Yves Perron: Madame la Présidente, pour donner une brève réponse, c'est bien sûr que oui.

Le seul bémol que je mettais tantôt, c'est qu'il faut faire attention aux champs de compétence et regarder ce qui se fait dans les différentes provinces et les territoires. Concernant la question autochtone, c'est quelque chose de complètement parallèle, mais effectivement il y a une urgence absolue dans ce secteur, qui relève de la

Ordres émanant du gouvernement

compétence fédérale, en passant. Donc, que le fédéral s'occupe de ses champs de compétence, là où il n'a pas fait le travail lors des dernières années.

Pour ce qui est des autres secteurs — au Québec, par exemple, il y a AccèsLogis et bien d'autres choses —, que le fédéral transfère les sommes et le travail sera fait. Nous avons le même but ultime.

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole au sujet du projet de loi C-8 et d'unir ma voix à celle de mes nombreux collègues. Je crois qu'ensemble, nous travaillons à faire progresser notre pays et à résoudre certains problèmes que la pandémie nous pose assurément.

Je tiens à souligner la présence des manifestants qui continuent de bloquer les rues et de perturber la vie de nombreuses personnes ici, à Ottawa. Ce n'est rien d'autre que de l'obstructionnisme et c'est une tache noire pour le Canada. On m'a dit hier qu'un avion a survolé une plage de Floride pour féliciter les camionneurs. Eh bien, je pense qu'il y a très peu de camionneurs ici. Il y a beaucoup d'autres personnes qui essaient simplement de causer des problèmes et de mettre notre pays dans l'embarras, et plus vite ils partiront, plus vite nous pourrons reprendre la vie que nous voulons tous mener.

Comme je l'ai dit, je suis heureuse de parler du projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures qui vont aider les Canadiens d'un océan à l'autre. Le projet de loi fournirait un financement crucial, il prévoit des crédits d'impôt qui aideront à lutter contre la COVID-19 et de l'aide dans différents secteurs.

J'attire l'attention de tous sur le fait qu'après la guerre civile américaine, les fondateurs de notre grand pays ont pris conscience qu'il fallait commencer à confier des responsabilités supplémentaires aux provinces; c'est ainsi que l'éducation a été confiée aux provinces, et nous respectons toujours cette compétence.

Pour la province de l'Ontario en particulier, environ 80 % des fonds qui ont été utilisés au cours de la pandémie pour aider les citoyens, en particulier en Ontario et à la grandeur du Canada, provenaient du gouvernement fédéral. C'est l'argent du gouvernement fédéral qui a permis d'améliorer la qualité de l'air dans nos écoles, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps. Qu'il s'agisse d'améliorer la qualité de l'air ou de veiller à ce que les administrations scolaires disposent des fonds nécessaires pour que les élèves puissent obtenir un iPad et étudier et apprendre en ligne, voilà autant d'aspects qui relèvent des provinces. Je suis très fière que le gouvernement fédéral intervienne afin de garantir que les provinces disposent de l'argent nécessaire pour améliorer la situation dans ces écoles pour les élèves qui sont maintenant heureux de retourner en classe partout au Canada.

Cela a créé des responsabilités. Nous avons dû faire tout cela en collaboration avec les gouvernements provinciaux. Il y a eu une réduction constante du financement provincial, ce qui a eu pour effet, entre autres, que les enseignants doivent payer des fournitures de leur poche. Qu'il s'agisse de crayons, de papier ou de programmes éducatifs, de plus en plus de coûts ont été supportés par les éducateurs. C'est ce que des enseignants m'ont dit à plusieurs reprises. J'entends leur frustration face aux choses qu'ils doivent faire parce que les provinces réduisent sans cesse les budgets de l'éducation.

Ordres émanant du gouvernement

Nous comprenons tous qu'il faut composer avec des budgets, et personne ne souhaite devoir faire des compressions, que ce soit les provinces, les municipalités ou le gouvernement fédéral, mais le fait est que nous devons nous assurer que les Canadiens disposent des ressources dont ils ont besoin pour continuer de faire croître et progresser leurs entreprises et leurs collectivités.

Au début de la pandémie de COVID-19, les écoles de tout le pays ont dû mettre fin aux cours en présentiel, qui ont été déplacés en ligne. Bon nombre des élèves de Humber River—Black Creek n'avaient pas accès à Internet et n'avaient ni iPad ni ordinateur. Je suis heureuse de dire que l'argent que le gouvernement fédéral a transféré aux provinces a été redistribué avec grande diligence. Les élèves de Humber River—Black Creek ont reçu un iPad — s'ils n'en avaient pas déjà un — ou un ordinateur pour les aider à ne pas prendre de retard. Ils avaient déjà suffisamment de difficultés à surmonter et ils avaient besoin de toute l'aide possible.

Le projet de loi C-8 modifie ce qu'on appelle le crédit d'impôt pour fournitures scolaires. Il modifie la Loi de l'impôt sur le revenu en faisant passer le taux de ce crédit de 15 à 25 %. Il étend également la liste d'admissibilité pour y inclure les appareils électroniques comme les webcams, les microphones, les casques d'écoute, les haut-parleurs, les ordinateurs portables, les ordinateurs de bureau et les tablettes numériques.

• (1235)

Au cours des deux dernières années, tout cela a permis à des milliers d'enfants du Canada de poursuivre leur scolarité. Ce n'était pas l'idéal, mais c'était la meilleure chose à faire pour leur éviter de prendre du retard. Ces changements s'appliqueraient à 2021 et à toutes les années suivantes et aideraient les enseignants dès maintenant et aussi dans l'après-COVID.

Une autre façon dont le gouvernement vient en aide à nos écoles est le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire. Au départ, il était doté de 2 milliards de dollars, et il a permis aux provinces et aux territoires de financer les écoles en investissant dans la protection des élèves et du personnel. Le projet de loi C-8 ajouterait 100 millions de dollars pour aider les écoles à accroître l'apport d'air extérieur ou la purification de l'air. Il aiderait à réduire la transmission de la COVID-19 en appuyant les projets d'amélioration de la ventilation dans les écoles.

Je reviens au moment où les fondateurs de notre grand pays ont fait de l'éducation une responsabilité provinciale, qui est toujours respectée. La pandémie a entraîné des situations extraordinaires. Grâce à ce financement, bon nombre de nos écoles sont ouvertes et nos enfants y retournent.

De plus, le gouvernement a acheté et expédié plus de 80 millions de tests rapides au coût de plus de 900 millions de dollars. On se souvient qu'il y a environ un an, un grand nombre de ces tests rapides étaient sur les tablettes et n'étaient pas utilisés par les provinces. Les provinces croyaient ne pas en avoir besoin. Cela a certainement changé, si bien qu'elles ont fini par utiliser des milliers et des milliers de tests rapides et que le gouvernement fédéral a dû consacrer encore 1,72 milliard de dollars à l'achat de tests antigéniques rapides afin que les provinces et les territoires les distribuent aux Canadiens, selon la procédure établie, surtout que les provinces et les territoires réclamaient de plus en plus de tests rapides pour la période des Fêtes afin de prévenir de nouvelles éclosons. Ces tests rapides sont aussi essentiels à la santé et au bien-être de nombreux Canadiens vulnérables.

Pendant que nous attendions la livraison d'autres tests rapides pendant les Fêtes et en janvier, je ne saurais dire aux députés combien de personnes ont téléphoné à mon bureau pour me demander de les aider à obtenir un dépistage aussi fréquent que possible. Une jeune femme en particulier qui a la sclérose en plaques était très inquiète de sa capacité d'aller se faire donner un deuxième vaccin et voulait avoir accès aux tests rapides. Je dois dire que notre hôpital local les a beaucoup aidées, elle et sa famille, à se procurer des tests rapides et à assurer la sécurité de toute la famille.

Si les tests rapides nous aident à contrôler la propagation des variants actuels de la COVID et de ceux qui pourraient apparaître à l'avenir, la meilleure voie à suivre, en dépit des personnes dehors qui s'y opposent, c'est la vaccination obligatoire. Les personnes qui ne sont pas vaccinées s'exposent, et nous exposent tous, au risque de contracter la COVID-19 lorsqu'elles se joignent à un groupe, en particulier dans les espaces fermés. C'est pourquoi le programme de preuve de vaccination est important. C'est pour que les Canadiens vaccinés puissent se déplacer et reprendre leur vie dans la nouvelle réalité.

J'ai marché jusqu'ici, au Parlement, et j'ai vu toutes les affiches à l'extérieur des voitures, ainsi que des personnes qui vociféraient et tenaient des propos délirants. Ces gens nous mettent tous en danger. J'ai fait de mon mieux pour les protéger en me faisant vacciner. Tout ce que nous demandons, c'est qu'ils se fassent vacciner, et s'ils ne veulent pas se faire vacciner, qu'ils acceptent les conséquences de cette décision.

C'est important non seulement ici, au Canada, mais aussi à l'échelle internationale, car ceux qui doivent et veulent voyager ont besoin des documents appropriés pour entrer dans les pays où ils vont. J'ai parlé à de nombreuses personnes dans le domaine médical. Bon nombre d'entre elles veulent voyager, mais ne peuvent malheureusement pas le faire, pour diverses raisons. Toutefois, les personnes qui ont reçu leurs vaccins et un rappel et qui ont fait tout leur possible ne devraient pas avoir à s'inquiéter du fait que, lorsqu'elles sont dans la rue Wellington, elles sont exposées aux variants et à la possibilité de tomber malade sous une forme ou une autre. Les programmes de preuves de vaccination ont contribué grandement à permettre à nos entreprises de rouvrir leurs portes.

Je suis très reconnaissante d'avoir pu présenter mes observations ce matin. Restez en bonne santé et en sécurité.

• (1240)

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée d'avoir mentionné la manifestation à l'extérieur. Je pense qu'il est important que tous les députés condamnent les symboles fascistes et antisémites affichés par certains manifestants. J'espère que la députée appuiera les efforts du NPD pour interdire les symboles haineux.

J'aimerais parler de certains éléments du projet de loi et des nombreuses mesures essentielles qui n'y figurent pas.

Il y a tant d'ainés qui sont en difficulté après des mois d'incertitude au sujet de la récupération du Supplément de revenu garanti. Le gouvernement a proposé comme solution un paiement unique, mais cette compensation promise ne serait pas distribuée avant mai. La semaine dernière, ma collègue de North Island-Powell River a raconté comment ce retard avait entraîné le décès inutile d'une personne âgée de sa circonscription qui ne pouvait pas payer ses médicaments et a parlé d'autres effets dévastateurs. J'ai parlé au téléphone à un aîné de ma circonscription qui se trouvait dans une chambre de motel. Il avait récemment perdu son logement parce qu'il ne pouvait pas payer le loyer sans le Supplément de revenu garanti. Il utilisait l'argent qu'il lui restait pour se loger, vivant temporairement dans un motel, et il était désemparé à l'idée qu'il se retrouverait bientôt à la rue.

La députée s'engagera-t-elle à demander à son propre gouvernement de verser un paiement d'urgence dès maintenant – pas en mai, pas dans quatre mois – pour éviter que des aînés ne se retrouvent à la rue et pour sauver des vies?

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je remercie ma collègue d'avoir posé cette question et de continuer à travailler avec nous pour améliorer la vie de nombreuses personnes.

Puisque nous avons été en mesure de donner aux aînés de tout le pays environ 1 500 \$ de plus au cours des deux dernières années pour les aider à surmonter les difficultés, cette somme a fait une énorme différence dans la vie de bon nombre des aînés que je connais dans ma circonscription, Humber River—Black Creek, et partout au pays.

Nous travaillons à régler le problème dont a parlé la députée. Nous comprenons qu'il y a eu des difficultés et nous essayons de remédier à la situation le plus rapidement possible.

• (1245)

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Madame la Présidente, je remercie ma collègue du gouvernement de ses observations et de sa contribution au débat d'aujourd'hui.

En ce qui concerne le projet de loi C-8, l'un des sujets qui, à mon avis, n'a pas été suffisamment abordé, c'est le logement. Nous savons que c'est un grave problème qui touche des gens de nombreuses régions du pays, de différents niveaux de revenu et de diverses couches de la société. Il semble que le gouvernement ait mis de l'avant de nombreux plans qui ont eu pour effet de favoriser la demande et de contribuer à creuser davantage l'écart entre l'offre et la demande de logements.

La députée peut-elle nous dire ce que le gouvernement compte faire pour accroître l'offre de logements au Canada?

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je suis heureuse de répondre à cette question.

Bien entendu, la question du logement est importante pour nous tous, et je suis très fière du travail accompli par le gouvernement. Avec notre ministre du Logement, nous avons engagé des milliards de dollars, et nous avons constaté les résultats dans les rues de Toronto. Plus de 700 unités de logement supplémentaires ont été créées dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, et nous nous penchons sur la question du programme de location avec option d'achat et sur divers autres programmes pour assurer la disponibilité de logements abordables.

Nous comprenons que c'est un problème répandu partout au pays. Le ministre du Logement travaille à temps plein pour accélérer

le processus et il collabore avec les municipalités, les maires et les conseillers municipaux pour tenter de réduire les formalités administratives afin que nous puissions tous répondre aux besoins en matière de logement abordable.

[Français]

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je remercie ma collègue, qui est la présidente du Comité auquel je siège et où, d'ailleurs, nous nous verrons tout à l'heure. Cela me fait plaisir de travailler en sa compagnie et de pouvoir maintenant échanger avec elle dans cet autre forum qu'est la Chambre.

Ma collègue nous disait plus tôt que les transferts du gouvernement avaient permis d'acheter des iPad pour les élèves. J'ai envie de lui demander à quoi sert cet achat de iPad si Internet haute vitesse, qui aura nécessité une pandémie pour être reconnu comme service essentiel, n'est pas encore accessible dans l'ensemble des régions?

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question. Il fait un excellent travail au sein de notre comité, et j'aime beaucoup travailler avec lui.

Oui, la question de l'accès à l'Internet à large bande partout au Canada constitue un énorme défi à relever. Nous savons que la qualité d'Internet est encore très médiocre ou presque nulle dans certaines régions. Le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que tous les Canadiens, peu importe où ils vivent, aient accès à Internet haute vitesse.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais saisir l'occasion de mon premier discours de la 44^e législature pour féliciter ma collègue conservatrice, la députée de Portage-Lisgar, pour sa récente élection à titre de cheffe intérimaire de notre parti. J'ai hâte de travailler avec elle et avec tous mes collègues conservateurs dans les jours, les semaines et les mois à venir pour demander des comptes au gouvernement tout en renforçant notre parti.

J'aimerais également prendre un moment pour adresser mes sincères remerciements à l'ancien chef conservateur, le député de Durham. Je tiens à le remercier, ainsi que sa famille, de leur dévouement et de leurs efforts pour guider notre parti au cours des 18 derniers mois.

Bien que la direction du Parti conservateur ait subi des changements au cours de la dernière semaine, je suis déçu de constater que le leadership du gouvernement libéral à Ottawa reste le même: il brille par son absence, alors que des milliers de manifestants du « convoi pour la liberté » campent dans la capitale nationale et occupent le centre-ville d'Ottawa depuis plus d'une semaine maintenant. Quelle est la solution du gouvernement à cette impasse à l'extérieur de cette enceinte? Nous attendons toujours d'en entendre parler. En fait, le premier ministre est tellement déterminé à résoudre le problème qu'il a dû prendre un jour de congé personnel hier. Au lieu d'ignorer la situation actuelle, il devrait faire preuve de leadership nécessaire pour trouver une solution rapide afin que les citoyens d'Ottawa puissent reprendre leur vie normale. Plus de deux ans après le début de la pandémie, c'est ce que les Canadiens veulent simplement: le retour à une vie normale.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens à être extrêmement clair. Il ne fait aucun doute que les vaccins sont d'une importance capitale dans notre lutte contre la COVID et pour nous aider à remporter la bataille. Les conservateurs du Canada ont constamment adopté cette position tout au long de la pandémie. Nous avons également encouragé tous les Canadiens qui le souhaitent à se faire vacciner. J'ai eu tous les vaccins et j'encourage tous ceux qui le peuvent à se faire vacciner également. C'est le meilleur outil dont nous disposons, mais ce n'est pas le seul. Le leadership consiste à unir les Canadiens. Il s'agit de fournir l'aide nécessaire pour que nous puissions favoriser la relance que tout le monde souhaite tant.

Depuis les premiers jours de cette pandémie, les conservateurs du Canada ont été de fervents partisans des vaccins et des tests rapides. Si les vaccins sont maintenant largement disponibles, la triste réalité est que les dispositifs de dépistage rapide demeurent rares et coûteux. Le gouvernement dira que le projet de loi C-8 traite précisément de cette question en y affectant directement des fonds, mais pourquoi cela a-t-il pris deux ans? L'utilisation accrue des tests rapides permettra une détection précoce de la COVID afin d'aider à limiter sa propagation, et ce serait également un outil de soins de santé important pour permettre aux Canadiens hésitants et non vaccinés de poursuivre leur vie de façon responsable.

En parlant de ceux qui hésitent à se faire vacciner, je reçois chaque jour des appels et des courriels me demandant pourquoi il y a un retard dans l'approbation d'un vaccin traditionnel de Novavax. De nombreux Canadiens ont dit qu'ils étaient prêts à se faire vacciner, mais qu'ils préféreraient un vaccin à base de protéines plutôt qu'un vaccin à ARNm, et c'est un choix légitime. Il y a plus d'un an, le gouvernement fédéral a acheté 52 millions de doses de Novavax, mais ce vaccin n'a toujours pas été approuvé par Santé Canada. Pendant ce temps, l'état de la production de l'usine Novavax qui a coûté 126 millions de dollars à Montréal reste incertain. Je suis très déçu que le premier ministre et son gouvernement libéral retardent l'accès à des outils de soins de santé essentiels qui peuvent donner à tous les Canadiens une plus grande liberté de choix, surtout en ce qui concerne la gestion de leurs soins de santé personnels et le bien-être de leur famille.

Au fait, où sont les ressources supplémentaires que les provinces réclament sous forme de transferts fédéraux en santé pour les aider à régler le problème du manque de capacité d'intensification dans le milieu des soins de santé? Les provinces réclament ces ressources depuis plus de deux ans. Pourtant, nous débattons aujourd'hui du projet de loi C-8 qui prévoit des dépenses supplémentaires de 70 milliards de dollars qui ne serviront pas à régler ce problème criant. Voilà maintenant deux ans que la pandémie est apparue et force est de constater que le gouvernement libéral n'a pas réussi à s'assurer que nous avons les outils nécessaires non seulement pour réagir à la COVID-19, mais surtout pour vivre avec le virus afin que les Canadiens et les résidents de la région de Niagara puissent reprendre le cours normal de leur vie.

Un autre ratage du gouvernement fédéral dans sa réponse à la pandémie, c'est son train de dépenses excessives. Depuis le début de la pandémie, le gouvernement fédéral a injecté 176 milliards de dollars en nouvelles dépenses sans lien avec la COVID-19. La dette nationale totalise maintenant 1,2 billion de dollars. Les dépenses gouvernementales font exploser le coût de la vie. Il y a plus d'argent pour acheter des biens qui se raréfient, ce qui fait grimper les prix. Plus on dépense, plus cela coûte cher. C'est la taxe d'inflation.

• (1250)

Cette taxe d'inflation frappe tous les biens essentiels aux Canadiens, qu'il s'agisse de la nourriture, du carburant ou du logement. À titre d'exemple, les prix des aliments ont explosé. La famille moyenne verra sa facture d'épicerie grimper de près de mille dollars en 2022. Le loyer a augmenté de 5 %, le poulet, de 6,2 %, le bœuf, de 11,9 % et le bacon de 19,1 %. Les Canadiens subissent des hausses de prix semblables pour le carburant. Le prix de l'essence a grimpé de 33 %. En fin de semaine dernière, j'ai vu une station-service de Niagara vendre de l'essence à 1,56 \$ le litre. Le prix du gaz naturel a aussi grimpé de 19 %.

C'est peut-être sur le marché canadien de l'immobilier que le problème est le plus grave. Lorsque le premier ministre est arrivé au pouvoir, le prix moyen d'une maison était de 435 000 \$. Aujourd'hui, il est de 810 000 \$. Cela représente une inflation de plus de 85 % en seulement six ans. L'an dernier, la hausse du prix des maisons a atteint 25 %, ce que l'économiste en chef de l'Association canadienne de l'immeuble a qualifié de hausse la plus importante de tous les temps.

Les deux dernières années ont été longues et difficiles et certains ont encore l'impression que rien n'a changé depuis mars 2020, quand les fermetures ont commencé à la grandeur du pays. Tous les Canadiens sont en droit d'avoir un gouvernement fédéral qui est là pour servir et protéger ses citoyens et les intérêts supérieurs du pays. Cela signifie que l'allégeance politique des citoyens, l'endroit où ils vivent, leur croyance religieuse ou leur statut vaccinal sont sans importance. Les Canadiens méritent tellement mieux de la part de leur gouvernement fédéral que ce que celui-ci leur accorde en ce moment.

Même tout au début, le gouvernement libéral n'était pas prêt à faire face à la pandémie, tout comme il n'est pas prêt à composer avec les répercussions et les ramifications de ses politiques de vaccination qu'il impose aux Canadiens, alors qu'il existe des solutions de rechange. Comme je l'ai mentionné précédemment, le devoir du gouvernement et de nous tous ici présents, c'est de travailler de façon à rallier les gens et chercher des solutions dans l'intérêt de tous. Au lieu de cela, le gouvernement se complaît à semer la discorde et la division. La colère et les frustrations exprimées ici à Ottawa et partout au pays en sont le résultat.

Ce que nous voyons aujourd'hui au-delà des murs de cette enceinte est un problème qui peut être directement lié au manque de préparation du gouvernement libéral face à la pandémie. Qu'il s'agisse des stocks d'équipement de protection individuelle périmés et inutilisés dans des entrepôts lorsque la pandémie a commencé à sévir, ou du fait que le gouvernement fédéral a décidé d'expédier de l'équipement de protection individuelle en bon état et utilisable en Chine alors que nos travailleurs de la santé de première ligne en avaient désespérément besoin ici, ou encore lorsque nous avons appris que le gouvernement libéral avait décidé d'abandonner le Réseau mondial d'information en santé publique quelques mois seulement avant le début de la pandémie, ou encore lorsque nous avons appris que nombre de nos hôpitaux étaient déjà confrontés à de graves limites de capacité avant l'arrivée des premiers cas de coronavirus ou lorsque le gouvernement libéral a décidé de proroger le Parlement en pleine pandémie, tous ces échecs colossaux s'ajoutent à la frustration que les Canadiens ressentent aujourd'hui.

Le poids de la responsabilité de cette pandémie et de la réponse du Canada à celle-ci repose sur les épaules du gouvernement fédéral. À ce jour, tous les Canadiens auraient déjà dû avoir accès aux vaccins et aux tests rapides. Notre économie devrait s'être remise de cette pandémie à ce jour. Les provinces auraient dû disposer de ressources supplémentaires pour faire face au besoin de capacité excédentaire causé par la COVID. Les travailleurs devraient être de retour au travail pour aider à atténuer les graves pénuries de main-d'œuvre que nous avons et pour aider à renforcer nos chaînes d'approvisionnement.

Pendant deux ans, les Canadiens se sont acquittés de leurs responsabilités. Pourquoi le gouvernement ne s'est-il pas acquitté de siennes?

• (1255)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis en désaccord avec une grande partie des propos du député. En tant que pays, nous avons fait un travail exceptionnel avec les Canadiens et les autres intervenants pour nous assurer que nous avons les vaccins et l'équipement de protection individuelle requis. Nous avons fait en sorte que le Canada soit, en fin de compte, en excellente position pour se rétablir et faire mieux, et c'est grâce aux mesures prises par le gouvernement pour travailler avec d'autres personnes. Le député a tort à bien des égards.

Le projet de loi C-8 prévoit une affectation de 1,7 milliard de dollars pour assurer un accès continu aux tests rapides. N'oublions pas qu'il n'y avait pas d'arriéré dans la demande de tests rapides à la fin de l'année. Le gouvernement a répondu à ses attentes et, en fait, a dépassé le nombre requis à la fin de l'année dernière. Pourtant, le député est toujours convaincu que les conservateurs doivent s'opposer à ce projet de loi. Pourquoi voterait-il contre un projet de loi qui aiderait des centaines de ses concitoyens?

M. Tony Baldinelli: Madame la Présidente, je remercie le député de sa fausse indignation vertueuse, qui se manifeste du côté libéral.

Cela fait maintenant deux ans. Pourquoi le gouvernement continue-t-il à faire du rattrapage? En février dernier, il a fallu quatre mois. Pourquoi le gouvernement a-t-il quatre mois de retard dans l'acquisition de vaccins? J'ai dû téléphoner et écrire pour demander pourquoi les agents de l'Agence des services frontaliers du Canada et les travailleurs frontaliers ne pouvaient pas se faire vacciner alors que d'autres personnes le pouvaient. Le gouvernement est loin d'avoir été rapide dans ce dossier.

M. Mark Gerretsen: Nous avons déjà gagné les élections grâce à cela.

M. Tony Baldinelli: Oh, oui. Encore une fois, on a droit à de la vertueuse indignation...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je demanderais aux députés de ne pas se livrer au débat lorsqu'ils n'ont pas la parole.

[Français]

L'honorable députée de Laurentides—Labelle a la parole.

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, ce que nous sommes en train de constater, c'est exactement ce qui se passe depuis des mois. On nous parle de divisions et de chicanes alors que, au sein du même parti, on

Ordres émanant du gouvernement

constate une divergence d'opinions au sujet des vaccins et de la science.

On nous dit tantôt qu'il est bon de manifester, tantôt qu'il n'est pas légal de rester sur place. On dit tantôt que les vaccins sont bons, tantôt que la science démontre le contraire.

Mon collègue parle du fait que le gouvernement divise et ne sait pas où il s'en va, mais j'aimerais qu'il m'explique la posture de son propre parti.

• (1300)

[Traduction]

M. Tony Baldinelli: Madame la Présidente, la députée a raison de soulever la question de la division. Le gouvernement libéral adore les questions litigieuses qui créent de la discorde et qui ont pour effet de dresser les Canadiens les uns contre les autres.

Je ne peux pas parler au nom des députés d'en face, mais je pense que nous sommes tous ici parce que nous voulons aider les gens, et non pas parce que nous voulons monter un groupe majoritaire contre un groupe minoritaire. Notre tâche de représentants consiste à collaborer pour trouver des solutions qui permettent de régler les différends et qui assurent des accommodements pour ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner. Ce dont nous sommes témoins dans les rues d'Ottawa ne devrait pas se produire. C'est le gouvernement qui l'a provoqué. C'est la manifestation de sa propre politique de division, et il devrait en avoir honte.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je vais lire ce qu'a dit le député de Carleton le 13 février 2020 au sujet des protestations des défenseurs des terres autochtones. Il a dit: « Ces manifestants privent d'autres personnes la liberté de déplacer leurs biens et de se déplacer elles-mêmes. C'est inacceptable et le gouvernement a des lois et des outils pour lutter contre cette situation. »

En ce moment, nous assistons à l'occupation d'une ville canadienne, et le député de Carleton ainsi que le caucus conservateur, principalement, se tiennent aux côtés des occupants. Nous assistons à des gestes abominables.

Si c'est ainsi que les manifestations vont se dérouler et que les conservateurs veulent diriger ce pays, comment espèrent-ils gouverner s'ils appuient les occupations et les manifestations de ce nouveau genre comme celle-ci? Le député pourrait peut-être s'expliquer.

M. Tony Baldinelli: Madame la Présidente, je répondrai à la question du député en répétant que ce que nous voyons dans les rues d'Ottawa aujourd'hui est l'expression des dissensions que causent les politiques gouvernementales. Le gouvernement récolte ce qu'il a semé en s'attaquant à des questions controversées. Il monte les Canadiens les uns contre les autres.

Nous croyons tous au droit de manifester pacifiquement. Où était le gouvernement ce week-end? Le premier ministre a décidé de prendre un jour de congé personnel au lieu de travailler à résoudre ce problème. Les Canadiens méritent mieux. Nous devons nous remettre au travail. Nous devons travailler pour les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, c'est avec une certaine tristesse que je prends la parole au sujet du projet de loi C-8. Certes, il contient quelques dispositions mineures que nous appuyons. Cependant, il témoigne d'un véritable décalage entre le gouvernement libéral et ce qui se passe réellement dans tout le pays. Les répercussions de la COVID sont énormes, mais il n'y a pas que la COVID. Une série de politiques mises en place par l'ancien gouvernement Harper et par le gouvernement actuel ont toutes conduit à la même chose: des inégalités profondes, plus de pauvreté et de misère, et plus de difficultés pour les Canadiens.

Le projet de loi C-8 ne parle pas du retrait aberrant, il y a quelques mois, de la PCRE avec seulement quelques heures de préavis, mais il le devrait. Quelque 800 000 familles canadiennes dépendaient de ces prestations pour mettre de la nourriture sur la table et garder un toit sur leur tête. Le gouvernement a arraché ce filet de sécurité à près d'un million de familles canadiennes, de manière grossière et irresponsable, avec un préavis de quelques heures à peine. Il est incroyablement qu'un gouvernement puisse agir de la sorte, mais le gouvernement ne semble pas comprendre les répercussions de ses nombreuses politiques qui favorisent l'inégalité et ce que cela a fait aux Canadiens au cours des dernières années.

Comme je l'ai déjà mentionné à la Chambre, ma femme, Limei, et moi cultivons des légumes sur l'île Barnston pour les banques alimentaires locales de Burnaby et de New Westminster. La terre y est très fertile et nous utilisons essentiellement un espace qui est loué par Chuck Puchmayr, un conseiller municipal local. Il s'agit d'un terrain d'environ 40 hectares. Nous faisons pousser des courges, des tomates et une grande variété de légumes, que nous remettons ensuite aux banques alimentaires. Nous faisons cela depuis de nombreuses années, et depuis de nombreuses années, nous constatons malheureusement que les longues files d'attente devant les banques alimentaires sont toujours aussi longues. Des Canadiens de tous les milieux, des personnes âgées, des personnes handicapées et des étudiants doivent faire appel à une banque alimentaire pour joindre les deux bouts.

Au cours des deux dernières années, nous avons observé une forte augmentation du nombre de Canadiens, du nombre de Britanno-Colombiens et du nombre d'habitants de New Westminster—Burnaby qui doivent avoir recours aux banques alimentaires pour joindre les deux bouts. Nous voyons très clairement que les inégalités profondes qui existent dans ce pays et la dévastation causée par la COVID ont rendu la vie plus difficile pour les Canadiens. Ce à quoi nous devons nous engager à nouveau à la Chambre des communes, c'est de réagir à ce que vivent les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Les files d'attente devant les banques alimentaires s'allongent. L'augmentation du nombre de sans-abri devrait constituer un argument convaincant pour que le gouvernement agisse et réponde à ces besoins.

Le gouvernement a la capacité d'agir. Nous l'avons vu au début de la COVID, le 13 mars 2020, lorsque les leaders parlementaires, dont je faisais partie, sont sortis dans ce couloir et ont annoncé qu'ils allaient suspendre les activités du Parlement en raison de l'augmentation incroyable du nombre de cas dans tout le pays. À ce moment-là, nous avons demandé au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour aider les Canadiens. Il a agi promptement, en effet. En l'espace de 96 heures, quatre jours, il a pris l'initiative, sans l'appui du NPD, de soutenir immédiatement les grandes banques canadiennes et leurs profits. Elles ont reçu 750 milliards de dollars en liquidités.

Je veux répéter ce chiffre parce qu'il est tellement énorme qu'il en est invraisemblable. On a mis 750 milliards de dollars à la disposition du secteur bancaire pour assurer le maintien de ses profits, sans condition aucune. Les banques n'ont rien eu à faire pour obtenir cette quantité colossale de liquidités, y compris la SCHL, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui est censée aider les Canadiens à se loger. Il n'y avait aucune condition. Cet argent a simplement été jeté au secteur bancaire pour qu'il puisse maintenir ses profits. Il a obtenu cela en quatre jours.

• (1305)

Par conséquent, le NPD s'est mis au travail parce que le gouvernement ne semblait vraiment pas avoir de direction. Le chef du NPD, qui représente Burnaby-Sud, et l'ensemble du caucus néo-démocrate ont tiré parti de leur position, vu la situation de gouvernement minoritaire, pour forcer l'acceptation de la PCU à 2 000 \$ par semaine, pour mettre en place une PCU pour les étudiants et pour mettre en place des mesures de soutien pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Nous nous sommes assurés d'obtenir des congés de maladie payés pour les Canadiens. C'était d'une importance fondamentale.

La priorité du gouvernement était de soutenir les profits des banques. Heureusement, comme le gouvernement était minoritaire, nous avons pu obliger les libéraux à commencer à se soucier des gens. Ils donnaient 750 milliards de dollars en liquidités aux grandes banques du Canada, mais étaient réticents à prendre des mesures pour les particuliers, jusqu'à ce qu'ils soient forcés de le faire parce qu'ils étaient en situation de gouvernement minoritaire.

Les Canadiens le voient clairement lorsqu'ils regardent ce que le gouvernement a fait depuis que les inégalités se sont accrues et que le soutien du secteur bancaire a été décuplé sous l'ancien gouvernement Harper. Le gouvernement Harper a été critiqué pour avoir soutenu les banques à hauteur de 116 milliards de dollars, et nous en sommes maintenant à 750 milliards de dollars.

Le gouvernement Harper a été critiqué, à juste titre, pour les échappatoires fiscales massives dont ont bénéficié les paradis fiscaux à l'étranger. En fait, les conservateurs et les libéraux s'entendent sur ce point. Il n'y a pas de limite lorsqu'il s'agit de s'assurer que les ultrariches peuvent transférer leur argent à l'étranger. Les deux partis ont participé à cette frénésie pour donner autant qu'ils le peuvent aux ultrariches. Nous en sommes maintenant à 25 milliards de dollars par an. Cela représente 50 milliards de dollars depuis le début de la pandémie de COVID. Au cours de la dernière décennie, sous les conservateurs et les libéraux, les ultrariches ont envoyé un quart de billion de dollars à l'étranger.

Imaginons un projet de loi C-8 qui répond réellement aux besoins des Canadiens, et à ce qui arriverait si nous mettions fin à ces énormes échappatoires fiscales pour les ultrariches et si nous réinvestissons cet argent dans le logement, l'aide aux personnes âgées, l'éducation postsecondaire et l'expansion de notre secteur des soins de santé. Lorsque Tommy Douglas a forcé le gouvernement de l'époque à mettre en place un régime universel d'assurance-maladie, il a toujours été prévu de passer à un régime public universel d'assurance-médicaments, de mettre en place des soins dentaires et de s'assurer, comme le dit avec tant d'éloquence le député de Burnaby-Sud, que nous ayons accès à des soins de santé de la tête aux pieds.

Si nous arrêtons un instant cette hémorragie de 25 milliards de dollars par an vers les paradis fiscaux à l'étranger, pensons au genre d'investissements que nous pourrions faire dans l'assurance-médicaments et les soins dentaires publics et universels. Nous pourrions vraiment aider les gens, les Canadiens qui sont aux prises avec des degrés d'inégalité record.

L'inégalité s'accroît. Le 1 % de Canadiens les plus riches ont maintenant le quart du gâteau. Près de 50 % des Canadiens, et cela comprend les peuples autochtones et les Canadiens marginalisés de tout le pays, sont à 200 \$ de l'insolvabilité mois après mois et n'ont aucune part du gâteau.

Regardons ce que ces politiques ont créé. Nous le voyons dans le projet de loi C-8, où sont prises des mesures mineures, que nous appuyons, mais qui ne s'attaquent pas aux problèmes fondamentaux que nous constatons en matière d'inégalité dans ce pays. Imaginons un projet de loi C-8 qui commence réellement à réinvestir dans les Canadiens, dans le droit au logement et dans l'assurance-médicaments publique et universelle. Imaginons un projet de loi C-8 qui ferait les investissements nécessaires pour que les Canadiens puissent voir leur niveau de vie s'améliorer. Nous n'aurions plus un pays où la moitié des Canadiens sont exclus de toute part de prospérité ou de toute part du gâteau économique et où 1 % des Canadiens, les ultrariches, ont non seulement accès à un système fiscal qui leur permet de ne pas payer d'impôt, mais aussi de s'accaparer le quart de la richesse du pays.

Nous croyons en ce changement et c'est pourquoi nous nous battons dans cette enceinte.

● (1310)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le projet de loi prévoit une somme importante de 1,5 milliard de dollars pour le dépistage rapide. Je veux revenir sur ce point, car il souligne vraiment l'importance de la collaboration entre le gouvernement national et les gouvernements provinciaux pour l'acquisition de tests rapides par le gouvernement fédéral. Nous avions des réserves jusqu'à la fin de l'année dernière, en plus des 130 millions de tests supplémentaires achetés au cours du seul mois de janvier qui ont été distribués aux provinces et aux territoires, mais ce sont les provinces et les territoires qui se chargent réellement de la distribution.

Je me demande si mon collègue peut nous dire ce qu'il pense du rôle important que jouent les deux ordres de gouvernement pour s'assurer que les Canadiens et les petites entreprises ont accès aux tests rapides.

M. Peter Julian: Madame la Présidente, je pense que mon collègue n'a pas compris le sens de mon intervention. Il y a des mesures dans le projet de loi C-8 que nous appuyons. Bien sûr, nous appuyons la disposition qui concerne les tests rapides. Ce n'était pas le but du discours que je viens de faire et j'aurais aimé qu'il écoute un peu plus attentivement.

Lorsque nous avons une situation où la moitié du Canada est exclue de toute part de la richesse du pays, où 25 milliards de dollars par an de l'argent des contribuables sont envoyés dans des paradis fiscaux à l'étranger, où le secteur bancaire et les lobbyistes pharmaceutiques sont plus prioritaires que les Canadiens ordinaires, où les files d'attente aux banques alimentaires augmentent de jour en jour et où de plus en plus de Canadiens sont sans abri, cette situation n'est pas tenable. Nous ne pouvons pas faire comme si de rien

Ordres émanant du gouvernement

n'était. Nous avons besoin d'un gouvernement qui met réellement en place les mesures qui aideront les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de New Westminster—Burnaby de ses observations aujourd'hui. J'apprécie toujours ses interventions réfléchies dans cette enceinte.

Il a souligné, avec raison, à quel point la vie était devenue chère pour les Canadiens et à quel point l'inflation continue de grimper à un rythme record. Cette situation est préoccupante pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, et, je pense, pour tous les collègues. L'une des solutions proposées par les conservateurs est d'exhorter le gouvernement à dépenser de manière plus avisée et plus efficiente, à contrôler ses dépenses et à cesser d'imprimer de l'argent car, comme nous le savons, cela ne fait que faire grimper l'inflation. Le directeur parlementaire du budget l'a confirmé.

D'après ce que j'entends de la part de mon collègue et de nombreux députés néo-démocrates, il semble toutefois que s'ils avaient leur mot à dire, ils dépenseraient encore plus. Le député ne convient-il pas qu'il est temps que le gouvernement limite ses dépenses afin que puissions contrôler la hausse du coût de la vie?

● (1315)

M. Peter Julian: Madame la Présidente, je signale que je siége à la Chambre depuis de nombreuses années et que j'ai vu comment le gouvernement Harper gérait les finances. La gestion financière des conservateurs est un oxymoron. Au fil des ans, les conservateurs ont non seulement donné 116 milliards de dollars au secteur bancaire et accumulé des déficits records, mais ils ont aussi créé les conditions, que les libéraux ont honteusement maintenues, permettant l'hémorragie de 25 milliards de dollars chaque année vers des paradis fiscaux à l'étranger. Tout cet argent pourrait profiter aux aînés, aux étudiants, aux familles et à de nombreux autres Canadiens. Ces 25 milliards de dollars par année creusent un énorme trou dans le budget. Nous n'avons donc aucune leçon à recevoir des conservateurs. Leur gestion financière était terriblement déficiente.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais que mon collègue me parle un peu du jovialisme de mes amis libéraux. Cela fait quelques jours que je suis là, que l'on parle du projet de loi C-8 et du bilan du gouvernement et que des libéraux ne cessent de se lever pour dire à quel point tout va bien et à quel point le gouvernement est extraordinaire et que c'est fantastique.

Regardons quelques faits, cependant. La capitale du pays est complètement paralysée en ce moment et on ne sait pas quand le gouvernement va réagir. Au Québec, parce que Service Canada est complètement paralysé, 90 000 ménages attendent depuis des mois un chèque de l'assurance-emploi auquel ils ont droit et dont ils ont besoin pour payer leur loyer et manger. On est le pire pays du G7 en matière de lutte au changement climatique. Il manque 1,8 million de logements au Canada pour atteindre la moyenne des pays du G7. Le système de santé au Québec est sur le bord de l'implosion pour cause de sous-financement depuis 30 ans de la part de tous les gouvernements fédéraux confondus.

Malgré tout, mes amis libéraux ont du plaisir et disent que tout va bien. Qu'en pense mon collègue?

Ordres émanant du gouvernement

M. Peter Julian: Madame la Présidente, c'est vrai, ils jubilent. Il faut qu'ils soient complètement déconnectés de la réalité, à voir ce que les gens vivent au Canada et comment les libéraux répondent.

Le fait est qu'ils ont coupé dans des prestations dont 800 000 Canadiens et Canadiennes bénéficiaient pour survivre. Ils ont coupé cela en donnant 72 heures de préavis. Cela démontre une déconnexion de la réalité qui est extrêmement triste et irresponsable, à mon avis.

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, j'aimerais parler du projet de loi C-8. Je veux que ce soit clair que je l'appuierai, mais je le trouve déficient. Le député de Kitchener-Centre partage donc mon point de vue à cet égard. J'aimerais revenir sur les excellents points qu'il a soulevés dans son intervention, surtout en ce qui concerne la taxe sur les logements.

La vice-première ministre et ministre des Finances a prononcé un discours le 14 décembre dernier. Le débat sur le projet de loi a lieu aujourd'hui, le 7 février. Les choses changent très rapidement en ce moment.

Le 14 décembre dernier, quand la vice-première ministre a prononcé son discours, nous n'aurions jamais pensé que notre système de santé serait soumis à une telle pression, que le virus Omicron serait à ce point transmissible, qu'un si grand nombre de personnes tomberaient malades et que le pays, ou du moins la capitale nationale, se retrouverait dans un état d'occupation qui met les nerfs à vif.

D'abord et avant tout, j'aimerais dire à mes collègues de tous les partis que nous devons faire tout en notre pouvoir, en tant que parlementaires, pour manifester un esprit non partisan de compassion et d'amour les uns envers les autres, en tant que voisins et compatriotes. J'ai toujours pensé que l'une des caractéristiques d'un débat canadien est que nous pouvons accepter d'être en désaccord sans pour autant être désagréables.

Nous courons un risque réel. Je n'aurais jamais imaginé en un million d'années que je lirais un jour sur Twitter, comme ce fut le cas aujourd'hui, que des manifestants dans la capitale nationale ont pensé que c'était une bonne idée d'allumer un feu dans le hall d'entrée d'un immeuble d'habitation. Nous devons vraiment trouver des moyens de tendre la main, même aux gens qui font partie du convoi et qui pensent vivre un moment glorieux de l'histoire de la démocratie, pour leur demander de montrer un peu de respect pour autrui. Veuillez faire attention. Veuillez rentrer chez vous.

Pour ce qui est du projet de loi C-8, pour ceux qui ne l'ont pas étudié et pour ceux qui nous regardent peut-être sur CPAC ou à la maison, ses divers éléments sont tous compréhensibles, surtout dans la perspective du 14 décembre, alors que nous pouvions avoir l'impression que nous sortions peut-être tranquillement de la pandémie.

L'aide économique offerte aux Canadiens est de beaucoup insuffisante pour les Canadiens encore aux prises avec la pandémie, contrairement à ce que nous pensions. La réduction de la prestation de 500 \$ à 300 \$ par mois est totalement inacceptable, et nous savons que cela doit être amélioré. J'espère que les ministres du gouvernement reconnaîtront que cela doit changer.

Oui, c'est effectivement une bonne idée de consacrer 1,72 milliard de dollars au dépistage rapide. Je suis toutefois d'accord avec bon nombre de mes collègues de l'opposition qui se demandent

pourquoi il a fallu autant de temps pour le faire. Pourquoi n'avons-nous pas mis davantage l'accent sur les tests plus tôt?

J'ai vu ce que c'était que de subir des tests de dépistage rapide quotidiens lorsque je faisais partie de la délégation du gouvernement canadien lors des négociations sur le climat à Glasgow, à la COP26. Il était vraiment intéressant de constater que le National Health Service du Royaume-Uni pouvait réussir à tester jusqu'à 35 000 personnes chaque jour. Nous devons nous soumettre aux tests et envoyer ensuite les résultats, qui devaient alors être vérifiés. C'est ce qui a empêché la COP26 de devenir un grand vecteur de transmission. Les responsables ont travaillé fort et les résultats ont été éloquentes.

Je pense que nous devons absolument multiplier les tests, et je suis heureuse de voir que des fonds ont été prévus en ce sens dans le budget. J'ai passé de nombreux mois à essayer de préparer le retour à l'école à l'automne 2020. J'ai beaucoup travaillé avec des gens du cabinet de la ministre des Finances et vice-première ministre, et j'ai essayé de communiquer avec tous les ministres de l'Éducation du pays, en leur soumettant l'idée que les locaux qui avaient été fermés parce que les gens n'avaient pas le droit de se rassembler, comme les centres communautaires et d'autres bâtiments vides, y compris les hôtels et les centres de congrès, pourraient être utilisés comme des écoles afin de favoriser une plus grande distanciation pour les enfants et une meilleure ventilation.

Bien sûr, comme toujours, le fait que l'éducation est de compétence provinciale a fait obstacle à cette idée, puisque le gouvernement fédéral devait attendre que les provinces en fassent la demande avant de financer cette mesure. À cause de cela, nous avons accumulé un sérieux retard pour ce qui est de la ventilation dans les écoles.

Je ne blâme pas uniquement le gouvernement fédéral pour le temps qu'il a pris, car je sais que les obstacles sont dus au fait que les gouvernements provinciaux n'ont pas fait les demandes nécessaires. Si un gouvernement provincial demande de l'argent pour mieux ventiler ses écoles, le gouvernement fédéral et nous parlementaires, sommes heureux d'approuver la demande et de signer le chèque. Cela aurait dû se produire avant que nos enfants et nos enseignants — et dans mon cas, ma fille est enseignante — se rendent dans des écoles qui pourraient être mieux ventilées et plus sûres depuis plus d'un an. Il faudra encore un certain temps avant de voir cet argent être utilisé pour mieux ventiler les écoles, mais je suis heureuse que cela se fasse enfin.

• (1320)

Ce sont de bonnes mesures. À 1 %, la prétendue taxe sur les logements sous-utilisés, qui aurait pu s'appeler plus justement la taxe sur les logements achetés par des spéculateurs, est un tout petit pas dans la bonne direction. Le marché du logement dans la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique, est faussé, tout comme sur l'île de Vancouver et dans toute la province. Maintenant que la COVID a fait comprendre qu'il est possible de travailler de chez soi et donc d'acheter une maison n'importe où, nous voyons une réelle détérioration, mais qui est due en grande partie aux gens qui achètent des maisons pour investir.

Pour les propriétaires de logements Airbnb et les étrangers dont les maisons restent vides, une taxe de 1 % est une bonne chose, mais comme le député de Kitchener-Centre le disait dans son intervention, c'est comme quelqu'un qui attend l'arrivée des pompiers quand sa maison est en feu et qu'il les voit arriver avec un seau. Ce ne sera pas suffisant. Ce sera un bon commencement et peut-être qu'on en tirera des leçons et qu'on étendra la taxe pour la rendre plus utile et empêcher les gens de spéculer sur le marché du logement. Les maisons devraient être des logements d'abord et pas des investissements pour ceux qui n'ont pas l'intention d'y habiter.

Je pourrais parler encore longtemps du contenu du projet de loi, mais je tiens à parler de ce qui ne s'y trouve pas. Il faut, évidemment, plus de soutien en matière d'assurance-emploi. Le projet de loi apporte des changements à cet égard, mais il faut faire davantage. Il faut plus d'aide pour les personnes qui glissent entre les mailles du filet, mais il faut aussi parler de la menace réelle que représentent à l'échelle mondiale différentes formes ou mutations de la COVID-19. Nous savons, et de nombreux députés de tous les partis l'ont dit, que tant que tout le monde sur la planète ne sera pas vacciné et qu'il n'y aura pas d'équité en matière de vaccins entre les pays industrialisés et les pays en développement, nous ne serons pas sortis d'affaire. Aujourd'hui, le monde est en quelque sorte une boîte de Pétri géante où le virus a le dessus sur les humains. Nous devons veiller à ce que les citoyens des pays en développement aient accès à des vaccins.

Voilà où nous en sommes. J'ai reçu mes deux doses et la dose de rappel, et des millions de personnes dans le monde n'ont pas encore reçu de première dose. Nous devons écarter les grandes sociétés pharmaceutiques du chemin. Pour cela, le Canada doit se ranger aux côtés de l'Inde et de l'Afrique du Sud à l'Organisation mondiale du commerce et appuyer une exemption au régime de la propriété intellectuelle lié au commerce, de sorte que les pays en développement puissent fabriquer leurs propres vaccins sans que les grandes sociétés pharmaceutiques n'invoquent la protection conférée par les brevets.

Je ferai remarquer que ces grandes sociétés pharmaceutiques ont reçu des millions de dollars de gouvernements du monde entier pour accélérer la mise au point de vaccins contre la COVID-19. Je ne pense pas qu'elles méritent une quelconque protection conférée par des brevets, ou d'engranger des profits dans cette situation. Je crois que les manifestations anti-vaccins seraient bien moindres si l'argument additionnel, qui tient en fait d'une erreur de raisonnement, selon lequel les gens sont contre la vaccination parce que les grandes sociétés pharmaceutiques sont horribles et qu'elles représentent collectivement une version mondiale du crime organisé. Nous pouvons dire à la fois que les grandes sociétés pharmaceutiques ne méritent pas de tirer profit de cette situation mais que la vaccination est essentielle pour la santé publique.

En tout cas, j'aurais aimé voir dans le projet de loi un engagement à faire en sorte que les pays en développement reçoivent des vaccins. Je considère aussi le projet de loi par rapport au discours prononcé par le vice-première ministre et ministre des Finances le 14 décembre. Elle soulignait que la Colombie-Britannique avait été frappée encore et encore. Nous avons eu un dôme de chaleur qui a tué 600 Britanno-Colombiens en quatre jours. Nous avons eu un été très stressant marqué par des évacuations d'urgence et des interventions sans fin contre des milliers d'incendie dans toute la province. Juste avant la mise à jour économique, nous avons perdu des milliards de dollars d'infrastructure, nous avons perdu des vies et nous avons été confrontés à des conséquences dévastatrices, à Abbots-

Ordres émanant du gouvernement

ford et dans toute la vallée du Fraser. Nous avons entendu, et nous entendons encore, le premier ministre dire « Nous sommes avec Lytton » et assurer que le gouvernement aidera les sinistrés à reconstruire.

En fait, rien n'a été fait pour aider à reconstruire Lytton. Pas un seul nouveau permis de construction de logement n'a été délivré. Nous avons tout un arriéré de demandes résultant des catastrophes climatiques qui ont déjà frappé. Pourtant, en ce 7 février, le Canada n'a toujours pas respecté l'engagement de ne pas dépasser 1,5° Celsius, qu'il a pris lors des négociations sur le climat à Paris. Nos promesses ne nous permettront pas d'y parvenir et encore moins nos piètres résultats.

• (1325)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, la députée a parlé de l'importance d'un aspect du projet de loi qui intéresse, je crois, beaucoup de Canadiens et c'est la taxe de 1 % imposée aux étrangers non résidents pour des propriétés immobilières vacantes. Nous reconnaissons la nécessité de nous occuper davantage du logement dans tout le pays. Nous avons mis sur pied l'Initiative pour la création rapide de logements et la Stratégie nationale sur le logement, et nous collaborons avec les provinces.

La députée convient-elle que le gouvernement fédéral ne pourra pas régler à lui seul la crise du logement que nous connaissons? Je pense aux municipalités et aux provinces et à leurs investissements. La députée pourrait-elle nous faire part de son point de vue à ce sujet?

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec le secrétaire parlementaire. Tous les ordres de gouvernement participent en ce moment. Il fut un temps où le gouvernement fédéral refusait d'intervenir dans le domaine du logement. Je suis heureuse que la SCHL se soit engagée à reconnaître que le logement constitue un droit et à faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à un logement abordable.

Le gouvernement fédéral pourrait faire plus. Jadis, nous avions des incitatifs fiscaux qui encourageaient les promoteurs à construire des logements destinés expressément à la location. Des programmes du genre existent à l'heure actuelle, mais ils sont très ciblés. On a beau construire plus de logements, il faut qu'une petite fraction reste en dessous du prix du marché. Ce qu'il faut, ce sont des logements locatifs dont le loyer est inférieur à ceux du marché. Nous avons un énorme problème de taux d'inoccupation qui empêche les gens de louer un logement décent. Nous savons également que nous avons des maisons à prix inabordable. Nous devons aménager nos centres urbains et nos municipalités de manière intelligente, examiner l'information et trouver des moyens de promouvoir les logements intelligents, en particulier les coopératives d'habitation.

• (1330)

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je salue ma collègue puisque je suis évidemment en accord avec la majorité de ses propos.

Cependant, avec toute la sagesse et l'expérience, j'aimerais qu'elle m'explique comment il se fait que, unanimement, le Québec et les provinces, les organisations de défense des intérêts du personnel de la santé et l'opinion publique demandent depuis des mois un transfert en santé immédiat.

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement va nous dire qu'il a donné des milliards de dollars pour pallier la pandémie. Cela ne change rien. J'aimerais que ma collègue puisse m'expliquer ce qu'attend le premier ministre pour faire cela? C'est urgent.

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord, mais je ne suis pas capable d'expliquer les raisons pour lesquelles le premier ministre attend.

Je pense que les provinces et le gouvernement fédéral doivent, comme toujours, travailler dans un esprit de collaboration. Il y a toujours dans notre pays cette même histoire de conflits entre le gouvernement à Ottawa et ceux à Québec ou à Toronto. On doit travailler ensemble afin de protéger notre système universel de santé publique.

[Traduction]

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NDP): Madame la Présidente, il est toujours agréable d'écouter les observations réfléchies de la députée de Saanich—Gulf Islands.

J'aimerais lui donner l'occasion de terminer son propos sur le coût de l'inaction en ce qui a trait aux changements climatiques, dont nous avons constaté les effets et les coûts énormes au cours de la dernière année.

La députée pourrait-elle parler davantage de l'ambition dont le gouvernement doit faire preuve non seulement pour lutter contre les changements climatiques, mais également pour s'y adapter? Car, c'est une réalité avec laquelle nous vivons pour le restant de nos jours.

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, le député d'Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest est l'une des personnes les plus réfléchies et les plus érudites en matière de science dans cette enceinte. Je suis heureuse de le compter parmi nous.

Nous disposons de très peu de temps pour freiner suffisamment les changements climatiques pour que nous puissions survivre à leurs impacts. Selon moi, nous ne parlons pas assez des pires éventualités en cet endroit. Nous présumons que tout ira pour le mieux, qu'il suffira de quelques rajustements et que nous nous adapterons aux intempéries. Or, ce n'est pas la menace qui plane sur nous. La menace qui plane compromet la survie même de la civilisation humaine. Il faut du courage pour y faire face, ce qui fait défaut chez le gouvernement.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de parler aujourd'hui du projet de loi C-8, qui porte sur la mise à jour financière du gouvernement fédéral de l'automne dernier. C'est une excellente occasion de communiquer certains des commentaires que j'ai reçus de personnes qui habitent ma circonscription pendant le congé des Fêtes. Ces personnes sont en mauvaise posture en ce moment à cause des politiques du gouvernement libéral et de notre situation économique actuelle.

Pendant le congé des Fêtes, j'ai eu l'occasion de parler avec des aînés de ma circonscription des problèmes auxquels ils sont confrontés. Un couple d'aînés m'a raconté une histoire déchirante que je veux raconter à la Chambre aujourd'hui.

Ces personnes sont dans la soixantaine et souffrent de handicaps. Aux premiers jours de la pandémie, comme leurs handicaps les empêchaient de travailler, ils ont demandé la Prestation canadienne d'urgence. Des représentants du gouvernement leur ont dit que le fait de demander cette prestation n'aurait aucune incidence sur leur pension. Bien que cela soit techniquement correct, de nombreux

Canadiens comprennent à tort que le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse sont des prestations de retraite, alors qu'en fait, ils ne font pas partie du régime de retraite. En raison de ce malentendu, ces personnes ont demandé la PCU, dont ils avaient besoin au début de la pandémie.

Ces personnes âgées n'ont pas d'économies. Elles ne sont pas propriétaires de leur maison et n'ont pas de régime de retraite en milieu de travail. Elles n'ont que leurs prestations du Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Or, en juillet 2021, leur monde a basculé lorsqu'elles ont appris que les quelque 8 000 \$ de PCU qu'elles avaient reçus les rendaient inadmissibles au Supplément de revenu garanti.

Ce coup dur signifie qu'elles doivent faire appel à des prêteurs sur salaire et à des banques alimentaires pour survivre. Ces personnes m'ont dit au téléphone, presque en larmes, que la seule nourriture qu'elles avaient mangée depuis des semaines était du pain, car la banque alimentaire est tellement à court de nourriture que les seuls aliments qu'elle a en réserve sont les restes de pain envoyés par les épiceries. Ces gens ne peuvent pas survivre avec du pain seulement.

Je crois savoir que, le 17 décembre, le gouvernement a annoncé qu'il y aurait un paiement unique pour les personnes dont le Supplément de revenu garanti a été récupéré en juillet 2021. Selon les propres chiffres du gouvernement, plus de 183 000 personnes ont vu leurs prestations du Supplément de revenu garanti réduites. Il s'agit d'aînés vulnérables, dont les revenus sont les plus bas qui soient, et le gouvernement libéral leur a retiré leurs prestations. C'est une honte.

C'est d'autant plus honteux qu'un grand nombre de ces personnes âgées ont été induites en erreur, croyant que le fait de toucher la PCU n'aurait pas d'incidence sur leur pension. Comme je l'ai dit, de nombreux Canadiens considèrent que le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse font partie de leur pension. Malheureusement, comme ce couple n'est pas propriétaires d'une maison et qu'il n'a pas d'autres revenus que les transferts gouvernementaux, il n'a pas été en mesure d'obtenir le soutien des banques traditionnelles avec des taux d'intérêt concurrentiels.

Or, ces sociétés de prêt sur salaire ont des taux qui peuvent atteindre 700 % ou plus que ce que l'on obtiendrait dans une banque traditionnelle. L'une d'entre elles affichait un taux d'intérêt annuel de plus de 500 %. Ces personnes s'enfoncent dans un trou si profond qu'elles ne pourront jamais s'en sortir. Elles sont poussées vers l'extrême pauvreté parce que le gouvernement ne leur a offert aucune option. C'est absolument honteux.

Je reconnais que le gouvernement a dit qu'il va faire quelque chose à ce sujet, mais plus le temps passe, plus des gens comme ces citoyens croulent sous les dettes. Leurs prestations du Supplément de revenu garanti doivent être rétablies immédiatement. Ils ont besoin d'une aide financière maintenant pour récupérer ce qu'ils ont perdu afin de pouvoir commencer à rembourser leurs dettes et à reprendre leur vie en main. Qu'attend le gouvernement libéral?

Aujourd'hui, nous modifions des lois pour équiper les écoles de systèmes de ventilation, pour accorder des crédits d'impôt d'entreprise aux enseignants afin qu'ils dépendent plus en fournitures scolaires, et pour accorder un crédit d'impôt plus élevé aux habitants du Nord. Tout cela est important, mais qu'y a-t-il de plus important que de veiller à ce que des aînés vulnérables ne se retrouvent pas dans la misère, avec seulement du pain de la banque alimentaire et leurs fournisseurs d'électricité et de chauffage qui se préparent à couper leur alimentation?

• (1335)

On me dit que ces aînés ne recevront pas avant mai l'aide annoncée par le gouvernement libéral, alors que ces personnes à revenu fixe paient des taux d'intérêt annualisés supérieurs à 500 % sur des prêts sur salaire, juste pour chauffer leur logement. Il est honteux que le gouvernement n'agisse pas plus rapidement dans ce dossier.

Les personnes handicapées rencontrent d'autres difficultés. Il y a un de mes concitoyens chez qui je vais souvent. Il s'appelle Fred Glaubitz. Il a perdu les deux jambes dans un accident. Il vit en zone rurale en Alberta. J'ai frappé à sa porte de nombreuses fois, et il a toujours des questions très précises et de très bonnes idées sur les problèmes dont on ne parle pas vraiment.

Fred Glaubitz conduit une camionnette au diesel modifiée à cause de son handicap. Au Canada, les personnes qui conduisent un véhicule à essence avec quelqu'un qui a une déficience motrice permanente peuvent obtenir une réduction de la taxe d'accise sur leur essence. Cependant, les personnes qui conduisent un véhicule au diesel n'obtiennent aucune réduction de leur taxe d'accise. Fred Glaubitz n'est pas traité équitablement par le gouvernement et cela doit changer.

Souvent, les personnes handicapées souffrant de déficiences motrices permanentes qui vivent dans des zones rurales conduisent des véhicules au diesel. Il y a une injustice, non seulement pour les personnes handicapées, mais aussi pour les Canadiens des zones rurales qui doivent avoir accès à cette réduction essentielle. Ils ne peuvent pas aller à pied au magasin. Ils ont besoin de leur voiture. Ils consomment plus de carburant rien que pour survivre chaque jour, mais les personnes qui conduisent un véhicule au diesel sont laissées de côté. Il est temps de faire bénéficier de cette exemption les personnes qui conduisent des véhicules au diesel. Je remercie Fred Glaubitz d'avoir attiré mon attention sur cette question.

Toujours à propos du coût des carburants, le gouvernement libéral accule les Canadiens à la pauvreté énergétique. Depuis deux mois, des citoyens de ma circonscription m'envoient leurs factures d'électricité et de chauffage domestique. Par rapport à l'an dernier, avec des conditions météorologiques similaires, ils paient plus du double de ce qu'ils payaient alors.

Pendant la pause, j'ai parlé avec Troy, un de mes concitoyens qui tient une petite entreprise automobile. Ces deux dernières années ont été très difficiles à cause de la COVID-19, et il me semble que tout le monde en conviendra à la Chambre. Cependant, quand Troy m'a parlé de sa facture d'électricité et de chauffage, je n'en revenais pas.

Depuis l'élimination progressive des centrales au charbon dans la majeure partie de l'Alberta, le réseau électrique dépend essentiellement du gaz naturel pour l'électricité et le chauffage domestique. Avant la pandémie, il y avait un surplus de gaz naturel dans le monde. Il y a tellement de gaz naturel en Alberta qu'il coûtait trois fois rien. Quand les libéraux ont appliqué la taxe sur le carbone, le

Ordres émanant du gouvernement

gaz naturel était tellement peu coûteux que, souvent, la taxe sur le carbone était supérieure au prix du gaz naturel lui-même.

Un de mes collègues m'a transmis une copie de la facture d'une petite résidence pour aînés de sa collectivité. Le mois dernier, sa facture de chauffage s'élevait à 5 000 \$, dont 1 200 \$ perçus en taxe sur le carbone. Ces aînés ne peuvent pas se permettre cette taxe sur le carbone. En fait, le prix de l'électricité et du chauffage domestique s'est envolé en Alberta et dans tout le Canada à cause d'une inflation débridée, d'une offre de gaz naturel limitée à cause d'exigences environnementales plus strictes et de besoins plus élevés en matière d'investissement, et d'une taxe sur le carbone en hausse. Les citoyens paient plus du double de ce qu'ils payaient au début de la pandémie. Ils paient le gaz plus cher et ils paient plus de taxes fédérales.

Malgré les signes de reprise économique, les propriétaires de petite entreprise traversent une période difficile. Le coût de la main-d'œuvre grimpe en flèche. Les propriétaires d'entreprise ne peuvent pas se procurer de pièces essentielles à cause d'une chaîne d'approvisionnement en panne, et le coût de celles qu'ils réussissent à obtenir augmente très rapidement. Ces personnes ont bâti des entreprises et les regardent faillite sous leurs yeux. Où est le gouvernement fédéral? Pourquoi les libéraux ne parlent-ils pas d'allègement fiscal pour les familles et les propriétaires d'entreprise qui commencent à ressentir ce qu'on entend par pauvreté énergétique? Pourquoi ne cherchons-nous pas des moyens de calmer l'inflation ou de régler la crise de la chaîne d'approvisionnement qui touche tous les secteurs de notre économie?

Quand les libéraux parlent, ils affirment que tout va bien, mais ils devraient sortir du Parlement pour aller voir les citoyens qui peinent tous les jours: les familles et les propriétaires de petite entreprise. Tout ne va pas bien dans notre pays et il est temps que le gouvernement cesse d'être aux abonnés absents et fasse ce dont les Canadiens ont désespérément besoin.

• (1340)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté toute l'intervention, mais je me concentrerai sur les derniers mots. Il est exagéré de dire que le gouvernement libéral est aux abonnés absents.

Depuis deux ans, le gouvernement libéral a mis en place des mesures d'aide pour les Canadiens pendant la pandémie afin qu'ils disposent des ressources dont ils avaient besoin pour s'en sortir. Faudra-t-il en faire plus? Le député a-t-il repéré des domaines où des citoyens ont peut-être été oubliés? Tout à fait et je le remercie de nous parler de ce que vivent ses concitoyens.

Cependant, il est faux de dire que, de façon générale, le gouvernement est aux abonnés absents. Le gouvernement a fait plus que les conservateurs ont jamais voulu qu'il fasse pour ce qui est d'aider les Canadiens pendant la pandémie.

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, voilà une réponse typique des libéraux que de dire que le gouvernement a tellement fait pour les Canadiens.

C'est une maigre consolation pour les plus de 183 000 aînés qui ont vu leurs prestations du Supplément de revenu garanti supprimées par le gouvernement libéral. Nous ne parlons pas de quelques personnes passées entre les mailles du filet, mais de 183 000 aînés qui en sont réduits à ne manger que du pain et dont le chauffage domestique est coupé...

Ordres émanant du gouvernement

M. Mark Gerretsen: Je disais que...

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, ces personnes ne peuvent pas joindre les deux bouts, et le gouvernement libéral ne s'en occupe pas.

• (1345)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappellerai au secrétaire parlementaire qu'il a eu l'occasion de poser une question. S'il veut poser une autre question ou formuler un autre commentaire, il doit le faire au moment approprié.

[Français]

L'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son allocution.

J'aimerais lui poser une question très simple. Si ses collègues et lui-même prennent tant en considération les besoins des PME ou des entreprises, pourquoi s'être opposés au programme d'aide, juste avant les Fêtes?

[Traduction]

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, nous ne voulons pas que le pays subisse d'autres confinements. La question est là. Nous voulons que les entreprises rouvrent. Nous voulons qu'elles servent de façon sécuritaire leurs clients.

Nous savons que la prospérité des petites et moyennes entreprises est la clé de la prospérité du Canada. Les conservateurs soutiendront toujours les petites entreprises et les petits entrepreneurs partout au pays.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de Sturgeon River—Parkland d'aborder une question primordiale. En ce moment, l'État récupère une partie du Supplément de revenu garanti des personnes âgées, et le gouvernement ne veut pas parler de la promesse qu'il a faite.

La récupération du Supplément de revenu garanti affecte les aînés les moins nantis, ceux qui vivent les affres de la crise du logement et qui ne possèdent pas de régime d'assurance-médicaments, que le gouvernement avait promis. Trente pour cent des femmes seules âgées de plus de 65 ans vivent sous le seuil de la pauvreté. Le gouvernement a promis qu'il verserait un paiement unique en mai. Or, nous sommes au milieu de l'hiver.

Mon collègue peut-il nous dire comment bon nombre d'habitants de sa circonscription dont l'argent a été récupéré par le gouvernement vont survivre jusqu'en mai? Pourquoi, selon lui, le gouvernement ne règle-t-il pas cette question urgente sans tarder et ne prend-il pas des mesures rapidement?

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, le NPD soulève cet enjeu à la Chambre depuis un certain temps. Je le soulève moi-même depuis plus d'un an.

Des agences sans scrupules ont prétendu pouvoir aider les gens à présenter une demande de Prestation canadienne d'urgence même s'ils n'y étaient pas vraiment admissibles dans bien des cas. Quand j'ai signalé cette situation à un député libéral, on m'a répondu que ce n'était pas illégal. Maintenant, ces gens voient leurs autres prestations réduites à cause des sommes versées en trop, et le gouvernement libéral fait la sourde oreille.

Le gouvernement libéral doit agir immédiatement. Comme l'a dit ma collègue, les familles ne peuvent pas attendre jusqu'au mois de mai. Leurs prêts sur salaire atteignent de telles sommes que même avec le paiement unique et avec les versements plus élevés qu'elles recevront au cours des prochaines années, elles n'arriveront pas à se sortir de ce gouffre d'endettement que le gouvernement libéral a contribué à créer.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de débattre à la Chambre. On m'a demandé de m'exprimer sur la mise à jour économique et budgétaire. Je ne prétends pas pouvoir le faire aussi bien que l'a fait mon collègue de Joliette la semaine dernière, mais il y a quand même plusieurs éléments que j'aimerais aborder.

D'abord, personne ne sera surpris d'entendre que le Bloc québécois est relativement en faveur de ce projet de loi. Mes collègues l'auront dit avant moi, il contient de bonnes mesures. Nous nous entendons sur ce point.

Rappelons toutefois que le texte de la mise à jour lui-même n'a jeté personne en bas de sa chaise. Un peu à l'image du discours du Trône, il ne contenait pas grand-chose, du moins pas assez pour nous faire croire qu'il était suffisamment important de dissoudre le Parlement et de déclencher des élections pour avoir les deux mains sur le volant. On n'y trouve pas de grande réforme et plusieurs secteurs ont été oubliés. Bref, rien ne nous rassure vraiment pour la suite des choses et la relance économique.

D'abord, la mise à jour n'offre aucune réponse à la pénurie de main-d'œuvre ni aucune piste de réflexion pour l'augmentation de la productivité. La pénurie de main-d'œuvre est probablement l'un des sujets qui ont été le plus abordés dans ma circonscription lors de la dernière campagne électorale. Les entrepreneurs sont à bout de souffle et ne trouvent personne pour faire rouler leur entreprise. Il est assez incroyable que leur préoccupation numéro un soit de trouver des gens pour travailler. Quand ils se décident finalement à investir dans une solution de dernier recours, le fédéral leur met des bâtons dans les roues, alors que la logique est plutôt simple à comprendre. La difficulté de recruter du personnel affecte inévitablement la croissance de notre économie. Chaque entreprise de ma région qui a décidé d'embarquer dans la grande aventure du recrutement à l'international et du processus d'immigration pour pallier le manque de main-d'œuvre a dû faire face à des obstacles, l'un après l'autre.

L'un de ces obstacles était relié au pourcentage de personnes issues de l'immigration qu'une entreprise peut recevoir. Toutefois, je dois vraiment le saluer, des progrès ont été réalisés sur ce plan grâce à un partenariat entre Québec et Ottawa. Un projet pilote entré en vigueur le mois dernier permet de relever la limite actuelle de 10 % des travailleurs étrangers temporaires au sein des entreprises à 20 %. C'est vraiment une bonne nouvelle, notamment pour les producteurs agricoles qui ont bien souvent besoin de plusieurs travailleurs pour les aider avec les récoltes. Il faut cependant dire que la mesure ne s'applique pas à tous les secteurs, alors que je suis pas mal certaine que tous les secteurs pourraient grandement en bénéficier.

Québec a également annoncé un assouplissement au Programme des travailleurs étrangers temporaires permettant aux entreprises d'être exemptées de l'affichage externe et de la démonstration des efforts de recrutement au Québec pour pourvoir des postes liés à certaines professions en déficit de main-d'œuvre. Cet assouplissement permettra à plusieurs entreprises d'obtenir du renfort par l'embauche de travailleurs étrangers temporaires. Les démarches pour les faire venir au Canada seront également plus rapides, selon ce qu'annonçait tout récemment le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec.

Il semble donc que Québec soit beaucoup plus proactif qu'Ottawa dans ce dossier. On le dit souvent, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est probablement le ministère le plus dysfonctionnel du gouvernement fédéral. Notre proposition de rapatrier tous les pouvoirs d'immigration à Québec semble plus actuelle que jamais quand on voit les efforts qui sont faits du côté du Québec. Je ne dis pas que tout est parfait, loin de là, mais il y a au moins des choses qui bougent, et on ne peut malheureusement pas en dire autant pour Ottawa.

Il y a aussi toute la question du recrutement des étudiants qui pose problème. Les étudiants étrangers doivent déboursier un montant considérable pour se faire former au Québec, puis ils doivent faire face aux dédales administratifs du ministère fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. Je m'explique. Quand nos écoles réussissent à former des étudiants d'origine étrangère, certains déménagent du côté de l'Ontario une fois leur formation terminée, parce que c'est plus rapide d'obtenir leur citoyenneté canadienne. Cette situation courante défavorise grandement le Québec, parce qu'on n'est pas capable de retenir la relève conforme et dont on a besoin.

Pourtant, les solutions existent. Le ministère fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pourrait, par exemple, mieux se coordonner avec le ministère de l'Éducation du Québec et le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec pour favoriser la reconnaissance des diplômes et des équivalences. Cela pourrait réduire les délais de traitement des demandes des étudiants internationaux et assurer qu'ils sont en mesure de débiter leur formation à temps. Le gouvernement fédéral pourrait aussi traiter en priorité les dossiers d'immigration de candidats qui ont déjà en main une offre d'emploi et favoriser leur intégration au Québec en s'assurant que le délai pour devenir citoyen canadien est le même que dans les autres provinces. Or non, cela semble trop compliqué, et le résultat est que nos entrepreneurs doivent réduire leur production, réduire leur offre et donc réduire leurs profits à cause du manque de personnel.

Pendant ce temps, des gens qui voulaient spécifiquement s'installer chez nous, au Québec, se font dire non par le fédéral. Je n'aborde même pas la question des étudiants provenant de l'Afrique francophone, qui voient leurs demandes massivement refusées par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

C'est le cas d'Aurélien, un Camerounais de 29 ans, parfaitement francophone et diplômé en génie mécanique et productique au Cameroun. Il s'est inscrit au Centre de formation professionnelle de Matane, dans ma circonscription, pour y obtenir un diplôme d'études professionnelles en soudage-montage. La soudure est un domaine où le manque de main-d'œuvre est criant, au Québec.

• (1350)

Sa candidature a d'ailleurs séduit le gouvernement du Québec, lequel, par le biais d'Éducation internationale, lui a offert une

Ordres émanant du gouvernement

bourse d'excellence l'exemptant des droits de scolarité. Malgré cela, sa candidature à un permis d'étude a de nouveau été refusée par un agent d'IRCC. Quelle en est la raison? L'agent qui a traité son dossier dit ne pas être convaincu que l'étudiant quittera le Canada à la fin de son séjour. C'est assez incroyable et c'est une injustice.

Il n'est pas le seul à vivre cette situation-là. Selon Radio-Canada, les demandes qui proviennent du Cameroun sont massivement rejetées par IRCC. En 2020, on parlait de 88 % de refus pour ce pays et les chiffres seraient similaires pour les demandeurs en provenance de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de l'Algérie, de la République démocratique du Congo et du Togo.

Aurélien doit donc renoncer à son rêve de vivre au Québec. Pendant ce temps, c'est aussi l'économie de Matane, de la Gaspésie, du Québec et du Canada en entier qui en souffre. On a besoin de main-d'œuvre de façon assez criante. Pourquoi le fédéral s'entête-t-il? C'est à n'y rien comprendre.

Quand notre économie souffre, il me semble qu'on devrait y trouver des solutions ou une façon d'aller chercher l'argent qui échappe au fédéral. Il me semble que des mesures de lutte contre les paradis fiscaux seraient plus que les bienvenues dans ce contexte-ci. La vice-première ministre avait annoncé le printemps dernier que ces mesures seraient dans la présente mise à jour économique. Cependant, elles sont repoussées, sinon carrément disparues des radars. Il faut croire que ce n'est pas suffisamment important pour le gouvernement.

On est en plein cœur de la relance et il est difficile de distinguer un leadership de la part d'Ottawa en matière économique.

Un autre élément brille par son absence dans cette mise à jour économique et budgétaire. C'est le transfert en santé. Je ne peux pas croire que le gouvernement ne commence pas à ne plus être capable d'entendre les députés du Bloc québécois parler de ce sujet-là puisque cela fait deux ans que nous ne faisons que ça. Même la semaine passée, les conservateurs et les néo-démocrates se sont réveillés et se sont dit que c'était un bon cheval de bataille.

Ce sont donc maintenant les trois partis d'opposition à la Chambre des communes qui le réclament, ainsi que les premiers ministres de chacune des provinces. La réunion annuelle du Conseil de la fédération se tenait justement la semaine dernière et ses membres réitèrent de façon unanime au gouvernement fédéral leur demande qu'il en fasse plus pour aider les provinces et les territoires à maintenir en vie le système de santé public et gratuit. Ce dernier a été largement mis à mal par un sous-financement chronique, dont les conséquences ont été exacerbées ces deux dernières années, notamment à cause de la pandémie de la COVID-19.

Malgré cela, on se bute à un refus catégorique de toute augmentation du financement fédéral des soins de santé. Même si la pression est de plus en plus forte pour un paiement immédiat de 28 milliards de dollars pour couvrir 35 % des coûts, puis une indexation de 6 %, la mise à jour économique maintient l'indexation du transfert canadien à 3 %, et ce, jusqu'en 2027.

Déclarations de députés

Le message du gouvernement est clair et il est à mon avis assez insensible, parce que ce dernier voit autant que nous les besoins du système de santé québécois. Parce qu'il juge avoir suffisamment dépensé l'an dernier pour la pandémie, cependant, il refuse d'apporter sa contribution. Or, c'est un raisonnement bancal. En effet, les dépenses liées à la pandémie de COVID-19 étaient uniques et temporaires, tandis que le sous-financement fédéral de la santé est un problème permanent qui étrangle les finances du Québec et des provinces depuis des années.

Non seulement Ottawa perpétue le déséquilibre fiscal, mais il fait fi des leçons qu'il aurait dû tirer de la pandémie. Si les trois partis d'opposition et le Conseil de la fédération ne suffisent pas à convaincre le gouvernement, ce dernier pourrait tendre l'oreille à la population qui l'a élu. Après tout, les députés sont ici pour représenter leur monde.

Le sondage Léger dévoilé la semaine dernière montre qu'une forte majorité de Canadiens souhaite que le gouvernement fédéral augmente sa part du financement en santé. C'est 85 % des Canadiens et ils pensent que c'est urgent. La majorité de la population sondée croit que la santé est l'un des dossiers les plus importants au Québec et au Canada. Près de quatre Canadiens sur cinq pensent que la pandémie a eu d'importantes répercussions négatives sur le système de santé. Cela ne pourrait être plus clair.

Je vois qu'il ne me reste pas beaucoup de temps. J'aurais pu bien évidemment aborder une multitude d'autres sujets, mais c'est réellement ce qui me préoccupe pour le moment. J'ai parlé des problèmes de pénurie de main-d'œuvre et d'immigration. La semaine dernière, j'ai parlé des problèmes d'assurance-emploi et des divisions qu'on voit de plus en plus dans notre société. C'est cela qui nous préoccupe en ce moment et il y a beaucoup de travail à faire. Mettons-nous donc au travail.

• (1355)

Mme Élisabeth Brière (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, il est possible que le discours de ma collègue ait été écrit avant qu'elle ne prenne conscience de ce que le ministre a annoncé la semaine dernière. La mise à jour budgétaire a prévu 85 millions de dollars, les délais de traitement ont été améliorés et se sont accélérés de 87 %. Un nouveau système de suivi des cas de résidence permanente a été introduit en février 2022 pour les conjoints. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, ou IRCC, a augmenté sa capacité de traitement des demandes de résidence permanente avec un nombre record d'un demi-million de décisions prises en 2021. Pour ceux qui veulent vivre au Canada, IRCC s'est engagé à finaliser 147 000 demandes de résidence permanente au cours du premier trimestre de 2022. J'aurais encore quatre ou cinq autres points du même genre à ajouter, mais je pense qu'il est assez évident que le ministre est très engagé et dynamique et qu'il est décidé à améliorer la situation.

Mme Kristina Michaud: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son commentaire.

En effet, nous sommes contents que le ministre soit de bonne fois et qu'il veuille faire avancer les choses. Malheureusement, si plein d'investissements ont été faits dans les derniers mois, cela ne se reflète pas sur le terrain.

En ce moment, dans les bureaux de circonscription, nous traitons beaucoup de cas liés à l'assurance-emploi de citoyens qui ne reçoivent pas leur argent malheureusement. Habituellement, nous

traitons surtout des cas d'immigration parce qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'est pas capable de traiter ses propres dossiers. Pour une raison que nous ne comprenons pas vraiment, on met des bâtons dans les roues à des gens comme Aurélien, qui veut s'installer à Matane et devenir soudeur.

Les investissements, c'est bien beau, mais ce serait bien que cela se reflète sur le terrain et que nous puissions recevoir des gens au Québec pour pallier la pénurie de main-d'œuvre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'honorable députée aura trois minutes après la période des questions orales pour continuer son intervention.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LES MANIFESTATIONS À OTTAWA

Mme Jenna Sudds (Kanata—Carleton, Lib.): Madame la Présidente, notre ville et notre démocratie sont assiégées. J'ai passé la fin de semaine à parler avec des résidents, qui m'ont expliqué les effets néfastes qu'a cette occupation sur eux-mêmes et sur leur famille. Le maire a déclaré l'état d'urgence en faisant valoir les graves menaces qui pèsent sur la sécurité des résidents d'Ottawa.

Les femmes, particulièrement les femmes racisées, craignent de s'aventurer seules à l'extérieur et d'être harcelées par des manifestants. Celles qui ont subi de la violence conjugale sont traumatisées de nouveau. Les résidents d'Ottawa sont retenus en otage dans leur logis. Cette occupation met en péril les droits et le bien-être des résidents les plus vulnérables. Bon nombre des services de soutien ont dû fermer leurs portes par crainte des dérapages possibles. Cela ne peut pas durer.

Le gouvernement a demandé à la GRC de fournir du soutien. J'implore la Ville d'Ottawa et le Service de police d'Ottawa de déterminer la voie à suivre pour résoudre cette crise. Je leur rappelle que notre gouvernement est là pour les soutenir et qu'il leur suffit de le demander, de nous dire quels sont les besoins.

* * *

LA RÉMUNÉRATION RÉTROACTIVE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Madame la Présidente, beaucoup d'élus municipaux ont communiqué avec moi récemment au sujet de la rémunération rétroactive des membres de la Gendarmerie royale du Canada. Cette question vient d'être réglée après plusieurs années de négociations. La GRC mérite l'augmentation obtenue. Ses agents fournissent des services policiers dans de nombreuses régions et circonscriptions rurales comme la mienne. Cependant, les négociations ont été menées avec le gouvernement fédéral, et non les municipalités ou la province. Des maires m'ont signalé qu'ils prévoient des augmentations des taxes municipales de l'ordre de 5 % à 10 %. Au sortir de la pandémie de COVID-19, nous n'avons pas besoin d'une hausse des taxes foncières, qui nuirait beaucoup aux petites entreprises de ma circonscription.

Comme c'est le gouvernement fédéral qui a négocié avec la GRC, j'estime que c'est lui qui doit assumer la rémunération rétroactive et qu'il ne doit pas imposer ce fardeau financier aux propriétaires de ma circonscription.

LE NOUVEL AN LUNAIRE

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite à la communauté chinoise du Canada et de partout dans le monde une très bonne année du Tigre sous le signe de la santé et de la prospérité. Je souhaite souligner la contribution de Sino-Canadiens au développement socioéconomique de notre pays du fait qu'ils enrichissent le tissu multiculturel du Canada.

J'aimerais saluer et remercier certains leaders de la communauté à Ottawa pour leur bon travail et leur leadership inspirant: Jin Xue, fondateur de l'association de la communauté chinoise d'Ottawa, et ses principaux membres, Yang Yang, Timao Li, Mingxuan Herb et Yilong Ma; Jason Zhang, de l'association artistique et culturelle sino-canadienne; Bin Chen et Xio Jian Zhou, de la fédération des organismes sino-canadiens; et Peter So et Yukang Li, de la zone d'amélioration commerciale du quartier chinois d'Ottawa.

* * *

[Français]

PIZZA SALVATORÉ

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à souligner une magnifique initiative d'une entreprise familiale du Québec, les restaurants Pizza Salvatore. Demain, le 8 février, cette entreprise remettra 50 % de ses revenus de vente de pizza à ses 1 500 employés sous forme de bonus. Ce n'est pas tout. Les 50 % restants seront remis sous forme de pizzas gratuites à des organismes communautaires de la région de Saint-Eustache.

Pizza Salvatore n'en est pas à son tout premier rodéo. En octobre dernier, pour souligner sa récente ouverture, le restaurant de Saint-Eustache avait remis 150 pizzas gratuites à des organismes de ma circonscription. En ces temps d'inflation et de pandémie, il est beau de voir une entreprise de chez nous montrer l'exemple en donnant au suivant.

Quelle belle générosité, et je dis bravo à Pizza Salvatore pour son modèle d'affaires empreint de solidarité. Encore une fois, les entreprises du Québec se démarquent.

* * *

• (1405)

LA JOURNÉE DU PATRIMOINE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Mme Lena Metlege Diab (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le troisième lundi de février est un jour férié établi pour célébrer une personne, un endroit ou un événement d'intérêt et qui a contribué à faire de la Nouvelle-Écosse ce qu'elle est aujourd'hui.

Cette année, pour souligner le 10^e anniversaire de l'inscription du paysage de Grand-Pré à la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, nous allons mettre à l'honneur ce paysage culturel et exceptionnel du patrimoine agricole traditionnel, encore en usage, fondé par les Acadiens.

J'espère que toutes les familles d'Halifax-Ouest et de ma province profiteront bien du temps avec leurs proches, et je les encourage aussi à saisir l'occasion d'en apprendre davantage sur notre riche histoire et nos cultures.

Je leur souhaite une joyeuse Journée du patrimoine de la Nouvelle-Écosse.

Déclarations de députés

[Traduction]

LES PRIX PASSIONATE HEARTS

M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC): Monsieur le Président, de nombreux habitants de notre région aident, par leurs efforts désintéressés, à rendre nos collectivités meilleures. Les prix Passionate Hearts visent à reconnaître et à célébrer les personnes et les organismes qui apportent une contribution à notre collectivité, améliorent les services sociaux et bonifient la qualité de vie de tous.

Les services de soutien à la famille et à la collectivité de la ville et du comté de Grande Prairie et des villes de Beaverlodge, Sexsmith et Wembley ont fait des prix Passionate Hearts une importante tradition annuelle. Le fait de réunir la collectivité pour souligner l'engagement et le travail remarquable des professionnels des services sociaux de première ligne et voir leur excellence honorée par leurs pairs et leurs collègues rend toujours cette occasion très spéciale, mais les défis que nous avons dû relever au cours des deux dernières années la rendent encore plus importante.

Au nom des résidents locaux, je tiens à féliciter tout spécialement les candidats et les récipiendaires de cette année. Je les remercie de leur engagement à bâtir un avenir meilleur et plus solide pour nous tous.

* * *

LE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE SURREY

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Monsieur le Président, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, je veux souligner l'excellent travail des organisations qui mettent en valeur les Noirs et qui soutiennent la communauté noire de Surrey.

Avec le soutien de professionnels, Solid State travaille avec les jeunes de la région pour leur offrir de la formation et des perspectives d'emploi.

Des coopératives comme Daily Dose of Blackness se servent de diverses plateformes pour diffuser des histoires mettant en valeur les expériences de jeunes Noirs.

BLAC est une galerie d'art et une salle de spectacles détenue et exploitée par de jeunes Noirs qui ouvrira cette année, afin de soutenir de jeunes artistes noirs et les événements qu'ils organisent, ainsi que des artistes noirs, autochtones, multiraciaux et de couleur de tous les âges.

La fondation Kingdom Acts s'implique dans divers domaines, comme le développement communautaire, le mentorat auprès des jeunes, la sécurité alimentaire et ainsi de suite.

Je veux aussi remercier la Great Light Healing Community Services Society, qui est un groupe de personnes très dynamiques et énergiques offrant divers programmes aux aînés, surtout aux aînés canadiens noirs, pour les aider à apprivoiser Internet et à connaître les techniques de prévention du cybercrime tout en s'amusant.

Enfin, la Nuru Training Association et l'Umoja Operation Compassion Society of British Columbia travaillent avec les nouveaux arrivants, immigrants comme réfugiés, pour leur offrir diverses activités de formation éducatives, techniques et professionnelles.

Je les remercie du travail qu'ils font pour soutenir notre collectivité et je souhaite à tous un bon Mois de l'histoire des Noirs.

*Déclarations de députés***LA STATION DE RADIO CELTIQUE DU CAP-BRETON**

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour parler à mes collègues, aux gens de ma circonscription et à l'ensemble des Canadiens d'une façon dont les gens du monde entier peuvent découvrir la culture gaélique.

Chez nous, dans Cape Breton—Canso, nous sommes fiers de nos racines gaéliques. Récemment, un résidant de ma circonscription, Ryan MacDonald, a lancé une station de radio celtique dans le nouvel établissement du Gaelic College, à Mabou, au Cap-Breton. Dans la première semaine suivant son entrée en onde, elle a joint 15 000 auditeurs.

La musique fait partie intégrante de la culture gaélique, et avec cette musique viennent la danse ainsi que les emblématiques ceilidhs, ou fêtes de cuisine, intimement liés à la culture gaélique. La station CBFM offre aux gens une excellente façon de découvrir la culture gaélique ou, dans le cas de ceux qui se sont un peu trop éloignés de la côte Est, de se la réapproprier. C'est surtout une façon de garder la culture gaélique bien vivante.

Je vais garder l'œil ouvert, mais surtout tendre l'oreille pour suivre le succès de la dynamique station CBFM.

* * *

• (1410)

WILLIAM ATTEWELL

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à l'ancien député William Attewell, élu en 1984 pour représenter Don Valley-Est, puis en 1988 pour la circonscription de Markham. Il est décédé la veille de Noël.

William Attewell était un parfait gentleman. Né dans un milieu humble, il est devenu cadre dans le secteur financier. C'était ma première campagne lorsqu'il a remporté les élections en 1984. Je faisais campagne avec lui tous les jours. Puis, je l'ai rejoint à Ottawa, ce qui a changé ma vie à jamais.

Il a défendu le droit à l'émigration des Juifs vivant en Union soviétique et il a notamment aidé Natan Sharansky à fuir. Il a défendu les droits de la personne et croyait en la gestion responsable des finances. Il a joué un rôle déterminant dans la restructuration des lois canadiennes du secteur financier. Il a occupé le poste de secrétaire parlementaire du premier ministre. Il a largement contribué à tous les dossiers sur lesquels il a travaillé.

Il nous a quittés en laissant un monde meilleur à sa famille, à sa communauté et à son pays. Il me manquera; son mentorat politique et son amitié me manqueront.

Au nom de la Chambre des communes, je remercie Sandy, Howard, Pamela et Leslie d'avoir partagé ce grand homme avec le Canada.

* * *

LA MÉDAILLE POUR LONGS ÉTATS DE SERVICE DE L'ONTARIO

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Monsieur le Président, l'année dernière, le chef Ian Laing du service des incendies de Central York a reçu une barrette provinciale soulignant ses 45 ans de service, son dévouement et son ardeur au travail. De plus, cet hommage lui témoigne l'appréciation du public.

M. Laing a commencé sa carrière dans le service des incendies de Mississauga, où, pendant 34 ans, il a occupé les fonctions de pompier et celles de capitaine, de chef de district et de chef adjoint de service des incendies. En 2010, il s'est joint au service des incendies de Central York et il en est le chef depuis.

La vision et le leadership de cet homme sont une source d'inspiration non seulement pour le service des incendies, mais pour l'ensemble de notre collectivité. Au nom des habitants de Newmarket—Aurora, je remercie le chef Laing pour les nombreuses années qu'il a consacrées à faire de notre collectivité un endroit plus sûr où il fait bon vivre. Je transmets mes sincères félicitations à Ian Laing pour cet honneur hautement mérité.

* * *

LES MUTUELLES D'ASSURANCES

M. Tako Van Popta (Langley—Aldergrove, PCC): Voisins qui s'entraident, organismes de charité qui se mobilisent en un rien de temps, agriculteurs qui travaillent ensemble au bien commun: monsieur le Président, les inondations qui ont frappé la Colombie-Britannique dernièrement ont fait ressortir le meilleur des Canadiens.

Je tiens à souligner le sens du civisme d'une entreprise, pour ne pas dire d'un secteur d'activité entier de Langley—Aldergrove. La mutuelle d'assurances Mutual Fire Insurance of British Columbia a été fondée il y a une centaine d'années par des agriculteurs, pour des agriculteurs, et elle assurait bon nombre des propriétés qui ont été endommagées. Allant au-delà des obligations juridiques qui la contraignaient à rembourser les sommes réclamées, la mutuelle a fait un don caritatif dans le but d'aider les personnes les plus touchées. Conformément à l'esprit de mutualité qui est censé les guider, les mutuelles du pays ont emboîté le pas, et je saurais gré au député de Baie de Quinte, en Ontario, de remercier l'équipe de la Bay of Quinte Mutual Insurance Company du très généreux don qu'elle a fait pour aider les Britanno-Colombiens les plus durement touchés par cette catastrophe naturelle.

Voilà ce dont les Canadiens sont capables. Ils aident toujours leur prochain quand il est dans le besoin.

* * *

LES MUTUELLES D'ASSURANCES

M. Ryan Williams (Baie de Quinte, PCC): Monsieur le Président, comme l'a affirmé le député, quand un Canadien est dans le besoin ou en détresse, c'est souvent ses concitoyens qui font le plus pour l'aider. Quand les Canadiens s'entraident, cela montre à quel point notre pays et sa population sont incroyables. C'est ce qui s'est passé quand les Britanno-Colombiens ont eu besoin d'aide après les inondations de cet automne: les Canadiens sont intervenus là où c'était nécessaire pour les aider à traverser ces moments difficiles.

Je suis heureux de signaler que la Bay of Quinte Mutual Insurance Company située dans ma circonscription, Baie de Quinte, en Ontario, a fait un don de 100 000 \$ pour aider la Colombie-Britannique. Cette mutuelle d'assurances a été fondée en 1874 sur le principe d'entraide entre voisins même si, en l'occurrence, les voisins se trouvent à quelques provinces de distance.

Au nom du Canada, j'invite les députés à se joindre à moi pour féliciter Jeff Howell et sa compagnie du soutien incroyable qu'ils ont offert aux Canadiens à un moment où ils en avaient besoin.

Déclarations de députés

[Français]

LES 24^E JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, vendredi passé débutaient à Pékin les 24^e Jeux olympiques d'hiver.

Bien que j'encourage tous les athlètes canadiens, je suis particulièrement fière de nos athlètes sherbrookoïses qui y participent. J'aimerais présenter nos huit athlètes de Sherbrooke: en patinage de vitesse, la quadruple médaillée olympique Kim Boutin, le champion du monde Jordan Pierre-Gilles et le médaillé mondial Antoine Gélinas-Beaulieu; en ski de fond, le double médaillé mondial Olivier Léveillé; en biathlon, Jules Burnotte; en bobsleigh, Samuel Guère; en ski acrobatique, la médaillée mondiale Marion Thénault; et en ski paranordique, Lyne-Marie Bilodeau.

Sherbrooke est propice au développement d'athlètes olympiens et paralympiens. Que l'on se rappelle Sylvie Daigle, Annie Perreault, Sarah Vaillancourt et Mathieu Turcotte.

Ils sont une immense source de fierté pour nous tous et surtout pour nos jeunes. J'ai vraiment hâte de les suivre dans les prochaines semaines et dans les prochaines années.

Go, Sherbrooke! Go, Team Canada, go!

* * *

• (1415)

[Traduction]

LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Qujannamiik, uqaqtitiji.*

Le « convoi pour la liberté » met en évidence l'injustice que vivent les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les personnes de couleur au Canada. Les participants au convoi peuvent faire preuve de violence sans restriction et presque en toute impunité. En revanche, les Autochtones doivent craindre les représailles lorsqu'ils défendent leurs terres parce que les forces de l'ordre réagissent alors avec violence.

Le projet Coastal GasLink a été approuvé sans l'obtention du consentement des Premières Nations touchées. Depuis sept ans, les chefs héréditaires des Wet'suwet'en, qui ont l'autorité nécessaire pour donner le consentement, sont obligés de défendre leur territoire. Je suis solidaire des chefs héréditaires des Wet'suwet'en.

J'exhorte le gouvernement libéral à protéger les droits des peuples autochtones, comme le prévoient l'article 35 de la Loi constitutionnelle et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et à faire respecter la primauté du droit.

Qujannamiik.

* * *

[Français]

FRANCINE MURZEAU

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, il y a des gens dont on mesure le réel impact par leur implication constante et déterminée.

Il y a de ces grandes dames qui non seulement ont de fortes convictions, mais qui s'emploient à donner l'exemple. C'est le genre de personnes qui est capable de mobiliser, inspirer et transmettre leur passion pour la santé de notre planète.

Il y a des gens sans qui notre communauté ne serait pas aussi belle, aussi verte, ni aussi conscientisée.

J'ai le privilège de connaître Francine Murzeau, une fidèle de la cause environnementale, qui tire sa révérence du conseil d'administration du groupe écologique CRIVERT, après 31 ans de loyaux services.

J'espère que Francine réalise l'ampleur de son impact sur notre communauté. Elle a été de tous les combats. Elle laisse dans son sillage non seulement des milliers d'arbres en santé, mais aussi toute une génération d'écoliers qui portent en eux la cause environnementale. Je la remercie et je lui dis au plaisir de se croiser à nouveau. Je suis convaincue qu'elle ne range pas sa pelle et ses gants trop loin.

* * *

[Traduction]

LOUIS ROY

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinipi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège de prendre la parole aujourd'hui et de rendre hommage à Louis Roy, un ancien combattant de la marine de la Seconde Guerre mondiale.

M. Roy est décédé au début du mois de janvier à l'âge de 101 ans. Il s'est enrôlé dans l'armée en 1942 et a servi le Canada en Irlande, au Portugal, en Italie et en Angleterre jusqu'à sa démobilisation en 1945. M. Roy était un père de famille et un membre de la communauté très respecté et il a passé ses années après la guerre comme trappeur et chasseur avant de commencer une carrière de charpentier. À l'âge de 85 ans, M. Roy, resté jeune de cœur, s'est construit une résidence sur les rives de la rivière Beaver, dans sa communauté, Beauval, en Saskatchewan, où il aimait passer du temps avec ses enfants et ses petits-enfants.

Sa petite-fille, Glenda Burnouf, est la personne qui l'a le mieux décrit: « Il était tout simplement un homme très respecté. Il a vécu une vie bien remplie et riche en aventures. » Il était aimé de tous.

Je demande à tous les députés présents aujourd'hui de se joindre à moi pour rendre hommage à la vie et à l'héritage de Louis Roy.

* * *

LE JUBILÉ DE PLATINE DE LA REINE

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le Président, je suis profondément honorée et très touchée de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage à notre reine, Sa Majesté la reine Elizabeth II, alors qu'elle marque un jalon qu'aucun de nous ne reverra jamais.

Depuis 70 ans, Sa Majesté sert avec dévouement ses 15 royaumes ainsi que le Commonwealth et elle respecte un accord purement tacite conclu avec les millions de citoyens qui comptent sur elle pour assurer une continuité très difficile à définir.

[Français]

D'aussi loin que je m'en souviens, le principe des monarchies constitutionnelles m'attire et m'engage, avec notre reine, bien sûr, mais avant même de devenir citoyenne canadienne.

Questions orales

Le parcours de Sa Majesté la reine Elizabeth II n'a fait que renforcer cette adhésion profonde. La reine a été, au fil de ses 70 ans de règne, la facilitatrice d'une évolution sociétale dans la pérennité historique.

• (1420)

[Traduction]

Sa Majesté a honoré son engagement de consacrer sa vie au service d'autrui comme peu d'autres l'ont fait. J'ai une admiration sans limites pour sa ténacité et sa capacité à répondre aux besoins de l'époque. Depuis 70 ans, soit près de 25 600 jours, la reine fait preuve d'une volonté et d'un engagement inébranlables pour servir les autres.

Votre Majesté, vous n'avez jamais cessé de m'inspirer. Vive la reine.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, des Canadiens disent au premier ministre qu'ils veulent retourner au travail et reprendre leur vie normale. C'est pour cela que nous voyons des manifestations non seulement à Ottawa, mais partout au pays. Le premier ministre a semé la division en se servant ouvertement de la vaccination et de la pandémie à des fins politiques et en traitant ces Canadiens de tous les noms. Maintenant, il dit que ces manifestations ne sont pas son problème, que c'est le problème des provinces, voire des villes.

Quand le premier ministre va-t-il arrêter de se cacher, être là pour les Canadiens, faire preuve de leadership et régler la situation désastreuse qu'il a créée?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de la question. En ce moment, je pense que nous devons réfléchir à ce qu'il faut faire pour protéger les Canadiens et les aider à sortir de cette pandémie. Ce que nous savons, c'est que la vaccination est le meilleur moyen de sortir de cette pandémie. Nous en avons tous assez. Nous sommes tous exaspérés, mais nous devons nous demander comment nous pouvons continuer de faire des sacrifices pour protéger ceux qui nous entourent, suivre les mesures de santé publique et faire de notre mieux pour que nous puissions sortir de cette pandémie en protégeant la santé et la vie du plus grand nombre de personnes possible.

* * *

LA SANTÉ

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la Dre Tam et d'autres représentants de la santé publique un peu partout au pays ont commencé à changer de discours concernant la levée des restrictions. Selon la Dre Tam, certaines mesures, notamment celles entourant le statut vaccinal, devraient être réévaluées. Partout dans le monde, des pays ont commencé à lever les restrictions, voire à les supprimer complètement.

Est-ce que le premier ministre peut dire aux Canadiens quand le gouvernement s'ajustera un discours des autorités sanitaires canadiennes et commencera à lever l'ensemble des mesures qu'il a imposées aux Canadiens?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs, la plupart des mesures relatives à l'état vaccinal dont la députée parle relèvent de la compétence des provinces. Les mesures...

Le Président: À l'ordre. La cheffe de l'opposition vient de poser une question. Elle veut sûrement entendre la réponse à sa question. Je vous prie de laisser le leader du gouvernement à la Chambre donner sa réponse.

Le leader du gouvernement à la Chambre à la parole.

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, j'ai entendu quelques députés crier qu'il faut retirer l'exigence vaccinale pour les camionneurs à la frontière, mais je souligne que les États-Unis ont mis en place cette même exigence. Même si le Canada n'avait pas ajouté cette exigence, les camionneurs devraient quand même être vaccinés pour pouvoir entrer aux États-Unis.

C'est la réalité pure et simple. Les Canadiens doivent avoir l'heure juste sur la façon de sortir de la pandémie, soit qu'il faut suivre les directives de la santé publique, se faire vacciner et, oui, discuter calmement et de façon rationnelle des solutions possibles plutôt que de tenir des propos incendiaires et de donner de l'ampleur à une situation qui n'a rien à voir avec la pandémie, mais avec la politique.

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je constate que le premier ministre se cache toujours. Je n'apprécie pas que le député m'explique de façon condescendante comment rester calme et rationnelle.

Les Canadiens souffrent. Ils ont suivi les règles et se sont conformés aux directives qui leur ont été données. On ne peut pas accepter un déconfinement lent et fastidieux simplement parce que le premier ministre se cache et refuse de reconnaître la réalité. En Ontario, le Dr Moore a récemment déclaré qu'il faut commencer à se résoudre à vivre avec le virus. Pour les Canadiens, vivre signifie vivre librement.

Le premier ministre tiendra-t-il compte des données scientifiques et de l'avis des experts et assurera-t-il aux Canadiens qu'il lèvera rapidement toutes les exigences vaccinales imposées par le gouvernement fédéral?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens sont aux prises depuis deux ans avec une pandémie mondiale qui constitue une source de stress pour nous tous. Les Canadiens ont traversé des moments très difficiles, personne n'a été épargné. De ce côté-ci, nous demandons quelles sont les données scientifiques.

• (1425)

Le Président: Le Règlement prévoit que nous devons nous arrêter à 15 heures. Nous avons fait preuve d'une grande souplesse pour aller au-delà. Néanmoins, je suis persuadé que personne ne souhaite qu'on interrompe les questions parce qu'il est impossible d'entendre quoi que ce soit.

Le leader du gouvernement à la Chambre à la parole.

Questions orales

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, il faut tenir compte des données scientifiques. Il faut également s'employer à trouver la meilleure façon de sortir de la pandémie en se basant sur les faits, non sur des visées politiques. Nous n'avons pas les moyens de nous livrer à des manœuvres politiques en ce qui concerne la santé publique. Nous devons plutôt procéder graduellement. Force est de reconnaître que, à l'échelle du Canada, les travailleurs de la santé sont sérieusement mis à contribution, notamment ceux qui travaillent en première ligne dans les hôpitaux et les établissements de soins, et qu'ils sont à bout de souffle. Les hôpitaux débordent. Nous devons tous prendre du recul pour nous demander quels sacrifices faire, et tout mettre en œuvre pour sortir de cette crise sanitaire tout en suivant les conseils éclairés en matière de santé publique.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, la Dre Tam a dit qu'il est maintenant temps de réévaluer les obligations vaccinales. La Dre Tam est une scientifique; on demande au gouvernement d'écouter ce que les scientifiques ont à dire.

Lorsqu'on a posé la question au ministre de la Santé à savoir s'il y avait une preuve scientifique derrière ces obligations vaccinales, il n'a rien dit, parce qu'il n'y a aucune preuve scientifique derrière l'obligation vaccinale des camionneurs.

La question est simple: quand est-ce que les libéraux vont écouter la science et lever les restrictions qui sont présentement imposées aux Canadiens?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a demandé quand est-ce que le gouvernement allait commencer à suivre les avis des médecins et des scientifiques; la réponse est que, depuis le début de la pandémie, c'est exactement ce que nous avons fait.

Je sais que cela frustre les conservateurs d'en face qui pensent que des centaines de personnes qui crient des insultes sur la Colline parlementaire constituent un essai clinique, mais ce n'est pas vrai.

Nous allons suivre les avis des médecins, et le député doit faire attention de ne pas mettre des mots dans la bouche de la Dre Tam.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, l'entêtement du premier ministre est incompréhensible; il se cache plutôt que de faire face aux vrais problèmes de notre système de santé.

Le Canada est l'un des pires pays de l'OCDE en matière de nombre de lits d'hôpitaux et de médecins par habitant. Le premier ministre Legault s'est fait le porte-parole de tous les premiers ministres la semaine dernière, au Conseil de la fédération: « On fait une demande qui est unanime au gouvernement fédéral. On a besoin rapidement, urgemment, d'un meilleur financement pour nos réseaux de la santé. » La sortie de cette crise passe par une augmentation sans condition des paiements de transferts aux provinces.

Est-ce qu'ils vont, oui ou non, sortir le premier ministre de sa chaise et parler des transferts en santé avec les provinces?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, depuis déjà plusieurs années, nous avons une discussion continue et constructive avec nos partenaires des provinces et des territoires afin de savoir quelle est la meilleure façon d'ap-

puyer le système public de soins de santé qui est tellement cher aux Canadiens.

La semaine passée, j'ai parlé au président du Conseil de la fédération, le premier ministre Horgan, pour discuter précisément de comment le gouvernement fédéral peut continuer d'appuyer le système public de soins de santé au Canada, comme nous l'avons fait depuis toujours.

* * *

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, cela fait 10 jours qu'Ottawa est en état de siège. Depuis cinq jours, le Bloc québécois propose une cellule de crise composée des différents paliers de gouvernement et des corps policiers. Cinq jours plus tard, le ministre annonce enfin qu'il va créer cette cellule de crise. C'est une bonne nouvelle, mais nous l'avons attendu longtemps. Cinq jours, c'est long pour les citoyens qui se font intimider. Je tire mon chapeau pour la création de cette cellule de crise.

Maintenant, quand est-ce qu'elle se rencontre? Quelle est la date butoir pour le plan de match?

Le temps est compté.

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, la communauté s'attend à ce que la loi soit respectée et que la sécurité publique soit maintenue. Depuis le début, le gouvernement fédéral est là pour soutenir la Ville d'Ottawa et le Service de police d'Ottawa, et la GRC a fourni des agents et d'autres ressources supplémentaires.

Il est important de noter que les décisions opérationnelles sont prises par la police, indépendamment du gouvernement. Le gouvernement fédéral continuera de travailler en étroite collaboration avec la Ville et la police jusqu'à ce que les Ottavians se sentent en sécurité.

● (1430)

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le problème avec ce gouvernement, c'est qu'il est incapable d'être proactif.

Cela fait 10 jours que cela traîne. La Ville d'Ottawa lui demande d'intervenir, il ne fait rien. Le chef de la police d'Ottawa lui demande d'intervenir, il ne fait rien. La population lui demande d'intervenir, il ne fait rien. Le Bloc québécois lui propose des choses, il ne fait rien.

Il a fallu que Mark Carney, le futur chef du Parti libéral, intervienne dans le *Globe and Mail* pour qu'il se réveille et se dise qu'il est temps d'intervenir. Là, ça suffit.

Est-ce que le premier ministre s'engage à ce que tout soit réglé d'ici la fin de la semaine?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, mon cher collègue a peut-être manqué la nouvelle que la GRC a envoyé plus de 275 officiers supplémentaires. Ces officiers vont appuyer et aider le Service de police d'Ottawa. C'est seulement un exemple des solutions concrètes et de l'appui que le gouvernement fédéral et la GRC ont offerts au Service de police d'Ottawa.

Questions orales

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, les gens d'un bout à l'autre du pays ont de la misère à payer leur épicerie et leur loyer. La demande auprès des banques alimentaires explose. Où est le premier ministre? Que fait-il?

À Ottawa, la ville est sous occupation. Les citoyens sont harcelés et se font voler leur ville. Où est le premier ministre? Que fait-il?

En temps de crise, on s'attend à ce que le premier ministre soit présent, mais depuis des jours, il est aux abonnés absents. C'est le temps de faire preuve de leadership.

Quand le premier ministre va-t-il agir pour que les gens ne vivent plus dans la terreur chez eux?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de ce convoi, le gouvernement a été là pour aider les services policiers à Ottawa et leur offrir des ressources additionnelles.

La GRC a annoncé qu'elle allait offrir l'aide de 275 agents. C'est pourquoi nous avons vu beaucoup de progrès au cours des 12 dernières heures. Nous continuons à être là pour les résidents d'Ottawa et la Ville d'Ottawa et pour mettre rapidement fin à ce convoi.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Travailleurs de la santé harcelés, employés de commerces de détail agressés, petites entreprises contraintes de fermer leurs portes: monsieur le Président, les Ottavians sont terrorisés par le convoi, qui ne fait pas mine de vouloir prendre fin.

Les gens ne se sentent pas en sécurité dans leur propre ville. C'est absolument inacceptable. En temps de crise, les Canadiens s'attendent à ce que leur premier ministre prenne les choses en main, mais il n'a rien fait pour désamorcer la crise.

Le premier ministre ira-t-il enfin à la rencontre des dirigeants municipaux et présentera-t-il un plan pour que les Canadiens ne craignent plus pour leur sécurité?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, depuis l'arrivée du convoi, le gouvernement fédéral fait tout ce qui est en son pouvoir pour aider la Ville d'Ottawa et son service de police, notamment en dépêchant des ressources de la GRC. Je prends d'ailleurs un moment pour les remercier de tout ce qu'ils font sur le terrain.

Nous continuerons de fournir tout le soutien que nous pouvons afin que les Canadiens puissent quitter leur domicile sans crainte, tout en respectant, il va sans dire, l'indépendance opérationnelle des services de police, à qui il revient de faire appliquer la loi.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, les statistiques de janvier sur l'emploi ont été publiées et elles brossent un tableau moins que reluisant: 200 000 emplois ont disparu au Canada, le taux de chômage a augmenté, et la hausse du taux de l'inflation est hors de contrôle. La situation s'est transformée en désastre, et ce sont les Canadiens qui en font les frais.

La ministre avouera-t-elle enfin que son plan ne fonctionne pas? Présentera-t-elle un plan qui porte notamment sur le coût de l'essence, du chauffage, de l'épicerie et d'autres dépenses qui font que

la vie est devenue inabordable pour les familles et les aînés du Canada?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, malgré les inévitables difficultés que les entreprises et les travailleurs canadiens ont connues à cause des confinements nécessaires en raison du variant Omicron, je tiens à rappeler à tous les députés que le Canada a tout de même récupéré 101 % de tous les emplois perdus à cause de la COVID, comparativement à 87 % seulement aux États-Unis.

Je tiens à dire à tous les députés conservateurs que nous savions que le variant Omicron allait nuire aux travailleurs canadiens, alors nous avons mis en place des mesures de soutien.

Pourquoi les conservateurs ont-ils voté contre ces mesures?

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, cela fait une belle jambe aux Canadiens qui ont perdu leur emploi et qui constatent que tout coûte plus cher. Les prix grimpent en flèche, mais les libéraux persistent à prétendre que tout va bien. Soyons clairs: les choses ne vont pas bien. Les Canadiens en arrachent, et il est presque impossible pour beaucoup de familles de faire le plein, de faire l'épicerie ou de chauffer leur maison.

La ministre va-t-elle admettre ses erreurs et présenter des excuses aux 200 000 Canadiens qui ont perdu leur emploi le mois dernier?

• (1435)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce sont les conservateurs qui devraient présenter des excuses pour avoir tenté de bloquer, à la moindre occasion, les mesures que nous avons instaurées pour soutenir les Canadiens pendant cette période difficile. Je songe par exemple au projet de loi C-2 et, bien sûr, aux mesures de soutien lors des confinements.

L'Allocation canadienne pour enfants fournit près de 14 000 \$ à une mère seule qui élève deux enfants. En Saskatchewan, une famille moyenne touchera près de 1 000 \$ grâce à l'Incitatif à agir pour le climat. L'été dernier, les aînés ont reçu 500 \$ supplémentaires par l'entremise du Supplément de revenu garanti.

Les conservateurs...

Le Président: Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, l'Institut Fraser a révélé le classement de 35 pays qui ont une économie très développée selon son indice de misère.

En raison de ses taux élevés d'inflation et de chômage, le Canada est classé au sixième rang des pays les plus misérables. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le rapport.

Ce rang ne tient même pas compte des données de janvier, qui confirment 200 000 emplois perdus.

Jason Clements, vice-président de l'Institut, a déclaré: « Les Canadiens s'inquiètent à juste titre des taux élevés d'inflation et de chômage du pays [...] ».

Le premier ministre va-t-il enfin admettre que sa stratégie économique pour le Canada est un échec lamentable?

Questions orales

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je veux commencer par remercier le député de la position qu'il a prise concernant les manifestations, qui ont vraiment créé un grave problème pour les gens d'Ottawa. J'espère que tous les députés conservateurs vont suivre ce qu'il a fait.

Concernant l'économie canadienne, je dois dire que les conservateurs perpétuent un faux récit économique. La réalité est que le Canada est fort et résilient, et notre économie a déjà...

Le Président: L'honorable député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je remercie la ministre de ses propos, mais j'invite le premier ministre à sortir de chez lui et à trouver une solution au problème.

En janvier, le Canada a perdu 200 000 emplois, et son taux de chômage a atteint 6,5 %. En décembre, il était de 5,9 %. Le gouvernement libéral n'a aucun plan pour la création d'emplois et aucun plan pour réduire l'inflation, ce qui fait que les Canadiens — j'ai bien dit les Canadiens — ont de la misère à se payer le luxe d'une alimentation saine.

Le premier ministre va-t-il leur suggérer de manger du *baloney*?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais dire encore une fois que nous entendons un faux récit économique du côté des conservateurs.

Je veux souligner les faits et les données. Notre PIB a augmenté de 5,4 % au troisième trimestre, devançant les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et l'Australie, et nous avons récupéré 101 % des emplois qui avaient été perdus à cause de la pandémie, contre seulement 87 % aux États-Unis.

[Traduction]

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, en date de janvier 2022, 200 000 emplois avaient disparu au Canada. Notre pays n'a jamais connu un nombre aussi élevé de travailleurs qui se retrouvent sans emploi ou sous-employés. Pourtant, notre pays a le privilège de regorger de ressources naturelles extraordinaires, en plus de bénéficier d'une agriculture incroyable, de technologies de pointe et de secteurs industriels et manufacturiers à l'avant-garde.

Le gouvernement peut-il nous dire quand il cessera de s'acharner sur les travailleurs canadiens ordinaires et les petites entreprises pour enfin laisser notre économie prendre son essor?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est un peu fort de la part des conservateurs de laisser croire qu'ils appuient les petites entreprises canadiennes. Pourquoi? Parce que quand la vague du variant Omicron a déferlé sur notre pays, le gouvernement était prêt. Nous savions que les provinces allaient imposer des périodes de confinement. C'est ce dont notre système de santé avait besoin, et nous étions là. Le gouvernement est venu en aide aux petites entreprises et aux travailleurs, mais les conservateurs ont voté contre ce soutien. Dieu merci, ils ont échoué.

Le Président: Avant de passer à la prochaine question, j'aimerais interrompre brièvement le débat. Je rappelle à tous les députés qu'ils doivent porter leur masque quand ils n'ont pas la parole. C'est

une marque de respect à l'égard de toutes les personnes présentes afin de veiller à la sécurité de tout le monde.

La députée d'Haldimand—Norfolk a la parole.

● (1440)

Mme Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, c'était là un exemple typique de non-réponse. À la Chambre, nous avons tous un emploi. Nous devrions faire preuve d'un peu de compassion à l'égard des 200 000 personnes qui n'en ont pas. Nous ne parlons pas seulement de 200 000 emplois, mais de 200 000 familles qui se demandent actuellement comment se nourrir et payer leurs factures, alors que l'inflation atteint un niveau record.

Je poserais donc de nouveau ma question: quand le premier ministre et le gouvernement permettront-ils aux Canadiens de retourner au travail et de reprendre une vie normale?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée d'en face: le bien-être de la majorité des Canadiens et des familles du pays dépend principalement des emplois. C'est pourquoi quand le Canada a perdu 3 millions d'emplois au plus fort de la pandémie, le gouvernement savait qu'il devait agir, et c'est ce qu'il a fait en accordant une aide sans précédent aux travailleurs et aux entrepreneurs. Cette aide s'est heureusement révélée efficace. En effet, le Canada a récupéré plus d'emplois que la plupart des autres pays du G7, récupérant 101 % des emplois perdus par rapport à seulement 87 % aux États-Unis, par exemple.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, vendredi dernier, tous les premiers ministres des provinces ont encore une fois demandé au fédéral d'apporter sa juste part dans le financement de la santé. À l'unanimité, ils ont réitéré que le fédéral devait augmenter ses transferts en santé pour couvrir 35 % des coûts du système.

Ils tendent la main encore une fois au premier ministre dans l'espoir d'arriver à une entente au cours des prochaines semaines. Ma question est fort simple: Ottawa va-t-il enfin apporter sa part et augmenter les transferts en santé jusqu'à 35 % des coûts du système?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue sait fort bien que, depuis le début de la pandémie, notre gouvernement a été là pour appuyer les Canadiens et le système public de santé partout au Canada.

Nous avons investi plus de 64 milliards de dollars, et ce, depuis juste deux ans, afin d'appuyer le système de soins de santé. Le premier ministre a été très clair en disant que nous serions toujours là pour travailler avec nos partenaires des provinces et des territoires pour appuyer le système public de santé que les Canadiens réclament.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, c'est dommage, mais les investissements dont nous parle le ministre ne sont pas des investissements durables. Ce sont des investissements qui sont liés à la pandémie.

Questions orales

J'ai lancé un défi au ministre, moi. S'il trouve que c'est suffisant, financer 22 % des soins de santé, qu'il fasse ce que notre chef a proposé et qu'il convoque un sommet sur le financement des soins de santé. Si on nous dit que 22 %, c'est suffisant, je jure que je ne parlerai jamais de santé.

J'ai une question simple pour lui: est-il, oui ou non, prêt à convoquer un sommet sur le financement des soins de santé?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue sait très bien que, depuis déjà presque deux ans, le premier ministre a convoqué plus de 35 rencontres avec les premiers ministres des provinces et des territoires.

À maintes reprises, nous avons discuté ensemble de ce que nous pouvions faire pour appuyer le système public de soins de santé que les Canadiens réclament, et avec raison.

Comme je l'ai dit à mon collègue, nous avons des discussions continues avec nos homologues des provinces afin de trouver la meilleure façon d'appuyer un système de soins de santé de haut calibre.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, il y a un prix au sous-financement fédéral en matière de santé. Il y a un prix au fait de maintenir un réseau de soins exploité au maximum en espérant que rien d'extraordinaire ne le fasse éclater.

Aujourd'hui, les Québécois ont l'impression que ce sont eux qui en paient le prix, avec le délestage et les mesures de confinement. Dorénavant, il faut reconstruire le système de santé et il faut que le fédéral prouve qu'il a appris des erreurs du passé.

Quand est-ce que le gouvernement va comprendre qu'il faut investir urgemment dans le système de santé?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué, nous avons investi urgemment dans le système public de soins de santé partout au Canada. Nous avons été là depuis le début de la pandémie afin d'appuyer les Canadiens et les entreprises canadiennes, ainsi que le système de santé, qui est essentiel pour tous les Canadiens.

Nous avons aussi dit que, quand la pandémie serait derrière nous, nous serions tout à fait prêts à nous asseoir avec les premiers ministres des provinces, comme nous l'avons fait depuis déjà plusieurs mois, afin de discuter du financement essentiel pour les années à venir.

• (1445)

[Traduction]

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, selon une récente étude, les confinements ont permis de réduire de 0,2 % le nombre de décès dans le monde. Les députés savent-ils ce qui a contribué aux confinements au Canada? C'est le manque aberrant de capacité de soins de santé dans ce système. Les 700 milliards de dollars dépensés pour lutter contre la COVID n'ont créé aucun nouveau lit, et la promesse du premier ministre de faire embaucher 7 500 médecins et infirmiers ne s'est jamais concrétisée.

Quand le gouvernement financera-t-il adéquatement les soins de santé?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les députés de l'opposition ne cessent de parler des confinements, et je veux être très

précis et comprendre exactement de quoi ils parlent. À quelles exigences fédérales s'opposent-ils? S'opposent-ils à l'obligation d'être doublement vacciné pour prendre le train ou l'avion ou conduire un camion? S'ils s'opposent à cette exigence, comme ils l'ont déjà fait, étant donné que des membres de leur caucus ne sont toujours pas vaccinés, peuvent-ils le dire? Pouvons-nous avoir une discussion franche sur le fait qu'ils ne croient peut-être pas en certaines des mesures de santé publique qui ont permis au Canada d'avoir l'un des taux de mortalité les plus bas au monde et l'une des meilleures réponses à la pandémie au monde?

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, n'en déplaise aux docteurs, pardon, aux doreurs d'image, je suis moi-même médecin et je veux que les députés sachent que le Canada ne possède qu'un tiers de la capacité des soins intensifs de l'Allemagne et qu'environ la moitié de celle des États-Unis. Les soignants risquent de ne pas pouvoir se remettre de la détresse morale qu'ils ressentent en travaillant dans un système de santé sous-financé, sans compter l'accumulation d'une montagne de dossiers en attente. Comme l'a dit le premier ministre Horgan vendredi, il n'est pas possible d'assurer un « service de qualité dans l'état actuel du système de santé ».

Quand les libéraux mettront-ils fin à cette détresse psychologique et quand admettront-ils que si cette pandémie a pris une telle ampleur, c'est à cause du sous-financement de la santé?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les services de soins intensifs débordent. Le Canada continue de vivre la même situation que le monde entier, où tout le monde subit un énorme stress.

Je voudrais demander au député d'en face, qui est médecin, s'il ne veut pas voir le taux d'occupation des soins intensifs baisser. Ne convient-il pas que la meilleure solution pour ce faire, c'est la vaccination, que la très vaste majorité des gens qui se font hospitaliser ne sont pas vaccinés, et que le fait qu'il s'attaque aux exigences — soit dit en passant, de ce côté-ci, nous voulons simplement que les gens se fassent vacciner — est préjudiciable? Les hôpitaux débordent: n'est-ce pas le vrai problème que nous devons résoudre?

Mme Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, le député a beau détourner l'attention et rejeter le blâme sur les Canadiens, en définitive, c'est le gouvernement qui est responsable de la situation.

La pandémie dure depuis deux ans, et le système de santé est sous respirateur artificiel depuis le début. Des Canadiens n'ont pas pu subir certaines opérations chirurgicales non urgentes, obtenir un diagnostic précoce de maladie mortelle ou recevoir divers autres traitements. Le nombre de cas de santé mentale atteint des sommets. Des gens meurent, littéralement.

Le gouvernement actuel n'augmente pas le financement accordé au système de santé, qui dispose d'un budget famélique. Il continue seulement à refiler le fardeau aux provinces.

Ma question est très simple. Quand le premier ministre cessera-t-il de se préoccuper de...

Le Président: Le leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

Questions orales

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis extrêmement fier du Canada. Environ 90 % des Canadiens ont reçu au moins une dose de vaccin. Le Canada a l'un des taux de mortalité attribuable à la COVID-19 les plus bas au monde.

Toutefois, nous savons que les personnes non vaccinées continuent à remplir les unités de soins intensifs. Quand les députés d'en face s'en prennent aux exigences relatives à la vaccination et aux mesures destinées à encourager les gens à se faire vacciner, je ne comprends pas comment ils peuvent du même coup dénoncer les pressions que subit le système de santé. Ils savent qu'environ 75 % des gens hospitalisés aux soins intensifs sont des personnes non vaccinées, même si elles ne représentent que 10 % de la population.

Finissons-en avec la pandémie. Fions-nous aux données scientifiques.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, dans le sud de l'île de Vancouver, des cliniques de soins primaires ont été forcées de fermer en raison d'un manque de personnel; les résidents n'ont donc nulle part où aller quand ils sont malades. La difficulté de trouver un médecin de famille n'est pas nouvelle, mais, après deux ans de pandémie, les graves pénuries de personnel et l'épuisement professionnel n'ont fait qu'empirer.

Le gouvernement fédéral a abandonné les personnes qui ont besoin de soins primaires. Il a aussi abandonné les travailleurs de la santé épuisés en omettant de régler le sous-financement chronique du système de santé.

Le gouvernement s'engagera-t-il à augmenter immédiatement les transferts en santé, afin que tous les Canadiens aient accès aux soins dont ils ont besoin?

• (1450)

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous nous engageons à travailler de concert avec les provinces. Les sommes que nous transférons aux provinces ont beaucoup augmenté durant la pandémie. Il faut absolument travailler en collaboration avec toutes les régions. Il s'agit du plus important défi de notre génération. Nous continuons à y faire face grâce à la science et à des mesures d'aide, et nous faisons preuve de leadership dans notre travail avec les divers ordres de gouvernement pour faire en sorte que le Canada continue de bénéficier d'une des meilleures réponses à la COVID dans le monde.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, pendant la fin de semaine, on a vu des manifestants barrer la route à des patients, à des travailleurs de la santé et à des ambulances aux abords des hôpitaux dans des grandes villes du pays. Ces manœuvres mettent des vies en péril. Les manifestants ont retardé des ambulanciers paramédicaux, lancé des roches à des véhicules d'urgence et abreuvé d'insultes racistes des premiers répondants. C'est tout à fait inacceptable.

Il y a quelques semaines à peine, le Parlement adoptait une loi qui érigeait en infraction le fait d'intimider un travailleur de la santé ou un patient qui cherche à obtenir des soins de santé, de gêner leur accès à un endroit ou de leur bloquer le passage. Que fait le gouvernement pour s'assurer que cette loi est bien appliquée afin de protéger les Canadiens?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons adopté le projet de loi C-3 pour que les hôpitaux et les autres lieux de soins

soient protégés contre le genre de harcèlement et d'agressions auquel on assiste actuellement.

Nous allons faire le nécessaire pour que la nouvelle loi soit appliquée, de sorte que les travailleurs de la santé, qui portent déjà sur leurs épaules un poids disproportionné, ne soient pas empêchés de faire leur travail à cause de gestes épouvantables comme ceux qui ont lieu actuellement. Il est vraiment honteux de voir certains de ces manifestants lancer des roches à des ambulances et se montrer agressifs. C'est une honte, surtout pour les travailleurs de première ligne.

Mme Joanne Thompson (St. John's-Est, Lib.): Monsieur le Président, en décembre, la Chambre a adopté à l'unanimité le projet de loi C-3, qui accorde des congés de maladie payés aux travailleurs sous réglementation fédérale et protège du harcèlement et de l'intimidation les travailleurs de la santé ainsi que les personnes qui tentent d'accéder à leurs soins. En tant qu'infirmière qui a récemment travaillé bénévolement à une clinique de dépistage de la COVID, je peux affirmer que cela importe beaucoup, pas seulement pour moi, mais aussi pour les travailleurs de la santé du Canada.

Le ministre du Travail peut-il dire à la Chambre ce qui est fait pour faire entrer cette loi en vigueur?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, même si on demande l'impossible aux travailleurs de la santé, ils se sacrifient tous les jours pour que nous passions au travers de la pandémie. Tandis que des gens réclament leurs libertés, il est important de se demander comment on utilise sa liberté afin de faciliter la vie des gens autour de nous et quels sacrifices nous faisons en cette pandémie mondiale afin de donner un coup de pouce à nos voisins et les aider, afin d'apaiser les tensions et d'améliorer leur sort en ces moments éprouvants.

Selon moi, le projet de loi C-3 contribuera grandement à protéger les travailleurs de la santé, mais il y a lieu de se demander, de manière plus générale, ce que chacun d'entre nous fait durant la pandémie.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement est en train de ruiner l'avenir du Canada.

Avec sa nonchalance, ce gouvernement a gaspillé énormément d'argent dans des programmes universels. Pensons aux aînés de 65 ans qui ont été abandonnés. Maintenant, c'est l'accès à la propriété. Les Canadiens doivent être capables de payer leur loyer. La hausse du prix en matière d'habitation est vertigineuse. Il faut agir maintenant.

Quelle action immédiate ce gouvernement entend-il faire pour stopper cette situation et donner de l'espoir aux Canadiens?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, je rappellerai au député que ce sont les conservateurs qui ont essayé de faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. Les premières mesures que nous avons prises comme gouvernement ont été d'annuler ce plan et de donner aux personnes âgées les prestations auxquelles elles ont droit. Nous avons aussi augmenté le Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées vivant seules, augmenté les prestations de la Sécurité de la vieillesse, bonifié le Régime de pensions du Canada et investi des milliards dans le logement et les soins à domicile. Nous avons toujours soutenu les personnes âgées et nous continuerons à répondre à leurs besoins à court et à long terme.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, malheureusement, l'Est de l'Ontario constitue un parfait exemple de l'incurie des libéraux dans le dossier du logement. En cinq ans, le prix moyen d'une maison dans la région de Cornwall a doublé; il s'élève aujourd'hui à plus de 400 000 \$. Les libéraux se sont vantés que leur plan donne des résultats, mais le problème ne fait qu'empirer. Un courtier immobilier m'a dit que 13 offres ont été présentées en seulement quatre jours pour une maison à Cornwall récemment. La maison s'est vendue à un prix beaucoup plus élevé que le prix demandé.

La flambée des prix des maisons se poursuit au pays. Les libéraux finiront-ils par se rendre compte que le fait d'inonder le marché de liquidités bon marché ne fonctionne tout simplement pas?

• (1455)

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ont un problème de leadership dans ce dossier. En effet, ils n'ont jamais parlé de logement abordable. Ils n'ont pas fait les investissements nécessaires pendant leurs années au pouvoir. Le terme « logement abordable » ne figurait nulle part dans leur plateforme électorale. Nous ne l'avons pas vu non plus dans leur motion de l'opposition. Nous avons investi plus que n'importe quel autre gouvernement. Nous avons mis sur pied la Stratégie nationale sur le logement. Nous investissons pour faire augmenter l'offre sur le marché et nous continuerons à travailler avec les provinces, les territoires, les administrations municipales et le secteur sans but lucratif pour que tous les Canadiens aient accès à un logement sécuritaire et abordable.

M. Tako Van Popta (Langley—Aldergrove, PCC): Monsieur le Président, je suis très préoccupé par le fait que de jeunes familles partout au Canada renoncent à leur rêve de devenir un jour propriétaires. C'est particulièrement vrai dans le Grand Vancouver et la vallée du bas Fraser, l'épicentre de la crise du logement abordable au Canada. C'est le cas d'Alison, qui vit dans ma circonscription. Dans la dernière année seulement, la hausse du prix des maisons dépasse le montant que son couple a pu mettre de côté pour faire une mise de fonds. Tous ces gens voient leur situation se détériorer sans qu'ils en soient responsables.

Quand le gouvernement s'attaquera-t-il au véritable problème: l'inflation?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, chaque fois que nous avons présenté une mesure à la Chambre pour aider les Canadiens, que l'on pense à l'Allocation canadienne pour le logement, qui offre une aide au loyer, à l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, à l'Initiative pour la création rapide de logements

ou aux nombreux autres programmes relevant de la Stratégie nationale sur le logement, les conservateurs ont systématiquement voté contre. Pourtant, ils prétendent ici aujourd'hui qu'ils se soucient des solutions de logement abordable pour les Canadiens. Nous voyons clair dans leur jeu. Nous maintiendrons nos efforts pour faire fond sur les investissements records que nous avons faits dans le logement et pour faire en sorte que la Stratégie nationale sur le logement soit efficace pour les Canadiens.

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, la capacité du ministre à manipuler les faits historiques est absolument remarquable. Le prix des habitations devient inabordable, surtout pour les jeunes et les néo-Canadiens. À l'heure actuelle, le prix moyen d'une habitation au Canada est supérieur à 720 000 \$. Dans les grandes villes, il est de plus de 1 million de dollars. Les politiques du gouvernement entraînent un taux d'inflation record et diminuent la capacité des travailleurs canadiens d'épargner suffisamment pour une mise de fonds.

Le gouvernement freinera-t-il ses dépenses effrénées, prendra-t-il des mesures concrètes pour remédier à l'inflation et interviendra-t-il pour aider les Canadiens à réaliser leur rêve d'accéder à la propriété?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, ce qui est remarquable, c'est l'énorme discordance entre ce que disent les conservateurs et ce que leurs votes démontrent. Les conservateurs se sont opposés à chacune des mesures visant à favoriser la construction de logements abordables supplémentaires, à mettre plus d'argent dans les poches des Canadiens pour les aider à payer leur loyer, à construire plus de logements pour les personnes les plus vulnérables et, oui, à permettre à davantage de jeunes Canadiens de réaliser leur rêve d'accéder à la propriété grâce à l'Incitatif à l'achat d'une première propriété. Au lieu de faire preuve de leadership, ils votent contre chacune des politiques proposées en matière de logement abordable. Pourtant, dans leurs discours à la Chambre des communes, ils prétendent se soucier du logement. Nous voyons clair dans leur jeu, tout comme les Canadiens, d'ailleurs.

* * *

[Français]

LES AÎNÉS

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, au moment où on se parle, le gouvernement coupe le Supplément de revenu garanti des travailleurs aînés qui ont légitimement reçu la PCU. Il y a des aînés qui se privent de médicaments, qui peinent à payer leur loyer. Pourtant, en décembre dernier, le gouvernement admettait ses torts et annonçait qu'il dédommagerait les victimes de cette injustice, mais seulement en mai 2022.

Une fois que le gouvernement a admis qu'il avait tort de couper le SRG de ces personnes-là, pourquoi continue-t-il de couper les vivres encore en janvier, février, mars et avril?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous à quel point la pandémie a été difficile pour les aînés, surtout les plus vulnérables. Voilà pourquoi nous n'avons ménagé aucun effort afin de consolider leurs revenus de retraite, notamment en bonifiant le Supplément de revenu garanti, ce qui a profité à plus de 900 000 aînés à faible revenu. L'été dernier, nous avons offert un soutien direct et immédiat aux aînés et, comme nous l'annoncions dans la mise à jour budgétaire, nous enverrons dès que possible un paiement ponctuel à ceux qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020 et qui ont vu leurs autres prestations diminuer. Nous avons été là pour les aînés, et ils peuvent continuer de compter sur nous.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le Président, au moment où on se parle, il y a des aînés qui coupent dans leur épicerie, parce que le fédéral les prive de leur Supplément de revenu garanti. Ce n'est pas du monde riche qui reçoit du Supplément de revenu garanti. Ils n'ont pas plusieurs cartes de crédit à remplir en attendant que la machine fédérale s'active pour les rembourser. Ils font des sacrifices chaque jour, et ce, depuis huit mois. Le gouvernement leur dit qu'il sait qu'il a eu tort de leur couper les vivres pendant huit mois, mais qu'ils doivent endurer ça quatre mois de plus. On savait que le gouvernement n'avait pas de colonne, mais aujourd'hui on constate qu'il n'a pas de cœur non plus.

Comment la ministre fait-elle pour accepter la situation?

• (1500)

[Traduction]

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, depuis le jour où nous avons été portés au pouvoir, nous sommes là pour les aînés qui sont le plus dans le besoin, et nous allons continuer d'aider les aînés à faible revenu à joindre les deux bouts.

Nous sommes conscients que certains aînés qui ont touché des prestations liées à la pandémie parce qu'ils en avaient besoin sont maintenant en difficulté. C'est exactement pour cette raison que nous enverrons dès que possible un paiement ponctuel à tous ceux qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020 et qui ont vu leurs revenus diminuer. Ce paiement ponctuel, qui sera versé automatiquement, équivalra à la totalité des prestations du Supplément de revenu garanti qu'ils ont perdues. Nous serons toujours là pour les aînés.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, on n'invite pas les candidats au Programme fédéral des travailleurs qualifiés à présenter leur candidature dans le cadre du programme Entrée express, même si les permis de travail à l'étranger, les permis d'études et les visas de résident temporaire continuent d'être traités. Cela accroît la souffrance des familles qui demeurent séparées, des entrepreneurs canadiens qui sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre et des réfugiés qui sont encore coincés et se sentent désespérés.

Le ministre cessera-t-il de se féliciter de ses échecs et s'excusera-t-il des difficultés que le gouvernement a causées aux quelque

2 millions de candidats qui paient pour la mauvaise gestion de cet arriéré créé par les libéraux?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, pour répondre à la question hyperbolique du député, dont l'intervention avait un aspect théâtral, je dirais que, depuis le début de la pandémie, nous avons cherché à utiliser le système d'immigration pour répondre aux besoins économiques du pays. À un moment où nos frontières étaient fermées pour protéger la santé publique, nous avons décidé d'accepter les demandes de gens déjà au Canada afin que nos entreprises puissent avoir accès aux talents dont elles ont besoin pour réussir. Quel est le résultat de cette stratégie? Elle a permis de récupérer 107 % des emplois perdus au Canada durant la pandémie, alors que les États-Unis en ont seulement récupéré 82 %.

Nous continuerons de nous servir de l'immigration pour répondre à nos besoins économiques, et j'espère que le député travaillera avec moi à cette fin.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, le personnel de mon bureau croule sous le nombre de réunions, d'appels et de courriels qu'il doit gérer au sujet d'Immigration Canada et de son retard dans le traitement de près de 2 millions de demandes en attente. Ce retard entraîne des délais de traitement qui s'étirent sur plus de deux ans. Les demandeurs sont à court de temps. Ces délais font augmenter les coûts en plus d'être extrêmement stressants pour les demandeurs, sans compter les fortes pressions qui en découlent pour divers lieux de travail.

Auparavant, le Canada avait une excellente réputation relativement aux étudiants étrangers et aux personnes qui souhaitent obtenir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente. Le gouvernement peut-il nous dire ce qu'il fait actuellement pour arrêter de s'en prendre à ces personnes qui sont parmi les plus vulnérables au monde?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, la question de mon collègue arrive à point nommé puisque, lundi dernier, j'ai annoncé les détails d'une enveloppe de 85 millions de dollars qui avait été prévue dans la plus récente mise à jour économique et budgétaire afin d'améliorer la capacité de traitement du ministère. Les investissements que nous ferons vont contribuer à réduire les délais de traitement des permis de travail, des permis d'études et des cartes de résident permanent, en plus d'améliorer les échéanciers de traitement pour les visiteurs temporaires et les preuves de citoyenneté. Au cours des prochains mois, de nouvelles fonctionnalités seront mises en ligne pour offrir aux demandeurs la possibilité de consulter de l'information sur leur dossier au moyen d'outils numériques.

L'avenir s'annonce prometteur pour l'immigration au Canada et...

Le Président: Le député de Brantford—Brant a la parole.

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, sous le régime libéral, Immigration Canada est aux prises avec un arriéré sans précédent. Près de 2 millions de demandes sont en attente. Mon bureau reçoit des dizaines d'appels chaque semaine. Tandis que le manque de main-d'œuvre a provoqué une crise monumentale, des milliers de travailleurs étrangers et d'employeurs canadiens doivent patienter des années avant que leur demande soit traitée.

Questions orales

Quand le gouvernement libéral compte-t-il réparer le système d'immigration qu'il a créé et éliminer cet arriéré record?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, l'indignation du député est pour le moins feinte. La réalité, c'est que la pandémie a mis des pressions sans précédent sur notre système d'immigration, alors que nous tentons d'accueillir un nombre record de nouveaux arrivants à un moment où nous avons dû fermer nos frontières pour des raisons de santé publique et pour freiner la propagation de la COVID-19 partout au pays.

En adoptant une stratégie interne pour traiter plus de dossiers, nous avons réussi à accueillir plus de 400 000 nouveaux résidents permanents, un record historique au Canada. À l'avenir, nous continuerons à faire les investissements nécessaires pour accueillir au Canada de nouveaux arrivants qui contribueront à notre économie et à notre société comme ils le font depuis des générations.

* * *

• (1505)

[Français]

L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le Président, lorsqu'il sera sécuritaire de le faire, nous voulons voir de nouveau les voyageurs du monde entier revenir au Canada.

Le Canada ainsi que ma merveilleuse circonscription, Acadie-Bathurst, ont ce que les voyageurs recherchent: des destinations et des expériences incroyables et des événements de calibre mondial. De plus, le Canada détient le taux de vaccination le plus élevé de tous les pays.

Le ministre du Tourisme et ministre associé des Finances peut-il informer les députés des mesures que nous prenons pour accueillir les voyageurs de retour au Canada?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député d'Acadie—Bathurst a tout à fait raison. Le Canada a ce que les voyageurs et voyageuses veulent en ce moment: des endroits sécuritaires, ainsi que des expériences et des paysages exceptionnels.

Destination Canada raconte notre histoire au monde entier. Pour être prêt, notre gouvernement a versé 100 000 \$ sur trois ans à Destination Canada pour augmenter ses campagnes de marketing et encourager davantage les gens à explorer notre magnifique pays et tout ce qu'il a à offrir.

Nous soutenons le secteur du tourisme et nous continuerons de le faire.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, les criminels à cravate du monde entier adorent blanchir leur argent au Canada. Selon des experts, le blanchiment est une industrie en pleine croissance qui se chiffre en milliards de dollars par année. La plus grande partie de cet argent aboutit dans le marché de l'immobilier du Canada, ce qui fait monter le prix du logement. En 2021, des organismes gouvernementaux, notamment le CANAFE, ont réduit de 64 % le nombre d'enquêtes sur le blanchiment d'argent dans le marché immobilier.

Le gouvernement prend-il le blanchiment d'argent au sérieux, ou dit-on aux criminels du monde que le Canada est prêt à faire des affaires?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement prend absolument très au sérieux le blanchiment d'argent au Canada et la présence de fonds étrangers dans notre marché de l'immobilier. Voilà pourquoi, dans le budget que j'ai présenté en avril dernier, nous avons pris des mesures pour mettre en place un registre de la propriété effective, ce qui témoigne de l'engagement sérieux et ferme du gouvernement.

Je tiens également à souligner que, dans le projet de loi dont nous débattons actuellement à la Chambre, nous imposons une taxe sur les propriétés vacantes qui appartiennent à des personnes non résidentes. Nous prenons des mesures. J'aimerais que les conservateurs nous appuient.

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, John, qui habite dans ma circonscription, possède des armes à feu depuis plus de 50 ans. Il a été dans l'armée et il n'a jamais eu de problème en lien avec ses armes à feu. Au Canada, de nombreux criminels achètent des armes illégales pour commettre toutes sortes de crimes, du cambriolage au meurtre pur et simple, et le gouvernement ne fait rien pour les en empêcher.

Quand le gouvernement libéral va-t-il commencer à sanctionner les criminels au lieu de s'en prendre aux citoyens respectueux de la loi et quand va-t-il annuler le décret qui empêche John de vendre ses armes à feu?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours légiféré de manière responsable dans le dossier des armes à feu afin que les lois du pays protègent les Canadiens, mais aussi le droit légitime de posséder des armes à feu. Cela dit, comme pour toutes les formes de droits et de libertés, celui-ci est assorti de contraintes raisonnables. Nous avons agi dans ce dossier comme dans toutes les autres sphères de la vie parce que notre priorité est d'assurer la sécurité des Canadiens et d'empêcher les principes idéologiques de guider les décisions touchant la sécurité publique.

* * *

LA SANTÉ

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, il est temps que les libéraux cessent de diviser les Canadiens et qu'ils soignent les blessures qu'ils ont infligées à la population. Le premier ministre mène une campagne de dénigrement contre ceux qui ne sont pas d'accord avec ses décisions. Il a qualifié leur position d'inacceptable et les a traités de misogynes et de racistes. Or, c'est précisément ce gouvernement qui, pas plus tard que la semaine dernière, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, a refusé de condamner l'emploi du « blackface ».

Le premier ministre cessera-t-il de s'en prendre cruellement aux Canadiens qui n'ont tout simplement pas confiance en lui? Je lui demande de lever les exigences vaccinales.

Questions orales

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je répète qu'il faut réfléchir sérieusement à la levée des exigences vaccinales parce que, à l'heure actuelle au niveau fédéral, on exige, pour la protection des passagers, que toute personne qui monte dans un avion soit vaccinée. Cette exigence repose sur des données scientifiques irréfutables. Par ailleurs, alors que les unités de soins intensifs des hôpitaux sont remplies de personnes non vaccinées, je n'arrive pas à comprendre comment la députée d'en face peut s'opposer aux exigences vaccinales et à des mesures destinées à protéger les gens et à assurer la sécurité publique.

Puisqu'il est question de division, je signale que le fait d'invoquer des données scientifiques à tort et à travers et de ne pas fournir d'information claire en matière de santé publique constitue une manœuvre politique. J'inviterais plutôt la députée à conseiller à tout le monde de se faire vacciner pour aider le Canada à en finir avec la pandémie.

* * *

● (1510)

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Chad Collins (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens handicapés vivant à Ottawa subissent de façon disproportionnée les effets de l'occupation du centre-ville. Les véhicules de Para Transpo sont incapables de se rendre jusqu'à eux. Les personnes qui ont des problèmes de mobilité sont incapables de quitter leur foyer, et certaines craignent maintenant de ne plus pouvoir recevoir de soins à domicile. Cette situation pèse sur la vie et le bien-être des gens, mais plutôt que d'aider à tenter de la résoudre, les conservateurs encouragent les manifestants. Des courriels qui ont fuit démontrent que leur nouvelle cheffe ne veut pas qu'ils partent, car ils souhaitent que ce problème persiste pour en tirer un avantage politique.

La ministre de l'Inclusion des personnes en situation de handicap pourrait-elle dire à la Chambre ce qu'il faut faire pour s'assurer que les Ottavians handicapés ne soient plus des otages dans leur propre ville?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap, Lib.): Monsieur le Président, le député d'Hamilton-Est—Stoney Creek a posé une question vraiment importante. Ces manifestations ont eu des effets importants sur la santé et la sécurité des Ottavians handicapés. Qu'il s'agisse de l'accès à des soins à domicile ou à d'autres formes de soutien, de la livraison de nourriture ou de l'accès à Para Transpo, la situation est grave. Ces gens restent cloîtrés chez eux et n'ont ni nourriture ni accès à des soins fort nécessaires.

J'exhorte l'ensemble des députés, tous partis confondus, à soutenir nos concitoyens les plus vulnérables et à dire aux manifestants qu'il est temps de rentrer chez eux.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Monsieur le Président, il y a deux semaines, mes collègues du NPD et moi avons fait parvenir une lettre au ministre de l'Environnement au sujet du projet de terminal 2 de Roberts Bank dans le delta du fleuve Fraser. Nous avons souligné que de l'information essentielle recueillie par les scientifiques du ministère n'a pas été

communiquée au public dans le cadre du processus d'évaluation. L'information en question indique que ce projet entraînerait des dommages irréversibles à l'environnement local, en plus de mettre en danger les espèces qui y vivent.

Le ministre cessera-t-il de museler les scientifiques, rendra-t-il cette information publique et prolongera-t-il le processus de consultation?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, ce processus d'évaluation environnementale est en cours depuis plusieurs années. Il a traversé tout un éventail d'étapes. On en est maintenant rendu à la prise de décision.

De toute évidence, nous tiendrons compte de l'ensemble des données scientifiques, notamment en ce qui a trait aux oiseaux migrants, aux effets du bruit et aux autres enjeux qui ont été soulignés tout au long du processus, à propos desquels le groupe d'experts a fourni de l'information.

* * *

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien. Des artistes de la scène m'ont fait part de la gravité de leur situation pendant la pandémie de COVID-19. Ils n'ont pas de plan de secours. C'est leur gagne-pain. La communauté artistique fait partie intégrante de l'économie, et même si le financement supplémentaire est une mesure positive pour assurer la résilience du secteur, nous sommes loin d'être sortis de cette crise.

Le ministre envisage-t-il de tenir une conférence nationale sur les arts de la scène pour établir la meilleure voie à suivre?

L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, nous l'avons déjà dit, et je vais le répéter. Nous n'abandonnerons personne, surtout pas les artistes, les créateurs artistiques et le secteur culturel. Leur venir en aide est ma plus grande priorité. La semaine dernière, nous avons lancé le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada, qui offre une aide de 60 millions de dollars au secteur des arts et de la culture. Nous avons différents programmes pour ce secteur, et nous allons toujours...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: J'ai de la difficulté à entendre le ministre. Je dois lui demander de reprendre du début pour que nous puissions avoir sa réponse au complet.

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous n'abandonnerons personne, surtout pas les artistes, les créateurs artistiques et les travailleurs du secteur culturel. Comme je l'ai dit à maintes reprises, leur venir en aide est ma plus grande priorité. Nous avons lancé le Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada, un fonds spécial qui, jumelé à d'autres mesures, permet de soutenir les artistes. Nous n'abandonnerons personne.

Affaires courantes

[Français]

LE BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'aux fins et en vertu des dispositions de l'article 50 de la Loi sur le Parlement du Canada, les députés suivants, représentants du groupe parlementaire conservateur, ont été nommés membres du Bureau de régie interne: M. John Brassard, qui remplace M. Gérard Deltell; et M. Blaine Calkins, qui remplace M. Blake Richards.

AFFAIRES COURANTES

• (1515)

[Traduction]

LOI SUR LE MOIS DU PATRIMOINE ARABE

L'hon. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-232, Loi instituant le Mois du patrimoine arabe.

— Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège de prendre la parole à la Chambre des communes pour présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire, qui désignerait le mois d'avril comme Mois du patrimoine arabe au Canada.

Les premiers immigrants d'origine arabe sont arrivés au Canada en 1882, quelques années après la Confédération, soit il y a environ 140 ans. Le pays compte maintenant bien plus d'un million de Canadiens d'origine arabe et ce nombre continue d'augmenter.

Les Canadiens d'origine arabe de tous les horizons contribuent de manière importante à la vie sociale, économique et politique du Canada et au paysage culturel du Canada, notamment par la littérature, la musique, la nourriture et la mode.

Le projet de loi soulignerait et célébrerait l'apport historique des Canadiens d'origine arabe dans l'édification de la merveilleuse société canadienne d'hier et d'aujourd'hui.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LE CODE CRIMINEL

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): demande à présenter le projet de loi C-233, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les juges (violence contre un partenaire intime).

— Monsieur le Président, c'est avec une immense gratitude que je présente mon projet de loi très important visant à modifier le Code criminel ainsi que la Loi sur les juges. Je tiens à remercier ma collègue d'Oakville-Nord—Burlington de l'avoir appuyé.

[Traduction]

Le projet de loi vise à protéger les femmes contre la violence contre un partenaire intime. Au Canada, une femme est assassinée tous les deux jours et demi, dont la moitié par un partenaire intime.

[Français]

De ces femmes, 22 % sont tuées dans les 18 mois suivant la séparation.

[Traduction]

Le projet de loi modifierait le Code criminel afin que le juge ait l'obligation, avant de rendre une ordonnance de mise en liberté, de considérer s'il est souhaitable d'imposer au prévenu, comme condition, de porter un dispositif de surveillance à distance lorsqu'il est inculpé d'une infraction contre son partenaire intime.

[Français]

Ce projet de loi modifie aussi la Loi sur les juges pour prévoir la tenue de colloques sur des questions liées à la violence conjugale et au contrôle coercitif en vue de la formation continue des juges.

[Traduction]

Il est de notre devoir de protéger ces Canadiens vulnérables et de leur permettre de se sentir en sécurité.

J'invite tous les parlementaires à appuyer cette mesure législative capitale et envoyer le message que la violence contre les femmes ne sera pas tolérée.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA TARIFICATION DE LA POLLUTION CAUSÉE PAR LES GAZ À EFFET DE SERRE

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC) demande à présenter le projet de loi C-234, Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

—Monsieur le Président, c'est un plaisir d'intervenir à la Chambre aujourd'hui. Je souhaite tout d'abord remercier les députés de Foothills et de Northumberland—Peterborough-Sud pour leur aide.

J'appelle cette mesure législative la « loi sur le traitement équitable des agriculteurs ». Elle aurait pour effet d'exclure de la taxe sur le carbone le gaz naturel et le propane qui servent à faire sécher le grain, à conditionner le grain et à chauffer les étables. Les agriculteurs ont déjà payé des dizaines de milliers de dollars en taxe sur le carbone pour pouvoir fournir des aliments aux familles canadiennes. Il est temps de corriger cette situation.

Comme nous le savons tous, les agriculteurs sont des preneurs de prix. Ce ne sont pas eux qui fixent les prix. Ils ne peuvent donc pas refilet ces coûts aux consommateurs, ce qui veut dire que ce coût supplémentaire vient réduire leur marge de profit à la fin de l'année. Il est temps que cela change.

Le plan des libéraux sera un échec, car il n'est ni juste, ni équitable. On demande toujours aux agriculteurs d'agir eux-mêmes comme une marge de crédit, que ce soit pour la taxe de vente harmonisée, la TPS, Agri-stabilité ou d'autres programmes du secteur agricole. La loi en vigueur leur demande de servir une fois de plus de marge de crédit. C'est inacceptable.

Posons les gestes qui s'imposent. Il faut reconnaître l'immense contribution positive des agriculteurs au chapitre de l'environnement et tout ce qu'ils apportent aux Canadiens. Il faut les soutenir. Faisons le nécessaire pour que ce projet de loi soit renvoyé au Sénat.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

• (1520)

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE VERTE DANS LES PRAIRIES

L'hon. Jim Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-235, Loi concernant le développement d'une économie verte dans les Prairies.

— Monsieur le Président, c'est avec enthousiasme et espoir que je présente le projet de loi d'initiative parlementaire intitulé Loi sur le développement d'une économie verte dans les Prairies.

La bataille contre la COVID-19 a mené à de nombreuses leçons et réflexions: les Canadiens veulent notamment que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble à la réalisation d'un objectif commun. Le projet de loi reflète cette volonté et oblige le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, en collaboration avec des collègues, à élaborer un cadre de coopération avec les provinces, les municipalités, les corps dirigeants autochtones et métis, le secteur privé, les employés de ce secteur et des dirigeants de la société civile en vue de développer une économie verte dans les Prairies. Le projet de loi met en lumière la portée et les défis des initiatives pour nous unir et nous inspirer. Je me réjouis à la perspective d'en débattre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI SUR VIA RAIL CANADA

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV) demande à présenter le projet de loi C-236, Loi maintenant VIA Rail Canada Inc. sous le nom de VIA Rail Canada et modifiant d'autres lois en conséquence.

— Monsieur le Président, comme le titre du projet de loi est peu inspirant, je prendrai quelques instants pour expliquer pourquoi il est si important.

Les États-Unis disposent d'un réseau ferroviaire national, Amtrak, qui exerce ses activités en vertu d'une loi qui oblige la société à offrir en priorité un service ferroviaire voyageurs partout au pays, ce qui permet d'offrir un bon service d'un océan à l'autre aux États-Unis. Au Canada, VIA Rail exerce ses activités en tant que société d'État qui n'est régie par aucune loi. D'anciennes députées, notamment Olivia Chow et Irene Mathyssen, ont tenté de présenter des projets de loi visant à donner un mandat approprié à VIA Rail.

Actuellement, les activités de VIA Rail connaissent beaucoup de succès dans le corridor Windsor-Québec. Dans le reste du Canada, nous disposons essentiellement d'un réseau ferroviaire vétuste qui offre un service dont auraient honte les pays du tiers monde. C'est extrêmement malheureux parce que nous avons un excellent réseau ferroviaire qui sillonne des paysages magnifiques, et il peut être abordable pour les Canadiens d'un océan à l'autre. Les employés de VIA Rail et les membres d'Unifor, qui travaillent fort, sont d'excellents travailleurs.

Nous devons donner à VIA Rail un mandat défini par la loi pour éviter que le réseau puisse être morcelé et que des parties de celui-ci soient cédées à des entreprises privées du secteur du tourisme. En tant que pays moderne, industrialisé et à faibles émissions de carbone, nous devons répondre aux attentes de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Nous avons aussi besoin de toute urgence de meilleurs services d'autobus.

Affaires courantes

Il est urgent que VIA Rail fournisse un service ferroviaire voyageurs fiable et abordable d'un océan à l'autre.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

• (1525)

[Français]

LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

M. Louis Plamondon (Bécancour—Nicolet—Saurel, BQ) demande à présenter le projet de loi C-237, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et la Loi canadienne sur la santé.

— Monsieur le Président, ce projet de loi que je dépose vient protéger les provinces, surtout le Québec, contre la plus grande menace qui pèse sur leur autonomie. Cette menace, c'est le soi-disant pouvoir fédéral de dépenser.

Premièrement, ce projet de loi exempte le Québec des normes que le fédéral édicte dans la Loi canadienne sur la santé, y compris celles sur les CHSLD qui s'en viennent bientôt.

Deuxièmement, ce projet de loi modifie la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Le Québec et les provinces qui le désirent pourront se retirer, avec pleine compensation, des programmes fédéraux dans leurs champs de compétence exclusive pour recouvrer leur autonomie dans les domaines où elles sont censées être autonomes.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LOI CONCERNANT LA LANGUE FRANÇAISE

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ) demande à présenter le projet de loi C-238, Loi concernant la langue française.

— Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de fierté que je présente ce projet de loi intitulé « Loi concernant la langue française ». Cette pièce législative vise à assujettir les entreprises sous réglementation fédérale aux dispositions de la Charte de la langue française.

Rappelons que tous les travailleurs québécois ont droit à toutes les protections prévues dans la loi 101, sauf les travailleurs sous réglementation fédérale. Il s'agit là d'une faille à régler, à notre avis.

D'autre part, je propose que la connaissance suffisante de la langue française soit une exigence à l'obtention de la citoyenneté pour des résidents permanents qui choisissent le Québec. Les nations du monde, incluant le Canada, font le choix de la langue d'accueil. Pour la nation québécoise, c'est en français qu'on accueille chaleureusement les nouveaux citoyens.

J'ai bien hâte de discuter de ces dispositions mesurées et raisonnables avec mes collègues députés des autres partis.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

*Affaires courantes***LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES**

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ) demande à présenter le projet de loi C-239, Loi modifiant la Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces et autorisant la conclusion d'accords avec les provinces pour la perception de l'impôt.

— Monsieur le Président, c'est bien connu, les Québécois sont les seuls à faire deux déclarations de revenus lorsque vient le temps des impôts. De plus en plus, on parle de créer une perception unique de la part d'un gouvernement qui serait ciblé, dans ce cas-ci le gouvernement du Québec. Nous aurions alors une seule déclaration de revenus à faire, et un gouvernement serait chargé de faire la perception pour l'autre gouvernement.

Cette idée de perception d'impôts unique a connu un point culminant le 15 mai 2018 quand le député péquiste de Sanguinet a déposé à l'Assemblée nationale du Québec une demande pour qu'on puisse réaliser la déclaration de revenus unique. Cela a été adopté à l'unanimité.

Par la suite, nous avons vu des sondages disant que plus de 70 % des Québécois voulaient avoir une seule déclaration de revenus, qui soit gérée par le gouvernement du Québec.

Finalement, l'Institut de recherche sur l'autodétermination des peuples et les indépendances nationales a fait une recherche en 2020 pour prouver que, si on avait une seule déclaration de revenus au Québec, on économiserait plus de 425 millions de dollars par année.

Ce projet de loi vise justement à ce que les Québécois aient enfin une seule déclaration de revenus, qui soit gérée par Québec.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1530)

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC) demande à présenter le projet de loi C-240, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (dons concernant des actions de sociétés privées ou des biens immobiliers).

— Monsieur le Président, je suis ravi de présenter le projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai préparé pour soutenir les organismes de bienfaisance du Canada. Cette mesure aiderait en effet les organismes caritatifs de partout au Canada à bénéficier de jusqu'à 200 millions de dollars additionnels en dons.

Pendant la COVID-19, de nombreux organismes caritatifs canadiens ont dû suspendre ou limiter la prestation de services importants. Dans ce contexte de pandémie, bien d'autres encore peinent à recueillir les fonds dont ils ont besoin et éprouvent de sérieuses difficultés. Cette mesure législative aiderait les organismes de bienfaisance en accordant une exonération de l'impôt sur les gains en capital relativement aux dispositions d'actions de sociétés privées ou de biens immobiliers lorsque ces dispositions sont en faveur d'organismes de bienfaisance, un peu comme les dons d'actions cotées en bourse sont actuellement traités.

Bon nombre d'intervenants ont endossé ce projet de loi, notamment Diabète Canada, la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada et Imagine Canada.

S'ils souhaitent examiner cette mesure d'initiative parlementaire de plus près, j'invite les députés à visiter le site Web du projet de loi, qui vise à soutenir les organismes de bienfaisance.

Je conclus en rappelant que lorsque les organismes de bienfaisance sont en difficulté, les gens le sont aussi. Donnons-nous la main dans un esprit de générosité et aidons nos concitoyens en soutenant le secteur caritatif.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE**

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je propose que le premier rapport du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, présenté le mercredi 2 février, soit adopté.

La semaine dernière, le Comité a déposé son rapport, qui faisait état d'une motion adoptée à l'unanimité par les membres du Comité, c'est-à-dire quatre députés libéraux, quatre conservateurs, un néo-démocrate et un député du Bloc québécois, moi-même. Je vais lire la motion pour que tout le monde puisse en prendre connaissance:

Que le Comité demande au gouvernement de suspendre l'appel d'offres sur l'obtention des données cellulaires de l'Agence de la santé publique du Canada dès l'adoption de la présente motion, et que l'appel d'offres ne soit pas relancé avant que le Comité ne rapporte à la Chambre qu'il est convaincu que la vie privée des Canadiens ne sera pas affectée, et que le Comité fasse rapport à la Chambre de l'adoption de cette motion dès la première occasion.

Maintenant, je dois rappeler que cette motion a été adoptée à l'unanimité. C'est important parce que la protection des renseignements personnels et des données des Canadiens est une question transpartisane.

Mardi dernier, le 1^{er} février, j'ai traversé la Chambre et j'ai remis en main propre au ministre de la Santé une lettre lui demandant de se conformer à la motion adoptée à l'unanimité, je le répète, par le Comité.

Jeudi dernier, lors de la période des questions, j'ai demandé au ministre de la Santé à deux reprises, à la Chambre, s'il était, oui ou non, prêt à reporter l'appel d'offres ou, du moins, à se conformer à la motion telle qu'énoncée par le Comité. Par deux fois, le ministre de la Santé a évité de répondre.

Un peu plus tard dans la même journée, je lui ai fait la même demande alors qu'il était devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, qui se réunissait une heure plus tard, et j'ai eu droit à une nouvelle esquivé de sa part. On peut tous comprendre que l'absence de réponse est aussi une réponse.

Affaires courantes

Le ministre de la Santé nous avait dit, à cette occasion, que les données qu'il utilisait étaient des données qui avaient été nettoyées et qu'elles étaient acceptables sur le plan de la protection de la vie privée. Quand on lui posait des questions sur l'origine des données, c'était moins clair. Le ministre de la Santé a répété que les données étaient bien nettoyées.

Ce matin, le commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Daniel Therrien, a comparu devant le Comité. On lui a demandé s'il avait été consulté par l'Agence de la santé publique. Il nous a dit que l'Agence l'avait informé de ses démarches. Elle ne lui a pas demandé conseil, elle l'a informé. Le commissaire a offert ses services afin de guider l'Agence de la santé publique, mais ses services n'ont pas été retenus. On a choisi — et c'est le privilège de l'Agence — de recourir à un conseil juridique externe. Ne pas intervenir était le choix de l'Agence, néanmoins on sentait que le commissaire était un peu ulcéré, ce matin. Si le gouvernement se dote d'une institution telle que le commissaire à la protection de la vie privée, nous pouvons penser que celui-ci serve de référence aux entités gouvernementales. Or ce ne fut pas le cas.

Pour les besoins de la discussion, rappelons les faits. En mars 2020, un contrat de gré à gré a été conclu entre l'Agence de la santé publique du Canada et Telus, plus précisément avec son programme Les données au service du bien commun, un pan de l'organisation qui gère les données de Telus et les offre à des entités telles que le gouvernement du Canada. Un contrat de gré à gré a donc été conclu, sans appel d'offres, soyons clairs, pour l'obtention de données de localisation.

Au cours de l'année 2020, 33 millions de téléphones cellulaires ont été surveillés. Cela représente 87 % des cellulaires de la population canadienne, dans ce cas-ci. Personne ne le savait. Cela a été fait en toute opacité. Le 17 décembre 2021, l'Agence de la santé publique du Canada a émis un appel d'offres afin de sélectionner un fournisseur pour lui fournir des données de localisation. Cet appel d'offres a été porté à notre attention par le *National Post* et Radio-Canada entre le 18 et le 22 décembre, ces deux médias s'interrogeant sur sa dimension éthique.

• (1535)

Nous avons donc pris le temps de faire nos devoirs, de lire et d'aller voir un peu ce qui se passait. Dès le 23 décembre, le Bloc québécois a publié un communiqué pour révéler son inquiétude en lien avec cet appel d'offres visant à renouveler un contrat déjà en place pour une période de trois ans tout en permettant d'utiliser les données au-delà de la pandémie.

C'est drôle parce que, la semaine dernière, j'ai demandé à l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la Dre Theresa Tam, quand finirait la pandémie. Elle n'a évidemment pas eu de réponse. Je lui ai également demandé qui allait décider quand la pandémie serait finie. Elle n'a également pas eu de réponse et s'est montrée étonnée de la question.

Devant ce manque de réponses, nous avons pu comprendre que l'appel d'offres pouvait permettre l'utilisation des données pour toujours puisque personne ne savait quand la pandémie prendrait fin. Il est certain que j'étais encore inquiet. Je tiens à préciser que je n'ai pas de préjugés sur la question, mais je souhaitais vivement poursuivre le travail.

Durant la pause des Fêtes, les membres du Bloc québécois siégeant au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique ont demandé la

tenu d'une réunion, ce qui a été accepté. Dès le début de l'année, le Comité s'est donc réuni pour évaluer la situation de l'utilisation des données et a accepté à l'unanimité d'entreprendre une enquête. Cette dernière, commencée la semaine dernière, a pour but de voir s'il y a ou non violation de la vie privée. Après la comparution du ministre de la Santé et de la Dre Theresa Tam, l'enquête s'est poursuivie ce matin avec la comparution du commissaire à la vie privée du Canada, Daniel Therrien, ainsi que d'un chercheur renommé en la matière. Les travaux se poursuivront jusqu'au mois d'avril.

Le Comité a également adopté une motion, que j'ai lue plus tôt, demandant la suspension de l'appel d'offres le temps que le Comité puisse examiner la situation. Il faut préciser que l'appel d'offres devait prendre fin le 22 janvier. Dès le début des travaux du Comité, cette date d'échéance a été reportée au 2 février. Après une autre rencontre pour déterminer les prochains travaux du Comité, elle a été reportée au 4 février. La semaine dernière, le ministre a annoncé que l'échéance de l'appel d'offres était maintenant reportée au 18 février.

On a beaucoup invoqué l'urgence sanitaire pour dire qu'on ne pouvait pas suspendre l'appel d'offres, mais la Dre Tam a tout de même dit au Comité que le temps n'avait guère d'effet sur les informations obtenues avec les données en question puisqu'elles faisaient l'objet d'un regard rétrospectif. Le fait que l'on pouvait ou non retarder l'appel d'offres ne semblait pas non plus l'impressionner, même si elle n'était pas contre. Nous avons donc présenté cette motion sur la suspension de l'appel d'offres, qui a été adoptée à l'unanimité afin que le Comité puisse faire la lumière sur l'affaire.

Cela nous amène aux rencontres avec le ministre. Je vais rappeler que la seule réponse fournie aux nombreuses questions des membres du Comité était que les données utilisées étaient propres. Les questions des membres sur l'origine des données obtenues et par qui elles avaient transité ont obtenu des réponses vagues et évanescentes qui, à mon avis, foulaient aux pieds la responsabilité ministérielle.

Un vieux dicton philosophique dit qu'on ne peut faire indirectement ce qu'on peut faire directement. Si les données utilisées par l'Agence de la santé publique du Canada ont été nettoyées, il fallait se demander par où elles sont passées, qui les a eues en main et quels protocoles ont été observés, le cas échéant. Or, le Comité n'a pas eu de réponse.

La Dre Tam nous a dit que les données utilisées n'allaient pas servir à grand-chose et que ce ne serait pas la fin du monde si l'appel d'offres était suspendu le temps de faire l'enquête.

Quand on parle de protection de la vie privée, il s'agit fondamentalement d'une question d'éthique. L'éthique sert quelque part à chercher à déterminer ce qu'il convient de faire dans des circonstances difficiles, quoi faire pour bien faire, quoi faire quand on n'a pas toute l'information et qu'on ne sait pas où on se situe. Le principe de précaution s'applique, évidemment.

Lors de ses auditions jusqu'ici, le Comité a constaté l'évitement du gouvernement, lequel préférerait ne pas traiter de la question.

• (1540)

Les faits sont têtus, mais ils demeurent des faits. La motion adoptée à l'unanimité demande de suspendre l'appel d'offres, le temps que le comité fasse enquête. Une semaine plus tard, je me retrouve devant la Chambre, afin d'obtenir son approbation sur la mise en œuvre de la motion.

Affaires courantes

On me trouvera peut-être un peu naïf là-dessus, mais quand on parle d'un gouvernement, il me semble que celui-ci doit agir avec exemplarité. Je sais que les interprètes détestent quand je le fais, mais quand on prend les racines latines du mot « exemplarité », il se traduit par « être en mesure de faire comme moi-même ». Autrement dit, le gouvernement devrait être capable de faire ce que tous parmi nous auraient fait: prendre une décision raisonnable.

L'opacité, la non-transparence et les éléments qu'on doit trouver un à un derrière chaque détail, c'est tout sauf de la transparence. Le commissaire à la protection de la vie privée nous a dit, ce matin, qu'il y avait de bonnes pratiques en la matière. Il n'y a pas de raison de croire qu'elles avaient été transgressées. Au-delà des bonnes pratiques, il y avait également la transparence et la volonté de bien faire qui devait être également au rendez-vous. Ce sont deux éléments que nous ne retrouvons toujours pas ici.

Ayant posé la question à différents experts, dont le commissaire à la protection de la vie privée, ce qui m'indispose beaucoup dans cette situation, c'est que nous savons tous qu'il est impossible d'obtenir le consentement de 33 millions de personnes dans une circonstance comme celle-là. La réponse ministérielle nous dit que la condition a été remplie quand on a cliqué sur le bouton « j'accepte » quelque part. Or, on sait tous comme moi que, lorsqu'on clique sur « j'accepte », cela prend vraiment une maîtrise en droit pour pouvoir comprendre ce dont il est question. De plus, il est raisonnable de croire qu'un utilisateur de téléphone cellulaire n'a pas consenti à ce que ses données soient utilisées à d'autres fins que celles de la compagnie cellulaire visant à fournir un service. Il est impossible de conclure qu'une présomption de consentement équivaut à un consentement. Une présomption de consentement n'est pas un consentement.

Le commissaire nous a dit ce matin qu'il y avait un concept appelé « le consentement valable ». Le consentement valable est impossible à obtenir. Il est peut-être impossible à obtenir, mais entre zéro et cette impossibilité, il y a une nuance. Il y a énormément d'éléments qui peuvent être mis en œuvre, afin que l'on puisse quand même faire la lumière. De ces éléments, aucun n'a été mis en œuvre ou proposé par le gouvernement.

Dans le fond, de quoi parle-t-on dans cette affaire? Quand on parle de protection de la vie privée, on tient à ce que les gens puissent fournir des informations de bonne foi, croyant de bonne foi que celles-ci seront utilisées à des fins déjà prévues. On parle de la confiance. On parle de l'habileté du citoyen à faire confiance soit à son fournisseur de service cellulaire, soit à plus forte raison à son gouvernement.

Lorsqu'on la définit bien, la confiance est l'action de déléguer son avenir à quelqu'un d'autre. Quand on délègue son avenir au gouvernement, on pense qu'il va agir en bon père de famille. On ne pense pas qu'il va se cacher derrière peut-être une lettre obscure de la loi qui va nous dire qu'une fois les données désagrégées, anonymisées ou toute autre chose nommée ainsi et incompréhensible pour le citoyen, il va pouvoir s'en laver les mains. Cela n'a pas de sens.

Devant ces actions, l'opacité amène non pas à la confiance, mais bien à la méfiance. On sait comme moi que la méfiance amène, au bout du compte, la défiance, comme on le voit à l'extérieur du parlement.

Je pense que la transparence n'est pas au rendez-vous et c'est la raison de notre demande. Je pense que l'opacité règne et que, si on

veut trouver un sens à la démarche gouvernementale, il faut qu'on puisse aller plus loin. Un sens, c'est une direction, c'est un chemin, et pour l'instant nous sommes dans le brouillard.

Ne pas suspendre l'appel d'offres, c'est maintenir l'opacité. Ne pas suspendre l'appel d'offres, c'est perdurer dans l'erreur ou, dans le moindre des cas, dans l'apparence d'erreur. Ne pas suspendre l'appel d'offres, c'est surtout avoir du mépris pour les travaux du comité. Ne pas suspendre l'appel d'offres, c'est faire fi de l'unanimité du comité. Le gouvernement ne peut simplement pas se laver les mains d'une telle situation, en choisissant de ne pas répondre aux questions ou en tentant de faire indirectement ce qu'il ne peut faire directement.

Ce matin, c'était troublant d'entendre le commissaire à la protection de la vie privée dire qu'il a été informé, mais qu'il n'a pas été consulté. Il n'a pas donné d'avis. D'ailleurs, il fait enquête sur le domaine maintenant.

• (1545)

C'est inquiétant de voir un des plus puissants agents du Parlement ne pas être mis à contribution. Au contraire, il a été écarté. Aujourd'hui, je vais donc demander aux honorables collègues d'appuyer la motion du Comité.

Je vais aussi révéler une petite chose. Un membre du Comité m'a demandé l'autre jour, lorsque j'ai présenté la motion, si c'était pour nuire. La réponse est évidemment non. Ce n'est pas pour nuire. Est-ce que c'est pour toujours qu'on suspend l'appel d'offres? La réponse est non, ce n'est pas pour toujours non plus.

On suspend l'appel d'offres le temps que le Comité fasse la lumière sur la situation, que l'on chasse l'opacité et l'obscurité. Ce que l'on demande n'est pas malveillant. C'est, au contraire, pour permettre au gouvernement de démontrer sa bonne foi, s'il y a lieu, ou de corriger la situation, s'il y a lieu.

En fin de compte, je demanderai à mes collègues, au terme du débat, de bien vouloir appuyer la motion.

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, j'apprécie les commentaires de mon collègue du Bloc québécois. En tant que membre du comité qui a adopté la motion à l'unanimité, je partage le souhait du député d'interrompre l'appel d'offres parce que, à mon avis, ce dernier n'est pas vraiment clair quant à ce que demande le gouvernement et à la façon dont les données sont traitées.

Ma question pour mon collègue est la suivante. En ce qui concerne les données comme telles, quelles sont les inquiétudes en matière de protection des renseignements personnels des Canadiens qui découlent du manque de clarté de l'appel d'offres et du fait qu'on ait appris que des données cellulaires ont été utilisées pendant la pandémie?

• (1550)

[Français]

M. René Villemure: Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de sa question. Ce sont des points fort valables, et mes inquiétudes sont doubles. J'irai à la source et à la fin du processus.

Affaires courantes

Tout d'abord, à la source, on n'a pas idée du consentement, dans une quelconque forme que ce soit, des utilisateurs. Ensuite, le point que soulève mon collègue est très important. Un certain nombre d'experts nous ont dit qu'une fois qu'on a désidentifié des données, qu'on les a anonymisées — un nouveau mot appris récemment —, les données désidentifiées peuvent facilement être réidentifiées. J'insiste sur le mot « facilement ». Ce n'est pas moi qui l'invente, cela vient d'un témoin qui comparaitra bientôt devant nous. Une fois qu'une donnée désidentifiée peut-être réidentifiée, on est franchement dans le trouble en ce qui a trait à la vie privée, parce qu'il n'y a plus aucune protection.

C'est certain que l'on veut s'assurer que le processus a été bien fait et que, s'il a été bien fait, les données ne peuvent pas servir à d'autres fins que celles qui ont été prévues. On veut par exemple s'assurer qu'elles ne peuvent servir au-delà de la pandémie.

Je ne suis pas du tout rassuré en ce moment; je suis même inquiet. L'origine des données, le traitement des données et ce qui sera fait avec les données m'inquiètent.

[Traduction]

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, je suis heureux de prendre part aux travaux de la Chambre à distance.

[Français]

Je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de prendre la parole à la Chambre pour parler de la façon dont le gouvernement du Canada a commencé à utiliser les données sur la mobilité et des raisons pour lesquelles une demande de proposition...

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je suis désolée d'interrompre le député. Il semble que l'interprétation ne fonctionne pas.

Le secrétaire parlementaire commence-t-il son discours?

M. Adam van Koeverden: Oui.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): La période des questions et observations n'est pas terminée.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement ce qu'a dit le député. Il a parlé de préoccupations qu'il a concernant le commissaire à la protection de la vie privée.

Le commissaire a-t-il exprimé quoi que ce soit concernant les données ou l'entente qui préoccupe le député ou le Bloc québécois? Le député pourrait-il dire, précisément, ce qui l'inquiète dans ce qu'a dit le commissaire hormis le fait qu'il n'a pas été consulté?

[Français]

M. René Villemure: Madame la Présidente, au-delà de la consultation, le commissaire était mal à l'aise.

Évidemment, il y a un grand pan du traitement des données qu'il ne pouvait commenter à cause d'une enquête qui est en cours. Je dirai toutefois que, tout au long de son témoignage, il était soucieux. Je lui ai demandé si, dans d'autres États, il y avait des protections plus efficaces que celles que nous avions au Canada; la réponse a été un cinglant « oui ». Pour avoir travaillé à ce genre de protection avec la communauté européenne dans le passé, je le savais.

Le commissaire était soucieux de comment cela avait été désagrégé et réagrégé. Il y avait beaucoup de termes techniques, mais je vais résumer cela en disant qu'il était soucieux et un certain pan ne pouvait être commenté à cause de l'enquête en cours.

[Traduction]

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Madame la Présidente, il est rare pour un comité d'avoir la chance de compter un expert du domaine à l'étude parmi ses membres. Je sais que le député a étudié ce sujet et est un expert en la matière. D'ailleurs, il est l'auteur d'ouvrages à ce sujet. Je prends tout spécialement en note le point de vue du député. Il sent l'obligation de soulever cette question à la Chambre, et pour cause, vu l'échéancier entourant ce marché public.

Ce qui est considéré comme étant légal n'est pas toujours éthique. Le député pourrait-il parler davantage de ses préoccupations concernant une telle utilisation des données et expliquer pourquoi il estime nécessaire que l'on permette au comité d'examiner à fond la question avant que le gouvernement n'octroie ce marché public?

● (1555)

[Français]

M. René Villemure: Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de la question.

En effet, tout ce qui est légal n'est pas nécessairement juste. Tout ce qui est légal n'est pas nécessairement éthique. J'ai souvent l'habitude de dire que le légal est le minimum requis. Dans ce cas-là, le minimum requis est-il suffisant?

Voyant qu'il y avait plusieurs endroits qui ont des réglementations plus sévères et complètes en la matière, je suis demeuré soucieux face à la réponse du commissaire et face à l'usage des données. Je crois que c'est un problème réel. L'usage des données, c'est quelque chose que l'on fait, ce n'est pas un crime de grand chemin. Or, nous devons quand même réfléchir à ce sujet parce que cette situation se représentera à nouveau.

Le commissaire a mentionné dans ses rapports précédents, par exemple, dans son dernier rapport annuel, que la loi fédérale devait être mise à jour, qu'elle était incomplète et qu'elle ne reflétait pas tout à fait la nouvelle réalité du *big data*, entre autres.

Donc, je demeure soucieux pour ces raisons, parce qu'il semble que ce que l'on fait ici est le service minimum.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Trois-Rivières.

C'est une question tellement pertinente. À cause de la pandémie, nous utilisons les données pour protéger la santé publique. En même temps, c'est un grand défi de protéger nos renseignements personnels. Je pense qu'il a raison de dire que c'est un bon sujet à étudier au comité.

Je veux seulement dire que je ne suis pas certaine que le gouvernement a fait une erreur. Les questions sont toutefois pertinentes et je pense qu'elles sont nouvelles.

M. René Villemure: Madame la Présidente, je remercie ma collègue des points qu'elle a amenés.

Comme elle, je ne présume pas d'une faute. Je dis simplement qu'il est nécessaire de faire la lumière sur cette affaire.

Affaires courantes

Ce qui s'est passé, c'est que le gouvernement devait faire un choix très difficile et trouver l'équilibre entre des inconvénients: protéger la santé publique, ce qui est très important, et assurer la protection de la vie privée. Ce sont deux éléments importants. Ce que nous cherchons à voir, c'est comment le gouvernement a concilié ces deux impératifs.

Comme mon honorable collègue, je ne présume assurément pas d'une faute, mais ces questions doivent être posées. Nous sommes ici pour faire la lumière sur la situation.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue.

C'est très spécial et intéressant d'écouter un spécialiste en la matière, un grand éthicien reconnu au Québec, au Canada et partout dans le monde.

Ma question est assez simple. Je suis néophyte en la matière, mais je me dis que le processus aurait été moins opaque et plus transparent si le gouvernement avait été plus généreux et plus clair dans ses explications, que ce soit le ministre de la Santé ou ses collaborateurs.

Qu'est-ce qui motive le maintien de cette opacité?

D'après mon collègue, que gagne le gouvernement en maintenant cette opacité sur cet appel d'offres?

M. René Villemure: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question.

L'opacité et la transparence sont deux sujets dont on parle souvent en éthique. Un petit dicton dit que si une situation exige l'obscurité pour réussir, elle est probablement moins éthique qu'une situation qui peut supporter la transparence ou la lumière.

Je ne sais pas pourquoi le gouvernement fait perdurer les choses, parce que, honnêtement, à sa place, suivant la recommandation unanime du Comité, je permettrais de faire la lumière et, à la limite, de démontrer que tout a été fait selon les règles de l'art. Je répéterai toujours que je ne présume pas d'une faute, mais j'aimerais avoir la confirmation que tout a été bien fait.

[Traduction]

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, dans ma circonscription, les gens disent qu'il faut faire attention quand on parle au téléphone, parce que la Chine est peut-être à l'écoute. Or, c'est notre propre gouvernement qui nous écoute.

Je me demande si le député peut nous expliquer pourquoi, dans notre pays, nous avons à nous inquiéter de la manière dont nos données sont utilisées par notre propre gouvernement.

• (1600)

[Français]

M. René Villemure: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Encore une fois, je ne présumerai pas d'un mauvais usage de la part du gouvernement, mais j'affirme que l'opacité et le désir de maintenir l'opacité sont bien présents. Cela inquiète l'éthicien en moi.

M. Adam van Koevorden (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé et de la ministre des Sports, Lib.): Madame la Présidente, je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de prendre la pa-

role à la Chambre pour parler de la façon dont le gouvernement du Canada a commencé à utiliser les données sur la mobilité et des raisons pour lesquelles une demande de proposition a été lancée.

[Traduction]

Le gouvernement a constaté que l'utilisation des données sur la santé pour lutter efficacement contre la pandémie constitue un défi constant. Les parties prenantes et les experts ont réitéré maintes fois que nous ne disposons pas de suffisamment de données pour prendre des décisions fondées sur des données probantes pour le système public de santé. Ils ont également déclaré que les données de santé publique sont « fragmentées, désuètes, et qu'elles ne sont pas désagrégées ni produites assez rapidement ». L'absence de méthodes communes et cohérentes concernant nos données sur la santé à l'échelle du pays est un des facteurs qui contribuent aux piètres services en santé offerts aux Canadiens, à la hausse des coûts dans le secteur, à l'élargissement des inégalités en santé et au ralentissement de l'innovation dans le secteur de la santé au Canada.

L'utilisation éthique des données cellulaires fait partie des éléments qui permettraient de régler le problème. Pendant la pandémie, les chercheurs et les modélisateurs dans le domaine des maladies infectieuses se sont servis de données agrégées pour suivre la propagation du virus en temps réel et pour émettre des hypothèses sur les lieux où il pourrait apparaître. Ces travaux ont orienté à bon escient nos politiques et nos mesures de santé publique. Le gouvernement n'est pas le seul à utiliser à cette fin des données cellulaires dépersonnalisées au niveau de la population. Les pays un peu partout dans le monde, et même les gouvernements locaux au Canada, élaborent leurs mesures de lutte contre la pandémie en se fondant entre autres sur des données cellulaires.

Les données sur la mobilité qu'utilise le gouvernement ne contiennent aucun renseignement personnel. Elles ne peuvent servir à identifier qui que ce soit, même en les remaniant. Je le répète: nous ne demandons et nous ne recevons aucun renseignement personnel parmi les données sur la mobilité que nous utilisons. Nos contrats portent uniquement sur des données commercialement disponibles, agrégées et anonymisées. Nous n'avons donc absolument aucun moyen de suivre une personne en particulier ni de savoir ce qu'elle fait.

Quand les gens utilisent leur téléphone cellulaire, ou font seulement l'allumer, celui-ci se branche à la tour de transmission la plus proche. S'ils se déplacent, leur téléphone peut alors se brancher à une tour différente. Ces appareils se branchent toujours à la tour la plus proche. Dans le cours de leurs activités quotidiennes, les entreprises de télécommunications recueillent et gèrent ces données afin d'offrir de bons services à leur client et d'en assurer le suivi. Elles ont aussi la capacité de prendre ces données commerciales privées et d'en extraire les renseignements permettant de les relier à une personne ou à une adresse en particulier. Les données des entreprises de téléphonie cellulaire sont ainsi ramenées à leur plus simple expression, c'est-à-dire le signal lui-même et l'endroit d'où il est transmis. Elles ne contiennent plus aucun renseignement personnel. Elles sont complètement anonymes.

Affaires courantes

Ces étapes de dépersonnalisation et d'agrégation protègent les renseignements personnels des Canadiens. Les entreprises vendent ces données dépersonnalisées aux gouvernements, aux scientifiques et aux chercheurs pour appuyer la recherche et les connaissances sur l'incidence des politiques, des tendances et des changements environnementaux sur la population. Dans la même veine, certaines entreprises offrent sur le marché des données recueillies à partir d'applications de téléphone intelligent. Comme je l'ai déjà dit, tous les efforts sont déployés pour faire en sorte que les données soient dépersonnalisées et agrégées, afin qu'il soit impossible d'identifier les utilisateurs.

Je tiens à répéter que les données que nous achetons sont dépersonnalisées et agrégées. Nous ne demandons pas et n'acceptons pas de renseignements sur la mobilité personnelle. Les données que nous obtenons sont présentées sous forme de rapport. Il s'agit d'un tableau contenant des pourcentages et des proportions pour diverses zones géographiques sur une période de 24 heures ou plus. Il est impossible de s'en servir pour remonter jusqu'aux individus.

L'Agence de la santé publique du Canada achète ces données pour mieux comprendre comment les Canadiens réagissent aux mesures de santé publique et comment les mouvements de population se répercutent sur la propagation de la COVID-19. Les données sur la mobilité sont complémentaires à celles sur la santé, sur le nombre de cas de la maladie et sur l'épidémiologie pour contribuer à la connaissance de la situation. Par exemple, lors de l'analyse conjointe des données sur la mobilité et sur les éclosions, l'agence est en mesure de dégager des tendances de mobilité basse ou élevée pouvant aider à prévoir l'évolution des cas de COVID. Cela nous aide à évaluer l'efficacité des mesures de santé publique.

L'Agence de la santé publique du Canada produit, à partir de ces données, des rapports et des résumés que nous partageons avec les Canadiens et les gouvernements provinciaux et territoriaux pour permettre à tous de prendre les meilleures décisions possible en ces temps très difficiles. Le gouvernement du Canada a fait preuve de transparence en publiant les renseignements relatifs à la mobilité dans la page Web TendancesCOVID depuis décembre 2020. Plus de 1,7 million de personnes ont visité le site Web, qui est facilement accessible par l'intermédiaire de l'application MétéoCAN.

Les données disponibles sur TendancesCOVID offrent aux Canadiens les renseignements dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie personnelle pendant la pandémie. Elles leur permettent aussi de savoir ce qui se passe là où ils habitent en ce qui a trait à la COVID-19. L'Agence de la santé publique du Canada a aussi annoncé la disponibilité de ces données dans les médias sociaux, notamment Facebook et Twitter, tout au long de la pandémie. Les données sur la mobilité contenues dans le site montrent les changements dans la mobilité de la population d'une semaine à l'autre dans la région sélectionnée. Ces changements peuvent nous aider à comprendre les risques associés à la transmission de la COVID-19.

• (1605)

L'utilisation de ces données comporte des limites, étant donné qu'il n'est pas possible de savoir si une personne respecte les mesures de santé publique, comme le port du masque, lors de ses déplacements. Comme je l'ai précisé, les données sont entièrement dépersonnalisées; il est donc impossible de dessiner des tendances selon l'âge, le genre ou le revenu.

Avant de conclure, je souhaite prendre un instant pour parler de l'importance de la protection des renseignements personnels. Le

gouvernement du Canada s'est engagé à respecter la vie privée des personnes en ce qui a trait aux renseignements personnels relevant des institutions fédérales. Le gouvernement reconnaît qu'il s'agit là d'un élément essentiel du maintien de la confiance du public à son égard. L'Agence de la santé publique du Canada a demandé l'accès à des données ne comportant pas de renseignements d'identification personnelle. Pour garantir encore davantage la protection des renseignements personnels, l'Agence a utilisé une approche à barrières multiples pour ce qui est de la source des données, ainsi que des pipelines de données, et avant de recevoir les données. L'Agence de la santé publique du Canada demande aux fournisseurs de données sur la mobilité de procéder à de rigoureux contrôles des données et de l'agrégation des données pour garantir l'anonymat avant d'envoyer celles-ci, afin que l'Agence ne reçoive aucun renseignement personnel. Toute compagnie qui vend des données au Canada est soumise aux dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, qui est une loi fondée sur le consentement.

[Français]

À notre époque, nous créons des données chaque fois que nous utilisons nos téléphones intelligents. Il est naturel pour les gens d'être préoccupés par qui accède à ces données et pour quelles raisons elles sont utilisées.

[Traduction]

Je tiens à assurer aux Canadiens que les données sur la mobilité utilisées par l'Agence de la santé publique du Canada ne contiennent absolument aucun renseignement personnel. Il est impossible pour l'Agence de faire le lien entre ces données et une quelconque personne.

Les données sur la mobilité sont un des nombreux outils que nous utilisons pour résoudre les lacunes en matière de données au Canada. Cet outil nous a permis d'améliorer nos interventions pour lutter contre la COVID-19, mais aussi pour sauver des vies et pour protéger le système de santé.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, il y a deux enjeux qu'il faut étudier dans cette affaire, et le fait de demander la suspension de la demande de propositions n'est pas le moindre. Cependant, le vrai problème réside dans la collecte de données anonymisées par les entreprises de télécommunication et la communication de ces données. Peut-être bien que, quand l'Agence de la santé publique du Canada reçoit l'information, elle est désagrégée et anonymisée, mais le problème pourrait survenir lors du transfert des données aux entreprises.

L'autre problème dans ce dossier, c'est celui du consentement des usagers. Ces derniers n'ont jamais consenti à ce que des entreprises de télécommunication collectent leurs données. Le commissaire à la protection de la vie privée a soulevé cet enjeu ce matin. L'anonymisation des données comporte un risque réel. Comme aucun consentement n'est donné, nous devons aller au fond des choses et vérifier les mesures de sécurité et les protocoles qui sont en place pour assurer la protection des données.

Le secrétaire parlementaire ne s'inquiète-t-il pas de ces problèmes? N'y voit-il pas une raison de suspendre la demande de propositions jusqu'à ce que le comité de l'éthique fasse son travail et ait l'assurance que la vie privée des Canadiens est protégée?

Affaires courantes

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, à l'instar du député de Barrie—Innisfil, je possède un téléphone intelligent. Je l'ai sur moi, comme la plupart des gens. Je l'utilise à toutes sortes de fins. Parfois, lorsque je cherche un restaurant sur Google afin de voir s'il est ouvert, il indique que le restaurant est un peu plus occupé que d'habitude. Parfois, je conduis sur une voie achalandée et j'utilise une application comme Waze ou Google Maps, qui m'indique un meilleur trajet s'il y a beaucoup de circulation sur l'autoroute. Ces informations proviennent de capteurs de données cellulaires qui sont regroupées et anonymisées. Ces données sont utilisées par toutes les applications et elles sont vendues à divers organismes et agences.

Le député affirme qu'il y a là un problème de protection de la vie privée lié au consentement, mais nous savons tous que, lorsque nous utilisons notre téléphone cellulaire et que nous cochons une case, il s'agit d'une forme de contrat et que ces informations servent à faciliter la vie de tous les jours, comme lorsque l'on utilise Waze ou que l'on se renseigne sur un restaurant. Espérons que nous...

• (1610)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Nous devons passer à d'autres questions.

Le député de Trois-Rivières a la parole.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire nous donne tous les bénéfices de l'utilisation des données, lesquels sont séduisants, il faut bien l'avouer. Cependant, même si la finalité était louable, une partie du problème auquel on fait face est justement la banalisation de tels propos par le secrétaire parlementaire. Des inquiétudes ont été exprimées à l'unanimité par le Comité, dont les membres sont maintenant perplexes. Pourquoi ne pas avoir voulu travailler avec le commissaire à la protection de la vie privée du Canada?

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

[Traduction]

Je tiens à souligner que le député est un expert en la matière. Il est auteur et en a probablement beaucoup plus à dire que moi sur le sujet. Cependant, je tiens à dire que la question qu'il a soulevée va bien au-delà de l'utilisation de ces données par l'Agence de la santé publique. Il soulève des questions existentielles sur l'utilisation des données des téléphones cellulaires, ce qui mérite une étude en comité. Toutefois, je ne pense pas que cela doive empêcher la collecte et l'usage à bon escient de ces informations pour protéger les Canadiens en cette période particulièrement difficile.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NDP): Madame la Présidente, je reconnais que le député a beaucoup à dire. Au comité, cinq libéraux ont appuyé unanimement sa motion. Je poserai donc au député, le secrétaire parlementaire, qui a fait beaucoup de progrès en français, la question suivante: appuie-t-il la motion qui a été dûment adoptée par le comité? Le ministère et le Cabinet vont-ils oui ou non retarder le processus d'approvisionnement jusqu'à ce que notre étude soit terminée?

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, je désire remercier mon ami d'Hamilton-Centre de son compliment. Je ne peux pas voter à ce comité, étant donné que le comité qui me concerne, celui de la santé, amorce actuellement son travail. Il ne m'appartient donc pas de déterminer si les choses se passeront de cette façon. Personnellement, cela ne me dérange pas d'utiliser actuellement des

données anonymisées et des données agrégées à cette fin. Cela ne me dérange pas que ces données soient en cours de collecte pendant que le comité étudie la question. Toutefois, c'est au comité de prendre la décision, et j'accepte les conclusions de cette étude. C'est la raison d'être des études et des comités.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, le secrétaire parlementaire donne un compte rendu bien différent de celui du député de Peace River—Westlock, qui a déclaré que le gouvernement écoute nos conversations et enregistre tout ce que nous faisons.

Une voix: N'est-ce pas exact?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, pendant que je parle, des députés d'en face, adeptes de théories conspirationnistes, crient « N'est-ce pas exact? » Le secrétaire parlementaire l'a dit très clairement: ce sont des données anonymisées qui ont été recueillies à des fins commerciales et utilisées par d'autres applications.

Le député pourrait-il m'éclairer et me donner les raisons pour lesquelles il pourrait croire que le député de Peace River—Westlock adhère à ces théories conspirationnistes inventées de toutes pièces voulant que le gouvernement surveille les conservations de tout un chacun?

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, c'est parce qu'ils y croient. Les députés d'en face essaient toujours de faire croire que le gouvernement fomenté une sorte de conspiration, ce que je réfute complètement. Il est, à mon sens, irresponsable que des députés d'en face continuent de propager ce genre de chose qui est, en fait, impossible à réaliser. Le gouvernement n'a aucune envie d'espionner les gens, et cela n'est même pas possible. Je remercie mon collègue...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je dois interrompre le député, car le député de Barrie—Innisfil invoque le Règlement.

M. John Brassard: Madame la Présidente, j'aimerais que vous nous disiez si accuser un député d'être un adepte des théories conspirationnistes tient du langage non parlementaire.

• (1615)

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Je n'ai pas de liste de termes non parlementaires qui s'applique à l'accusation en question. Toutefois, j'ai bel et bien réagi lorsque j'ai entendu cela. Je recommande aux députés d'être prudents dans l'usage des termes utilisés à la Chambre et d'essayer de ne pas s'accuser de choses qu'il est difficile de traiter actuellement.

La parole est au député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, parlons donc de ce que c'est que d'être irresponsable. Selon les députés du gouvernement, il faut croire tout ce qu'ils disent, à défaut de quoi nous sommes adeptes des théories conspirationnistes. Pourrais-je avancer qu'il existe un niveau approprié de scepticisme entre croire aux théories conspirationnistes et faire totalement confiance au gouvernement?

Affaires courantes

Beaucoup de Canadiens ne font pas confiance au gouvernement de façon tout à fait légitime. Selon un rapport rendu public l'an dernier, les informations personnelles de 144 000 Canadiens étaient mal gérées. Le rapport était un document officiel et visait des milliers de Canadiens dont les données n'ont pas été utilisées correctement par l'Agence du revenu du Canada. Nous avons plus de 100 000 cas vérifiables de Canadiens dont les données ont été mal gérées par le gouvernement. Voilà que le député déclare que quoiqu'on interroge le gouvernement à ce sujet est adepte de théories conspirationnistes.

Qu'en est-il de ces 100 000 Canadiens et plus qui sont victimes de cette mauvaise utilisation de leurs données? Le gouvernement ne pourrait-il pas montrer un peu d'humilité, leur présenter des excuses et commencer à se montrer plus respectueux à leur endroit?

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, peut-être y a-t-il une certaine confusion quant à ce qu'est réellement une conspiration. Une conspiration, c'est un complot, une sorte d'activité secrète pour faire quelque chose d'illégal. Voilà exactement le genre d'activité qui, selon le député, serait en train de se dérouler, un genre de complot pour écouter les Canadiens. C'est complètement impossible, comme je l'ai dit, et il est inadmissible de propager ce genre d'idées.

Le comité a parfaitement le droit de mener une étude sur le bien-fondé ou non d'utiliser des données anonymisées et agrégées. C'est la raison d'être des comités. Toutefois, laisser entendre que le gouvernement écoute les Canadiens...

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Le député de Trois-Rivières a la parole.

[Français]

M. René Villemure: Madame la Présidente, j'ai conseillé les gouvernements partout au monde durant 25 ans, et c'est la première fois que je me fais traiter de complotiste. C'est inadmissible.

Le secrétaire parlementaire persiste à nous dire qu'il n'y a pas de problème, mais nier le problème ne l'enlève pas. Un peu plus tôt, il nous a dit que toute l'information reçue était obtenue sur la base d'un consentement.

Ce matin, le commissaire nous a dit qu'il était impossible d'obtenir le consentement de 33 millions de personnes. Ce n'est même pas souhaitable, d'ailleurs, parce qu'impossible.

S'agit-il d'une information obtenue sur la base d'un consentement, oui ou non?

[Traduction]

M. Adam van Koeverden: Madame la Présidente, je voudrais demander au député du Bloc québécois de bien vouloir m'excuser si j'ai insinué qu'il était adepte des théories conspirationnistes. Ce n'était pas mon intention. Je faisais allusion à l'allégation voulant que les Canadiens soient écoutés. Ce n'est pas ce que le député du Bloc québécois a déclaré pendant son allocution. Je l'ai écouté attentivement et il n'y avait rien de tel dans ses propos. Je lui présente mes excuses si mes paroles ont semblé l'accuser en ce sens.

Comme je l'ai dit, une étude à ce sujet est justifiée. J'accueille favorablement les conclusions de l'étude. Nous pouvons tous convenir, je crois, que l'expérience du député d'en face apporte une contribution précieuse à la démocratie et à la Chambre des communes.

[Français]

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, avant de commencer, je tiens à remercier mon collègue de Trois-Rivières de présenter cette motion à la Chambre aujourd'hui.

Avant l'étude effectuée par le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, j'ai envoyé un message texte à mon collègue pour lui dire que j'avais hâte d'en apprendre de sa part, parce qu'il a beaucoup d'expérience et connaît très bien le sujet. Je souhaite le remercier.

[Traduction]

Cette question nous préoccupe vraiment beaucoup, comme elle préoccupe les Canadiens, étant donné qu'il a été établi au mois de décembre que la demande de propositions avait été lancée. La demande de propositions visait à poursuivre une pratique dont de nombreux Canadiens, distraits par la pandémie, ne soupçonnaient pas l'existence. Il s'agissait de la collecte par Telus de données sur leur mobilité, sans leur consentement direct ou implicite, comme mesure de santé publique pour réagir à la crise de la COVID-19.

Au cours des derniers jours, nous avons étudié les répercussions de cette mesure au comité de l'éthique. Je dirai que des préoccupations très sérieuses ont été formulées par les experts que nous avons entendus, y compris le commissaire à la protection de la vie privée. Voilà pourquoi la question est importante et qu'elle est liée à la motion dont nous traitons aujourd'hui. Nous ne savons pas encore si ces données ont été protégées de la meilleure façon qui soit pour respecter le droit à la protection de la vie privée et des données des Canadiens. Voilà pourquoi nous nous consacrons à cette étude. En temps de pandémie, beaucoup de distractions surviennent et il serait très facile d'utiliser cette information d'une façon qui ne respecte pas la vie privée des Canadiens. La demande de propositions devait à l'origine prendre fin le 21 janvier. La date d'échéance a été reportée au 4 février puis on l'a repoussée encore plus loin.

Au comité, lorsque nous avons traité la motion présentée par mon collègue du Bloc, des arguments très solides ont été formulés concernant le report de l'échéance. En fait, le comité au complet a voté en faveur du report jusqu'à l'achèvement de l'étude, de façon que non seulement les parlementaires mais les Canadiens également puissent être assurés que l'information recueillie protégeait en fait la vie privée des Canadiens.

Des députés du Parti libéral ont déclaré au comité que le premier ministre a parlé de la collecte de cette information en 2020 ou en 2021. Il ne s'agit pas de savoir si l'information a été recueillie. Des gouvernements de partout dans le monde utilisent des données et de l'information pour décider des mesures à prendre afin de lutter contre la pandémie de COVID-19, mais la question touche au principe fondamental de la démocratie selon lequel la vie privée des Canadiens doit être protégée. Les parlementaires veulent aller au fond des choses pour s'assurer que nous avons protégé ce droit.

Affaires courantes

Il est ressorti en décembre qu'on avait proposé de prolonger le projet, et pas seulement dans sa forme originale, à savoir un projet qui devait durer réellement deux ou trois mois, adjugé à une source unique, Telus, comme nous l'avons découvert. Le projet allait être étendu à cinq ans de plus et permettre la collecte d'encre plus de données sur la mobilité pour décider, comme cela avait été dit dans la demande de propositions, des mesures de santé publique à prendre et des tendances qui pourraient se dessiner en matière de santé publique dans l'avenir.

C'était troublant d'apprendre non seulement que ces choses survenaient sans que les Canadiens le sachent réellement, leur attention étant portée ailleurs pendant la pandémie, sans qu'ils aient donné leur consentement pour que les données concernant leur mobilité soient surveillées, mais en plus, que ces données allaient être collectées pendant cinq années de plus. Voilà pourquoi il est important d'aller au fond des choses pour savoir si les données sur la mobilité des Canadiens ont été protégées.

● (1620)

Mon collègue du Bloc parlait de sa préoccupation initiale lorsqu'il a vu la demande de propositions. J'ai vu la demande de propositions quelques jours avant Noël parce qu'elle a été publiée dans Blacklock's, qui, soit dit en passant, fait un excellent travail de recherche sur les contrats gouvernementaux. Je sais que le gouvernement n'aime peut-être pas le travail qu'il fait, mais il fait un excellent travail de recherche dans ces contrats. J'ose espérer que si les conservateurs étaient au pouvoir, nous serions tenus de rendre les mêmes comptes sur ce type de contrats.

J'ai pris connaissance de l'affaire et nous avons eu des discussions entre nous. À l'approche du temps des Fêtes, il était très difficile de vraiment faire avancer ce dossier parce que les Canadiens étaient distraits par Noël. En tant que nouveau porte-parole en matière d'éthique et de gouvernement responsable, j'ai décidé que nous allions attendre après Noël avant de convoquer une réunion d'urgence du comité de l'éthique.

C'est ce que nous avons fait. La réunion a été fixée et, par la suite, l'étude a reçu l'appui de tous les membres du comité afin d'examiner non seulement la demande de propositions, mais aussi un autre aspect de la question, à savoir une mise à jour des lois sur la protection de la vie privée. Le commissaire à la protection de la vie privée nous a dit ce matin qu'il est nécessaire de moderniser les lois sur la protection de la vie privée. Un expert de l'Université d'Ottawa nous a également dit qu'à mesure que des données sont recueillies, une modernisation de ces lois est nécessaire pour protéger la vie privée des Canadiens en ce qui concerne ces données, qui peuvent être très utiles, mais qui comportent également des pièges et des risques importants.

La question qui nous préoccupe vraiment est de savoir comment ces renseignements ont été dépersonnalisés et agrégés. Le ministre a comparu devant le comité la semaine dernière et si nous avions pris un verre chaque fois que les mots « dépersonnalisé » et « agrégé » étaient prononcés, nous aurions été ivres très rapidement, car c'est tout ce que nous avons entendu de la part du ministre. Nous n'avons obtenu aucune preuve de la manière dont ces informations ont été dépersonnalisées et agrégées. Tout ce que nous avons obtenu, ce sont des promesses. Les promesses ne sont pas suffisantes pour le comité. C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui que cette demande de propositions soit annulée jusqu'à ce que nous sachions exactement ce qui se passe.

Nous avons demandé aux entreprises de télécommunications, en particulier Telus, de comparaître pour expliquer comment ces renseignements sont dépersonnalisés et quels mesures et protocoles de sécurité sont mis en place pour nous garantir, à nous les députés ainsi qu'aux Canadiens, que nos renseignements et notre vie privée sont protégés. J'ai hâte d'entendre les entreprises de télécommunications nous expliquer comment elles procèdent, y compris Telus, au moyen de son programme « Les données au service du bien commun ». J'en apprends beaucoup à ce sujet, comme les députés peuvent l'imaginer, mais les renseignements qu'elles recueillent, d'après ce que je comprends maintenant, sont tout à fait identifiées. La question que nous nous posons est de savoir ce qu'il advient de ces renseignements lorsqu'ils sont identifiés et quel est le processus utilisé pour les dépersonnaliser.

J'ai entendu le point de vue d'experts en sécurité et lu des rapports de partout dans le monde. Dans un rapport du *New York Times* — dont certains reporters ont été appelés à comparaître devant le comité de l'éthique —, on affirme qu'il manque un, deux ou quatre points de données pour que l'information soit désanonymisée. Le sujet est vraiment fascinant mais, surtout, il importe d'établir si cette information est protégée comme il se doit à partir du moment où elle est recueillie jusqu'à ce qu'elle soit transmise aux destinataires.

Dans le cadre de notre étude, nous avons également constaté — c'est d'ailleurs le secrétaire parlementaire qui nous a écrit une lettre pour nous faire savoir, sans faire de jeu de mots, simplement pour être clair — qu'une entreprise regroupait toutes ces données et les remettait au gouvernement. L'entreprise en question s'appelle BlueDot. Si je ne m'abuse, un représentant de cette entreprise témoignera devant le comité jeudi et nous aurons alors de nombreuses questions intéressantes à poser.

Comme on peut le constater, l'information est recueillie, anonymisée, regroupée et transmise à d'autres intervenants. À défaut de mettre en place des mesures et protocoles de sécurité — je le répète, je ne suis pas un expert en la matière mais j'ai écouté le son de cloche des experts —, il existe un risque réel que l'information en question soit commercialisée, monnayée, désanonymisée et que des éléments d'identification personnelle et de l'information associée à ces données soient dévoilés. C'est relativement facile à faire.

● (1625)

Proposer, comme le fait la motion, de suspendre la demande de propositions est, selon moi, la chose à faire jusqu'à ce que nous en apprenions plus. La comparution du commissaire à la vie privée devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique ne m'a pas rassuré du tout. Je retiens de la réunion d'aujourd'hui la nécessité d'étudier le dossier plus en profondeur et de suspendre la demande de propositions.

J'ai relevé certaines des questions posées au commissaire à la vie privée. Peut-être que ce qu'a dit le commissaire ce matin ne regarde pas les paranoïaques, ou les complotistes, de ce côté-ci de la Chambre comme les députés ministériels aiment nous appeler, mais cela devrait inquiéter le gouvernement. Je vais citer ce passage à voix haute, parce que je pense qu'il sera important de prendre une décision éclairée lorsque nous voterons sur la motion. Daniel Therrien, commissaire à la protection de la vie privée du Canada, est la référence en ce qui concerne l'application des dispositions sur la protection de la vie privée dans ce pays. Voici ce qu'il a dit aujourd'hui:

Affaires courantes

Dans le cas de l'utilisation des données cellulaires par l'Agence de santé publique du Canada, nous avons reçu des informations selon lesquelles les données utilisées allaient être agrégées et dépersonnalisées.

Parfait. Il a été mis au courant. Il a ajouté ce qui suit:

Nous avons offert d'examiner les moyens techniques utilisés pour dépersonnaliser les données, et nous avons offert de fournir des conseils. L'Agence de la santé publique du Canada a décliné notre offre.

L'Agence de la santé publique du Canada a décliné l'offre du commissaire à la protection de la vie privée d'examiner la méthodologie utilisée et de formuler des conseils sur l'utilisation et la protection de ces données. Le commissaire a ajouté ceci:

Le gouvernement a fait appel à d'autres experts à cette fin, ce qui est son droit.

C'est son droit, il n'y a aucun doute là-dessus. Étant donné que le commissaire à la protection de la vie privée veille à l'application des normes établies en fonction des lois sur la protection de la vie privée, je crois, à l'instar des membres du comité — je le sais parce que nous en avons parlé après la réunion —, qu'il aurait au moins dû prendre part au processus pour que l'Agence de la santé publique du Canada, l'organisme qui acceptait ces données, et peut-être même Telus et BlueDot sachent quels protocoles et mesures de protection de la vie privée il convenait de mettre en place. Il peut être inquiétant que le bureau du commissaire n'ait eu droit qu'à un simple avis du genre: « Oh, en passant, voici ce que nous allons faire. » « Avez-vous besoin d'aide? » « Non, nous ne voulons pas d'aide. » C'est essentiellement ce que l'Agence a dit au commissaire à la protection de la vie privée.

Compte tenu de la nature hautement perturbante de cette information, du fait qu'elle ait été rendue publique et de la réaction des Canadiens, je ne suis pas surpris qu'il ait ajouté ceci:

Comme nous avons maintenant reçu des plaintes d'atteinte à la vie privée, nous allons nous pencher sur les moyens choisis pour la dépersonnalisation pour voir s'ils permettent de protéger adéquatement les données contre la réidentification.

Comme l'enquête est en cours, il n'a évidemment pas pu nous fournir des détails sur les progrès réalisés, mais le fait est que le commissaire à la protection de la vie privée du Canada n'a même pas été informé. Le gouvernement s'est fié à d'autres experts en matière de sécurité et de protection de la vie privée. De qui s'agit-il? C'est une question légitime. Quelles qualifications possèdent-ils pour qu'ils soient jugés plus compétents que lui? C'était vraiment préoccupant.

Le commissaire a répondu ainsi à d'autres questions du comité: « Cette pratique suscite des préoccupations légitimes de la part des consommateurs, en particulier lorsque leurs données personnelles sont utilisées à leur insu, à des fins autres que celles auxquelles ils s'attendaient. »

Nous avons entendu les députés d'en face parler de la manière dont les différentes applications fonctionnent, mais la différence avec ce dont il est question ici, c'est que les utilisateurs consentent à ce que ces applications suivent leurs déplacements. Dans la situation qui nous intéresse, qui concerne entre 14 et 33 millions d'utilisateurs, il serait difficile de soutenir que chacun de ces utilisateurs a donné son consentement. En fait, le commissaire à la protection de la vie privée a déclaré aujourd'hui qu'il est impossible que 33 millions d'utilisateurs aient consenti à ce que la collecte de leurs données puisse être utilisée aux fins de traitement visées par l'ASPC. La question du consentement valable devient un facteur déterminant dans cette affaire.

• (1630)

J'ai reçu une lettre d'OpenMedia.org à propos de l'étude du comité de l'éthique sur cette affaire. La société a suggéré trois questions essentielles, que nous tentons d'examiner en profondeur et qui sont très importantes dans ce dossier.

La première question consiste à déterminer comment Telus a obtenu un consentement valable pour la collecte, l'utilisation et la divulgation de ces données de mobilité. J'ai déjà souligné l'importance de ce point. OpenMedia est d'avis que, lors de la comparution de Telus devant le comité, l'entreprise doit dire si une personne qui a accepté de partager ses données de mobilité comprend l'utilisation qu'en fait l'Agence de la santé publique du Canada. D'après moi, il est impossible que 33 millions de personnes ou moins aient réellement compris que ces données étaient utilisées par l'Agence de la santé publique du Canada.

La deuxième question, qui compte énormément dans cette affaire, vise à savoir si le consentement sur lequel Telus s'est appuyée s'étend au contexte dans lequel l'Agence de la santé publique du Canada a utilisé ces données. La vie privée et le consentement, selon l'organisme, dépendent fortement du contexte. Si, en tant qu'utilisateurs, nous donnons une permission limitée à Telus de recueillir, d'utiliser de façon limitée et de divulguer certaines de nos données de mobilité, cela ne peut pas et ne doit pas revenir à lui laisser carte blanche pour fournir, de manière illimitée, ces données à d'autres personnes, y compris l'Agence de la santé publique du Canada.

La question suivante est la plus importante de toutes. Des experts en matière de sécurité et de protection de la vie privée, non seulement du Canada, mais d'ailleurs dans le monde, m'ont demandé comment, précisément, ces données avaient été dépersonnalisées en toute sécurité. Il y a vraiment deux enjeux ici: d'abord, la dépersonnalisation et le risque associé à la repersonnalisation des données, et ensuite, le consentement de l'utilisateur.

J'ai reçu du courrier à mon bureau à ce sujet. Nous avons entendu des experts, dont un de l'Université d'Ottawa ce matin, comme je l'ai dit plus tôt, qui ont parlé des risques liés à la dépersonnalisation des données. Je tiens à lire l'avis de certains experts en matière de sécurité au sujet de demande de propositions, et à dire pourquoi il est si important que le gouvernement s'abstienne d'y donner suite jusqu'à ce que nous ayons obtenu les réponses à ces questions.

Mme Ann Cavoukian, ancienne commissaire à la protection de la vie privée de l'Ontario, a déclaré que sans un cadre solide et des protocoles de dépersonnalisation, il est possible de repersonnaliser les données. On a recueilli de très nombreux documents sur la dépersonnalisation des données et sur la manière de repersonnaliser celles-ci facilement. Il faut se donner beaucoup de mal pour dépersonnaliser des données, et je suis certain que le gouvernement ne l'a pas fait.

J'en reviens à ce que le commissaire à la protection de la vie privée a déclaré aujourd'hui. En effet, il n'a qu'été informé et pas du tout consulté, malgré le fait que le ministre de la Santé a déclaré la semaine dernière que le gouvernement se réunissait avec lui aux deux semaines à ce sujet. Or, nous avons appris ce matin que ces réunions ne portaient pas sur la collecte de données sur la mobilité, mais sur d'autres enjeux relatifs à la réponse à la pandémie.

Affaires courantes

Mme Cavoukian a ajouté que l'on devrait s'inquiéter profondément de l'attitude du gouvernement. Qu'il soit en mesure d'usurper nos renseignements personnels et de nous dire comment agir en espérant que nous allons tout accepter sans broncher prouve selon moi à quel point le gouvernement cherche à tout contrôler.

Si nous voulons établir un lien entre cette attitude et ce que nous vivons en raison de la pandémie, les Canadiens s'inquiètent de plus en plus — je dirais même qu'ils sont profondément préoccupés à l'heure actuelle — de l'ingérence grandissante du gouvernement, qui utilise la pandémie pour restreindre les droits et libertés de la population. Nous avons constaté que, dès le début de la pandémie et de sa propagation, le gouvernement en a profité pour avoir la mainmise sur les dépenses et les impôts sans obtenir l'approbation de la Chambre. S'ajoutent à cela les contrats à un fournisseur unique, durant cette même période, qui ont été octroyés à ce que je considère comme des proches et des amis du Parti libéral.

Je ne suggère pas que, en l'occurrence, c'est le cas. Cependant, en tentant d'établir des liens pour comprendre l'ingérence grandissante du gouvernement, une tendance se dessine et elle m'inquiète profondément, tout comme de nombreux Canadiens.

• (1635)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je connais relativement peu ce dossier. Cependant, Telus a un intérêt direct dans la dépersonnalisation des données. En effet, si elle perdait la confiance de ses consommateurs, cela aurait des répercussions négatives assez considérables pour elle. Par l'entremise du ministère de la Santé, le gouvernement du Canada tente d'obtenir des données dépersonnalisées pour pouvoir prendre des décisions politiques judicieuses en temps opportun. Il semble que c'est quelque chose qui intéresse tout particulièrement l'Agence de la santé publique du Canada et Telus.

Le député estime-t-il que le gouvernement du Canada, le ministère de la Santé et Telus ont enfreint une loi en vigueur?

• (1640)

M. John Brassard: Madame la Présidente, je ne peux pas répondre à cette question parce que nous ne savons pas encore comment ces données ont été recueillies, si elles ont été correctement dépersonnalisées, quels sont les risques de la repersonnalisation et pourquoi le commissaire à la protection de la vie privée n'a pas participé au processus et n'a pas donné des conseils à l'Agence de la santé publique du Canada. Le commissaire aurait aussi pu donner des conseils à Telus.

J'ai du mal à comprendre pourquoi on mettrait à risque le droit à la vie privée des Canadiens en recueillant ces données. J'ai du mal à le comprendre parce que l'Agence aurait pu utiliser d'autres programmes si elle voulait connaître les mesures actuelles ou même futures en matière de santé publique. Elle avait accès à des données au sein de ses réseaux de santé publique provinciaux, territoriaux et municipaux. Elle possède des données sur les hospitalisations. Elle aurait pu se servir d'autres ressources gouvernementales sans nuire à la protection de la vie privée des Canadiens, et surtout sans devoir renforcer les lois à cette fin.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de ses propos éclairants. Deux problèmes sont énoncés: le premier est lié au consentement, le second à l'anonymisation des données. Je vais m'attarder au premier.

On nous a répété *ad nauseam* qu'on pouvait consulter ces données sur TendancesCOVID. L'utilisateur Telus pouvait en tout temps se retirer, car il y avait un programme de retrait. Est-ce que l'utilisateur savait qu'il devait aller voir TendancesCOVID et savait-il qu'il pouvait se retirer?

Peut-on considérer que TendancesCOVID était connue du public alors que le premier ministre n'en avait mentionné l'existence qu'une fois, en mars 2020?

M. John Brassard: Madame la Présidente, mon collègue soulève une question très importante.

[Traduction]

Pendant les travaux du comité, des députés ont dit que le premier ministre informait les gens de la situation et que le gouvernement faisait preuve de transparence à cet égard, mais la question fondamentale est celle du consentement. La transparence peut bien être totale, mais si les utilisateurs et les clients de Telus n'ont pas consenti à ce que l'ASPC utilise leurs renseignements de la manière dont elle l'a fait, il ne s'agit pas d'un problème de transparence, mais d'un problème de confiance en la garantie que mes droits en matière de protection de la vie privée seront effectivement respectés, au moment où je dois décider de donner mon consentement à la communication de ces renseignements. Le commissaire à la protection de la vie privée nous a dit que les questions de vie privée pourraient entrer en considération dans d'autres circonstances, mais que nous devons resserrer les lois sur la protection de la vie privée. Nous devons le faire par souci de protection dans le contexte de l'application qui a été déterminée par l'ASPC.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je tiens à féliciter mon collègue du parti conservateur pour sa récente promotion. Je m'entretiendrai beaucoup plus avec lui dorénavant.

En ce qui concerne le débat que nous tenons actuellement, j'aimerais avoir son avis. Peut-on élargir le mandat, comme l'a proposé le député de Trois-Rivières, afin de déterminer si la protection de la vie privée peut être compromise autrement pendant la pandémie?

M. John Brassard: Madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue pour ses propos aimables. De l'avis de tous, quand on occupe le poste de leader de l'opposition à la Chambre, on est constamment submergé d'information. En tant qu'ancien pompier, l'eau, ça me connaît — et je dois dire que je n'ai jamais été autant submergé qu'aujourd'hui. La journée a été mouvementée.

La question est importante, parce que ce qui compte, ce n'est pas seulement de savoir comment les données ont été recueillies et quels protocoles de sécurité et quelles mesures de protection de la vie privée étaient en place; nous avons aussi, en tant que comité, déterminé que nous devons aller de l'avant et, ce matin, le commissaire à la protection de la vie privée a joué un rôle très important en ce qui concerne l'amélioration des lois relatives à la protection de la vie privée. En fait, au début de la pandémie, le commissaire à la protection de la vie privée a écrit au gouvernement pour lui dire que, dans le contexte d'une pandémie, nous devons non seulement actualiser nos lois sur la protection de la vie privée, mais aussi veiller à ce que la protection de la vie privée soit effectivement améliorée.

Affaires courantes

J'attends avec impatience le rapport du comité, parce que je crois que nous pouvons présenter au gouvernement des recommandations axées sur l'avenir pour qu'il puisse apporter des améliorations aux lois sur la protection de la vie privée aux fins de ce qui constitue une partie de plus en plus importante de la collecte de données pour déterminer les mesures à prendre en matière de santé, mais nous devons obtenir l'assurance que les droits relatifs à la vie privée sont garantis dans le processus de collecte de données.

• (1645)

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, je veux remercier mon collègue pour le travail qu'il fait concernant la protection des renseignements personnels. J'aimerais lui demander tout d'abord de nous parler de l'utilisation limitée de ces données.

Lorsque le commissaire à la protection de la vie privée a comparu devant le comité avant la mise en place des passeports vaccinaux, il a déclaré qu'il était très important d'avoir une preuve scientifique de leur efficacité. Comme le député le sait, les passeports vaccinaux ont été mis en place pour mettre fin à la propagation de la COVID-19; en d'autres mots, on tenait pour acquis que les gens vaccinés ne propageraient pas la COVID-19 et que ceux qui ne l'étaient pas la propageraient. Actuellement, nous voyons que les gens vaccinés et ceux qui ne le sont pas peuvent transmettre le virus. Le commissaire à la protection de la vie privée a déclaré que lorsqu'elle ne sera plus nécessaire, l'information devra être détruite.

Dans le contexte de la surveillance des téléphones cellulaires qui peut être liée aux appareils mêmes, combien de temps encore, selon le secrétaire parlementaire, le gouvernement devrait-il conserver cette information? Cette information devrait-elle être détruite après coup?

M. John Brassard: Madame la Présidente, j'estime que l'information et les données recueillies doivent bel et bien être détruites, mais je dois avoir l'assurance et les membres du comité doivent avoir l'assurance — et c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui — que les données sont recueillies de façon appropriée et sûre et dans le respect des protocoles de sécurité en place, mais, ce qui est encore plus important, que l'information est protégée.

Je n'irai pas jusqu'à dire que l'information doit être détruite. Sans examiner cela, nous devons prendre un peu de recul et demander si les choses ont été faites de la bonne manière, avec les mesures et les protocoles de sécurité appropriés pour protéger la vie privée des Canadiens.

Pour ce qui est des passeports vaccinaux, j'ai vu les mêmes études et les mêmes rapports que le député, et le commissaire à la protection de la vie privée a déclaré très clairement que l'information doit être détruite. Nous devons veiller à ce qu'elle ne soit pas commercialisée, monnayée et, ce qui est plus important, qu'elle ne soit pas dépersonnalisée d'une manière qui contreviendrait au droit à la protection des renseignements personnels des Canadiens, qui constitue un principe fondamental de la démocratie.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, la situation est quand même assez incroyable. On parle d'un sujet grave, la vie privée des gens. On a un secrétaire parlementaire qui nous répond qu'il ne votait pas au comité et que, de toute façon, plein d'informations sont toujours recueillies sur nos téléphones. C'est inquiétant.

Je voudrais féliciter mon collègue pour son discours, car il a soulevé plusieurs points vraiment très pertinents. Celui sur lequel je

voulais le questionner est le commissariat à la protection de la vie privée au Canada, un outil dont le gouvernement dispose pour s'assurer de ne pas errer.

Beaucoup de gouvernements dans le monde recueillent des données sur leurs citoyens et ils ont tous de bons motifs pour le faire. C'est pour cela qu'il faut être très vigilant sur cette question. J'aimerais savoir, selon mon collègue, pourquoi le gouvernement libéral n'a pas fait appel au commissaire à la protection de la vie privée au Canada dans ce processus. C'est incroyable.

M. John Brassard: Madame la Présidente, c'est très incroyable, effectivement.

[Traduction]

Ils l'ont informé mais ils n'ont pas utilisé son expertise sur la façon de bien faire les choses.

Le secrétaire parlementaire fait le fanfaron. Il prend la parole pour nous critiquer, et nous acceptons cela. Nous savons ce qui explique son comportement.

La vice-présidente adjointe (Mme Alexandra Mendès): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: le député de Langley—Aldergrove, L'infrastructure; la députée de North Island—Powell River, Les aînés; et le député de Northumberland—Peterborough-Sud, Les priorités du gouvernement.

• (1650)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NDP): Madame la Présidente, je participe au débat de cet après-midi pour appuyer la motion d'adoption présentée par mon collègue du Bloc le député de Trois-Rivières.

Le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique a adopté à l'unanimité la motion suivante:

Que le Comité demande au gouvernement de suspendre l'appel d'offres sur l'obtention des données cellulaires de l'Agence de la santé publique du Canada dès l'adoption de la présente motion, et que l'appel d'offres ne soit pas relancé avant que le Comité ne rapporte à la Chambre qu'il est convaincu que la vie privée des Canadiens ne sera pas affectée, et que le Comité fasse rapport à la Chambre de l'adoption de cette motion dès la première occasion.

Lorsque nous traitons de la vie privée, je crois qu'il est essentiel que les parlementaires puissent bien comprendre la nature des données recueillies, la manière dont elles seront utilisées et les mesures de protection en place. Autrement, nous abdiquerions nos responsabilités en tant que législateurs.

Je crois que les députés ministériels qui siègent au comité ont agi de bonne foi en ce qui concerne la demande du comité de suspendre l'approvisionnement dans le cadre de ce contrat. En apprenant que le gouvernement avait lancé un appel d'offres pour la collecte de données cellulaires dans le cadre de sa réponse à la COVID-19, de nombreux Canadiens se sont interrogés à juste titre sur les mesures en place pour protéger leur vie privée. Le fait que de nombreuses personnes aient appris l'existence de ce programme par l'entremise d'articles de presse déclenche des sonnettes d'alarme, et même si le processus n'était pas intentionnel, il démontre un manque de transparence de la part du gouvernement.

Affaires courantes

Pour aggraver les choses, un porte-parole de l'ASPC a déclaré que l'agence avait consulté le Commissariat à la protection de la vie privée avant de commencer à recueillir des données cellulaires, mais le commissariat a déclaré qu'il n'avait pas été consulté et qu'il n'avait été informé du programme qu'en 2020. Cette divergence entre « consulté » et « informé » est frappante, et je crois qu'il est prudent de la part du comité de l'éthique de demander au gouvernement de suspendre toutes les futures demandes de propositions pour des projets de données cellulaires jusqu'à ce que les parlementaires aient la possibilité d'exercer une surveillance.

Le comité a eu l'occasion d'entendre l'ASPC, des fonctionnaires du ministère et le commissaire à la protection de la vie privée, mais il est très important que des représentants de l'industrie des télécommunications, et Telus en particulier, comparaissent pour discuter de la façon dont ils vont utiliser les renseignements personnels et des mesures qu'ils ont prises pour protéger la vie privée des Canadiens.

J'attends avec impatience que ces représentants comparaissent devant le comité dans un avenir proche pour expliquer comment ils obtiennent un consentement valable pour la collecte, l'utilisation et la divulgation de ces données cellulaires, comment les données sont dépersonnalisées, et quel est le risque de repersonnalisation.

Je pense que cette étude donne également l'occasion de sensibiliser le public à l'omniprésence de l'économie des données cellulaires et, en mettant à jour les lois canadiennes sur la protection de la vie privée, de faire des progrès substantiels vers la réforme des acteurs qui œuvrent dans ce secteur. J'ose espérer que nous ne perdrons pas cette occasion de faire entrer le droit canadien dans l'ère numérique et de rétablir la confiance des citoyens et des consommateurs canadiens.

On a également peu parlé de la collecte et de l'utilisation par l'ASPC de données provenant de ce genre de tiers, qui sont généralement des entreprises de publicité et de surveillance des données et du fait que les consommateurs n'ont aucune idée que ces entreprises recueillent, reconditionnent et monnayent leurs renseignements personnels. La réaffectation des réseaux cellulaires canadiens à des fins telles que le suivi des données cellulaires en cas de pandémie, à l'insu des abonnés — bien qu'ostensiblement avec leur consentement en vertu de conditions de service en grande partie non lues — constitue un problème majeur.

Les données fournies à l'ASPC contiennent peu de renseignements démographiques et, comme nous l'avons entendu, donnent une évaluation grossière de la mobilité de la population. Bien que les données puissent avoir une certaine valeur, on peut se demander si les Canadiens voient d'un bon œil l'utilisation de leurs données cellulaires de cette façon. Je sais que bon nombre des résidents d'Hamilton-Centre ont fait part de leur profonde inquiétude quant à la marchandisation générale du suivi et de la vente de leurs renseignements personnels. Ce n'est pas le seul exemple d'utilisation de données cellulaires à des fins totalement étrangères à la prestation ou à la gestion des services cellulaires. Les compagnies de téléphonie cellulaire ont elles-mêmes mis au point des outils de surveillance, qu'elles vendent en partant du principe que les téléphones cellulaires sont des appareils traçables. Par conséquent, elles avertissent leurs clients de ne pas s'attendre à ce que leur vie privée soit à l'abri. En fait, je crois que c'est ce qu'ont clairement dit les députés ministériels qui ont participé au débat ce soir.

Compte tenu des quantités massives de données cellulaires qui sont disponibles par l'intermédiaire des tours de téléphonie cellu-

laire, des téléphones cellulaires et des fournisseurs de services cellulaires, la surveillance des téléphones cellulaires dans le temps et l'espace ne fait l'objet d'aucun contrôle.

• (1655)

Le refus des compagnies de téléphonie cellulaire de crypter des renseignements importants sur l'emplacement des abonnés a permis aux sites cellulaires et à leurs propriétaires de fournir plus facilement des données cellulaires aux autorités chargées de l'application de la loi. Les compagnies de téléphonie cellulaire ont fait en sorte que les téléphones portables puissent être suivis même lorsqu'ils sont éteints, grâce aux registres des tours de téléphonie cellulaire qui suivent les numéros de téléphone et les emplacements des abonnés à leur insu. En triangulant l'emplacement géographique d'un utilisateur de téléphone cellulaire, les tours de téléphonie cellulaire peuvent permettre la construction d'une sorte de profil d'utilisateur.

Je pense à l'utilisation par la police de technologies comme les raies pastenagues et je ne peux m'empêcher de me rappeler les révélations de l'été dernier sur les excès importants du gouvernement utilisant le logiciel espion privé israélien Pegasus pour pirater les téléphones cellulaires de journalistes, de militants et d'agences mondiales au moyen du logiciel espion du groupe NSO, sous licence par des gouvernements.

Toutefois, les capacités de suivi des téléphones cellulaires ne sont pas l'apanage des services de police ou du renseignement; les propriétaires des tours de téléphonie cellulaire peuvent également les suivre, comme nous l'avons vu. Cet accès pourrait être utilisé pour déterminer où vont ces téléphones le soir et offrir aux fournisseurs de téléphones cellulaires un niveau continu de suivi omniprésent. Cette situation est problématique, car les fournisseurs de téléphonie mobile facturent leurs services aux utilisateurs en fonction des données de localisation de leurs téléphones cellulaires. C'est ainsi qu'ils obtiennent une grande partie de leurs revenus publicitaires.

Dans le contexte canadien, comme c'est le cas dans l'étude pour le comité permanent de l'éthique au nom duquel le présent débat d'adoption a été demandé, les téléphones cellulaires sont utilisés pour les utilisateurs et potentiellement des citoyens pour des raisons qui n'ont absolument rien à voir avec la prestation de services de téléphonie cellulaire.

Le commissaire à la protection de la vie privée était présent au comité de l'éthique plus tôt aujourd'hui. Dans son mémoire, il a déclaré que « cette initiative d'échange de données, qui est un exemple de la circulation des données entre le secteur privé et le secteur public, fait ressortir la nécessité pour ces deux secteurs d'être régis par des règles et des principes communs. Comme les interactions entre ces deux secteurs sont de plus en plus fréquentes, il est impératif qu'ils soient tenus à des normes similaires. Idéalement, nos deux lois fédérales sur la protection des renseignements personnels devraient être mises à jour simultanément ».

Je suis d'accord, et je crois que les Canadiens s'attendent tous à un certain niveau de protection de la vie privée, surtout lorsqu'il s'agit de leurs téléphones cellulaires. Nous devons examiner de plus près si nos lois et règlements actuels sont suffisants en cette ère des mégadonnées. J'ai l'intention de poursuivre ce travail au comité de l'éthique pour faire en sorte que le Canada devienne une référence en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels et de la vie privée.

Affaires courantes

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de démontrer que notre travail au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique dépasse de beaucoup le simple cas présent de l'Agence de la santé publique du Canada.

Il existe le besoin d'établir des normes exemplaires, comme d'autres pays l'ont fait, afin que les citoyens canadiens soient bien protégés. Mon collègue croit-il qu'on pourrait s'inspirer du Règlement général sur la protection des données en vigueur dans l'Union européenne afin de pouvoir rapidement mettre en œuvre certaines dispositions sur le consentement?

[Traduction]

M. Matthew Green: Madame la Présidente, j'aimerais rappeler au député que le commissaire à la protection de la vie privée a déclaré qu'il était urgent de procéder à une réforme législative. Il nous incombe de nous pencher sur la manière dont les mégadonnées sont achetées, vendues et transformées en marchandises, et sur la nécessité d'actualiser notre législation, notamment en créant un organisme indépendant, doté des ressources et du personnel requises, pour mener des vérifications proactives des intérêts organisationnels privés et publics, comme le commissaire à la protection de la vie privée l'a demandé.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, il était tout à fait fascinant de voir les disparités importantes de points de vue entre ce que le ministre a déclaré la semaine dernière et ce que le commissaire à la protection de la vie privée a dit au comité ici ce matin.

Le secrétaire parlementaire a laissé entendre plus tôt, en réponse à une question de l'opposition officielle, qu'il n'estimait pas important que le gouvernement respecte la volonté du comité en ce qui a trait au report de la demande de propositions. Je serais très curieux de savoir ce que pense le député d'Hamilton-Centre des commentateurs du secrétaire parlementaire à cet égard.

● (1700)

M. Matthew Green: Madame la Présidente, je pense que tout notre travail en comité dépend fondamentalement de notre capacité à collaborer de bonne foi avec les personnes qui se joignent à nous. Je suppose que les cinq députés libéraux qui ont voté en faveur de cette mesure ont agi de bonne foi lorsqu'ils l'ont appuyée. Je ne prends pas à la légère le fait que le secrétaire parlementaire ait tout simplement balayé d'un revers de main la motion du comité, qui a pourtant été dûment adoptée à l'unanimité.

Cela témoigne aussi de l'inquiétude croissante suscitée par le fait que, non seulement les membres du gouvernement, mais également de hauts fonctionnaires et des gens ayant des intérêts commerciaux, puissent faire le choix de tenter d'écarter le comité d'éthique lorsque nous menons nos enquêtes et que nous soumettons des recommandations à la Chambre. Je suis conscient que nous devons présenter à la Chambre une motion d'adoption simplement pour amener le gouvernement à aller de l'avant avec la mesure que les députés libéraux ont déjà appuyée.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son intervention bien pensée. Il a fait le tour de la question de façon précise et j'aimerais lui poser la même question qu'à mon collègue conservateur tantôt.

Nous sommes devant un gouvernement qui prétend qu'il n'y a pas de problème, qu'il ne faut pas s'inquiéter, car des données sont toujours récoltées, et qui ne veut pas reconnaître la décision de ses députés en comité. C'est assez inquiétant. Selon mon collègue, qu'est-ce qui a motivé le gouvernement à ne pas faire appel au commissaire à la protection de la vie privée du Canada dans l'établissement de cette politique?

[Traduction]

M. Matthew Green: Madame la Présidente, c'est ce qui m'a préoccupé. De fait, j'ai été un peu inquiet de l'utilisation faite par le gouvernement de cette idée qu'il travaillait avec le commissaire et était informé par lui. Je pense que le commissaire à la protection de la vie privée a fait une distinction claire sur ce que signifie réellement consulter le bureau du commissaire à la protection de la vie privée, lequel — j'en suis conscient également — traite maintenant des plaintes.

Je dirais aux députés qui débattent de la question que, si le gouvernement avait saisi la possibilité d'accepter l'offre du commissaire à la protection de la vie privée, il aurait peut-être évité les plaintes concernant la protection de la vie privée qui sont maintenant déposées contre lui.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, j'ai une question à poser à mon collègue, mais je ne sais s'il peut vraiment y répondre. D'après lui, qu'est-ce qui a poussé le gouvernement à ignorer la volonté du commissaire à l'éthique en ce qui a trait à la protection de la vie privée des Canadiens?

M. Matthew Green: Madame la Présidente, j'avoue ignorer quelles étaient les motivations du gouvernement. Je crois cependant qu'il s'agit d'un dangereux précédent. Le commissaire à la protection de la vie privée a donné la possibilité d'examiner les cadres mis en place pour s'assurer qu'ils répondent aux normes établies par le commissaire lui-même. Je suis très préoccupé par le fait que cela ait été refusé.

Nous comprenons également que le Commissariat à la protection de la vie privée n'a pas les ressources nécessaires pour vérifier l'approvisionnement de chaque projet. Toutefois, si j'ai bien compris le témoignage d'aujourd'hui, je crois que le commissaire à la protection de la vie privée n'a jamais cessé de faire des efforts à cet égard et que le gouvernement a eu de multiples occasions de faire appel à l'expertise du commissariat, ce qui est précisément ce qui nous amène devant la Chambre ce soir.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, au cours des discussions de cet après-midi, nous avons beaucoup entendu parler de la confiance à l'égard des méthodes de collecte des renseignements. Je me demande si le député peut nous dire s'il croit qu'il y a des risques que le gouvernement écoute les conversations, comme nous l'avons entendu dire plus tôt par les conservateurs.

M. Matthew Green: Madame la Présidente, même si je comprends où le secrétaire parlementaire essaie d'en venir, je n'oublie pas que c'est un gouvernement qui a permis à nos militaires d'espionner les manifestations du mouvement Black Lives Matter alors qu'ils étaient présents et en fait, y participaient.

Affaires courantes

Il y a une longue histoire très chargée de la surveillance active exercée par le gouvernement sur les citoyens de ce pays, y compris au moyen du projet de loi C-51 qui a permis de cibler et de criminaliser les défenseurs des terres autochtones, les environnementalistes, les défenseurs de la justice sociale et les gens ordinaires qui tentent de défendre leurs propres droits civils.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, je crois que ce que fait mon collègue fait partie des actions les plus importantes menées au Canada à l'heure actuelle et je l'en remercie infiniment. Les électeurs me font part de leur inquiétude. Lorsque l'information est sortie, j'ai reçu des courriels sur le fait que le gouvernement du Canada surveillait des citoyens canadiens sans leur consentement. J'ai entendu des allégations selon lesquelles, même à l'heure actuelle, lorsque les Canadiens saisissent des renseignements de santé dans leur téléphone cellulaire en rapport avec le passeport vaccinal, lorsqu'ils passent la frontière en revenant des États-Unis, ils n'ont même plus besoin de montrer leur passeport. Même s'ils n'ont pas donné leur consentement à cet égard, les agents des services frontaliers du Canada ont déjà l'information.

Le député pourrait-il nous dire à quel point ce travail est important à ses yeux? Quels sont les risques éventuels auxquels nous nous exposons en communiquant nos renseignements personnels de santé et nos renseignements à l'échelle internationale si nous ne faisons pas ce qu'il faut au Canada?

• (1705)

M. Matthew Green: Madame la Présidente, ayant consacré moi-même pas mal de temps à combattre la pratique omniprésente et, selon moi, raciste du profilage racial dans les contrôles de routine, je souligne que nous savons que des organismes tels que l'Agence des services frontaliers du Canada, par l'entremise du Centre d'information de la police canadienne, disposent d'une foule de renseignements sur les gens, renseignements qui sont communiqués non seulement au Canada, mais également à l'échelle internationale.

Cela pose la question des limites de temps appliquées aux renseignements recueillis par le gouvernement et communiqués à des organismes du monde entier. Je sais que c'est l'une des questions qui a été soulevée aujourd'hui. Allons-nous réellement supprimer ces données, ou seront-elles conservées à perpétuité et transmises à des organismes du monde entier?

J'espère vraiment que les questions touchant l'utilisation du CIPC et plus généralement, la communication de ces renseignements, seront abordées dans cette discussion parce qu'encore une fois, il y a un brouillage des frontières entre les intérêts publics et les intérêts privés, et les libertés civiles fondamentales.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais répondre, d'abord et avant tout, à l'une des questions qui ont été soulevées, à savoir la raison pour laquelle le gouvernement examine les données de mobilité. Je tiens à dire que j'apprécie vraiment les contributions de nos comités permanents à la Chambre des communes. Nous constatons souvent que les questions émanant de nos comités permanents finissent par être débattues à la Chambre. Que ce soit directement ou indirectement, les comités permanents apportent beaucoup à notre institution, et je tiens à remercier les députés qui ont participé à cette précieuse étude, quel que soit le parti politique auquel ils appartiennent.

C'est avec des sentiments partagés que j'aborde ce débat, en ce sens que j'espérais que nous traiterions du projet de loi C-8. Ce qui est intéressant dans le fait de discuter de ce rapport particulier et de

demandier qu'il fasse l'objet d'une motion portant adoption, c'est que la raison pour laquelle une collecte a été effectuée en premier lieu était le coronavirus.

Le gouvernement, y compris le premier ministre, même lorsqu'il était dans l'opposition, a toujours souligné l'importance de la science, et l'importance des données et, dans le cas de la pandémie, celle des experts de la santé et du rôle qu'ils ont joué pour que nous limitations au maximum les effets négatifs de la pandémie. Cela signifie que nous devons recueillir des informations et des données.

Il y a plus ou moins un an, certaines données ont été publiées. Elles ont été diffusées sur Internet par Google. Elles ont peut-être atteint un pic pendant deux ou trois jours. J'ai trouvé que c'était vraiment intéressant. Il s'agissait de données provenant des téléphones cellulaires, qui montraient comment les gens se déplaçaient dans les collectivités, et pas seulement dans les collectivités, mais également partout au pays et dans le monde entier. J'ai beaucoup appris en voyant les instantanés de ces petits points qui montrent à quel point les gens sont mobiles de nos jours.

Lorsque j'ai appris que l'Agence de la santé publique du Canada envisageait d'obtenir ces données mobiles, je n'étais pas trop inquiet en raison du travail remarquable qu'elle a fait. Je dirais qu'il n'y a aucune autre agence gouvernementale comparable dans le monde lorsqu'il s'agit de lutter contre la pandémie. Elle l'a fait de manière exceptionnelle.

Cela ne signifie pas qu'elle ne peut ou ne doit pas être tenue responsable des décisions et des mesures qu'elle a prises. Je soupçonne que, dans les jours, les semaines, les mois et les années à venir, les gens continueront de réfléchir aux mesures prises par cette agence de la santé à un moment où le Canada en avait besoin.

Je rappelle aux députés de réfléchir non seulement à la crédibilité de l'Agence de la santé publique du Canada, une crédibilité qui est reconnue dans le monde entier, mais aussi au fait qu'il s'agit d'une agence qui a l'intégrité et l'expertise nécessaires pour prendre des décisions judicieuses. Nous avons des intérêts particuliers à cet égard.

Comme nous le savons tous, Telus n'est pas une petite entreprise. C'est une énorme société ayant une très grande clientèle. Telus pourrait disparaître assez rapidement au Canada, en termes de présence, si les Canadiens se sentaient trahis ou avaient l'impression que l'entreprise fournissait des informations qu'elle ne devrait pas fournir.

• (1710)

Santé Canada ne date pas d'hier. Ce ministère existe depuis de nombreuses années. Je ne peux l'affirmer avec certitude, mais si nous faisons comparaître ce ministère au comité de la santé ou à un autre comité permanent, je crois qu'il nous dirait qu'il a constamment besoin d'information. Il continue de chercher des façons de recueillir cette information. J'en parle parce que j'estime que Santé Canada possède une vaste expertise lorsqu'il s'agit de protéger la vie privée des Canadiens.

Je suppose que certaines personnes dans l'opposition diraient que c'est bien beau, mais qu'il faut quand même que nous puissions exiger des comptes pour nous assurer que les droits des Canadiens sont bel et bien protégés. Or, nous n'avons pas à être dans l'opposition pour le comprendre.

Affaires courantes

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, en 1988, Internet existait déjà, mais il est certain que cette technologie n'était pas à la portée du consommateur moyen. J'avais alors le petit ordinateur d'Apple avec le lecteur de disquette de 3,5 pouces. Je devais composer le numéro de téléphone, puis on entendait la tonalité, et la connexion se faisait par la suite. Ce que j'essaie de dire, c'est que la technologie a ouvert de nombreuses possibilités au fil du temps.

Je me souviens d'une conversation avec un homme d'affaires qui recueillait ses propres données. De nombreux députés se souviendront de Paul Calandra dont les exemples concernaient souvent des pizzerias. Mon exemple est celui d'une pizzeria et d'un homme d'affaires qui recueillait des données sur ses propres clients, leurs numéros de téléphone, et cetera. Il affirmait qu'ainsi, il aurait une base de données auxquelles se fier s'il voulait faire une offre spéciale ou changer de compagnie un jour.

Les données sont importantes pour les mêmes raisons aujourd'hui. Pensons à Google, à Amazon et à Netflix. Toutes sortes de grandes entreprises, des géants de l'Internet en particulier, recueillent des milliards de données susceptibles d'être identifiables dans une certaine mesure.

Les gens de ma circonscription sont très préoccupés par la question, ce qui est légitime. Ils s'inquiètent surtout au sujet du vol d'identité. La protection de la vie privée est elle aussi source de préoccupation, de même que les mesures prises par le gouvernement pour assurer cette protection. Voilà pourquoi j'ai dit en début d'intervention que je me réjouis du fait qu'un comité permanent se penche sur le dossier de la protection de la vie privée.

J'ai un peu de mal aujourd'hui à parler de ce rapport parce que tous les députés vont siéger à des comités et tous les comités vont présenter des rapports et tous les rapports seront finalement déposés ici à la Chambre. Malheureusement, si chaque rapport devait être débattu, nous n'aurions le temps de traiter ni les affaires du gouvernement ni celles de l'opposition.

Je me demande si ce serait mieux. Si les membres du comité de l'éthique ont des préoccupations non résolues, rien ne les empêche de se réunir à nouveau pour examiner le rapport et convoquer des ministres et d'autres personnes. Je peux comprendre le caractère délicat de la question, mais bien que ce rapport fournisse beaucoup de données sur la mobilité, ce qui est si important pour pouvoir faire face à la pandémie, j'espérais que nous allions débattre du projet de loi C-8 aujourd'hui, parce que...

M. Damien Kurek: Et les juges?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, nous espérons débattre du projet de loi C-8 et ensuite, si tout va bien, aborder le projet de loi C-9 sur les juges.

● (1715)

Ce que je veux dire, c'est qu'en raison de cette motion d'adoption, nous ne pouvons pas nous pencher sur des questions comme l'affectation de centaines de millions de dollars au dépistage rapide ou à la ventilation dans les écoles. Je ne veux pas diminuer l'importance de ce rapport en particulier, mais je peux dire aux députés que les comités permanents vont présenter de nombreux rapports. J'espère que nous chercherons d'autres tribunes pour en discuter.

Le seul avantage de présenter le rapport pour adoption à la Chambre tient au fait que j'ai l'occasion d'en parler, et je comprends que les députés veuillent que j'aborde les questions impor-

tantes du jour. Cela dit, en fin de compte, quand j'entends certaines notions comme la « dépersonnalisation des données », je me demande de quoi il s'agit. Je pense que la plupart des Canadiens auraient besoin d'une explication quelconque.

Quand j'allume mon téléphone portable et que je fais des appels téléphoniques, j'en ai une compréhension de base. Je fais un appel téléphonique et mon téléphone cellulaire se connecte à la tour la plus proche, et il est vraiment étonnant de voir la quantité de renseignements que cette tour recueille, comme mon nom et mon lieu de résidence. Il y a sans doute toutes sortes de renseignements dans une seule tour. Maintenant, s'il se trouve que je conduis à ce moment-là, et nous ne devrions pas parler au téléphone en conduisant, mais peut-être que je suis un passager, et si je vais d'une tour à l'autre, cela commence à s'additionner. On peut savoir où je suis. Je peux comprendre que certains membres de la société puissent s'en inquiéter, mais ce que l'on fait de ces informations constitue la véritable préoccupation.

Il y a des lois et il y a des agents publics. Le Commissariat à la protection de la vie ne s'occupe pas seulement du gouvernement, il surveille aussi le secteur privé. Ainsi, si nous découvrons qu'une entreprise utilise de façon inappropriée les données recueillies, il y a quelqu'un vers qui nous tourner pour faire connaître nos préoccupations. Je pense que je serais le premier à le faire, qu'il s'agisse de Telus Canada, du commissaire à la protection de la vie privée, de l'Agence de la santé publique du Canada, du ministre de la Santé ou peut-être des membres du comité chargé des questions d'éthique et de vie privée. Il existe des moyens de s'assurer que les données recueillies ne soient pas utilisées à mauvais escient, mais certaines mesures sont requises.

Le commissaire à la protection de la vie privée a fait une présentation devant le comité. Je suis convaincu que, si j'en discutais seul à seul avec le commissaire ou avec une personne intéressée à la question, comme le porte-parole du Bloc, qui est un expert en la matière, nous conviendrions qu'il faut examiner la législation actuelle. Je peux comprendre que des modifications sont requises. J'espère que nous aurons l'occasion de présenter un projet de loi à ce sujet et que les préoccupations soulevées aujourd'hui et celles soulevées par le comité favoriseraient l'adoption d'un tel projet de loi; je crois d'ailleurs que cette occasion existe déjà.

La technologie change les choses rapidement. Je sais que certains des membres du comité sont présents aujourd'hui et si je me trompe en affirmant que le commissaire à la protection de la vie privée ne croit pas que certaines de ces modifications soient requises, ils peuvent me le faire savoir. Cependant, j'ai entendu plus d'un député aujourd'hui parler de la différence entre être consultés et être informés. Je comprends aussi la différence. Le commissaire à la protection de la vie privée a été avisé et il en est conscient. S'il restait des inquiétudes, directes ou indirectes, elles auront certainement été présentées aux parties intéressées qui devaient en être informées.

Affaires courantes

● (1720)

Je ne suis pas absolument convaincu que toutes les mesures prises par le gouvernement doivent passer par le commissaire à la protection de la vie privée. Je n'ai pas entendu mes collègues défendre cette position. Selon moi, dans certaines situations, des ministères peuvent avoir des besoins plus importants que d'autres. Des ministères peuvent détenir une vaste expertise dans ce domaine, comme je l'ai dit à propos de Santé Canada. J'hésiterais beaucoup à faire une déclaration générale ou à appliquer la même approche à tous les ministères et à toutes les situations où des données sont recueillies. Prenons Statistique Canada par exemple. J'ai reçu des courriels de cet organisme. Je suis sûr que c'est aussi le cas d'autres députés. Toutes sortes de données sont recueillies.

Devrait-on appliquer le même principe quant à la participation du commissaire à la protection de la vie privée à tous les organismes du gouvernement fédéral? Devrions-nous élargir le mandat du Commissariat à la protection de la vie privée pour en tenir compte? Je suis préoccupé par les gouvernements, quels qu'ils soient, à l'échelle provinciale, municipale ou fédérale, et par l'utilisation qu'ils font des données, en particulier sur les questions de soins de santé. Après tout, tout le monde a une carte d'assurance-maladie. C'est le cas dans toutes les provinces. Il y a aussi les permis de conduire. Les exemples sont innombrables, comme les passeports et d'autres documents.

En fait, je suis tout aussi, sinon plus, préoccupé par cette question dans le secteur privé. C'est là que nous devrions concentrer plus de temps et d'énergie. J'aimerais que les experts reconnaissent ce point.

En ce qui concerne le consentement et la nécessité de déterminer plus précisément de quoi il s'agit, je suis tout à fait d'accord, mais ne soyons pas complètement naïfs. Je me souviens de l'époque où nous parlions de la transplantation d'organes au Manitoba, on avait évoqué la possibilité pour la Société d'assurance publique du Manitoba d'avoir un droit de retrait; ou encore d'avoir cette possibilité dans le cadre d'une politique fiscale, et là aussi je parle du Manitoba, pour permettre aux gens d'avoir un droit de retrait avant de présumer de quoi que ce soit. Il y a bien des façons de le faire de manière intelligente.

Revenons à ce que j'ai dit plus tôt, Telus a plus besoin de ses clients que ses clients n'ont besoin de Telus. Si Telus portait atteinte d'une quelconque manière à la vie privée des Canadiens, il y aurait des conséquences et elles seraient très sérieuses. Si Santé Canada ou l'Agence compromettaient la vie privée des Canadiens, nous le saurions. Je ne veux pas que la vie privée des citoyens que je représente soit compromise, mais je comprends l'importance des données sur la mobilité et des nombreuses autres sources de données qui existent.

N'oublions pas qu'il est question du coronavirus, de la COVID-19, et d'avoir une idée des déplacements et des destinations des gens. Nous ne demandons pas l'identité de ces personnes, nous ne faisons pas d'écoute téléphonique, comme certains l'ont dit, et n'adoptons aucune pratique de ce type. Nous parlons de données brutes qui permettront aux scientifiques, aux experts en santé et à l'Agence de la santé publique de mettre en place des politiques publiques saines et judicieuses. C'est ce que les Canadiens attendent de nous.

● (1725)

Au bout du compte, j'aurais amplement préféré — même si c'est difficile à croire pour certains — débattre aujourd'hui du projet de loi C-8, afin que ce rapport soit renvoyé au comité et étudié en détail.

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Madame la Présidente, je regrette, mais il est évident que le député n'a pas lu le rapport ou n'en comprend pas le contenu. Le rapport est très court. Il contient une recommandation pressante à l'intention du gouvernement. On ne peut pas le renvoyer au comité pour qu'il étudie la question de manière plus approfondie. Ce n'est pas de ce genre de rapport qu'il s'agit. Ce rapport demande au gouvernement de suspendre un appel d'offres, lequel est assorti d'une date limite.

Nous avons écouté un long discours et n'avons pas vraiment obtenu de réponse à la question dont nous débattons. Le député appuiera-t-il l'adoption de ce rapport?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député a tort de laisser entendre qu'il est impossible de renvoyer le rapport à un comité permanent. Les comités permanents peuvent étudier de nouveau leurs rapports antérieurs, et il s'agit bel et bien d'un rapport, aussi simple et direct soit-il. Par exemple, le comité pourrait examiner si le report de cet appel d'offres risque d'avoir des conséquences négatives et, le cas échéant, quelles sont ces conséquences exactes. Le député est-il en mesure d'affirmer que ce report n'entraînera aucune répercussion négative?

Comme je l'ai dit, rien n'empêche le comité de se pencher de nouveau sur le rapport. Cela lui donnerait l'occasion d'inviter le ministre à comparaître, ce que je lui recommande de faire d'ailleurs.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Madame la Présidente, je remercie le député de Winnipeg-Nord de nous avoir régalés avec l'histoire de pizza. Je souligne sa loyauté indéfectible, d'ailleurs, envers le Parti libéral.

Je suis à moitié désolé. Je sais que le député aurait préféré discuter du projet de loi C-8, mais la motion a été présentée, et, qu'on le veuille ou non, la vie privée est un souci important. Les entreprises publiques et privées devraient effectivement être assujetties au commissaire à la protection de la vie privée du Canada. C'est bien certain.

Je ne sais pas si le député a eu la chance de voir le film *Derrière nos écrans de fumée*, sur Netflix. Ce film explique un peu tous les tenants et aboutissants des possibles perversions de la vie privée. Mme Shoshana Zuboff, la principale personne qu'on voit dans le film, sera au Comité pour nous en parler. Si le député de Winnipeg-Nord n'a pas vu le film, je l'invite donc à assister à la séance. Avec des experts dignes d'un prix Nobel, je pense que l'on peut écouter raisonnablement.

Maintenant, si je comprends bien la question de mon honorable collègue, Telus et l'Agence de la santé publique du Canada seraient *too big to fail*?

● (1730)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je vais relire le hansard pour noter le titre de cette émission présentée sur Netflix. Je ferai mon possible pour la regarder.

Affaires courantes

Pendant tout l'après-midi, j'ai entendu des députés souligner l'expertise du député dans ce domaine, ce que je respecte. Je n'ai pas entendu la fin de la question, peut-être à cause de la traduction ou parce que le micro du député a été coupé. Cela dit, je reconnais que lorsqu'il est question de protection de la vie privée, le secteur public et le secteur privé sont concernés tous les deux et devraient nous préoccuper tous les deux. J'aimerais qu'on mette davantage l'accent sur le secteur privé, car il existe, au-delà des nombreux organismes gouvernementaux, d'autres formes de reddition de comptes pour garantir que le droit à la vie privée est bien protégé. C'est pourquoi je penche un peu plus vers la nécessité d'une protection de la vie privée. Je suis aussi très ouvert aux autres idées du député.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, j'ai trouvé un peu troublant d'entendre le secrétaire parlementaire dire, dans son discours, que l'enjeu porte sur l'utilisation qui est faite des renseignements. Je crois que la véritable question, c'est plutôt de savoir si le gouvernement a le droit de recueillir ces renseignements, en fait.

Nous vivons à une époque exceptionnelle. Des gens de ma circonscription m'ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de l'enjeu dont nous discutons. Un homme m'a écrit pour me dire qu'il s'inquiète à l'idée qu'on puisse adopter un système de crédit social comme la Chine; il s'inquiète aussi du suivi que fait le gouvernement. Nous avons entendu le député lui-même dire que le gouvernement peut obtenir beaucoup de données grâce à ce suivi et savoir qui il est, où il est et à quel moment, et qui est près de lui. Il s'agit de renseignements exceptionnels, dont la cueillette ne devrait pas être normalisée.

Quelles dispositions législatives donnaient au gouvernement le droit de mettre en place ce système de suivi? A-t-on mené une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, afin que le commissaire puisse voir si cette façon de faire respectait les lois canadiennes en matière de protection de la vie privée?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, ce qui nous intéresse ici, c'est l'anonymisation des données, et je tenais à le souligner. Le gouvernement ou Telus ne va pas publier des renseignements disant qu'une personne se trouvait ici ou là ni aucun renseignement personnel. On parle de données brutes. Mon collègue d'en face est peut-être mieux au courant que moi, mais je ne sais pas avec certitude ce que certaines des entreprises privées font avec certaines des données brutes. J'imagine que le gouvernement du Canada n'est pas la première entité à s'en servir.

Le processus n'est pas invasif. Ce projet vise à mieux informer l'Agence de la santé publique du Canada afin qu'elle puisse adopter des politiques justes et sensées en ce qui concerne le coronavirus.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, depuis le début de son intervention, le secrétaire parlementaire essaie de diminuer l'importance de l'affaire et nous explique très candidement qu'il n'est pas un expert et qu'il ne le sait pas.

Il nous dit que le gouvernement doit bien sûr se préoccuper de la vie privée, mais que ce n'est pas grave, parce qu'on s'assurera que les données sont bien utilisées. Dans le fond, on ne le sait pas trop.

C'est justement cela, le problème: nous ne le savons pas et nous voulons le savoir. Je demande au député si son parti va voter en faveur de la motion qui vise à protéger la vie privée de nos concitoyens.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'ai tenté de donner des explications, de mon point de vue, en ce qui a trait à un organisme que je considère comme extraordinaire, l'Agence de la santé publique du Canada. Ses capacités sont de renommée mondiale. C'est aussi un organisme qui a eu besoin de données par le passé. Si je ne me trompe, et les députés pourront me corriger, elle a toujours respecté la vie privée des citoyens. Comme je l'ai dit tout à l'heure, Telus, une entreprise, a plus besoin de ses clients que ses clients ont besoin d'elle.

Je soutiens qu'en fin de compte, aucun renseignement personnel associé à des personnes n'est communiqué. D'un point de vue personnel, je suggère que le comité continue de discuter de l'enjeu que représente la protection des renseignements personnels avec d'autres, car je sais que cela préoccupe les Canadiens.

J'espère que nous voudrions bien reprendre le débat sur le projet de loi C-8 et d'autres projets de loi qui concernent la COVID, car c'est de cela que traite le rapport. Il faut obtenir les données nécessaires pour créer des politiques publiques sensées afin de combattre la COVID.

• (1735)

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, je suis l'ancien président du comité de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. En y siégeant, nous avons appris que la protection de la vie privée est une chose très importante. La plupart d'entre nous au Canada en sont convaincus. Or, il semble que le député d'en face ne croie pas que ce soit très important. Il dit qu'il n'y a pas de quoi s'en faire.

Avec l'informatique quantique, les renseignements dépersonnalisés pourraient être repersonnalisés. Cela dépend de la personne qui obtient l'accès à l'information. Ce qui me préoccupe dans ce que dit le député d'en face, c'est son manque de respect pour le commissaire à la protection de la vie privée, pour tout le travail qu'il a accompli et pour tout le travail que nous avons abattu avec le Grand Comité international et auquel a participé un demi-milliard de personnes soucieuses de la protection de la vie privée de la population canadienne. J'aimerais qu'il partage mes préoccupations, et celles de l'opposition, à savoir que la question est très importante.

Quand ce gouvernement consacrera-t-il à la protection de la vie privée des Canadiens les efforts qu'elle requiert?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'ai toujours appuyé sans réserve les droits de la population canadienne en matière de protection de la vie privée et je continuerai de le faire. Le député a tort d'affirmer que je ne me soucie pas des droits relatifs à la vie privée. En tant que libéral croyant fermement en la Charte canadienne des droits et libertés, je comprends que cela est important en définitive, et je continuerai à faire ce que je peux pour veiller à ce que nous ayons encore de bonnes politiques publiques en matière de vie privée. Par ailleurs, en ce qui concerne le commissaire à la protection de la vie privée, je...

Le vice-président: Nous poursuivons le débat. Le député de Calgary Rocky Ridge a la parole.

Affaires courantes

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, après ce discours, il est important que nous nous concentrons vraiment sur la motion et sur le rapport qui a été déposé. Le discours que nous venons d'entendre semblait laisser croire que nous débattons d'un sujet plus vaste sur la protection de la vie privée qu'on peut continuer d'étudier. La motion est toutefois très précise et le rapport, ma foi, très court.

Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous dire que je vais partager mon temps de parole avec le député de Battle River—Crowfoot.

Je suis le président de ce comité et j'ai vraiment été très heureux de déposer ce rapport la semaine dernière. Il est le résultat d'une motion présentée par mon collègue du Bloc le député de Trois-Rivières que le comité a adoptée à l'unanimité lundi dernier. C'est un rapport tout simple. C'est aussi l'un des plus courts auquel je me souviens d'avoir participé. Il informe simplement la Chambre de ce qui suit:

Que le Comité demande au gouvernement de suspendre l'appel d'offres sur l'obtention des données cellulaires de l'Agence de la santé publique du Canada dès l'adoption de la présente motion, et que l'appel d'offres ne soit pas relancé avant que le Comité ne rapporte à la Chambre qu'il est convaincu que la vie privée des Canadiens ne sera pas affectée...

Voilà, c'est tout. J'ai lu la totalité du rapport qui a été présenté. Le comité demande au gouvernement de suspendre un appel d'offres, lequel est assorti d'une date limite ce mois-ci et qui a été repoussé encore une fois. Le temps presse. Ce n'est pas une question que nous pouvons mettre de côté pour y revenir plus tard. Nous demandons au gouvernement de prendre une décision au sujet d'une procédure administrative qui est en cours à l'heure où l'on se parle.

En ma qualité de président du comité, il m'incombe de veiller à ce que les membres du comité puissent s'exprimer et de faire respecter les règles du comité. Normalement, ce n'est pas mon rôle de me prononcer sur les motions qui ont été présentées lors de l'étude en comité, sauf pour rompre l'égalité. Toutefois, c'est mon rôle de veiller à ce que les motions soient traitées adéquatement et que les privilèges des membres du comité soient respectés.

En ce qui concerne la présente motion, elle a fait l'objet d'un débat à la réunion de lundi dernier. Des modifications avaient été proposées par les membres du parti au pouvoir et des membres des partis de l'opposition. À la suite d'un débat passablement long, le comité a approuvé les modifications et la motion a été adoptée à l'unanimité. Par conséquent, dans le cadre des débats actuels en vue de l'adoption de cette motion, il est primordial que la Chambre soit informée du processus qui a mené à la préparation de ce bref rapport. Ce dernier avait été proposé par un membre d'un parti de l'opposition, mais au final — après des améliorations approuvées dans le contexte d'un débat — le rapport a été adopté à l'unanimité.

Je me suis joint à ce débat et j'ai pris le temps d'expliquer aux députés le processus d'adoption de la motion à l'étude parce que je souhaite sincèrement que la Chambre adopte à l'unanimité cette motion d'adoption. J'espère que la Chambre souscrira à ce rapport — peut-être avec tout le poids d'un vote par appel nominal —, que le gouvernement prendra au sérieux le rapport unanime du comité et qu'il suspendra l'appel d'offres visé par la motion.

Peu après l'ajournement de la Chambre pour le congé de Noël, les médias rapportaient que, à l'insu de tous, le gouvernement du Canada avait secrètement utilisé les données cellulaires de 33 millions d'appareils mobiles. C'est ce que nous apprenions les reportages diffusés juste après l'ajournement. Cette nouvelle a choqué de

nombreux Canadiens, mais ce qui est encore plus choquant, c'est que la seule raison, semble-t-il, pour laquelle le public en a été informé est qu'on a lancé un appel d'offres pour un nouveau contrat dans le but de prolonger le programme pendant cinq ans. L'échéance pour répondre à cet appel d'offres était fixée à la troisième semaine de janvier, ce qui veut dire que le processus aurait pris fin pendant que le Parlement ne siégeait pas et que les députés n'auraient pas eu l'occasion de poser des questions au gouvernement à ce sujet.

Le comité a donc organisé une réunion d'urgence à la mi-janvier et ses membres ont voté à l'unanimité pour examiner cette question. Le comité poursuit d'ailleurs son examen et s'est réuni ce matin à ce sujet. Curieusement, le gouvernement a repoussé l'échéance de l'appel d'offres à la veille de la réunion d'urgence, puis il l'a repoussée encore davantage jusqu'à la fin du mois. À la demande du comité, qui se penche maintenant sérieusement sur la question de façon plus générale, nous avons demandé au gouvernement de repousser encore l'échéance jusqu'à ce que nous rédigeons un rapport indiquant que nous sommes convaincus que les renseignements personnels des Canadiens ne sont pas exposés à des risques inutiles.

● (1740)

Certains mettent peut-être en doute l'utilité de cette démarche. En fait, le député de Winnipeg-Nord a laissé planer un doute sur la nécessité de débattre de la motion d'adoption du rapport. Le gouvernement sait que la recommandation a reçu le soutien unanime des députés qui représentent chacun des partis reconnus. Nous la suivrons, cette recommandation, n'est-ce pas? Les députés du parti au pouvoir ont soutenu la recommandation, y compris le secrétaire parlementaire du premier ministre. En fait, ce dernier a présenté un des amendements, sur lequel il avait également travaillé et qui a été adopté à l'unanimité.

Toutefois, certaines choses sèment le doute. Le ministre de la Santé a comparu devant le Comité jeudi dernier. Lorsque nous lui avons posé des questions sur la motion et la suspension de la demande de propositions, le ministre a refusé de s'engager. Il a parlé de la prolongation de l'échéance de la demande de propositions, mais lorsqu'il a été invité à se prononcer sur les raisons de cette prolongation, il a parlé de la nécessité d'accorder plus de temps aux soumissionnaires éventuels. En fait, cela donnait l'impression qu'aucune soumission n'avait été reçue et qu'un entrepreneur unique avait demandé une prolongation de la période d'invitation à soumissionner.

De toute façon, le ministre n'a pas reconnu les préoccupations réelles qui ont été soulevées au sujet de la protection de la vie privée des Canadiens. Il n'a donné aucune indication selon laquelle il allait suspendre la demande de propositions jusqu'à ce que nous recevions le rapport du Comité, suspension proposée par la motion et recommandée par le rapport.

Affaires courantes

La décision de ne pas donner suite au rapport rappelle une des premières promesses que le gouvernement avait faites lorsqu'il a été élu pour la première fois. Il avait alors promis de tenir compte des comités parlementaires. Or, le gouvernement libéral a carrément renié sa promesse. Il s'est ingénié à ignorer les comités et il est même allé jusqu'à défier la volonté de la Chambre dans une affaire sans précédent. On se rappelle en effet qu'il y a moins de huit mois, le gouvernement a catégoriquement refusé à donner suite à la demande du comité de la santé qui réclamait le dépôt de documents concernant le laboratoire de virologie de Winnipeg. À la suite de ce refus, nous avons été témoins d'une scène inimaginable où le Président de la Chambre a réprimandé un fonctionnaire pour avoir appuyé le camouflage du gouvernement libéral. À ce jour, l'affaire n'est toujours pas résolue.

Par surcroît, le gouvernement libéral a également prorogé la Chambre pour empêcher les comités de faire la lumière sur des conflits d'intérêts au cœur du contrat accordé à l'organisme UNIS dans le cadre du programme d'emplois d'été pour les étudiants. Le gouvernement s'était pourtant engagé à respecter l'indépendance des comités. Or, lors des séances de comités à la dernière législature, nous avons été témoins à maintes reprises du recours à des tactiques d'obstruction pour empêcher des motions d'être soumises au vote.

Heureusement, cela n'a pas été le cas au sein du comité de l'éthique: comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, ce rapport a reçu l'appui unanime du comité. Il devrait recevoir l'appui unanime de la Chambre, mais le gouvernement n'a donné aucune indication, y compris en réponse à la question directe posée deux fois au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qu'il adopterait ce rapport.

Ainsi, je ne suis pas surpris que mon collègue du Bloc ait présenté cette motion d'adoption. Je suis certain qu'il craint que le gouvernement fasse fi de la volonté du comité, mais, peu importe le résultat du débat, je me demande si le gouvernement constatera que la motion ne se veut pas une tentative des conservateurs pour perturber son programme parlementaire. La semaine dernière, les médias ont rapporté que les libéraux cherchaient des partenaires afin de faire adopter des motions d'attribution de temps et prendre d'autres mesures semblables pour empêcher ce qu'ils appellent l'obstruction conservatrice. J'espère que les libéraux ne croient pas que mon collègue du Bloc est coupable d'obstruction, car le gouvernement a clairement laissé entendre qu'il compte faire fi de la recommandation unanime d'un comité.

Le gouvernement aurait avantage à se rappeler que, quand les députés débattent des projets de loi et des motions dont la Chambre est saisie, ils font leur boulot. Nos sièges ne servent pas uniquement à regarder un spectacle; nous sommes ici pour participer à des débats. Nous sommes en droit d'utiliser les outils de procédure à notre disposition pour faire respecter le droit qu'ont les députés de représenter les gens de leur circonscription. Peut-être devrait-il aussi se rappeler que tous les partis ont recours à ces outils quand il le faut.

En terminant, je continue d'espérer que tous les députés se joindront à moi pour adopter ce rapport et ajouter le poids d'un vote à la voix de ceux qui pressent le gouvernement de faire ce qu'il se doit et de suspendre la demande de propositions en cours jusqu'à ce que le comité de l'éthique ait terminé son rapport.

● (1745)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le

Président, peut-être le député pourra-t-il répondre à une question on ne peut plus directe: quand le comité aura-t-il terminé son rapport?

M. Pat Kelly: Nous ne le savons pas encore, monsieur le Président, et je peux répondre directement à la question du député. Nous en avons discuté aujourd'hui. Tous les membres du comité, y compris les libéraux, sont à dresser la liste des témoins. Tout le monde n'est pas disponible quand on le voudrait, alors ce genre de chose est souvent difficile à coordonner.

L'enquête en cours prendra du temps. Elle ne sera pas terminée de sitôt, mais dans l'intervalle, le gouvernement devrait suspendre sa demande de propositions, car c'est de la plus haute importance.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue, le président du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, d'avoir parlé d'éléments très importants.

En effet, ce qui a été fait l'a été à l'unanimité. Je le répète, l'unanimité n'est pas une fleur qu'on porte à la boutonnière. C'est un message clair que l'on envoie à la Chambre pour lui dire que tous les partis étaient d'accord. Il faut faire attention à cela, surtout quand on dit que c'est très important et qu'on ne peut rien retarder.

La Dre Tam nous a dit que, pour l'instant, les enseignements qui ont été tirés des données en question n'étaient pas spectaculaires, et la Dre Tam a aussi dit que, si on retardait l'appel d'offres, ce n'était pas très grave. C'est quand même la spécialiste au Canada qui nous affirme cela à ce moment-ci.

Mon collègue pourrait-il justement nous rappeler certains des messages passés par la Dre Tam?

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, mon collègue de Trois-Rivières a soulevé un très bon point en parlant du caractère urgent de la question, dont le comité n'a pas été convaincu. Nous devons entendre des experts, y compris la Dre Tam, le ministre et le commissaire à la protection de la vie privée, et jusqu'à maintenant, le comité n'a pas l'impression qu'il y a un sentiment d'urgence qui réduirait l'importance de la recommandation contenue dans ce rapport.

M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Monsieur le Président, mon collègue pourrait-il donner plus de précisions relativement à ses préoccupations quant aux divergences entre le témoignage du commissaire à la protection de la vie privée et celui de la santé publique?

● (1750)

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, oui, les choses ne sont pas tout à fait claires au sujet de l'ampleur des consultations qui ont eu lieu sur cette question, à supposer qu'il y en ait eues, ce qui est en partie lié à la raison pour laquelle il est important d'adopter la recommandation de suspendre la demande de propositions d'ici à ce que le comité puisse effectivement donner aux Canadiens l'assurance que, si ce programme est maintenu, il n'aura pas d'incidence négative sur la protection de leur vie privée.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. J'aimerais qu'il me donne son opinion.

Affaires courantes

J'écoute la discussion depuis tout à l'heure, et j'entends les gens du gouvernement nous dire que ce n'est pas grave, que tout est en règle, qu'il n'y a pas de problème, qu'il ne faut pas s'inquiéter, qu'il faut agir vite parce que c'est nécessaire et qu'ils vont faire attention.

J'ai des vagues souvenirs du programme UNIS. Au début, on nous disait que tout était en règle, que le programme était bien fait, que c'était la seule entreprise et qu'on en était désolé. Finalement, on a découvert que le programme était fait pour les amis.

J'ai quasiment peur que les libéraux prorogent le Parlement dans un mois ou dans une semaine.

Je ne sais pas comment mon collègue peut convaincre les gens du Parti libéral que c'est important. On ne les attaque pas. La motion de mon collègue de Trois-Rivières ne tient rien pour acquis. Il l'a mentionné à plusieurs reprises dans son discours, plus tôt, à savoir que nous n'avancions pas la prémisse qu'il y a faute, mais nous pensons qu'il faut étudier la question et être sérieux.

On gère le Canada au complet. Peut-on être sérieux et faire attention aux renseignements confidentiels des personnes? J'aimerais entendre mon collègue là-dessus.

[Traduction]

M. Pat Kelly: Monsieur le Président, il soulève un bon point. Le bilan du gouvernement pour ce qui est d'écouter les recommandations des comités ou même de respecter les votes et les ordres de la Chambre n'est pas bon.

Il ne m'a pas vraiment posé de question, mais m'a plutôt demandé mon avis, et, à mon avis, oui, cette motion est nécessaire, compte tenu du bilan du gouvernement.

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir dans un débat sur une question importante. J'aimerais faire quelques brèves observations avant d'entrer dans le vif du sujet.

Je suis très troublé par le profond mépris que manifeste le gouvernement — par l'intermédiaire du député de Winnipeg et secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre et du secrétaire parlementaire du ministre de la Santé — envers la volonté démocratique représentée par les comités parlementaires et, ultimement, les Canadiens représentés par les membres de ces comités. Cette attitude est très préoccupante, de même que le refus du secrétaire parlementaire du ministre de la Santé de s'engager à faire stopper la demande de propositions ou de reconnaître que l'on devrait la stopper si elle devait être adoptée par la Chambre.

Ils ne cessent de jouer habilement sur les mots, juste pour retarder la discussion sur la demande de propositions en question, pour des raisons liées à la concurrence ou d'autres raisons. Ils semblent faire des pieds et des mains pour contrer la volonté démocratique, dans ce cas-ci, d'un comité parlementaire composé de députés à qui l'on a confié une tâche importante. Le comité de l'éthique accomplit un travail crucial et le gouvernement semble vouloir à tout prix éviter de rendre des comptes. Cela va au cœur même d'une préoccupation qu'ont les Canadiens, dont j'entends parler couramment — et je serais bien étonné s'il n'en était pas de même pour les députés libéraux — et qui concerne l'érosion de la confiance. De l'autre côté de l'allée, les libéraux prennent la parole pour affirmer que tout va bien, évoquer les voies ensoleillées et tenir le genre de beaux discours qu'a souvent prononcés le premier ministre. C'est extrêmement préoccupant.

Si je peux me le permettre, j'aimerais raconter brièvement quelque chose qui est arrivé dans ma circonscription et qui n'est pas étroitement lié au sujet à l'étude.

Ce que nous faisons dans cette enceinte est extrêmement important. Le week-end dernier, j'ai eu l'occasion d'être juge dans le cadre d'un concours d'art oratoire organisé par le club 4-H. De façon générale, un député ne devrait probablement pas assumer des fonctions de juge qui l'amènent à désigner des gagnants et des perdants, mais j'aimerais simplement dire que ce fut une expérience exceptionnelle.

En tant qu'ancien membre du club 4-H, dans mon enfance, j'ai participé à des ateliers de menuiserie, mais aussi à des ateliers d'art oratoire alors que j'étais aux prises avec un important problème de bégaiement. Ce fut donc un grand honneur pour moi de pouvoir prendre part à cet événement avec ces jeunes hommes et femmes du Camrose 4-H Beef Club et d'écouter leurs discours sur une foule de sujets. Dans les prochaines années, je ne serais pas du tout surpris que l'une des personnes qui ont participé à cet événement se présente à des élections, étant donné le travail exceptionnel que le club 4-H réalise en général pour préparer les leaders de demain. Je salue également les organisateurs de ce concours d'art oratoire auquel j'ai eu l'honneur d'assister et de prendre part en tant que juge, la semaine dernière. Nous devrions applaudir chaleureusement tous ces gens.

Je sais que le président du comité, le député de Calgary Rocky Ridge, a souligné ce que je qualifierais de disparité inquiétante. La semaine dernière, le comité a entendu le témoignage du ministre de la Santé sur le sujet dont nous discutons. Ce matin, nous avons entendu le témoignage du commissaire à la protection de la vie privée. Je vais souligner quelques-unes des différences.

Le ministre de la Santé, qui n'occupait pas ce poste au moment où une partie de ces décisions ont été prises, a certainement donné l'impression que le ministère avait collaboré étroitement avec le commissaire à la protection de la vie privée depuis le début de la pandémie. Il en a expressément fait mention. Pourtant, nous avons appris que ce n'était tout simplement pas le cas selon le témoignage que le commissaire a donné ce matin.

● (1755)

C'est ce genre de choses qui minent sérieusement la confiance et la crédibilité que la Chambre doit certainement accorder aux ministres. À mon avis, l'érosion de la confiance explique en grande partie — et c'est directement lié à la motion — pourquoi nous demandons de suspendre l'appel d'offres. Nous voulons nous assurer que les Canadiens peuvent vraiment faire confiance au gouvernement pour qu'il protège leur droit à la vie privée dans ce cas-ci. Le fait qu'il y ait des différences notables est d'une importance incroyable, et nous ne pouvons pas la sous-estimer. La motion semble avoir été inutilement compliquée par les députés libéraux qui ont participé au débat. D'ailleurs, je note que nous n'avons rien entendu de la part des députés libéraux du comité qui ont voté pour la motion.

La motion est très simple. Elle dit que nous devrions simplement suspendre le processus afin que les Canadiens puissent faire confiance au gouvernement.

Affaires courantes

L'une des principales raisons de cette demande, c'est que, comme je l'ai signalé dans ma question au ministre de la Santé et lors de la discussion sur ce sujet, on ne sait pas exactement quelle information a été fournie à l'Agence de la santé publique du Canada. De façon plutôt paradoxale, le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé a envoyé une lettre aux membres du comité de l'éthique pour leur dire que ce n'est pas grave et qu'ils ne devraient pas s'inquiéter. Toutefois, je ferai remarquer que l'entreprise BlueDot, dont un échantillon a été fourni avec la lettre du secrétaire parlementaire, a demandé si ce dernier s'était même donné la peine de lire la documentation qu'il avait fournie et s'il avait inclus toute l'information transmise.

Le ministre a parlé de données anonymisées, dépersonnalisées et séparées, ce qui est pertinent au débat. Il y a eu des références à l'utilisation des cellulaires et aux fournisseurs de services mobiles, de même qu'à tous les autres aspects de la vie à l'ère de l'information. Plus précisément, en plus de se prononcer sur les détails de cette affaire, le commissaire à la protection de la vie privée a souligné aujourd'hui qu'une grande partie de nos lois sur la protection de la vie privée datent de 40 ans et sont très désuètes. Je sais que d'autres membres du comité de divers partis l'ont eux aussi souligné.

De quels genres de données parle-t-on? Qu'est-ce qui a été communiqué au gouvernement? D'après l'information et l'échantillon obtenus de BlueDot, il y a des incohérences évidentes. L'information était surtout de nature très générale et, honnêtement, je n'ai pas de problème face à ce genre d'information, mais elle venait nécessairement de quelque part. Nous ne savons pas tout à fait quelles autres informations ont été transmises.

Pour simplifier les choses, est-ce que, par données dépersonnalisées et anonymisées, on entend que le nom, le numéro de téléphone et l'adresse ont été retirés, mais pas le reste? D'après les éléments présentés, on comprend que ce qui était suivi, c'était le déplacement des gens pour savoir s'ils avaient traversé une frontière. On dit qu'on faisait un regroupement de téléphones pour mesurer telle donnée, mais pas pour telle autre donnée. D'ailleurs, si les députés peuvent le croire, les membres du comité n'ont pas réussi à savoir le nombre d'appareils utilisés pour certaines des questions.

Comme j'arrive à la fin de mon discours, je voudrais simplement ajouter que le Canada est une démocratie et que les démocraties fonctionnent seulement si les citoyens font confiance aux institutions comme le Parlement et le gouvernement, ce dernier, en démocratie parlementaire, tirant son autorité du Parlement. Cette motion constitue une mesure importante pour rebâtir en partie la confiance qui s'est effritée et il est crucial qu'elle soit adoptée et que les renseignements personnels des Canadiens soient respectés.

• (1800)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai posé une très brève question au président du comité et je vais la poser à nouveau. J'ai demandé ceci: si la motion est renvoyée au comité, combien de temps faudra-t-il pour qu'elle soit adoptée afin qu'un appel d'offres puisse être lancé? Le président a laissé entendre que cela pourrait prendre un certain temps. Nous savons tous que les comités permanents peuvent accomplir des choses importantes à distance en deux ou trois jours. Pourquoi ne voudrions-nous pas donner une sorte d'indication concrète du temps que cela prendra, à savoir une semaine, un mois ou six mois? De combien de temps parlons-nous?

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, je pense que cette question souligne l'incompréhension fondamentale de ce dont nous débattons. La motion dont nous sommes saisis est l'une des deux motions dont le comité a débattu lors d'une réunion d'urgence qui a eu lieu juste avant la rentrée du Parlement. La première porte sur l'étude en cours. C'est ce que le député de Winnipeg-Nord a semblé insinuer lorsqu'il a posé la question plus tôt au député de Calgary Rocky Ridge. Il parle maintenant du débat sur l'adoption du rapport qui se déroule actuellement, qui porte sur une motion incroyablement simple qui exige que nous prenions une pause jusqu'à ce que le Parlement puisse affirmer que la vie privée des Canadiens peut être respectée.

Ces deux différences fondamentales témoignent de la grande incompréhension des députés d'en face, à moins que ces députés ne fassent intentionnellement de la petite politique avec ces questions et minent la confiance des Canadiens dans le Parlement et le gouvernement.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, je remercie les députés de l'opposition, qui se préoccupent beaucoup de la protection de la vie privée. En tant qu'ancien membre du comité, je le répète, nous avons fait beaucoup de travail à l'international. Quelqu'un a mentionné Shoshana Zuboff et beaucoup d'autres collègues à l'étranger qui s'intéressent beaucoup à cet enjeu. L'approche simple et nonchalante du gouvernement par rapport à la vie privée et aux données personnelles se reflète bien dans les décisions qu'il prend et celles qu'il ne prend pas. Parlons de Huawei. Nous demandons une suspension des activités de Huawei au Canada, mais les libéraux nous disent simplement de ne pas nous en faire et que tout va bien. C'est très important pour nous.

Le député croit-il que le gouvernement prend au sérieux la protection de la vie privée des Canadiens?

• (1805)

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, la réponse est simple: non. Je pense que nous l'avons constaté en regardant les libéraux aborder cette question très importante d'une manière si désinvolte. Nous l'avons aussi constaté dans leur gestion du dossier Huawei. Invariablement, non seulement les libéraux ne prennent pas au sérieux la protection de la vie privée des Canadiens, mais il semble aussi qu'ils ne prennent pas au sérieux la démocratie canadienne. C'est absolument honteux de constater l'érosion de la confiance des Canadiens à l'égard de ce qui se passe dans cette enceinte et envers les institutions qui font du Canada un pays si formidable. Il faut que nous commencions à rebâtir cette confiance, et cette motion est une façon très simple d'affirmer que la démocratie compte et que nous allons appuyer sur « pause » jusqu'à ce que les Canadiens puissent vraiment faire confiance au gouvernement.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, on dispose d'un outil fondamental pour travailler quand on parle d'éthique: le dialogue, où deux parties discutent ensemble afin de trouver un chemin. Malheureusement, ce que j'ai entendu aujourd'hui de l'autre côté de la Chambre, c'est un monologue en réponse à la main tendue de la part des membres du Comité.

Nous avons tendu la main, mais nous n'avons rien reçu. Mon collègue est-il convaincu que nos collègues de l'autre côté vont voter avec nous en faveur de la motion?

Décision de la présidence

[Traduction]

M. Damien Kurek: Monsieur le Président, à entendre les discours, j'en doute. C'est malheureux, surtout que le comité a adopté cette motion à l'unanimité, tout comme il a adopté à l'unanimité la motion portant qu'il étudie la question, plus générale, de l'utilisation de données sur la mobilité en lien avec la pandémie. Toutefois, il semble y avoir un écart considérable entre les actions du comité et l'attitude du gouvernement. Je signale en passant qu'aucun des députés libéraux membres du comité n'a participé à ce débat. C'est regrettable. Au comité, ils semblaient disposés à collaborer, mais à la Chambre, cela ne sert pas leurs intérêts politiques, alors ils ferment la porte au dialogue, au débat et à ce qui, en fin de compte, mène à la bonne gouvernance.

Je remercie le député d'avoir mentionné le dialogue, car c'est la raison d'être même de cet endroit. Chaque pouce carré de cet incroyablement pays est représenté ici. C'est un lieu qui sert à tenir des débats. C'est la vocation fondamentale de la Chambre des communes, la Chambre du peuple. Je suis content que nous ayons pu le démontrer quelque peu dans le cadre de cette discussion aujourd'hui.

Mme Bonita Zarrillo: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. L'après-midi a été très long, mais il a été extrêmement important. Je me demande si on peut rappeler aux députés de porter leur masque. Certains d'entre nous sont immunosupprimés ou ont des membres de leur famille qui le sont, et nous voulons être capables de poursuivre le débat.

Le Président: C'est un très bon point. Je rappelle aux députés qu'ils doivent porter leur masque.

[Français]

Le vote porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

• (1810)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous demandons un vote par appel nominal.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre 2021, le vote par appel nominal est reporté au mardi 8 février 2022, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

* * *

PÉTITIONS

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom de pétitionnaires qui souhaitent ardemment que le Canada honore la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, particulièrement dans le contexte du conflit entourant le gazoduc Coastal GasLink, en Colombie-Britannique. Les pétitionnaires appuient les préoccupations territoriales des Wet'suwet'en et ils souhaitent que les inquiétudes de ces derniers soient entendues par le gouvernement et que la construction du gazoduc soit suspendue jusqu'à ce qu'on ait conclu une entente qui respecte le territoire wet'suwet'en ainsi que la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

Le Président: Je désire signaler à la Chambre que j'ai reçu avis d'une demande de débat d'urgence. J'invite le député de Burnaby-Sud à faire une courte déclaration.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, je suis accompagné par ma fille, mais je ne vais pas partager mon temps de parole avec elle.

Je demande la tenue d'un débat d'urgence aujourd'hui sur la situation urgente à laquelle notre pays est confronté en raison des manifestations liées au convoi et de l'état général de la pandémie de COVID-19. Je tiens à souligner les effets constatés à Ottawa, et plus particulièrement sur ses citoyens. C'est horrible.

Des gens ont été menacés dans les rues. Ils ont été harcelés. Certains ne peuvent plus dormir la nuit à cause des klaxons et des feux d'artifice. Cette manifestation s'en prend aux gens et non au gouvernement, qui est habituellement la cible des manifestations. Les manifestants harcèlent la population. Des chauffeurs de camion à Coutts ont été retenus contre leur gré ou stoppés, n'ont pu traverser la frontière et ont dû passer des jours sans nourriture, sans eau ou sans pouvoir aller aux toilettes. Une situation semblable semble poindre au poste-frontière de Sarnia. Il y a des manifestations et des occupations partout au pays, notamment à Toronto, Québec, Winnipeg et Vancouver.

La situation a atteint un point critique. Hier, la Ville d'Ottawa a déclaré l'état d'urgence. Compte tenu des répercussions sur la population, de la gravité du stress occasionné et du fait qu'elle se produit d'un bout à l'autre du pays et du nombre de personnes affectées, je crois que cette situation répond aux critères de l'article 52 du Règlement, qui indique que « la question dont la mise en discussion est proposée doit se rapporter à une véritable urgence, qui requiert une mise à l'étude immédiate et urgente ».

Compte tenu de l'urgence de la situation liée à l'occupation d'Ottawa, aux manifestations ailleurs au pays et aux blocus à la frontière, je crois qu'il est important de tenir un débat d'urgence au Parlement aujourd'hui.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je remercie le député de Burnaby-Sud de son intervention. Je suis disposé à autoriser la tenue d'un débat d'urgence sur les manifestations en lien avec la COVID-19. Le débat aura lieu plus tard aujourd'hui, à l'heure habituelle de l'ajournement.

• (1815)

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Il y a eu discussion entre les partis et, si vous le demandez, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante. Je propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, pendant le débat conformément à l'article 52 du Règlement plus tard aujourd'hui, la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

C'est d'accord.

[Français]

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI D'EXÉCUTION DE LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE DE 2021

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-8, Loi portant exécution de certaines dispositions de la mise à jour économique et budgétaire déposée au Parlement le 14 décembre 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Monsieur le Président, dans le projet de loi C-8, il n'y a pas de réponses aux situations que les gens sont en train de vivre. Partout au Canada et au Québec, les gens en arrachent et ont de la misère à mettre de la nourriture sur la table. Il y a de plus en plus de sans-abris partout au pays.

Ma collègue pense-t-elle que le gouvernement a fait son possible pour agir et renforcer le système de santé, afin que tout le monde ait un toit au Canada et pour que les familles qui en arrachent puissent mettre de la nourriture sur la table?

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Non, malheureusement, je ne crois pas que le gouvernement a fait tout ce qui était possible pour aider les citoyens à traverser la pandémie. C'était un peu l'esprit de mon discours.

On voit des problèmes flagrants dans les systèmes de santé du Québec et des provinces. La semaine dernière, au Conseil de la fédération, les ministres ont déposé à nouveau cette demande unanime que le financement en santé soit transféré et indexé à 6 %. C'est maintenant une demande des trois partis de l'opposition de la Chambre des communes, et le gouvernement s'entête à ne pas le faire encore.

Il n'y a pas seulement les transferts en santé. J'ai aussi parlé des gens qui ne reçoivent pas leurs prestations d'assurance-emploi et

Ordres émanant du gouvernement

qui attendent depuis des mois, puisque leur dossier a été piraté et qu'il est bloqué. Il n'y a pas suffisamment d'enquêteurs pour traiter leur dossier. C'est déplorable, car ces gens méritent d'être traités avec dignité et doivent recevoir leur argent. Si les gens reçoivent de l'assurance-emploi, c'est parce qu'ils en ont besoin.

Alors, non, le gouvernement n'a pas fait suffisamment d'efforts.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter ma collègue pour son excellent discours.

J'aimerais lui demander ce qu'elle pourrait ajouter au sujet des sommes d'argent qui doivent être consacrées au logement social. Elle vient de répondre qu'on n'en a pas fait assez. Les objectifs qui sont fixés par le fédéral sont très timides et le fédéral parle beaucoup de logements à coûts raisonnables alors que nous parlons de logement social.

Pourrait-elle en dire davantage sur ce sujet?

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, en effet, le gouvernement est un peu timide. Nous voyons la volonté et la bonne foi d'investir dans le logement. Or, ma crainte est toujours qu'on investisse dans les grandes villes, là où il semble y avoir un besoin criant pour les logements abordables et les logements sociaux communautaires, mais il ne faut pas oublier les régions. Ces problèmes existent dans les régions aussi. La pandémie aura eu un côté positif dans le sens où plusieurs personnes viennent s'installer en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent — nous avons eu un solde migratoire positif en 2020 —, mais nous avons besoin de loger ces gens. Je pense que davantage d'efforts doivent être faits à cet égard.

• (1820)

[Traduction]

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, nous débattons ce soir du projet de loi C-8, une autre mesure axée sur l'imposition et les dépenses de la part du gouvernement libéral actuel, qui semble mal comprendre beaucoup de choses. Les libéraux ne semblent pas attacher d'importance à la protection de la vie privée des gens. Ils ne semblent pas attacher d'importance à l'inflation record qui sévit au pays. La vice-première ministre explique en long et en large que ce n'est pas vraiment un problème, ni la faute du gouvernement. Comme d'habitude, les libéraux rejettent le blâme sur le monde entier et sur la COVID. Ils blâment la COVID pour tout. Les choses vont toutefois beaucoup plus loin: nous sommes aux prises avec un gouvernement aux dépenses incontrôlées.

La dette atteint déjà 1,2 billion de dollars et continue d'augmenter. Beaucoup de Canadiens ne savent peut-être pas que le directeur parlementaire du budget explique, dans sa publication sur la mise à jour économique, ce qui cause une bonne partie de cette augmentation. Tout le monde penserait probablement, après avoir entendu les libéraux, que toutes les dépenses sont liées à la COVID.

Selon le directeur parlementaire du budget, sur une période de sept ans, soit de 2019 à 2027, les libéraux comptent dépenser 541,9 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Cela comprend des dépenses de 176,6 milliards de dollars qui ne sont même pas liées à la COVID-19. Les Canadiens sont durement touchés par l'inflation et doivent déjà composer avec une hausse considérable du prix des aliments — je vais donner des exemples dans une minute —, et les libéraux essaient de nous faire croire que tout cela est lié à la COVID-19. Pendant ce temps-là, ils accumulent les projets et les mesures qui n'ont aucun lien avec la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Je m'en voudrais de ne pas mentionner que, sur la route de l'Alaska, une artère principale, le pont Peace River, qui se trouve dans ma région, est en piètre état depuis 20 ans, et il doit être réparé. Des ouvriers y font des travaux de soudure presque tous les soirs. Il faut le remplacer, mais malheureusement, le remplacement de cette infrastructure importante ne fait pas partie des dépenses proposées. Nous voyons cependant des dépenses affectées à une foule de mesures mystérieuses. Je suppose que nous en apprendrons davantage lorsque nous connaîtrons l'ampleur des dépenses liées à la COVID-19.

J'aimerais ce soir illustrer quelques-unes de ces dépenses. On nous dit que l'inflation s'élève à 4,8 %, mais ce chiffre est trompeur, car il y a beaucoup de choses dont le prix a augmenté de beaucoup plus que 4,8 %.

Selon un article de CTV, le bien de consommation dont le prix a le plus augmenté est l'essence, avec une hausse de 38,4 % depuis juillet 2020. En un an, le prix de l'essence a bondi de 38,4 %. Ce n'est d'ailleurs pas la seule hausse qui se hisse dans les deux chiffres. Voici ce qu'on peut lire dans ce même article :

« Il y a toujours beaucoup de variables qui jouent sur le prix de l'électricité, explique l'économiste en chef adjoint d'ATB Financial, Rob Roach, mais la demande a indéniablement augmenté cet été, ce qui a évidemment poussé les prix à la hausse. »

Même le prix de l'électricité est touché, alors que tout le monde ne parle que d'électrification, de voitures électriques, ce genre de chose. Je poursuis ma lecture :

Le prix de l'électricité a augmenté de 21,1 %, et celui du gaz naturel de 30,9 %. Selon M. Roach, l'été chaud peut expliquer une partie de cette hausse.

J'ai constaté cette augmentation. Lorsque j'achète certains aliments à l'épicerie, comme le pain et d'autres articles du même genre, je suis frappé par la hausse marquée des prix. C'est vraiment une hausse fulgurante. J'ai quatre enfants d'âge adulte à la maison, dont une fille bientôt diplômée. La situation actuelle les frappe de plein fouet. Même s'ils ont un emploi décent, il ne leur reste plus d'argent à la fin du mois. Ma fille travaille au Dairy Queen. Il n'y a pas si longtemps, elle pouvait boucler les fins de mois, mais plus maintenant. Elle doit mettre de l'essence dans son véhicule et faire l'épicerie de temps en temps.

Cette conjoncture prend au dépourvu bon nombre de Canadiens qui se demandent pourquoi ils sont à court d'argent. L'explication est simple : un gouvernement dépensier comme le gouvernement libéral fait grimper l'inflation, ce qui affaiblit le dollar.

Un article de la CBC paru il y a un mois donne un autre exemple de l'augmentation du prix des aliments :

Kendra Sozinho, gérante d'un magasin d'alimentation Fiesta Farms à Toronto, affirme qu'elle n'a jamais vu les fournisseurs augmenter leurs coûts aussi rapidement.

Malgré tout cela, la ministre d'en face prétend qu'il n'y a rien là. Les libéraux n'ont rien à voir là-dedans. Voici la suite de l'article :

« Comme pratiquement tous les fournisseurs augmentent leurs prix, nous augmentons les nôtres, explique [Kendra] lors d'une entrevue avec la chaîne CBC News. Je travaille dans le secteur depuis 20 ans et je n'ai jamais vu une hausse aussi marquée. »

● (1825)

Et voilà. Nous vivons une inflation record. Je dirais que notre économie est en danger. Les gens me demandent si nous avons dépassé le point de non-retour et je leur réponds : « Non, nous avons de l'espoir au Canada ».

Dans mon coin de pays, nous exploitons nos ressources naturelles. Nous exploitons le gaz naturel. Une grande partie du gaz naturel sera acheminé vers la côte par un pipeline bien connu venant de ma circonscription. Nous avons des ressources pétrolières, forestières, agricoles et minérales. Nous avons tant de ressources. Si nous commençons à avoir véritablement de la considération pour le secteur des ressources naturelles dans notre pays, à véritablement exploiter ces ressources et à favoriser le commerce comme nous l'avons fait de 2011 à 2015, c'est-à-dire lorsque j'étais ici avec le gouvernement majoritaire précédent, des revenus en résulteraient. Espérons que nous y arriverons de nouveau.

On se dit en général que les conservateurs doivent remédier au gaspillage de fonds des libéraux au cours des dernières décennies. C'est possible, et nous le ferons encore. Il est erroné de dire que cela ne sera pas attribué au bilan du gouvernement libéral.

Voici ce qu'un autre de mes collègues, le député de Carleton, a déclaré, selon le même article de la CBC :

Le porte-parole conservateur en matière de finances [...] impute toute la responsabilité de l'inflation élevée au gouvernement fédéral, et il fait remarquer qu'un pays ayant des ressources énergétiques et alimentaires abondantes comme le Canada devrait être intrinsèquement bien placé pour maintenir les prix à un bas niveau.

Mon collègue a raison. À l'échelle nationale, le Canada devrait bien se porter. Or, nous avons observé une hausse du prix du gaz naturel. Pourtant, nous produisons du gaz naturel, et il est le meilleur au monde. Dans l'article, on peut lire aussi les propos suivants de la part de mon collègue le député de Carleton :

« Les produits de consommation dont les prix ont augmenté le plus sont ceux qui proviennent d'ici même, au pays, et pas ceux qui proviennent des chaînes d'approvisionnement étrangères », a-t-il dit à des journalistes à Ottawa.

« L'inflation des prix des logements est un problème d'origine interne », a-t-il ajouté, soutenant que les dépenses records du gouvernement sous le règne [...] [du premier ministre] sont la cause de l'inflation. « Plus, il dépense, plus les prix augmentent », a-t-il indiqué.

C'est cela le fond de la question. Peu importe ce que prétendent la vice-première ministre et le premier ministre, ils sont entièrement à blâmer pour l'inflation et l'état actuel des choses au Canada.

Le premier ministre occupe son poste depuis plus de six ans. S'il continue de dépenser sans compter, cela sera une source de grande préoccupation. Je m'inquiète pour l'avenir des enfants quand je vois que la dette nationale a doublé en moins de huit ans seulement.

Pour conclure, je vais parler d'un sujet que j'aborde souvent avec les gens de ma circonscription. Le service de la dette s'élève déjà à 20 milliards de dollars par année. Ce montant n'inclut que les intérêts, le remboursement du principal et les autres frais associés au service de la dette nationale. Les sommes qui devront être versées doubleront pour atteindre 40 milliards de dollars d'ici cinq ans. Cela semble mystérieux. C'est un chiffre énorme.

Les Canadiens moyens se demandent quelles seront les répercussions pour eux, mais le gouvernement paie ses factures au moyen de l'impôt. Ce qui nous inquiète, en particulier de ce côté-ci de la Chambre, c'est que la facture de la carte de crédit que le premier ministre fait grimper finira dans nos boîtes aux lettres. Les libéraux parlent maintenant de mesures comme une taxe sur la valeur nette des propriétés ou la vente des résidences. Ils vont le nier, mais j'ai vu où de telles discussions sont menées avec la SCHL.

Avec Ottawa, on peut dire que lorsque des rumeurs courent, il y a généralement une part de vérité. Enfin, ce qui me préoccupe, c'est que le gouvernement est hors de contrôle. Il ne sait pas comment contrôler ses dépenses. Nous en voyons une autre preuve avec les 176 milliards de dollars qui ne sont pas liés à la COVID-19. Ils ne peuvent tout simplement pas être mis sur le dos de la pandémie.

Nous avons besoin du retour d'un gouvernement responsable qui gère les dépenses judicieusement. Ce sera un futur gouvernement conservateur.

DÉBAT D'URGENCE

• (1830)

[Traduction]

LES MANIFESTATIONS EN LIEN AVEC LA COVID-19

Le vice-président: La Chambre passe maintenant à l'étude d'une motion d'ajournement en vue de la discussion d'une affaire importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit les manifestations en lien avec la COVID-19.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD) propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

— Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'amorcer le débat. Je remercie mon collègue le député de New Westminster—Burnaby de son appui dans ce dossier, ainsi que tout mon caucus.

Les gens du monde entier regardent actuellement le Canada et Ottawa et se demandent ce qui se passe. Parlons maintenant de la manifestation du convoi et commençons par dire ce qu'elle n'est pas. Le convoi n'est pas une manifestation pacifique. Il y a un dicton souvent utilisé qui dit que si les gens continuent à montrer qui ils sont, il faut commencer à les croire. Voilà ce qui est au cœur du convoi.

Dès le début, des symboles haineux, comme le drapeau nazi et le drapeau confédéré, ont été brandis dans le convoi. Cela a clairement fait en sorte que les Canadiens d'origine juive, les Canadiens musulmans et les Canadiens racisés craignent d'être victimes de violence. Nous avons entendu des députés expliquer à la Chambre avec clarté et éloquence ce que cela signifie pour une personne racisée de voir ces drapeaux.

Nous avons vu des citoyens être harcelés. Il s'agit d'un élément vraiment unique, car les manifestations visent normalement le gouvernement, ses politiques et ses décisions. Pourtant, la grande majorité des cibles du harcèlement perpétré par les membres du convoi sont des citoyens. Ils harcèlent des travailleurs et des citoyens, y compris des journalistes.

De nombreux actes de violence ont été perpétrés. Nous en avons vu un exemple lors d'une tentative d'incendie criminel où des personnes ont mis le feu à un immeuble d'appartements du centre-ville et ont mis du ruban adhésif pour bloquer les portes quand elles en sont sorties. Je demande aux députés de réfléchir un instant à ce que cela veut dire. Ces personnes avaient prévu de mettre le feu dans un édifice et ensuite de coller du ruban sur les portes pour empêcher les gens de s'en échapper. Ce n'est pas un cas isolé. Il y a un nombre d'autres exemples.

Les travailleurs de la santé, les gens qui sauvent nos vies depuis le début de la pandémie, les personnes qui ont aidé à mettre ma fille

Article 52 du Règlement

au monde sont ciblés par l'intimidation. Quel genre de manifestation cible les travailleurs de la santé au point où les agents de sécurité et de police leur conseillent de ne pas porter leurs blouses ni aucun vêtement qui les identifie comme étant des travailleurs de la santé, car ils risquent de subir des agressions verbales ou physiques? C'est cela, la réalité. C'est ce qui se passe en ce moment.

Ce n'est certainement pas une manifestation paisible. Il y a eu de nombreuses plaintes de harcèlement, de violence et d'intimidation ciblant des citoyens, des familles et des enfants. Les klaxons, le bruit et les feux d'artifice perturbent vraiment la vie des familles. La plupart des activités ont lieu la nuit, lorsqu'il n'y a personne au Parlement. Il est donc clair que ce n'est pas le Parlement qu'ils ciblent.

Le convoi ne vise certainement pas à aider les petites entreprises ou les travailleurs qui sont touchés par les mesures de confinement. Le comportement et les activités des participants ont directement nuï aux travailleurs. Le blocage au poste frontalier de Coutts touche directement les camionneurs, qui ne peuvent pas traverser la frontière. Les camionneurs canadiens ne peuvent même pas rentrer à la maison ou apporter des biens au Canada parce que ce convoi les empêche de traverser la frontière.

J'ai parlé avec des camionneurs, et ils m'ont dit que les conditions sont très difficiles à Coutts. Il n'y a aucune installation pour assurer un accès à de la nourriture, à de l'eau ou à des toilettes. Ils commencent à manquer de nourriture et d'eau. Il n'y a pas de toilettes. Alors qu'ils doivent attendre pendant des jours, ils commencent à manquer d'essence et les batteries des camions s'épuisent parce qu'on les empêche de traverser la frontière.

Ici, à Ottawa, des milliers de travailleurs ont été privés de leur salaire parce qu'ils ne peuvent pas travailler dans un contexte que de nombreuses personnes ont décrit comme l'un des pires confinements. Les manifestants du convoi qui réclament la fin des confinements ont créé certains des pires confinements, où les entreprises sont obligées de fermer leurs portes et les employés ne peuvent pas aller travailler.

On a aussi signalé de multiples cas où des travailleurs du commerce de détail ont été harcelés parce qu'ils portaient un masque, y compris des jeunes. Il n'est même pas question des camionneurs. J'ai parlé du fait que des camionneurs sont immobilisés, mais la grande majorité d'entre eux sont vaccinés. Ce n'est pas une préoccupation pour eux. Le convoi ne représente pas leurs préoccupations.

Ce n'est pas que les camionneurs n'ont pas de préoccupations. Il suffit de leur parler ou de s'adresser aux associations de camionnage pour savoir qu'il y a notamment la question du vol salarial. Souvent, ils ne reçoivent pas le salaire auquel ils ont droit après avoir fait le travail.

Les camionneurs sont préoccupés par les salaires en général et par une rémunération insuffisante. Ils s'inquiètent aussi des conditions de travail non sécuritaires. Ils sont préoccupés par le coût des assurances et les longues heures de conduite qui compromettent leur santé et leur sécurité. Voilà les sujets qui les préoccupent, et ils ne sont pas soulevés par le convoi.

Article 52 du Règlement

• (1835)

Les organisateurs de cette occupation ont exprimé très clairement leur intention. Le mémoire qu'ils ont affiché sur leur site Web la décrit de manière effrontée. Ils veulent prendre possession des rues d'Ottawa et recourir à des tactiques d'intimidation pour remplacer un gouvernement élu démocratiquement. C'est l'intention qu'ils ont énoncée publiquement et sans équivoque. Ils veulent rencontrer les sénateurs ainsi que la gouverneure générale et mettre en place un comité non élu qui dirigera le pays et remplacera les représentants élus démocratiquement à la Chambre des communes.

Quelle a été la réponse à cette crise jusqu'à maintenant? Pourquoi tenons-nous un débat d'urgence ce soir? Nous sommes en crise. Cette crise dépasse les limites de la ville d'Ottawa et elle se répand à d'autres lieux comme Québec, Montréal, Vancouver, Winnipeg, Samia, les postes frontaliers et Coutts, en Alberta, à la frontière avec le Montana.

Quelle a été la réponse de l'opposition officielle du Canada? Les conservateurs ont encouragé les manifestants. Ils ont enhardi ceux qui harcèlent et intimident leurs concitoyens. Voilà quelle a été leur réponse. Le prétendu parti de la loi et de l'ordre s'est rallié à l'anarchie et à la loi de la rue dans l'espoir de marquer des points dans la sphère politique.

En effet, les conservateurs espèrent tirer un avantage politique en appuyant l'anarchie et la loi de la rue qui mènent à des actes de harcèlement envers les gens, les familles, les enfants et les habitants de cette ville. Les manifestants ont excusé chacun des actes de violence en affirmant qu'ils ont été commis par quelques mauvais éléments ou, sans surprise, comme l'aurait dit Donald Trump, qu'il y a de bonnes personnes dans les deux camps. C'est ridicule.

Le gouvernement fédéral se dit outré. Comme dans bien des dossiers, les libéraux ont finalement décrété que ce problème n'est pas le leur. Ils ont offert leur aide, j'en conviens, mais ils ont aussi répété à qui voulait l'entendre que ce problème ne relevait pas du fédéral.

Tous les Canadiens qui s'intéressent au partage des compétences savent que la Constitution délimite les champs de pouvoir et les responsabilités des différents ordres de gouvernement. Or, en situation de crise, ces délimitations théoriques n'intéressent personne — personne. Aucune famille qui doit essayer de dormir au son des klaxons, aucun parent dont les enfants ne peuvent pas aller à l'école, aucune petite entreprise qui a dû fermer ses portes ni aucun camionneur dont les préoccupations légitimes ne sont pas représentées par ce convoi ne s'intéresse à ce genre de distinctions. M. et Mme Tout-le-Monde ne veulent pas entendre parler de nos chicanes de compétences.

Je l'ai dit et je le répète: aucun être humain normal, aucun Canadien sensé ne s'en fait avec le partage des compétences. Ils veulent des solutions. Ils veulent qu'on les aide. Ils veulent que le problème se règle. Voilà ce qu'ils veulent. Ils ne veulent plus d'excuses. Ils veulent que leurs dirigeants trouvent des solutions. Voilà ce que je pense, moi. À mes yeux, un vrai leader, c'est quelqu'un qui cherche des solutions et qui ne se réfugie pas derrière des excuses.

Les représentants de la Ville d'Ottawa réclamaient davantage d'aide alors même que les ministres et les députés libéraux prétendaient avoir fait tout en leur pouvoir et que la Ville avait tout ce dont elle avait besoin. Tous les ordres de gouvernement ont essentiellement dit aux Canadiens, et plus particulièrement aux Ottavien, qu'ils devaient se débrouiller seuls. Le seul véritable progrès

dans cette occupation d'Ottawa a été cette injonction de la cour obtenue par une Ottavienne de 21 ans avec l'aide de ses avocats.

Je vais énumérer certaines choses que nous pouvons et devons faire à l'échelon fédéral. Ce sont des choses que les députés peuvent et doivent faire, à la fois pour mettre fin à cette occupation et pour aider les Canadiens à sortir de la pandémie. Premièrement, le gouvernement doit cesser de se cacher derrière les champs de compétence pour justifier son inaction. C'est inexcusable.

Nous avons entendu aujourd'hui qu'il y a eu une tentative, une offre de début de discussion entre les trois ordres de gouvernement. Le gouvernement fédéral travaillera avec la province et la municipalité. C'est arrivé aujourd'hui, après presque 10 jours d'occupation.

Le premier ministre aurait dû s'attaquer à ce dossier dès le premier jour et réunir immédiatement tous les ordres de gouvernement au vu de l'ampleur de cette crise. C'est ce qu'il aurait fallu faire compte tenu de la gravité de la situation.

• (1840)

De toute évidence, la situation n'a pas été bien gérée, et cela n'aurait pas dû prendre aussi longtemps pour s'en rendre compte. Les organisateurs du convoi avaient clairement exprimé leurs intentions depuis le début. On leur a permis de faire exactement ce qu'ils avaient dit qu'ils feraient. Ottawa et d'autres agglomérations réclament de l'aide, et il n'est pas temps de discuter, mais de leur offrir cette aide. Nous voulons que le gouvernement fédéral intervienne et apporte l'aide nécessaire à ces municipalités. Le premier ministre devrait rencontrer les maires des municipalités touchées et les aider de manière proactive.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral doit user de son autorité, ainsi que de l'ensemble des lois et des outils à sa disposition, pour mettre un terme au financement de cette occupation. Tout comme nous, les Canadiens veulent savoir qui l'a financée et qui l'encourage. Les mêmes forces qui semaient la division, alimentaient l'intolérance et attisaient la violence aux États-Unis, celles qui appuyaient Donald Trump, tentent maintenant de porter atteinte à notre démocratie. Il est parfaitement clair que ce convoi avait pour objectif de miner la démocratie, et qu'il est financé par des entités étrangères. Les États-Unis font de l'ingérence politique, et le gouvernement fédéral doit se servir des outils à sa disposition pour mettre fin à ce financement.

Troisièmement, il nous faut un plan. Les Canadiens doivent savoir quel est le plan pour nous sortir de la pandémie. La grande majorité des Canadiens se sont fait vacciner. Ils ont pris leurs responsabilités. Ils ont porté des masques et respecté les consignes et les directives sanitaires. Ils veulent maintenant savoir ce qui les attend. Comment allons-nous sortir de cette pandémie? Comment tourner la page? Que devons-nous faire maintenant? Les citoyens ont besoin d'un plan. Ils veulent un plan précis et nous demandons au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces, les territoires et les autorités de la santé publique pour concevoir ce plan.

Les gens ont fait tout ce qu'ils ont pu. Ils se sont fait vacciner, ils se sont privés de passer du temps avec leurs amis et leur famille, ils ont repoussé à plus tard des festivités et ils ont perdu des êtres chers. Les Canadiens méritent aujourd'hui que nous leur présentions un plan pour sortir de la pandémie. Le dépistage devra faire partie de ce plan, afin que les gens sachent s'ils sont malades pour éviter la propagation du virus. Il faudra aussi continuer à aider les gens à se faire vacciner; et pas seulement au Canada, mais dans le monde entier, car nous savons que le gouvernement ne peut pas continuer de laisser les grandes entreprises pharmaceutiques engranger des profits démesurés au détriment de la santé de tous. Il est évident que le virus continuera de muter et qu'il y aura de nouvelles vagues jusqu'à ce que tout le monde puisse accéder au vaccin. Il faut donc faire en sorte que ces vaccins soient distribués dans le monde entier.

Nous avons aussi besoin d'une mission de sauvetage d'urgence pour le système de santé et pour les gens qui y ont travaillé jusqu'à l'épuisement, soit les travailleurs de la santé et le personnel infirmier. Les gens qui ont risqué leur vie pour nous protéger et prendre soin de nous ont besoin d'aide. Le système de santé a été conduit au bord du gouffre. Bien franchement, il est inexcusable que, après deux ans de pandémie, chaque éclosion et chaque vague conduisent sans cesse le système de santé au bord du gouffre. Il faut un financement durable et à long terme pour veiller à ce que le système de santé dispose des ressources nécessaires pour composer avec les pressions et les exigences.

De surcroît, des gens paient le prix de la pandémie de leur vie. Des cancers et d'autres maladies graves progressent parce que les gens n'arrivent pas à obtenir les soins dont ils ont besoin. Beaucoup de gens souffrent parce que leur opération a été annulée, et les personnes handicapées et celles plus susceptibles de contracter la COVID-19 et d'en mourir sont terrifiées. Elles sont terrifiées à l'idée que, si les restrictions sanitaires sont levées, c'est leur santé et leur sécurité qui seront sacrifiées.

Les Canadiens sont en colère, et à juste titre. Ils sont en colère parce qu'ils se sont rendu compte qu'il était plus important que les millionnaires et les milliardaires continuent d'engranger des profits que de maintenir les écoles ouvertes. À maintes reprises au cours de la pandémie, les magasins à grande surface sont restés ouverts, alors que les enfants, eux, ne pouvaient pas aller à l'école. Les Canadiens sont en colère parce que les aliments coûtent plus cher et que les propriétaires d'épicerie font de plus en plus de profits, alors que les travailleurs de première ligne voient leur salaire réduit. Les gens sont en colère que l'on n'ait toujours pas trouvé de solution pour corriger certaines des nombreuses lacunes mises en évidence par la pandémie, comme dans les établissements de soins de longue durée ou les communautés autochtones, où la pandémie a frappé plus durement à cause du manque de logements décentes et d'eau potable. Les gens sont en colère et ils craignent que la crise climatique menace leur foyer et leur gagne-pain en provoquant davantage de phénomènes météorologiques extrêmes, comme des inondations et des incendies. Nous avons besoin d'un plan pour réagir à ce genre de situations.

• (1845)

Nous devons travailler ensemble à résoudre les problèmes avec lesquels les Canadiens sont aux prises. Il y a à peine six mois, les Canadiens ont élu un gouvernement minoritaire et nous ont envoyés ici pour travailler pour eux. Nous devons réagir à la colère et à la frustration réelles ressenties par les gens en ce moment en pré-

Article 52 du Règlement

sentant un plan clair pour améliorer la situation. Cela commence par la prise de mesures pour remédier aux problèmes que la pandémie a exacerbés, notamment le logement. Pour beaucoup de Canadiens, il est tout simplement impossible de trouver un logement qu'ils ont les moyens de payer. Il faut régler ce problème.

La vie est de plus en plus difficile: les gens n'ont plus les moyens de payer l'épicerie et les factures. Toutefois, il n'en est pas ainsi pour tout le monde. Les riches et puissants sont devenus encore plus riches et plus puissants pendant cette pandémie. Nous avons vu leur richesse augmenter. Nous devons rétablir la promesse d'un avenir prospère pour tous.

Les Canadiens nous ont envoyés ici il y a moins de six mois afin que nous travaillions pour eux et leur apportions les solutions dont ils ont besoin. Nous sommes résolus à le faire et devons nous engager à les soutenir jusqu'à la fin de cette pandémie et à rebâtir ce pays d'une manière qui sera avantageuse pour tous. Voilà ce que nous devons faire. La décision repose entre nos mains à nous, les députés.

[Français]

Comme je l'ai dit, la situation est vraiment difficile. On est en pleine crise avec ce qui s'est passé et qui continue à Ottawa. C'est une crise parce qu'on voit que ce sont les citoyens, les travailleurs, les travailleuses et les familles qui sont ciblés. Ce genre de manifestations continue à travers le pays. On a vu la même chose se produire à Québec, où les manifestants ont dit qu'ils allaient revenir.

Le gouvernement fédéral a manqué de leadership durant cette crise et je propose quatre solutions.

Premièrement, le gouvernement fédéral — plus spécifiquement le premier ministre — doit rencontrer les maires touchés par les manifestations du convoi. Le gouvernement fédéral ne peut pas continuer à chercher des excuses, il doit trouver des solutions au problème.

Deuxièmement, il est clair qu'il y a de l'interférence étrangère dans ce convoi. Il y a beaucoup d'argent qui provient de l'étranger, spécifiquement des États-Unis. Il faut utiliser les outils fédéraux qui existent pour arrêter ce financement.

Troisièmement, il faut avoir un plan. Les gens ont fait tout ce qu'il faut: ils se sont fait vacciner et ils ont suivi les mesures sanitaires et les conseils de la santé publique. En ce moment, par contre, ils ne savent pas s'il existe un plan de sortie de la pandémie ni ce qu'il est. Or, les gens méritent un plan clair. Le gouvernement fédéral doit travailler avec les provinces et les territoires, avec les professionnels et les experts de santé publique pour fournir un plan clair de sortie de pandémie. Ce plan doit inclure une augmentation du financement de nos soins de santé parce qu'il est inexcusable et inacceptable qu'après deux ans de pandémie, notre système de santé menace de s'effondrer à chaque nouvelle vague de la COVID-19.

Quatrièmement, on doit travailler ensemble pour régler les problèmes auxquels les gens font face, à savoir la crise du logement et l'augmentation du coût de la vie. On doit régler ces problèmes.

Article 52 du Règlement

• (1850)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté bien attentivement l'intervention du chef du Nouveau Parti démocratique dans le cadre de ce débat, que je le remercie d'ailleurs d'avoir amorcé ce soir. Il a parlé de ce qui se passe dehors en disant qu'il condamne ces comportements. Je suis d'accord avec lui pour dire que beaucoup de choses se sont passées et que, comme il l'a souligné à juste titre, il y a plus qu'un petit nombre de gens malfaisants. Nous avons été témoins de plusieurs incidents et il ne s'agit pas simplement d'un ou deux individus.

Il a déclaré qu'il était heureux que des représentants des trois ordres du gouvernement collaborent. Où pense-t-il que les discussions devraient avoir lieu? Quels conseils leur donnerait-il? Il ne leur propose sûrement pas d'entreprendre des négociations, vu ce qui se passe et ce qu'il vient de dire. À son avis, quelles sont les pistes de solutions dont les trois ordres de gouvernement devraient discuter?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, ce sont les quatre choses dont j'ai parlé. Il faut que le gouvernement fédéral cesse de chercher des excuses et qu'il fasse preuve de leadership. Il faut qu'il dise qu'il est là pour fournir de l'aide, qu'il fasse tout en son pouvoir pour aider, qu'il ne se cache pas derrière des excuses, qu'il soit proactif et cherche des solutions.

De plus, nous avons besoin que le gouvernement nous présente un plan clair pour sortir de la pandémie. Au cours des deux dernières années, nous nous sommes heurtés à de sérieux problèmes et il nous faut de véritables solutions. Notre système de santé ne doit pas se retrouver au bord du gouffre chaque fois qu'une nouvelle vague de la COVID-19 nous frappe. Le gouvernement doit fournir un financement accru, durable et à long terme pour le système de santé. Il faut résoudre ces problèmes.

Par ailleurs, il faut interrompre les sources de financement de cette occupation. Nous savons qu'une grande partie de l'argent provient de l'étranger, principalement des États-Unis. Il faut mettre un terme à ce financement.

Finalement, les Canadiens éprouvent beaucoup de frustrations de manière générale. Ils sont en colère depuis un bon bout de temps déjà parce qu'ils ont fait tout ce qu'on leur demandait pour vaincre cette pandémie, mais la situation a empiré. Il est plus difficile d'acquiescer une maison et de payer les factures. Les députés doivent unir leurs forces pour trouver des solutions à ces problèmes afin de donner de l'espoir aux Canadiens en guise de réponse à la haine grandissante. Nous devons donner de l'espoir aux gens pour aller de l'avant.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, je pense que le chef du NPD est un homme bienveillant. Je crois aussi que le NPD défend avec vigilance les personnes marginalisées. C'est pourquoi je suis un peu étonnée et j'aimerais connaître son avis.

Son parti a forcément entendu parler des torts que l'isolement a causés aux enfants et aux aînés, ainsi que des pertes d'emploi. Le NPD est habituellement le parti qui défend les travailleurs. Des travailleurs ont perdu leur emploi à cause des choix qu'ils ont faits en matière de santé. Les enfants, les adolescents et la santé mentale de nombreuses personnes ont subi des préjudices importants. L'alcool-

lisme et la toxicomanie sont en hausse. Nous pourrions parler pendant des heures des répercussions subies par les Canadiens en raison des décisions prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie, et je pense que ce dont nous sommes témoins dehors est le résultat des traumatismes subis par les Canadiens.

J'aimerais savoir ce que le député en pense. J'aimerais qu'il fasse preuve de compassion à l'égard des traumatismes que nous voyons surgir à l'extérieur du Parlement et partout au pays.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je tiens à préciser avec qui je suis solidaire. Je suis solidaire avec les travailleurs de la santé. J'ai de la compassion pour ces gens qui nous ont tant donnés. Je déplore qu'ils aient peur de marcher dans la rue. J'ai de la compassion pour les familles d'Ottawa qui veulent que leurs enfants puissent aller à l'école, mais qui ont été tenues éveillées toute la nuit par des individus qui veulent renverser le gouvernement. J'ai de la compassion pour les travailleurs du centre-ville qui sont harcelés et intimidés par les membres de ce convoi. J'ai de la compassion pour les jeunes qui ont été harcelés et agressés verbalement. J'ai de la compassion pour les personnes racialisées devant qui on brandit des symboles de haines. J'ai de la compassion pour les Juifs qui ont vu flotter des croix gammées et des drapeaux nazis. J'ai de la compassion pour les personnes racialisées et de race noire qui ont vu des gens agiter des drapeaux confédérés. Je me demande comment cela peut arriver dans notre pays.

C'est du côté de ces personnes que nous nous rangeons. Nous sommes solidaires de la population et nous affirmons que ce n'est pas cela, le Canada. Ce n'est pas cela que nous représentons — cette haine, la profanation de monuments de guerre et de la statue de Terry Fox. Le Canada, ce n'est pas cela. Ce ne sont pas nos convictions. Je veux défendre les gens pour qui c'est inacceptable. Je veux prendre le parti des camionneurs qui affirment que le convoi ne les représente pas. Ils s'inquiètent des pertes de salaire, du vol salarial et de leurs conditions de travail. Quelque 90 % d'entre eux sont vaccinés et ils se fichent des propos tenus par le convoi. Celui-ci ne fait pas entendre leurs préoccupations.

Je prends le parti de ces gens. Je suis du côté des travailleurs. Je suis du côté des familles. Je suis du côté des professionnels de la santé. Je suis du côté des gens qui ont été terrorisés par le convoi. Je vais lutter pour eux et je vais les défendre. Je comprends que les Canadiens soient frustrés, mais nous devons répondre à cette frustration avec un plan véritable pour mettre la pandémie derrière nous et avec l'espoir réel de résoudre les problèmes auxquels les gens sont aux prises, car nous pouvons le faire.

• (1855)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours et de la motion qu'il a déposée afin que nous en discutions ce soir. Il est plus que temps que nous abordions cet éléphant dans la pièce.

Quand je demande à mes collègues libéraux quelle devrait être leur responsabilité dans tout cela, on me répond que ce n'est pas vraiment une préoccupation nationale et que cela ne touche pas vraiment le fédéral. On me dit que cela se passe à Ottawa et que ce devrait être géré par la police d'Ottawa et le maire d'Ottawa. Ils me disent qu'ils n'ont pas grand-chose à faire là-dedans, que cela ne relève pas de leur compétence.

Or, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre cela. Je pense que c'est un dossier qui touche le fédéral. Les gens ont été là pour interpellier le fédéral dès le début, et ce dernier a certainement une part des responsabilités à prendre.

J'aimerais que mon collègue nous dise quelle part de responsabilité revient au gouvernement fédéral.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Je suis tout à fait d'accord. C'est ce manque de leadership que je veux critiquer, c'est-à-dire le fait que le gouvernement fédéral a continué de dire que cela ne relevait pas de sa responsabilité ni de sa compétence.

Cependant, quand il y a une crise dans la capitale de notre pays, il est essentiel que le gouvernement fédéral agisse et que le premier ministre prenne ce qui se passe au sérieux, dise qu'en tant que leader il ira chercher des solutions pour aider et reconnaisse qu'il y a toujours des compétences provinciales et territoriales. C'est toujours important de reconnaître tout cela.

Dans une crise, un vrai leader est une personne qui dit vouloir aider, trouver des solutions et faire tout ce qu'elle peut pour aider les gens en période de difficultés.

C'est exactement ce que je suggère de faire, ici à Ottawa, mais aussi pour Québec, parce qu'il y a la menace d'une autre manifestation dans quelques semaines. On doit offrir de l'aide aux municipalités de manière proactive pour les aider.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NDP): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Burnaby-Sud de son initiative: il a réussi à faire accepter l'important débat d'urgence de ce soir, que tous les Canadiens peuvent écouter pour savoir quelles sont les questions importantes dont il faut débattre. Bien des gens ont dit que le gouvernement fédéral manquait à l'appel, il est donc extrêmement important de tenir le débat de ce soir.

J'ai deux questions à poser au député de Burnaby-Sud. Que tient-il à dire aux travailleurs de la santé, qui, comme il l'a dit avec tant d'éloquence, se démènent depuis deux ans pour prendre soin des Canadiens en dépit des compressions dévastatrices imposées en santé ces dernières années? Quel est son message pour les Canadiens qui voient les files d'attente dans les banques alimentaires s'allonger sans cesse, qui se trouvent souvent en situation précaire ou qui sont devenus des sans-abri et qui remarquent les inégalités croissantes au Canada, situation qui s'est aggravée au cours de la crise? Que dit-il à ces Canadiens ce soir?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je dirais aux travailleurs de la santé que ce sont eux qui nous ont sauvé la vie. Ils ont mis leur vie en jeu pour prendre soin de nous. À tout le moins, il faut veiller à leur sécurité, et je suis profondément offensé que les personnes qui ont pris soin de nous soient prises pour cible par ce convoi, que les personnes qui ont mis leur vie en jeu pour veiller à notre santé soient maintenant exposées à de la violence si elles portent des vêtements permettant de les identifier. Je veux que les travailleurs de la santé sachent que tout cela est mal, que je les appuie et que je poursuivrai la lutte pour faire en sorte que l'on respecte le travail qu'ils font, et, par-dessus tout, qu'ils disposent des ressources appropriées pour leur permettre de faire le travail qu'ils aiment. J'ai rencontré des membres du personnel infirmier qui avaient les larmes aux yeux en raison de la surcharge de travail, du

Article 52 du Règlement

sous-financement et du manque de personnel. Je veux qu'ils sachent que je vais lutter pour faire en sorte que le système de santé soit financé adéquatement et que le gouvernement fédéral contribue.

Je dis aux personnes confrontées à des inégalités, qui ont empiré avec la pandémie, que nous constatons que le système est truqué, puisque les mieux nantis continuent d'engranger d'énormes profits pendant que les autres souffrent. Voilà précisément la raison pour laquelle il faut proposer des solutions qui interpellent les gens. Il faut que les gens se trouvent au cœur de tout ce que nous faisons. Cela signifie que les travailleurs doivent gagner des salaires justes. Cela signifie que les logements doivent être abordables et accessibles à tous. Cela signifie que les gens ne devraient pas avoir à compter sur une banque alimentaire pour se nourrir, mais qu'ils devraient arriver à pourvoir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille avec dignité, en plus de bénéficier des mesures d'aide nécessaires pour vivre dans la dignité. Voilà l'objet de notre lutte. Nous luttons pour ces personnes et nous les appuierons à chaque pas.

• (1900)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, je voudrais dire que je partagerai mon temps de parole avec le premier ministre.

Je remercie le député de Burnaby-Sud d'avoir présenté sa motion, et tous ceux parmi mes collègues qui participent à cet important débat ce soir.

La situation à Ottawa a commencé par une interruption, mais nous sommes maintenant aux prises avec un convoi qui barre les rues depuis un bon moment. Au cours des derniers jours, il y a eu de trop nombreux exemples d'intimidation, de harcèlement, de violence et de haine. Les résidents sont pratiquement tenus en otages dans leur propre ville et plusieurs, surtout les jeunes femmes, ne se sentent plus en sécurité. Ils sont victimes d'un blocage maintenu par une foule en colère, bruyante, intolérante et souvent violente.

Évidemment, tous les députés appuient le droit de manifester pacifiquement — c'est même un des piliers de notre démocratie —, mais quand les gens ont peur de sortir de chez eux, on ne parle plus d'une manifestation pacifique. C'est ce qui arrive avec ce convoi, qui est allé trop loin.

[Français]

Depuis le début, le gouvernement fédéral est là pour soutenir la Ville d'Ottawa et le SPO. Au cours de l'évolution de la situation, la GRC a approuvé les demandes successives de ressources supplémentaires. À la suite d'appels que j'ai eus avec le maire Watson, la semaine dernière et aujourd'hui, je peux confirmer que la GRC avait reçu et approuvé une demande d'agents additionnels.

À la suite d'une autre demande, cette fin de semaine, d'autres agents ont été mis à leur disposition. Depuis samedi, plus de 275 membres de la GRC sont disponibles pour aider le Service de police d'Ottawa, ou SPO, et pour travailler sous son commandement. La GRC est en pourparlers avec le SPO, la Police provinciale de l'Ontario, la PPO, ou d'autres partenaires policiers. Elle évaluera et adaptera son soutien en fonction de l'évolution de la situation.

Article 52 du Règlement

J'exige des mises à jour opérationnelles tout au long de la journée et des séances d'information quotidiennes du commissaire et de mes représentants pour m'assurer que nous mettons fin au convoi et que nous rétablissons la loi et l'ordre. Je discute avec mes homologues provinciaux et municipaux, et j'ai parlé avec la ministre Jones, sollicitrice générale de l'Ontario, et bien sûr avec le maire d'Ottawa, M. Watson.

[Traduction]

Même si la situation demeure très préoccupante sur le terrain, des progrès ont été faits dans les dernières heures. Des accusations ont été déposées et des enquêtes sont en cours. L'approvisionnement des participants au convoi en propane et en carburant a été coupé. Les constructions ont commencé à être retirées. La foule a commencé à être dispersée de façon sécuritaire et respectueuse grâce à l'excellent travail des forces de l'ordre. Des centaines d'accusations seront portées, au besoin, et ce sont les forces policières qui prendront ces décisions de façon autonome.

Dans les semaines à venir, il faudra qu'il soit bien clair que nous ne pouvons pas laisser une situation du genre survenir de nouveau. Il faut aussi qu'il soit clair qu'on ne peut s'attendre à ce que le gouvernement cède face aux forces irresponsables à l'extérieur qui demandent des changements irréflectifs aux politiques publiques en menant des activités de perturbation comme les blocages dont nous avons été témoins, l'installation d'équipement lourd et les tactiques de peur et d'intimidation.

Pour l'instant, cependant, nous devons continuer à travailler ensemble et déterminer ce qui doit être fait. J'ai demandé des mises à jour opérationnelles plusieurs fois par jour, ainsi que des mises à jour quotidiennes, pour que mes partenaires et moi fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour aider à rétablir la primauté du droit. J'ai bon espoir que l'annonce d'aujourd'hui concernant la création d'une table entre tous les ordres de gouvernement permettra de donner aux personnes sur le terrain tous les outils et toutes les ressources nécessaires pour faire le travail et désamorcer la situation.

Collègues députés, nous aurons bientôt vécu deux années de pandémie au Canada, et je tiens à dire à tous les députés de cette Chambre et à tous les Canadiens que nous voulons tous retrouver une vie normale. Ce jour approche. Les Canadiens ont fait preuve d'unité et de persévérance pendant tout ce temps. Le gouvernement a adopté une approche responsable fondée sur les faits, mettant à profit les données scientifiques et les efforts de bonne foi, jour après jour, pour se protéger les uns les autres. C'est parce que les Canadiens ont choisi cette voie que des milliers de vies ont été sauvées.

• (1905)

Nous ne pouvons pas laisser une foule en colère faire dévier l'approche qui sauve des vies en cette fin de parcours. Jamais une telle situation ne devrait constituer un précédent pour l'élaboration des politiques et des lois au Canada.

Nous croyons dans la paix, l'ordre et la bonne gouvernance. Ce que nous entendons des communautés de partout au pays, ce sont des histoires de gens qui s'entraident, qui se serrent les coudes, qui contribuent malgré la fatigue. Depuis le début de la pandémie, nous avons été témoins de la résilience et de la détermination indéfectible des Canadiens. Maintenant plus que jamais, nous devons nous appuyer les uns les autres et travailler de concert, peu importe l'ordre de gouvernement ou l'allégeance politique, afin de veiller les uns sur les autres.

Les Canadiens doivent pouvoir se sentir en sécurité dans leur collectivité, et je sais que tous les députés partageront avec moi cet esprit de collaboration.

Avant de terminer, je tiens à dire qu'il s'agit d'une période particulièrement pénible pour les résidents d'Ottawa. Je sais que des commerces ont dû fermer, que des familles ne peuvent pas aller reconduire leurs enfants à la garderie, que des aînés ne peuvent pas circuler, que des personnes handicapées n'ont pas accès au transport public adapté, que les gens ne se sentent pas en sécurité, et que nous sommes tous déçus d'entendre les récits d'intimidation, de harcèlement et de violence et de voir les images qui circulent depuis plusieurs jours.

Ceux d'entre nous qui respectent la primauté du droit savent qu'on peut être en désaccord, mais que ces désaccords ne peuvent jamais justifier de dépasser les bornes, de manquer de respect à l'égard d'autres Canadiens et d'enfreindre la loi. C'est pourquoi je suis très fier que le gouvernement libéral ait fait tout son possible, depuis l'arrivée du convoi, pour fournir des ressources et du soutien au service de police local, notamment par la participation de 275 agents de la GRC qui ont maintenant le pouvoir de faire respecter la loi à l'échelle locale. Je prends un moment pour remercier les membres de la GRC qui aident la police d'Ottawa à composer avec cette situation très difficile.

Vu tout le temps qui s'est écoulé depuis le début de la pandémie, je dirai qu'il est normal que tout le monde ressente une certaine fatigue, et nous partageons ce sentiment d'un bout à l'autre du pays. Cependant, il ne faut pas confondre ce sentiment commun et la volonté de reprendre une vie normale sans respect pour la loi. C'est là qu'il faut tirer la ligne. C'est là que nous tirerons la ligne.

Nous le faisons parce que notre pays est bâti sur un sens commun des valeurs. Nous le faisons par respect pour ceux qui ont travaillé si fort pour que ces valeurs et ces principes soient enchâssés dans la Charte, pour faire en sorte qu'il ne s'agisse pas que de mots sur du papier, et pour veiller à ce qu'un sentiment d'unité et de concorde se manifeste dans nos vies quotidiennes.

Ce n'est pas ce que nous avons vu à Ottawa ces derniers jours. J'espère que tous les députés reconnaissent que nous n'avons rien à gagner à céder au côté sombre de notre nature. Il faut plutôt écouter ce qu'il y a de bien dans notre nature, surtout quand nos valeurs sont mises à l'épreuve, comme quand nous sommes en profond désaccord au sujet de la pandémie. Ces désaccords ne peuvent jamais justifier le genre de comportement que nous avons observé à Ottawa.

Voilà pourquoi je demande — et j'espère que les députés le feront aussi — aux membres du convoi de rentrer chez eux. On peut contribuer au débat, mais on ne peut pas enfreindre la loi ni faire en sorte que les habitants d'Ottawa se sentent menacés. C'est comme cela que les Canadiens se comportent. Ils respectent la loi. Personne n'est au-dessus des lois.

Ensemble, nous nous en sortirons.

Article 52 du Règlement

● (1910)

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, lorsque j'écoute le député, cela me rappelle des souvenirs. J'ai été élu en 2015. Peu de temps après, il y a eu les manifestations concernant les Wet'suwet'en. Partout au Canada, des milliards de dollars ont été perdus, et j'entends maintenant parler du respect des principes adoptés par le Parlement et de la primauté du droit. Je peux comprendre cela. Nous ne sommes pas favorables au radicalisme, mais le député a énormément de culot de tenir de tels propos.

J'ai deux questions. Premièrement, le député est-il allé parler à certaines de ces personnes? Par ailleurs, il est vrai que certaines personnes ont dépassé les bornes, mais quelle part de responsabilité le député et le gouvernement assument-ils lorsqu'ils provoquent ces gens, lorsqu'ils les traitent de racistes et lorsqu'ils marginalisent des millions de Canadiens?

L'hon. Marco Mendicino: Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à mon collègue, je trouve paradoxal de l'entendre dire que les députés de son parti et lui respectent les valeurs inscrites dans la Charte, alors que le député de Carleton et d'autres de ses collègues ont côtoyé certaines personnes qui ont enfreint la loi, qui se sont livrées à de l'intimidation et à du harcèlement et qui ont grandement perturbé des gens ordinaires qui veulent seulement vaquer à leurs activités quotidiennes. Si mon collègue ne peut pas comprendre la différence entre tenir un débat vigoureux sur la façon de composer avec cette pandémie et dépasser les bornes en se servant de notre désaccord pour justifier les infractions flagrantes dont nous avons été témoins à Ottawa, alors son parti et lui devraient amorcer une profonde réflexion.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa présence ce soir; c'est apprécié.

Quand je lui pose des questions à la Chambre, il me répond souvent que cela ne relève pas du fédéral, mais de la Ville d'Ottawa et que les policiers d'Ottawa s'occupent de cette situation. Il y a envoyé de nouveaux agents de la GRC, ce que nous trouvons bien et dont nous sommes contents. Cependant, la mairie d'Ottawa a adopté ce matin une motion demandant officiellement l'aide des gouvernements provincial et fédéral.

Que va-t-il répondre à la Ville d'Ottawa? Va-t-il offrir une aide un peu plus grande que simplement envoyer davantage d'agents de la GRC?

L'hon. Marco Mendicino: Monsieur le Président, la question des compétences et des décisions opérationnelles est très claire: les décisions à prendre sur le terrain relèvent de la compétence du Service de police d'Ottawa. Il faut respecter cela, car c'est un principe et une des valeurs de notre démocratie.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai parlé avec le maire Watson et nous avons eu une bonne conversation au sujet de ses demandes. Nous lui avons déjà offert les services de plus de 275 officiers supplémentaires de la GRC, qui travaillent maintenant sur le terrain en appui au Service de police d'Ottawa. Avec leur soutien, on a fait des progrès aujourd'hui, mais il faut continuer de cette façon. Il faut mettre fin aux activités du convoi pour le respect des habitants d'Ottawa.

M. Peter Julian: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que le député de Rosemont—La Petite-Patrie aimerait poser une question.

● (1915)

Le Président: La main du député n'est pas levée et il a dit non. Je le vois sur mon écran, mais je ne crois pas qu'il veut poser une question.

Je rappellerais aux députés de se lever ou de me faire signe s'ils veulent parler. J'aimerais remercier les deux honorables députés de leur aide et je donne la parole à l'honorable député de Kingston et les Îles pour une brève question.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je serai bref. L'un des arguments que l'on continue d'entendre est que seule une poignée d'individus ont un comportement répréhensible. Or, les incidents se succèdent et les gens malfaisants sont nombreux parmi ce groupe que les conservateurs ne cessent d'appuyer.

Je suis curieux. Que pense le ministre de cet argument qui revient fréquemment?

L'hon. Marco Mendicino: Monsieur le Président, je crois que la question bien réfléchie de mon collègue souligne la tendance du Parti conservateur à minimiser les préjudices, l'intimidation, la violence et les manifestations de haine que l'on observe. Un peu plus tôt dans le cadre de ce débat exploratoire, j'ai entendu l'un de mes collègues dire que ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a des limites qu'un Canadien doit respecter. Brandir le drapeau confédéré et la croix gammée sur la Colline du Parlement, c'est non seulement un affront aux valeurs canadiennes qui sont énoncées dans la Charte, c'est également un affront aux survivants de l'Holocauste, à tous ceux qui sont victimes de racisme et à l'identité même des Canadiens.

Ces incidents ne sont pas des cas isolés. Ils sont répandus. Voilà pourquoi il est crucial que nous fassions confiance aux forces de l'ordre pour disperser ce convoi afin que notre vie puisse reprendre son cours normal.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes ici ce soir parce que le Parlement fonctionne. Nous sommes ici pour faire notre travail en tant que membres du gouvernement et parlementaires parce que notre démocratie fonctionne.

Il y a peu de temps, nous avons tenu une élection au cours de laquelle nous avons demandé aux Canadiens comment ils voulaient continuer à lutter contre la pandémie. Leur réponse a été claire. Les Canadiens ont choisi les vaccins. Ils ont choisi la science. Ils ont choisi de se protéger les uns les autres. Les Canadiens savent que c'est ainsi que nous pourrions recommencer à faire les choses que nous aimons.

[Français]

Au cours des dernières semaines, il y a eu des manifestations un peu partout au pays, particulièrement ici, à Ottawa. Bien sûr, les gens ont le droit de manifester, d'être en désaccord avec le gouvernement et de se faire entendre. C'est un droit fondamental que nous chérirons et protégerons toujours, en tant que démocratie.

Cela dit, les gens n'ont pas le droit de bloquer les rues de manière illégale, de harceler leurs concitoyens qui veulent aller au travail ou à l'école et d'insulter les gens qui choisissent, eux, de porter des masques, de se faire vacciner et d'être là les uns pour les autres.

Article 52 du Règlement

[Traduction]

Des gens tentent de nuire à notre économie, à notre démocratie et à la vie quotidienne de nos concitoyens. Il faut que cela cesse. Les gens d'Ottawa ne méritent pas d'être harcelés dans leurs propres quartiers. Ils ne méritent pas d'être confrontés à la violence intrinsèque d'une croix gammée qui se trouve au coin d'une rue ou d'un drapeau confédéré ou à des insultes et des railleries pour la simple raison qu'ils portent des masques.

Ce n'est pas dans la nature des Canadiens. Ce n'est pas ce que les Canadiens ont démontré au cours des deux dernières années en étant continuellement là les uns pour les autres. Les habitants d'Ottawa, voire du Canada, méritent d'être en sécurité et de retrouver une vie normale.

Depuis le début de cette manifestation, le gouvernement a été en contact étroit avec le maire d'Ottawa et les autorités municipales et provinciales. À ce jour, la GRC a mobilisé près de 300 agents pour appuyer le Service de police d'Ottawa et elle est prête à en faire davantage. Hier, la Ville d'Ottawa a déclaré l'état d'urgence. Nous sommes en train de convoquer les partenaires fédéraux et municipaux concernés afin d'améliorer notre intervention. Le gouvernement fédéral fournira toutes les ressources dont la province et la ville ont besoin dans cette situation.

• (1920)

[Français]

Le ministre des Transports travaille aussi avec ses homologues provinciaux pour s'assurer que les gens qui ne respectent pas la loi en subissent les conséquences.

[Traduction]

Ce blocus et ces manifestants ne représentent pas la véritable histoire de la pandémie. Ils ne montrent pas comment les Canadiens agissent depuis le début de la pandémie. Depuis le tout début, les Canadiens répondent présents; ils s'entraident les uns les autres; ils soutiennent leurs voisins, les aînés et les travailleurs de première ligne en faisant ce qui doit être fait: porter le masque, se faire vacciner et respecter les mesures sanitaires. Nous en avons tous marre de la pandémie. Nous sommes tous à bout. Nous sommes épuisés, particulièrement les professionnels de la santé de première ligne, qui travaillent à plein régime depuis deux ans.

Tout le monde en a marre de devoir porter un masque et suivre les mesures sanitaires. Les familles qui obtiennent un test positif, comme c'était le cas de ma propre famille la semaine dernière, doivent suivre les consignes de la santé publique et s'isoler. Personne ne souhaite le faire. Je ne sais pas combien de fois les parents ont dû dire à leurs enfants qu'ils ne pourraient pas aller à une fête d'anniversaire ou inviter des amis à coucher. La pandémie est moche pour tous les Canadiens, mais ils savent que, pour s'en sortir, il faut continuer d'écouter la science, de se soutenir mutuellement et de s'entraider.

[Français]

Les gens qui crient après les autres parce qu'ils portent un masque ne définissent pas la majorité des Canadiens, la grande majorité de notre pays. La majorité des Canadiens, ce sont les millions qui se sont fait vacciner, comme presque 90 000 personnes aujourd'hui seulement. Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui, semaine après semaine, continuent de recevoir leur première dose.

[Traduction]

Chaque jour, partout au pays, des Canadiens obtiennent leur première dose de vaccin. Voilà la vraie histoire de la pandémie: les gens sont là les uns pour les autres. Tout le monde en a marre de la COVID, mais les manifestations actuelles ne nous aideront pas à sortir de la pandémie.

[Français]

On ne devrait pas lutter les uns contre les autres, mais s'unir pour lutter contre le virus.

[Traduction]

Nous ne devrions pas lutter les uns contre les autres. Il s'agit d'un combat contre le virus et les Canadiens savent que les outils pour le remporter sont la science, la vaccination et l'application des mesures qu'ils prennent depuis le début, en faisant preuve de responsabilité et en faisant des choix difficiles. Plus que jamais, les Canadiens doivent continuer à s'entraider et à être unis.

Des députés de l'opposition ont réclamé la fin des barrages, ce que je salue. Le moment est venu de faire passer les intérêts nationaux avant les intérêts partisans. Il est temps de faire preuve de leadership responsable. La démocratie au Canada n'est pas le fruit du hasard et elle ne se poursuivra pas sans effort. Il y a des décennies, on a fait le choix de s'unir, de se respecter et d'être là les uns pour les autres. Chaque génération, chaque décennie, chaque jour, les Canadiens continuent de vivre ainsi, en choisissant de s'appuyer mutuellement et de faire le nécessaire pour passer au travers d'une autre longue nuit d'hiver, d'une autre saison difficile et d'une pandémie.

Au pays, nous avons un ensemble de règles, de lois et de principes auxquels nous adhérons. Ils assurent notre sécurité et notre protection. Au cours des deux dernières années, on a imposé des mesures pour assurer notre sécurité et on a assoupli des mesures lorsque les choses se sont améliorées. Nous continuerons à suivre les conseils en matière de santé publique et à nous fier à la science tandis que les Canadiens s'efforcent de surmonter la situation. Voilà ce à quoi les gens s'attendent.

Je suis conscient que les gens en ont assez. Nous l'avons constaté au fil de la montée et du recul des vagues qui se sont succédé au cours des derniers mois. Les restrictions liées à la pandémie ne seront pas en vigueur éternellement, mais il faut que demeurent nos valeurs communes et l'idée voulant que les Canadiens soient là les uns pour les autres, qu'ils s'épaulent et se respectent. C'est ce que nous continuons tous de défendre.

• (1925)

L'hon. Candice Bergen (cheffe de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, je remercie le premier ministre de participer à ce débat.

Quand je vois notre pays, je trouve qu'il est plus divisé que jamais avec le premier ministre actuel. Qu'il s'agisse de considérations régionales ou ethniques, ou des choix que les Canadiens font à l'égard de leur santé, le pays est plus divisé que jamais. Le premier ministre parle du respect d'autrui et il affirme que nous ne luttons pas les uns contre les autres, mais contre un virus. J'ai deux questions très simples à lui poser.

Article 52 du Règlement

Quand le premier ministre a décidé d'imposer la vaccination, il croyait que c'était la bonne chose à faire. Regrette-t-il d'avoir lancé toutes sortes de quolibets aux personnes qui ne se sont pas fait vacciner? Regrette-t-il d'avoir traité des gens de misogynes et de racistes, de les avoir provoqués et d'avoir autant semé la discorde parmi les Canadiens avec qui il n'était pas nécessairement en désaccord, mais qu'il croyait peut-être dans l'erreur? Le regrette-t-il, et acceptera-t-il de rencontrer les autres chefs de parti et moi-même afin que nous puissions discuter d'une solution comme il l'a laissé entendre?

Nous nous trouvons en terrain inconnu. Nous sommes en situation de crise, non seulement avec ce qui se passe à l'extérieur et aux quatre coins du pays, mais aussi dans l'ensemble du pays. Cette crise est attribuable en grande partie aux propos du premier ministre et aux gestes qu'il pose. Regrette-t-il ses paroles et travaillera-t-il avec nous pour résoudre cette situation?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, je pense que les gens qui nous écoutent s'attendent à ce que je sois en désaccord avec la cheffe de l'opposition officielle, mais je ne m'attendais pas à ce que le désaccord soit aussi fondamental. Ce soir, elle dit qu'il n'y a jamais eu au Canada autant de colère et de division entre les différentes régions du pays, mais je ne suis pas d'accord. Dans les deux dernières années, nous avons plutôt vu des Canadiens qui ont fait preuve d'une solidarité exceptionnelle.

Parmi les pays comparables, le Canada affiche le plus fort taux de vaccination. Pourquoi? Ce n'est pas parce que les Canadiens aiment recevoir une injection. C'est parce que les Canadiens ont confiance en la science. Les Canadiens s'attendent à ce que leurs concitoyens prennent la bonne décision. Notre esprit citoyen nous pousse à prêter main-forte à nos voisins, à pousser la voiture d'un parfait étranger coincée dans un banc de neige et à prendre soin les uns des autres. Cela fait partie de ce que nous sommes en tant que Canadiens. Ce que nous avons vu dans les deux dernières années, ce sont des gens qui font preuve de solidarité envers les travailleurs de première ligne du système de santé et les commis d'épicerie, qui s'entraident, qui viennent en aide aux aînés, qui aident les jeunes, et des jeunes qui font ce qu'ils peuvent pour aider leurs parents à la maison pendant que ceux-ci travaillent tout en étant obligés de composer avec des mesures de confinement. Notre pays traversera cette pandémie en étant uni, et ce ne sont pas les quelques personnes qui crient et qui affichent des croix gammées qui vont définir les Canadiens.

• (1930)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mégantic, BQ): Monsieur le Président, je remercie le premier ministre de sa présence ici ce soir, qui est appréciée.

Honnêtement, on avait hâte de le voir. On se demandait où il était. Je comprends qu'il a été affecté par la COVID-19, je suis donc contente de le voir en forme, mais quand même, quand il y a une crise, on s'attend à ce qu'un leader soit présent et qu'il envoie un message clair et fort. Malheureusement, ce n'est pas ce qui a été fait au cours des derniers jours.

En ne le faisant pas, le message que l'on envoie aux manifestants est que c'est correct, qu'ils peuvent rester là aussi longtemps qu'ils le veulent parce qu'on ne dit rien et on ne dit pas qu'il va y avoir des conséquences.

Ne pense-t-il pas que ce soir aurait été l'occasion idéale pour envoyer un vrai message clair et fort aux manifestants pour la suite des choses?

On s'entend tous pour dire qu'il est légitime de manifester, mais la façon dont cette manifestation-là a pris une ampleur incroyable lui fait perdre sa légitimité. Alors, quel message aurait-il dû leur envoyer ce soir?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, je remercie l'honorable députée de sa présence et de sa question, ce soir.

La réalité, c'est que nous avons été clairs depuis le début de cette manifestation: il est légitime de manifester, mais il n'est pas légitime d'essayer de harceler et de bloquer notre Parlement et notre démocratie, que ce n'est pas légitime de déranger à un tel point les citoyens d'une communauté. Nous avons aussi dit très clairement, dès le début, que nous étions là pour appuyer la police d'Ottawa, la Ville d'Ottawa, qui fait son travail, et la province si c'est nécessaire.

Nous sommes là avec des ressources pour permettre à ce problème de se terminer. Nous allons rester ancrés dans la démocratie qui a élu ce gouvernement pour garder les Canadiens en sécurité. C'est le message que j'envoie depuis le début, et c'est le message que nous continuerons d'envoyer.

Le Président: L'honorable député de New Westminster—Burnaby souhaite invoquer le Règlement.

M. Peter Julian: Monsieur le Président, nous savons très bien que, dans les débats comme celui que nous avons ce soir, le temps est divisé entre les partis. Chaque parti a la chance de poser des questions, et je sais que le député de Burnaby-Sud attend justement pour poser une question au premier ministre.

Le Président: Les règlements sont les règlements, et le temps qui nous est imparti est limité. Il n'y a donc pas grand-chose que nous puissions faire.

Je pense que si l'honorable député souhaite changer les règlements, il devrait peut-être se prononcer lorsqu'on s'apprête à procéder à des changements à la Chambre. Je n'ai pas grand-chose à ajouter.

L'honorable député de New Westminster—Burnaby a de nouveau la parole, très brièvement.

M. Peter Julian: Monsieur le Président, puisque nous sommes tous réunis ici, je demande le consentement unanime pour que nous accordions deux minutes au député de Burnaby-Sud, afin qu'il puisse poser une question.

Le Président: Je tiens à confirmer que, selon la motion qui a été adoptée plus tôt, il n'y a pas de place pour proposer de nouvelles motions ou de nouveaux changements.

Je suis désolé, mais c'est le règlement que la Chambre a adopté, et je dois rester à l'intérieur de ces paramètres.

L'honorable députée de Kildonan—St. Paul a la parole.

[Traduction]

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Mégantic—L'Érable.

Article 52 du Règlement

Je suis très heureuse d'intervenir au sujet de cette question pressante qui passionne les Canadiens. Le convoi a occupé Ottawa et toutes les grandes villes du pays. Cette pratique s'est même répandue ailleurs dans le monde. Je suis très heureuse qu'après deux longues années de division au sujet de la COVID, nous commençons enfin à débattre de cette importante question dans cette Chambre démocratique historique.

Je voulais commencer mon discours en parlant du type de politicien qu'il faut être pour faire une différence en ce lieu. Je crois que chaque député a un style légèrement différent. La première fois que j'ai été élue à la Chambre, je voulais établir des ponts. Cela venait du milieu où j'ai grandi et de l'université que j'ai fréquentée. J'ai grandi dans une petite collectivité agricole du Manitoba. Faisant partie de la quatrième génération d'agriculteurs, on m'a inculqué des valeurs propres aux régions rurales des Prairies. J'ai ensuite fréquenté l'Université McGill, à Montréal. C'est une université très prestigieuse, élitiste et libérale. J'y ai rencontré des jeunes de partout sur la planète ayant des opinions politiques et des visions du monde très variées. Ce fut une occasion incroyable d'apprendre comment les autres perçoivent le monde qui nous entoure.

J'en conclus que, souvent — même si certains députés ne seront pas d'accord alors que d'autres diront qu'ils sont d'ardents libéraux ou conservateurs ou néo-démocrates —, nous avons beaucoup plus en commun que nous pourrions le croire. Je crois que tous les partis partagent une notion fondamentale, c'est-à-dire que tous les Canadiens, que tous les habitants de cette planète, méritent d'être traités avec dignité, compassion et respect. Cette notion influence ma manière d'aborder les questions clivantes sur lesquelles nous devons constamment nous pencher en tant que députés. Il n'est jamais facile d'examiner ces questions. J'essaie toujours de voir comment bâtir des ponts afin que nous puissions, comme Canadiens, travailler ensemble et nous entendre sur une manière pacifique d'aller de l'avant. C'est avec cette approche que j'essaie d'aborder la situation qui crée beaucoup de division en ce moment à Ottawa.

J'aimerais que le premier ministre lance un appel à l'unité nationale. La semaine dernière, j'ai parlé à la Chambre des divisions au sein de notre pays, entre l'Est et l'Ouest et entre les régions rurales et urbaines, surtout dans le contexte de la pandémie. Les habitants de nos circonscriptions respectives nous parlent abondamment de leurs traumatismes. S'il y a une seule personne dans cette enceinte qui ne croit pas que les Canadiens ont été traumatisés au cours des deux dernières années, eh bien, c'est qu'elle n'a clairement pas fait son travail ni écouté ses concitoyens.

C'est horrible, les histoires que j'ai entendues. Certains jeunes enfants sont tellement déprimés qu'ils refusent de s'alimenter. Les troubles alimentaires sont plus présents que jamais. Certains aînés vivant dans une résidence ont préféré demander l'aide médicale à mourir que de vivre un autre mois isolés. Plusieurs femmes âgées ayant perdu leur mari m'appellent en pleurant pour me dire qu'elles se sentent seules et qu'elles n'ont plus la force de continuer. Il y a aussi des hommes qui m'appellent en pleurant parce que leur entreprise s'en va à vau-l'eau. Divorces, mauvais traitements, alcoolisme, toxicomanie: tous ces problèmes sont en hausse parce que les gens essaient simplement de tenir le coup et que leurs résistances finissent par craquer.

Sachant tout cela, je ne m'étonne guère de voir tout ce qui se passe présentement au pays. J'ai l'impression que nous assistons à une éruption de douleurs, de traumatismes et de mécontentements qui s'accumulent depuis deux longues années, sans jamais avoir l'o-

reille des gouvernements. Malgré tous les tests de dépistage rapide, vaccins, outils et connaissances scientifiques de ce monde, les gouvernements se sont invariablement tournés vers les mesures les plus draconiennes pour combattre ce virus, comme les confinements et les obligations en tout genre, même si elles sèment la division.

Pendant ce temps, aujourd'hui, on a vu le premier ministre prendre la parole à la Chambre pour encore une fois déshumaniser ceux qui ne sont pas d'accord avec lui. Voilà l'homme qui déclare depuis six ans que la diversité constitue notre force. Or quiconque n'est pas d'accord avec tout ce qu'il dit se retrouve sur sa liste noire et n'aura pas l'occasion de se faire entendre; il n'a pas le droit d'être entendu.

La semaine dernière, j'ai cité à la Chambre des observations qu'il a faites pendant une campagne électorale inutile qui a coûté 600 millions de dollars. Avant de déclencher ces élections, il a dit de nombreuses fois qu'il y avait des vaccins pour « tous ceux qui en veulent » et que c'était un choix. Il l'a dit à maintes reprises. Ensuite, à peine quelques jours après avoir déclenché des élections, lors d'un rassemblement libéral, il a crié dans un microphone que les gens ont le droit de ne pas se faire vacciner, mais qu'ils n'ont pas le droit de s'asseoir près de quelqu'un qui l'est. Dans ses observations aujourd'hui, il a dit, « Nous ne devrions pas lutter les uns contre les autres. Il s'agit d'un combat contre le virus ». Ces observations donnent une impression très différente.

• (1935)

Lorsqu'il s'agit de mener une campagne électorale, de marquer des points politiques et de gagner des votes, le premier ministre est bien aise de diviser les Canadiens et de les dresser les uns contre les autres en utilisant leurs différents points de vue en matière de santé. En ce qui me concerne, j'en ai assez de voir des politiciens se servir de cette tactique comme d'un outil perfide pour déchirer les familles canadiennes.

Je ne peux décrire aux députés toute la colère et toutes les larmes que j'ai vues lors de la dernière élection, il y a six mois. Maintenant, c'est encore pire. Des voisins ne se parlent plus. Si on pense aux soupers de Noël, même s'il n'y avait pas de confinement à Noël, ce fut pratiquement un cauchemar de réunir des familles si l'un de ses membres ne partageait pas le même point de vue que les autres. C'est un cauchemar.

En ce qui concerne les milieux de travail, la semaine dernière j'ai raconté l'histoire d'une travailleuse sociale, une jeune mère que j'ai rencontrée devant sa porte d'entrée pendant la pandémie. Elle m'a dit que l'année dernière, elle avait gagné le prix du héros de l'année. Cette année, elle a travaillé sans relâche pour aider les gens en temps de pandémie, avant l'arrivée des vaccins. Elle a été candidate pour le prix de héros de l'année à son travail, et maintenant, dit-elle, personne ne veut lui parler et elle sera congédiée en raison d'un choix de santé personnel. Malgré tous les efforts, il a été impossible de la faire changer d'idée. Je ne sais pas comment des responsables de la santé publique et des administrateurs publics peuvent soutenir des politiques qui font cela à des Canadiens.

Nous sommes l'un des pays où le taux de vaccination est le plus élevé dans le monde, et le gouvernement continue à utiliser la vaccination pour forcer les gens à se soumettre à ses politiques. Lorsque je suis entré en politique fédérale il y a deux ans et demi, je n'aurais jamais cru que nous verrions un gouvernement aussi désireux de diviser les Canadiens sur une question aussi personnelle.

Article 52 du Règlement

Je l'ai déjà dit et je le répète: je dénonce tout acte de haine et de violence dans cette manifestation ainsi que toute personne mal intentionnée. À quiconque veut semer la discorde ou tenir des propos ou poser des gestes haineux, je dis « honte à vous ». Par contre, ce que j'observe partout au pays, ce sont des gens qui se mobilisent parce que leur gouvernement ne les a pas écoutés pendant deux ans. Ces personnes vivent des traumatismes depuis deux ans et personne ne les écoute. Quels autres choix ont-ils?

Ces gens ont déjà écrit à leur député. Ils les ont appelés et ont frappé un mur. Je suis certaine qu'il y a des gens de Papineau, la circonscription du premier ministre, qui sont entrés en contact avec lui parce qu'ils ont un point de vue différent sur la pandémie, ont vécu des traumatismes et ont perdu leur emploi en raison d'un choix de santé personnel. Il y a des millions de Canadiens, des millions, qui ont été ostracisés. Quand on ne les écoute pas, ils se mobilisent. Des manifestations se produisent dans ce pays depuis plus d'un siècle, et avec raison. Nous avons le droit de manifester pacifiquement. Je demande aux manifestants à Ottawa de faire de leur mieux pour rester vigilants et pacifiques.

Nous voyons d'autres gouvernements partout dans le monde, dans des pays où le taux de vaccination est inférieur au nôtre, reconnaître que leurs citoyens ont été traumatisés et proposer des plans et des dates pour la fin des exigences relatives à la vaccination, au port du masque et à la distanciation. Les gouvernements de ces autres pays permettent à leurs citoyens de voyager, de vivre leur vie et de s'étendre de nouveau. Ils leur ont fourni une date, un plan et un seuil à atteindre. Notre premier ministre n'a rien fait de cela. Il y a des gens au Canada qui sont traumatisés et qui se sont mobilisés parce qu'ils ont besoin d'un peu d'espoir. Ils ont besoin que quelqu'un dans cette Chambre de privilégiés descende de sa tour d'ivoire pour aller dire aux petites gens que nous les entendons, que nous nous excusons de les avoir traumatisés pendant deux ans. Nous avons besoin que quelqu'un leur donne de l'espoir en leur disant quand leur vie reviendra à la normale.

Le député d'en face rit. Les députés sont extrêmement privilégiés. Le député en question a conservé son emploi, contrairement aux milliers de Canadiens qui ont perdu le leur, et il rit de son propre privilège. Qu'a-t-il fait pour servir les habitants de sa collectivité ayant été marginalisés durant la pandémie, à part se moquer d'eux à la Chambre des communes? Il devrait avoir honte.

J'avais demandé au gouvernement à la Chambre il y a deux ans, et je le demande de nouveau, de tout faire en son pouvoir pour aller voir ce que font les autres pays et relever les pratiques optimales. Comment se fait-il que d'autres pays hautement développés comme le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, la Suède, la Suisse et les États-Unis — qui ont les mêmes outils et les mêmes ressources que le Canada et dont la population a fait tout ce qu'il fallait et fait les mêmes sacrifices que nous — ont un plan permettant d'entrevoir une date de retour à la vie normale?

Les députés croient-ils que les gens à l'extérieur sont là par plaisir? Ces gens préféreraient ne pas être là. Ils veulent aller travailler, mais on leur a retiré ce droit. Quand le premier ministre aura-t-il un plan? Quand verra-t-on les leaders faire preuve de compassion et dire que les Canadiens ont fait leur devoir et que nous avons les outils pour avancer? Les médecins de la santé publique canadienne ont dit qu'il était temps d'avancer et de passer en revue les mesures sévères relatives au statut vaccinal et les politiques qui sèment la discorde.

• (1940)

En terminant, je dois dire que cet enjeu m'interpelle et je crois que c'est le cas de tout le monde, peu importe notre point de vue. Je vais continuer à bâtir des ponts et à essayer de comprendre l'opinion des autres. Ce serait incroyable si les députés du Parti libéral et le premier ministre pouvaient faire la même chose. Il est temps de rebâtir les ponts.

M. Andy Fillmore (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de Burnaby-Sud d'avoir demandé la tenue de ce débat et de ses commentaires.

La députée de Kildonan—St. Paul sait que la cheffe intérimaire du Parti conservateur et députée de Portage—Lisgar a incité les députés de son parti à ne pas dissuader les manifestants de quitter la ville, mais plutôt de les encourager à rester. Elle les a invités à faire de l'occupation le problème du premier ministre. Peu après, lorsqu'elle a été confrontée aux gestes horribles et violents des occupants, la cheffe intérimaire a recyclé une tournure de phrase trumpiste haineuse et répugnante pour affirmer qu'il y avait de bonnes personnes dans les deux camps.

Même ce soir, au cours du débat dans cette enceinte, la même cheffe intérimaire a tenté d'attiser la division en posant des questions au premier ministre. Les prochains propos qu'elle tiendra seront peut-être de dire aux occupants de reculer et de plier bagage.

Le comportement de certains députés du côté de la députée de Kildonan—St. Paul a été aussi répugnant que les comportements qu'on a vus dans la rue. J'aimerais demander à la députée comment elle fait pour croire que les gestes de sa cheffe et de ses collègues vont aider à mettre fin au désastre inimaginable et contraire aux valeurs canadiennes qui se déroule à l'extérieur de la Chambre.

• (1945)

Mme Raquel Dancho: Monsieur le Président, je remercie le député, qui a ri lorsque j'ai dit que les députés jouissent d'un privilège extraordinaire, pour sa question. Nous avons été en mesure de conserver nos emplois.

Je suis très fière de notre cheffe, qui est intervenue aujourd'hui et a invité le premier ministre à passer à l'action. Elle lui a demandé aujourd'hui s'il allait rencontrer les députés des autres partis. Vont-ils se réunir, s'asseoir à la table et dire qu'il s'agit d'une manifestation sans précédent dans l'histoire du Canada et qu'il est temps de mettre la partisanerie de côté et de travailler ensemble pour trouver une solution pacifique?

En tant que ministre du cabinet fantôme pour la sécurité publique du Canada, je crains de plus en plus que nous assistions à une escalade s'il n'y a pas de résolution pacifique et de leadership compatissant de la part du premier ministre et du député. Les libéraux attisent le conflit, jettent du diésel sur le feu, pour ainsi dire, et accroissent les tensions avec leur langage désagréable et leurs injures alors qu'ils devraient être responsables et atténuer les tensions. J'aimerais que les députés libéraux et le premier ministre fassent preuve de leadership compatissant. Il est temps de se réunir à la même table et de parler de solutions.

Article 52 du Règlement

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, en tant que porte-parole du NPD en matière d'anciens combattants, quand je traverse cette occupation, je réfléchis souvent aux gens qui se sont battus pour nous et pour d'autres pays afin de nous permettre de dénoncer toutes les formes d'oppression et pour la liberté de manifester au Canada.

J'ai lu un article aujourd'hui qui portait sur un ancien combattant extrêmement contrarié de voir des gens stationnés sur la Tombe du soldat inconnu. Il s'est rendu sur place pour prendre des photos des plaques d'immatriculation pour que ces personnes se fassent déloger et soient tenues responsables.

En ce moment, dans notre capitale nationale, ce monument ainsi que le monument en l'honneur des anciens combattants autochtones sont ceinturés d'une clôture afin de les protéger au nom des personnes qui se sont battues pour que nous ayons le privilège de prendre la parole à la Chambre.

Je me demande si la députée peut nous dire où il faut tirer la ligne quand on s'oppose à des gens qui commettent des actes de violence inquiétants et qui posent des gestes qui devraient scandaliser tout le monde.

Mme Raquel Dancho: Monsieur le Président, la question de la députée nous rappelle que tous les députés doivent s'opposer à la violence, à l'intimidation et aux discours qui sèment la discorde. Je l'ai constaté à maintes reprises.

J'ai fait cela à maintes reprises, en particulier en ce qui concerne le premier ministre, qui, après avoir répété pendant plus d'un an et demi que tous ceux qui voulaient être vaccinés pouvaient l'être, a déclenché des élections inutiles qui ont coûté 600 millions de dollars et qui ont davantage divisé, blessé et meurtri les Canadiens. Du jour au lendemain, après avoir maintenu que la décision de se faire vacciner était un choix, il a changé son discours et déclaré que les gens avaient le droit de ne pas se faire vacciner, mais que ceux qui choisissaient ainsi n'avaient plus aucun droit de s'asseoir à côté de ceux qui l'étaient. Voilà le genre de propos déshumanisants qui provoque les gens, enflamme les passions et entraîne une mobilisation. Voilà le genre de propos irresponsables qu'il faut bannir. Le premier ministre ne devrait pas tenir de tels propos.

Je viens du Manitoba rural, et nous avons appuyé le NPD pendant des décennies. Pourquoi? Parce que le NPD défendait les marginalisés, ceux qui n'avaient pas de voix dans cette Chambre des communes des privilégiés. Où est-elle, cette voix qui devrait défendre les milliers de travailleurs qui ont perdu leur emploi? Où est-elle, cette voix censée défendre la travailleuse sociale qui a peur d'être vaccinée et qui a perdu son emploi? Où est-elle, cette voix censée défendre ces gens? Je ne sais pas, je ne l'ai pas entendue.

[Français]

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue pour son excellent discours.

Ce soir, pour la première sortie publique officielle du premier ministre depuis le début de la manifestation qui se déroule présentement devant la Colline parlementaire, je me serais attendu à ce qu'il annonce quelque chose. Je me serais attendu à ce que le premier ministre nous dise quel geste il va faire pour qu'on puisse trouver une solution pacifique à cette situation qui perdure depuis déjà trop longtemps, qui est là depuis trop longtemps pour les gens de la région d'Ottawa, et qui est là depuis trop longtemps pour l'ensemble

des Canadiens. Je me serais attendu à ce que le premier ministre nous dise quel est son plan.

Je pensais que, en sortant de sa cachette, le premier ministre allait dire aux Canadiens quelles sont les étapes à venir pour faire face à la pandémie et comment on va, sûrement, lentement, mais objectivement, relever les mesures sanitaires qui ont été imposées aux Canadiens depuis maintenant deux ans. Je ne parle pas de l'ensemble des Canadiens, mais juste de ceux dans son domaine fédéral, juste pour lui et sous sa responsabilité. Je ne lui demandais même pas d'aller plus loin, mais je me serais attendu à ce que le premier ministre nous dise qu'il y a 86 % des Canadiens qui sont vaccinés, il y a 80 % des Canadiens qui ont reçu une dose, les Canadiens qui en ont besoin, à savoir les personnes plus vulnérables, reçoivent présentement une troisième dose. Avec cette situation qui est très enviable partout dans le monde, je me serais attendu à ce que le premier ministre nous dise ce qu'on va faire maintenant, dans les prochaines semaines et les prochains mois pour que nous puissions enfin revenir à une vie normale.

Les provinces l'ont fait. Elles sont en train de le faire. Les autres pays sont en train de le faire. On annonce le relâchement des mesures, parce que la maladie face à laquelle on est actuellement n'est pas du tout la même que celle qu'on a connue au début; surtout, les outils qu'on a actuellement sont nettement mieux que ce qu'on avait au début de la pandémie. Au début de la pandémie, on ne savait pas ce qu'était le virus, on n'avait pas de vaccin et on ne faisait pas de dépistage. La seule option était de fermer en attendant que les scientifiques nous disent ce que nous pouvions faire. Nous l'avons fait, les Canadiens l'ont fait et nous étions fiers d'appuyer les mesures pour faire en sorte que les Canadiens puissent rester chez eux.

Deux ans plus tard, le taux de vaccination est à 86 %. C'est ce qu'on nous a demandé. On nous a demandé de nous faire vacciner, et nous l'avons fait. Deux ans plus tard, nous sommes vaccinés, et le premier ministre, qui doit être le seul premier ministre à dire cela dans tout le pays, nous dit de continuer à nous faire vacciner, car il n'a pas de plan pour relever les mesures sanitaires.

Je dis une chose: oui, il faut continuer à se faire vacciner. Nous sommes pour la vaccination depuis le début. Les conservateurs ont été les premiers à se lever à la Chambre pour exiger du gouvernement qu'il conclue des ententes avec les entreprises pharmaceutiques afin d'avoir suffisamment de vaccins pour tout le monde. Je m'en souviens très bien, car j'étais là. Le gouvernement a été très lent à agir. Il a été lent à fermer les frontières aussi, et à reconnaître qu'il y avait une pandémie. Cependant, il a été vite à fermer le groupe tactique d'information sur les maladies. On dirait que ce gouvernement-là, depuis le début, est toujours un pas en retard. Malheureusement, en ce moment, les Canadiens ont besoin d'entendre quelque chose, à savoir un message plus positif.

Comment le premier ministre entrevoit-il la sortie de la crise? C'est ce que nous voulons savoir et c'est cela que nous aurions aimé entendre du premier ministre ce soir. C'est cela que j'aimerais entendre de mes collègues libéraux, au lieu de les entendre répéter dans tous les médias, un peu partout, toutes sortes de faussetés sur la position des gens de ce côté-ci de la Chambre. C'est cela, la réalité.

C'est facile, les libéraux ne prennent pas leurs responsabilités, ils restent cachés pendant tout ce temps-là et attendent que, peut-être, quelqu'un d'autre règle la situation. Or, pendant ce temps-là, rien ne se règle.

• (1950)

J'ai vu le maire d'Ottawa crier à l'aide et demander que quelqu'un intervienne. J'ai vu les corps policiers demander de l'aide pour que quelqu'un se lève quelque part pour mettre fin à cette situation. On est désespérément en manque de leadership.

Le maire Watson ne peut rien changer à ce qui se passe un peu partout au Canada. Il s'occupe tant qu'il peut de sa municipalité. Il est débordé. Il appelle à l'aide le premier ministre et ce dernier ne fait rien, ne dit rien et n'annonce rien. Il reste assis, caché quelque part. Il est sorti pour faire un discours ce soir qui ne dit absolument rien. C'est cela, la réalité, et c'est de cela dont les Canadiens ont assez.

Au début, la maladie était connue de la façon suivante: on connaissait quelqu'un qui connaissait quelqu'un qui avait eu la COVID-19. Elle était loin de nous, mais on avait peur parce qu'on ne la connaissait pas.

Aujourd'hui, je peux dire que j'ai eu la COVID-19 pendant le temps des Fêtes. Mes enfants, ma femme, ainsi que mon voisin ont aussi eu la COVID-19. Cependant, on applique encore les mêmes normes et règles qu'au début de la pandémie. C'est même pire, car on veut élargir ces règles pour les camionneurs et le transport inter-provincial. Je n'ai pas d'autre qualificatif pour décrire la manière dont le gouvernement agit actuellement que de dire qu'il jette de l'huile sur le feu.

Aujourd'hui, la cheffe des conservateurs, l'opposition officielle, a demandé au premier ministre de s'engager dans un processus qui pourrait mener à une résolution pacifique du conflit. Elle lui a écrit une lettre dont elle a fait parvenir une copie aux chefs des deux autres partis de l'opposition.

Dans sa lettre, la cheffe demande une rencontre des chefs de ces quatre partis afin de trouver des solutions pour apaiser les manifestations, calmer la situation et permettre aux citoyens d'Ottawa de reprendre leur vie et leurs activités normales. Pour ceux qui écoutent, la proposition transmise aujourd'hui aux chefs de partis vient effectivement de la cheffe conservatrice.

Dans sa lettre, la cheffe indique que les Canadiens veulent que cette impasse soit réglée de façon pacifique, car ils en ont besoin. En effet, l'écoeurement aigu, je le sens chez nous et partout: les gens sont tannés, épuisés et ne sont plus capables. Ils ont besoin qu'un vrai leader se lève pour leur donner de l'espoir et un plan qui indique une possible sortie de crise. Je ne parle pas de lumière au bout du tunnel, parce que cette tournure de phrase n'a pas réussi au premier ministre du Québec, François Legault.

La lettre suggère qu'il est temps de dépolitiser la réponse à la pandémie. Les Canadiens partout au pays se rassemblent, font des sacrifices et prennent les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de leur famille et de leur communauté. Ils ont même été encouragés d'entendre la Dre Tam dire que nous devons trouver une manière plus durable de composer avec la pandémie, et recommander que toutes les politiques de santé publique existantes soient réexaminées avec les provinces et les territoires pour que nous puissions retourner à une certaine normalité.

La Dre Tam dit que l'on doit prévoir un plan de retour à la normale et commencer à conjuguer avec le variant, le virus, la COVID-19. En effet, la santé des Canadiens, c'est la santé physique, mais aussi la santé mentale. À un moment donné, il faut commencer à équilibrer les deux et je pense qu'aujourd'hui, on en est là.

Article 52 du Règlement

La cheffe de l'opposition officielle est d'avis, et c'est très important, que les chefs des partis fédéraux ont la responsabilité d'aider notre pays et nos citoyens mécontents. Elle espère sincèrement que les chefs des quatre principaux partis pourront faire preuve de leadership en se réunissant afin de discuter des solutions et utiliser des données scientifiques plutôt que la politique en ce qui a trait aux mesures sanitaires obligatoires.

L'appel est donc lancé au Parti libéral, au Bloc québécois et au NPd. Nous espérons que les chefs des quatre partis vont se rencontrer pour discuter et trouver une sortie à cette crise et une sortie pacifique aux manifestations qui se déroulent à Ottawa, mais qui ont aussi eu lieu à Québec, à Toronto, en Alberta, et un peu partout au pays.

Il est possible de s'entendre et de parler ensemble, mais surtout, il est possible de donner de l'espoir aux Canadiens. Faisons-le en demandant à nos quatre chefs de partis de se réunir et d'essayer de trouver ensemble une solution.

• (1955)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, laissez-moi résumer la situation. Il y a quelques jours, un courriel a fait l'objet d'une fuite dans lequel la cheffe de l'opposition officielle déclarait que les conservateurs ne devraient pas demander aux manifestants de partir et qu'ils devraient plutôt en faire le problème du premier ministre. Pourtant, le député tente maintenant de nous faire croire que la cheffe de l'opposition cherche soudainement à rassembler tout le monde pour trouver une solution. Est-ce là ce que le député essaie de dire?

• (2000)

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, ce n'est pas ce que j'essaie de dire, c'est précisément ce que je dis. La cheffe de l'opposition essaie de faire ce qui est bon pour les Canadiens, et je l'appuierai à 100 % dans cette démarche.

Il est vrai que le premier ministre a la responsabilité de régler les problèmes auxquels nous nous heurtons en ce moment. C'est quelque chose que je soutiens, car il est resté caché pendant plus d'une semaine au lieu de se saisir de cette question urgente et aux conséquences désastreuses.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, depuis le début de ce débat d'urgence, on a entendu beaucoup de députés conservateurs prendre la parole et dénoncer, avec raison, le manque de proactivité du gouvernement. Nous en sommes aussi.

Par ailleurs, une chose ne semble pas claire. Quelle est vraiment la position des conservateurs? Où se situent-ils exactement dans tout cela?

Ma copine travaille dans le milieu de la santé. Elle est infirmière et appelle tous les jours des gens qui ont attrapé la COVID-19 pour leur dire ce qu'ils doivent faire pour éviter de contaminer d'autres personnes. Elle est frustrée de voir que la situation ne se règle pas. Elle craint que le système de santé se retrouve dans une situation pire que celle dans laquelle il se trouve en ce moment.

Article 52 du Règlement

En lien avec cela, on voit que les conservateurs semblent en même temps vouloir faire du millage politique avec la fatigue liée aux mesures sanitaires. J'aimerais vraiment comprendre le message des conservateurs aux gens qui manifestent en ce moment dehors.

Leur disent-ils de rester? Leur disent-ils de retourner chez eux? Leur disent-ils de respecter les mesures sanitaires?

J'aimerais comprendre comment les conservateurs veulent sortir de la pandémie et quel est leur message aux manifestants.

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, je suis un député de l'opposition. Vendredi dernier, j'ai posé une question claire à la Chambre. J'ai dit qu'il était temps de mettre fin aux manifestations. J'ai aussi dit qu'il était temps de mettre fin aux restrictions qui avaient été à l'origine de ces manifestations.

Je n'ai eu aucune réponse de la part du gouvernement. C'est cela, le problème. On essaie de faire de cette crise la responsabilité de n'importe qui d'autre, sauf celle de celui qui en est à l'origine parce qu'il a choisi de diviser les Canadiens. Il a choisi de déclencher des élections après avoir imposé la vaccination obligatoire. C'est cela, la réalité. Celui qui fait de la politique avec la COVID-19, c'est celui qui se cache depuis 10 jours.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. Je suis d'accord avec lui sur un point: il y a une responsabilité du gouvernement libéral et il y a un manque de leadership en ce moment. C'est ce qui fait en sorte que cette manifestation, ce siège ou cette occupation d'Ottawa se poursuit malheureusement depuis 10 jours.

Par ailleurs, j'aimerais aussi souligner la cacophonie intense du Parti conservateur en ce moment. Ce convoi annonçait dès le départ qu'il voulait renverser un gouvernement élu démocratiquement et le remplacer par une espèce de comité avec le Sénat et la gouverneure générale. Il s'agit d'une position féroce et antidémocratique, qui a été appuyée par la cheffe du Parti conservateur et par le député de Carleton. Ce sont des faits.

Alors que les manifestants de ce convoi sont entrés dans le centre-ville et qu'ils ont intimidé, harcelé, craché sur des gens, plusieurs députés conservateurs se sont fait prendre en photo avec ces gens-là, qui agissent comme des voyous. Quelle est la position du Parti conservateur actuellement?

Le Président: La parole est à l'honorable député de Mégantic—L'Érable pour une réponse d'au plus 30 secondes.

M. Luc Berthold: Monsieur le Président, je vais essayer de me limiter à 30 secondes. Pour ce faire, je me concentrerai sur un élément très important.

Les démonstrations de haine et de racisme sont condamnables. Nous dénonçons tous ces événements au plus haut point. On ne devrait jamais voir de tels gestes survenir dans une démocratie, et ce, dans n'importe quelle manifestation.

Cependant, au Canada, le droit de manifester est très présent. J'ai d'ailleurs vu souvent mon collègue manifester à Montréal pour toutes sortes de causes, dans toutes sortes de manifestations qui ont parfois fini par de la casse. Cela ne veut pas dire que la cause de ces manifestants-là n'était pas bonne au départ. Cela veut dire que certains ont accaparé la cause.

Moi, je dis qu'il faut dénoncer les actes de racisme et de haine, mais qu'on doit permettre aux gens de s'exprimer. Depuis deux ans,

ils ont un trop-plein à l'intérieur d'eux et ils doivent être en mesure de s'exprimer. Si ce n'est pas sur la Colline, c'est partout au pays.

• (2005)

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'être ici ce soir. D'emblée, je vous informe que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Saint-Jean.

Je remercie le NPD d'avoir proposé ce débat d'urgence. Je l'ai dit tout à l'heure, il est plus que temps que nous abordions enfin l'éléphant dans la pièce. L'éléphant dans la pièce, c'est cette occupation d'Ottawa. C'est assez incroyable: depuis le début de la manifestation, nous avons vu les manifestants continuer de manifester et les parlementaires continuer de siéger, comme deux solitudes, et personne ne se parle. Surtout, le gouvernement ne parle pas aux manifestants, donc on est dans une impasse.

Cette manifestation contre la vaccination obligatoire pour les camionneurs qui doivent traverser la frontière canado-américaine a rapidement pris beaucoup trop d'ampleur. On ne parle plus seulement d'une minorité de camionneurs; on l'a souvent dit que 90 % des camionneurs sont vaccinés. C'est donc une petite minorité qui est ici afin de faire valoir des revendications concernant cette mesure principalement, mais aussi d'autres revendications, notamment au sujet des mesures sanitaires qui sont mises en place par le gouvernement Legault ou d'autres qui sont mises en place par le gouvernement libéral. En fin de compte, cela a pris une ampleur pas possible.

Il y a des gens qui tiennent des propos dangereux, qui revendiquent tout et rien. Il y a des gens qui intimident les journalistes et les citoyens d'Ottawa. Il y a des gens qui sont irrespectueux et qui se plaisent à obstruer la voie publique. On s'entend, c'est tout à fait légitime de manifester et c'est tout à fait légal. Dans ce cas-ci, c'est la façon de faire qui l'est moins. Elle n'est pas seulement dérangeante, mais elle est devenue illégale. On n'a pas nécessairement le droit de stationner son véhicule en plein milieu de la rue et penser qu'il n'y aura pas de conséquence.

Le mouvement a rapidement intégré des conspirationnistes, des anti-vaccins, des groupes de l'extrême droite et des gens qui sont simplement contre les mesures sanitaires.

Revenons un peu dans le temps. Le 29 janvier, les manifestants se sont rejoints à Ottawa et ont paralysé le centre-ville sur la rue Wellington. De nombreux incidents sont survenus, comme un manifestant qui arbore un drapeau de l'Allemagne nazie, d'autres qui ont des drapeaux confédérés, des automobilistes qui se sont stationnés sur la tombe du Soldat inconnu et d'autres qui ont carrément uriné dessus. Certains manifestants ont affiché leur message sur la statue de Terry Fox et d'autres statues. Des manifestants sont également allés se nourrir dans des soupes populaires pour sans-abri.

Le bruit incessant de ces manifestants en plus des inconvénients causés par le blocage de nombreuses artères a causé de nombreuses frictions avec les citoyens. Il y a même des citoyens qui ont organisé des contre-manifestations. Des commerces ont perdu d'importants revenus avec l'occupation du centre-ville qui vient perturber leurs affaires.

Article 52 du Règlement

Certaines personnes n'ont pas pu se rendre à des rendez-vous médicaux en raison de la circulation. C'est le cas d'un petit garçon de Gatineau de 4 ans, qui doit recevoir des traitements contre le cancer et qui n'a pas pu se rendre à ses traitements à cause de la circulation du côté du centre-ville. Des ambulanciers se sont fait lancer des pierres par des manifestants qui leur proféraient aussi des insultes racistes. Des manifestants ont construit des installations pour s'abriter en plus de disposer d'une solide organisation pour s'approvisionner en essence, notamment en diésel.

Bref, cela a pris une trop grande ampleur. Nous comprenons que les gens sont tannés de la pandémie et tannés des mesures sanitaires. Nous sommes tous dans le même bateau, nous sommes tous vraiment tannés. Néanmoins, il y a une façon de manifester son mécontentement. Même si je ne suis pas du tout en accord avec les revendications des manifestants, je dois dire que ceux à Québec ont beaucoup mieux fait que ceux à Ottawa. Est-ce que c'est dire que les manifestants étaient plus civilisés à Québec? La question se pose. J'ai l'impression que c'est plutôt la gouvernance en place qui était mieux préparée.

Le fédéral savait que, en mettant cette restriction en place à la frontière, il y avait un risque de dérapage. Je pense que le gouvernement aurait dû mieux se préparer. Quand il a vu des milliers de manifestants qui se préparaient physiquement et même financièrement, à la hauteur de millions de dollars, et qui se dirigeaient vers la capitale juste devant le parlement, je pense que le fédéral aurait dû se sentir un petit peu plus interpellé.

Jean Baillargeon, une personne que j'admire beaucoup, a écrit à ce sujet dans *Le Soleil* aujourd'hui et son titre est assez révélateur « Gestion de crise des camionneurs: Ottawa a échoué et Québec a assumé ». M. Baillargeon écrit:

La réussite d'une gestion de crise requiert deux éléments fondamentaux, la préparation et le leadership. Force est de constater que lors de la crise des camionneurs, la ville d'Ottawa a échoué lamentablement tandis que celle de Québec a assumé et a su bien encadrer sa manifestation.

Depuis le début, quand on questionne le ministre de la Sécurité publique à ce sujet, il répond que ce n'est pas son rôle de dire à la police quoi faire. On comprend cela, ce n'est pas son rôle, mais il peut toujours bien prendre le leadership et collaborer avec les corps policiers, établir un plan de match, du moins. C'est toujours bien le gouvernement fédéral que les manifestants interpellent, pas les policiers.

● (2010)

En temps de crise, normalement, un vrai leader se déplace sur les lieux et prend la situation en main. Dans ce cas-ci, on n'a pas du tout vu le premier ministre. On comprend qu'il a dû s'isoler en raison de la COVID-19, mais son état de santé lui a manifestement permis de participer de façon virtuelle à des activités comme la période des questions orales et de donner des points de presse à partir de sa résidence. Cependant, la seule déclaration qu'il a faite a été de dire aux manifestants d'arrêter de rouspéter. Dire aux gens qui ne veulent pas se faire vacciner d'aller se faire vacciner, ce n'est pas très productif.

Le fédéral a donc eu l'air faible face aux manifestants et c'est selon moi ce qui les a encouragés à continuer leur œuvre de nuisance civique au nom de leur liberté, mais au détriment de celle des citoyens d'Ottawa.

Je reviens sur la comparaison avec la manifestation de Québec, pour lequel il y a eu un leadership. En amont, le gouvernement du

Québec a clairement indiqué qu'aucun dérapage ne serait toléré. Le maire et les policiers se sont mobilisés pour s'assurer que tout se passe dans le calme et le respect, et c'est cela qui s'est produit. Ils n'ont pas laissé les manifestants s'installer, avec pour résultat que tous étaient repartis dimanche soir. À Ottawa, par contre, ils sont encore ici et ils prévoient rester, parce que personne ne les dissuade de rester.

Cela devrait être le rôle du premier ministre et le rôle du ministre de la Sécurité publique d'envoyer un message clair que le fédéral ne tolérera pas cela et qu'il va apporter tout le soutien nécessaire à la Ville d'Ottawa et à la police d'Ottawa et qu'il va s'assurer de rester en communication avec le gouvernement de l'Ontario, la police de l'Ontario et la GRC.

Nous lui avons proposé un peu plus tôt la semaine dernière de créer une cellule de crise, d'en prendre le leadership, de faire des mises à jour de la situation à la population, d'entamer un dialogue avec les manifestants et d'au moins avoir l'air de faire quelque chose. Cependant, le ministre de la Sécurité publique a clairement dit à la Chambre vendredi en réponse à une question du chef du Bloc québécois: le fédéral n'a jamais tenté de parler aux différents porte-parole de la manifestation et il refile à la police toute la responsabilité des pourparlers. Pourtant, c'est le gouvernement fédéral que les occupants sont venus interpellier.

Oui, je suis d'accord, on n'aurait jamais dû laisser les manifestants s'installer, mais maintenant qu'ils semblent être là pour de bon, que fait-on? Manifestement, la Ville d'Ottawa est à bout de souffle, les citoyens sont à bout de souffle et les policiers sont à bout de souffle. Hier, la Ville d'Ottawa a décrété l'état d'urgence, entre autres pour obtenir plus d'appui des autres paliers de gouvernement, notamment le gouvernement fédéral, puisque la municipalité se sent impuissante étant donné que les revendications sont à l'endroit du gouvernement fédéral. La Ville elle-même le dit et crie à l'aide. Ce matin, c'est la mairie d'Ottawa qui a voté une motion pour demander officiellement de l'aide des gouvernements fédéral et provincial.

Le message ne peut pas être plus clair, nous le disons depuis la semaine dernière, depuis le début des manifestations ou du siège. Cette fois, c'est la Ville d'Ottawa qui embarque et les policiers disent qu'ils sont à court d'effectifs. Qu'est-ce que cela va prendre de plus pour que le fédéral agisse?

Le ministre a envoyé 275 agents supplémentaires de la GRC pour donner un coup de main et c'est parfait. On est content de cela, mais il continue de dire que la balle est dans le camp de la Ville. Je suis d'accord jusqu'à un certain point: je pense que le gouvernement a une responsabilité à prendre et que, manifestement, il ne la prend pas en ce moment.

Ce soir, on entendait des libéraux s'exprimer, notamment le premier ministre et le ministre de la Sécurité publique. Ils ont profité de leur temps de parole pour dénoncer les gestes abusifs, comme nous l'avons tous fait dans la dernière semaine, dans les médias et ici à la Chambre. Cependant, on aurait eu envie d'entendre ce soir quel est le plan de match. Il est bien que le gouvernement ait envoyé plus d'agents de la GRC, mais que va-t-il faire d'autre? On n'a rien entendu à ce sujet. Quel est le mandat de ces agents-là? Vont-ils continuer d'assurer la surveillance et la sécurité, ou réellement mettre fin à ce qui se passe dans les rues, à ce siège?

Article 52 du Règlement

Le premier ministre et le ministre de la Sécurité publique ont été une belle occasion d'envoyer un message fort et clair aux manifestants, de montrer qu'ils sont en contrôle de la situation et qu'ils ne laisseront pas cela dégénérer. On a vu des gestes abusifs, on ne veut pas en voir d'autres, mais on n'est pas à l'abri de cela avec ce qui se passe en ce moment dehors.

Ce qu'on a vu ce soir est malheureux. Je vais sûrement recevoir une tonne de messages haineux pour ce que je viens de dire ce soir, parce que, encore une fois, j'ai pris position contre la manifestation. Il est également malheureux de voir notre société divisée comme cela, mais je fais mon travail et il est plus que temps que le fédéral fasse le sien lui aussi.

• (2015)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, la principale demande formulée par les dirigeants du convoi est que la gouverneure générale dissolve le Parlement et charge le Sénat et la gouverneure générale de former un comité de « citoyens du Canada ». La députée pense-t-elle qu'il s'agit d'un groupe avec lequel nous pouvons entamer des négociations constructives?

[Français]

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

En fait, j'aimerais le corriger. La demande initiale qui a mené à cette manifestation, c'est la réglementation mise en place par le fédéral, qui visait à ce que les camionneurs soient vaccinés quand ils traversent la frontière canado-américaine. Depuis le début de la manifestation, je n'ai pas vu le fédéral essayer d'entamer un dialogue ou, du moins, d'envoyer un message aux manifestants.

Bien entendu, cela a dégénéré. J'en ai déjà parlé. Certaines revendications sont sans queue ni tête, alors que d'autres sont plus légitimes. On sent qu'il y a un ras-le-bol collectif et c'est ce que les gens ont envie de nous dire. De ne rien leur dire en retour, je ne pense pas que cela va améliorer la situation; de leur dire d'arrêter de rouspéter et d'aller se faire vacciner, cela ne fera pas que les camionneurs rembarqueront dans leur camion demain matin pour partir de la Colline parlementaire.

[Traduction]

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de son désir de trouver une solution et de travailler ensemble. Je suis troublé par les questions des libéraux, qui sont antagonistes.

Nous savons que, au lieu de se prononcer pour la fin des exigences relatives à la vaccination, le premier ministre a traité ces Canadiens de noms. Il les a diabolisés et déshumanisés. Il a porté atteinte à leurs droits et libertés garantis par la Charte. Pour continuer de faire cela, il doit démontrer que c'est justifié.

Aujourd'hui, les Centres for Disease Control reconnaissent l'immunité naturelle. Les scientifiques de l'OMS recommandent de réduire les restrictions de déplacements. L'Université Johns Hopkins affirme que les restrictions et les confinements ne fonctionnent pas. Le Dr Fauci et la revue *The Lancet* disent que les vaccinés et les non-vaccinés ont tous deux transmis le virus de façon semblable depuis l'arrivée du variant Delta. Les données scientifiques in-

diquent que nous pourrions élaborer un plan pour mettre fin aux restrictions et revenir à la normale.

La députée serait-elle d'accord pour que les chefs de l'opposition et le gouvernement se réunissent pour dire aux manifestants qu'ils ont un plan, qu'il y a une solution et que tout cela prendra fin un jour? Mettons ensemble un terme à cette situation.

[Français]

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

C'est un peu ce que le Bloc québécois propose depuis le début: créer une cellule de crise pour les intervenants qui sont directement impliqués sur le terrain. Bien entendu, nous sommes ouverts à ce que le gouvernement discute avec les partis de l'opposition, parce que nous avons des idées.

En effet, nous sommes tous tannés des mesures sanitaires, mais la plupart des mesures dont parle mon collègue ont été mises en place par les provinces et le Québec. Le fédéral ne peut reculer sur une mesure de confinement qu'il n'a pas lui-même mise en place.

Il y a certainement des discussions à avoir. Je suis d'accord avec mon collègue pour dire que tout le monde a envie de connaître la suite et de savoir s'il y a un plan. Nous comprenons qu'il est difficile pour le gouvernement d'envisager l'avenir. Va-t-il y avoir un nouveau variant et la population sera-t-elle suffisamment protégée?

Cependant, on devrait pouvoir avoir une marche à suivre, comme celle du gouvernement du Québec qui consiste en un plan de déconfinement par étape. Si le fédéral avait un plan similaire pour les mesures qui le concernent, cela pourrait faire du bien à tout le monde.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, on tourne en rond dans cette crise. C'est que j'en déduis.

On tourne en rond parce que, d'une part, on a un gouvernement qui a décidé de ne pas gouverner et de ne pas prendre ses responsabilités, et il s'en vient maintenant trop tard. D'autre part, on a l'opposition officielle, c'est-à-dire les conservateurs, qui a soudainement abandonné sa passion historique pour la loi et l'ordre. Stationner une remorque de 53 pieds dans le milieu de la rue, c'est illégal.

J'aimerais que ma collègue m'informe. Est-ce possible que la recherche du gain politique à court terme soit une source d'envenimement dans ce conflit?

• (2020)

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, c'est une excellente question.

Oui, beaucoup de personnes ou d'organisations vont malheureusement instrumentaliser tout cela pour peut-être faire des gains politiques et rechercher une certaine base qu'ils avaient perdue au départ, parce qu'il y a un ras-le-bol collectif. Tout le monde est tanné, mais une certaine frange de la population aime le faire savoir plus que d'autres.

J'ai hâte que tous les élus se mettent ensemble, donnent l'exemple et fassent un rappel à l'unité et à la solidarité pour que nous puissions sortir de cette crise.

Article 52 du Règlement

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'aurais aimé commencer en disant que je suis bien heureuse de prendre la parole sur la situation dont nous discutons ce soir. Malheureusement, ce n'est pas le cas et j'aurais préféré qu'on n'ait pas à se rendre là. Toutefois, c'est nécessaire.

Je ne reviendrai pas sur la description de ce qui s'est passé ni sur les nombreux incidents malheureux causés par l'occupation en cours, car ma collègue l'a fait avec brio. J'ai plutôt envie de m'attarder à des éléments moins émotifs, comme les occasions ratées et le fait d'avoir laissé la situation s'envenimer.

À la Chambre, il y a des partis qui, par définition, doivent ne pas être d'accord. Cela fait partie de la joute politique. Toutefois, on a perdu de vue le fait que, malgré cela, on est tous probablement proches d'une position plus commune qu'éloignée. C'est malheureusement ce qui se passe avec la situation en cours: on a été polarisé par la force des choses.

En fait, le plus malheureux, ce n'est pas qu'on a perdu le contrôle de la situation, mais plutôt que la situation a pris le contrôle sur nous. On s'est laissé polariser plutôt que d'avoir tous ensemble une conversation intelligente sur la suite des choses et sur comment s'en sortir. On s'est tellement polarisé qu'on en est même venu d'une certaine façon à oublier à quel point on est tous collectivement éccœurés de la COVID-19. On a fini par en faire abstraction.

Dès le début, ceux qui ont critiqué les formes les plus radicalisées de manifestation se sont presque fait accuser de se réjouir des malheurs des autres. On leur a dit qu'ils étaient contre les manifestants, qu'ils étaient donc en faveur de la fermeture des restaurants et d'accord avec le fait que des gens perdent leur emploi. Cependant, personne n'est d'accord avec cela, mais c'est le discours qui a fini par être tenu. On a même fini par entendre que, si on s'oppose à ce que des gens manifestent dans la rue, c'est parce qu'on est contre la liberté d'expression. Pour avoir moi-même participé dans ma jeunesse pas si lointaine à plusieurs manifestations, je peux garantir que ce n'est pas le cas, pour ma part.

Le problème, c'est que le premier ministre a raté l'occasion d'éviter qu'on en arrive là. Son rôle de chef lui enjoint de participer à la désescalade de la situation, mais ce n'est pas ce qu'il a fait. Cela a commencé quand il a traité certaines personnes de racistes ou d'extrémistes. Il a un peu bâillonné indirectement les gens qui avaient un discours beaucoup plus tempéré en les mettant dans le même panier. C'est ce qui a fait que les gens avec un discours naturellement plus pondéré n'ont peut-être pas eu envie de dénoncer eux-mêmes des gens avec qui ils manifestaient.

On a donc contribué à une certaine forme de polarisation qui n'a servi ultimement à personne. Cela a fait que les gens se sont fermés à la possibilité de discuter. Pourtant, plusieurs personnes étaient prêtes à discuter. Je pense à certaines catégories de gens. La première, ce sont nos amis, nos voisins, notre famille, et j'utilise ici un « nous » collectif comme députés.

Ces gens nous ont interpellés. À moins de vivre en dessous d'une roche, tout le monde voit qu'il se passe quelque chose. Ces gens-là, nos amis, nos proches nous disaient spontanément qu'ils avaient amené leur fille voir passer les camions au-dessus du viaduc, que cela faisait du bien de voir les gens se mobiliser parce qu'ils étaient vraiment éccœurés de la COVID-19. Quand nous prenions le temps de jaser avec ces gens, nous nous rendions compte que nous étions sur la même longueur d'onde sur certains points.

Beaucoup de gens étaient prêts à faire entendre leur voix de façon tout à fait bon enfant. Toutefois, on a laissé la situation traîner et le rassemblement d'Ottawa est devenu une forme de manifestation de notre éccœurément collectif, récupérée par des gens mal intentionnés qui se sont dit qu'ils avaient l'appui d'à peu près les deux tiers de la population. Le message a donc été détourné.

Quand on parle à ces gens, amis, voisins, familles, et qu'on leur dit que, dès le début de la manifestation, des individus appelaient à divulguer les adresses des parlementaires dans le but d'inviter la population à les harceler, ces gens répondent qu'ils ne sont pas d'accord et que ce n'est pas la façon de faire, même s'ils sont tannés du confinement et de plein de choses et qu'ils sont prêts à en discuter.

● (2025)

Dès qu'on prenait le temps de parler à ces gens, on constatait finalement qu'on était beaucoup plus proche de ce qu'ils souhaitaient et de ce qu'ils pensaient qu'autre chose.

Il y a des manifestants qui sont descendus, qui ont pris leurs voitures, qui sont venus se promener et avec qui il a été possible de discuter, et j'en prends pour exemple le fait que je l'ai fait moi-même. Environ au troisième jour de la manifestation, je devais charger ma voiture et j'attendais derrière une autre voiture qui arborait un drapeau du Québec. Puisque ce n'était pas la veille de la Saint-Jean-Baptiste, j'ai pensé que ce devait être des manifestants. Je leur ai demandé s'ils en avaient pour longtemps. À défaut, je trouverais un autre endroit pour me charger.

Ils m'ont dit qu'ils n'en avaient que pour 10 minutes, puis ils m'ont demandé si j'étais là pour la manifestation. Tout bonnement, je leur ai dit que non, que j'étais parlementaire et que je travaillais sur la Colline. Nous nous sommes mis à discuter. Cela s'est fait de façon bon enfant, parce qu'ils étaient ouverts à la discussion. Nous avons parlé de plusieurs enjeux, par exemple, de la raison pour laquelle ils étaient là. Ils y étaient pour dénoncer le fait que les camionneurs doivent être obligatoirement vaccinés pour traverser la frontière. Je leur ai demandé s'ils étaient conscients que cela fonctionnait dans l'autre sens aussi, puisque les États-Unis ont imposé cette vaccination obligatoire aux camionneurs, et ils m'ont répondu qu'ils ne le savaient pas.

Je leur ai demandé ce qu'ils pensaient du fait que l'occupation en cours faisait perdre des revenus à des restaurateurs dont ils se réclament aussi en appelant à la levée des mesures sanitaires, et ils n'y avaient pas pensé. Finalement, nous avons discuté pendant beaucoup plus de temps que cela a pris pour charger la voiture, parce que c'était pas mal intéressant. Nous sommes partis en nous souhaitant bonne soirée et en nous remerciant d'avoir discuté.

Malheureusement, le fait que le premier ministre a coupé ces canaux de communication a été une occasion ratée de dire aux parlementaires de prendre la peine de parler à ces gens qui, possiblement, pensent la même chose qu'eux.

Article 52 du Règlement

Le troisième groupe de gens à qui on a fait perdre la possibilité de parler intelligemment, parce qu'on a laissé la situation s'envenimer, c'est nous. Nous en sommes venus à nous polariser à un point tel que c'était à se demander si la discussion intelligente était encore possible. Cela nous a tellement polarisés que nous avons fini par nous sentir obligés de dire que nous sommes soit pour, soit contre les occupants, ce qui n'a pas été le cas à Québec. Il y a eu une manifestation là-bas en fin de semaine. Visiblement, tout le monde a trouvé cela relativement correct. Il n'y a pas eu de débordements. Personne ne s'est senti obligé de dire qu'il était pour ou contre, parce que cela s'est fait de façon disciplinée.

On en est venu à s'accuser d'un côté de soutenir des gestes racistes et violents, et on en est venu de l'autre côté à dire que ceux qui étaient contre la manifestation étaient contre la liberté d'expression, alors que ce n'est pas du tout cela, le cœur de l'enjeu.

On en est venu à tellement se concentrer sur ce qui se passe dans notre cour ici sur la Colline qu'on a perdu de vue que, si on avait fait le choix de lever les brevets sur les vaccins, par exemple, on n'en serait possiblement pas là aujourd'hui parce qu'il n'y aurait pas eu de mutation du virus. On en est venu à même presque ne plus parler de tous ceux qui sont sur la première ligne dans les hôpitaux à prendre soin des malades. C'est cela l'enjeu. Il y a un confinement parce qu'on a plus cette capacité hospitalière et qu'on doit réduire le plus que possible le nombre de contacts pour réduire le plus que possible le nombre de contaminations. Ultimement, c'est la seule chose qui est importante. On en est venu à perdre de vue que tout cela ne serait pas arrivé si le fédéral n'avait pas désinvesti en matière de santé dans les années passées. Le confinement est la conséquence directe du sous-financement.

Je trouve malheureux qu'on en soit là aujourd'hui parce qu'on a raté de belles occasions d'avoir un discours intelligent ensemble sur les façons de s'en sortir. On s'est polarisé. J'espère que le débat de ce soir va être une espèce de branche d'olivier que tous les parlementaires vont se tendre dans le but qu'on finisse par se rappeler la raison pour laquelle on est là, celle à laquelle tout le monde aspire, soit de venir à bout de cette pandémie.

• (2030)

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Saint-Jean de son intervention. Ses propos m'ont beaucoup appris. J'ai vraiment aimé entendre le récit de ses interactions avec des manifestants. Je crois, très honnêtement, qu'elle soulève un excellent point et que son expérience personnelle peut m'apprendre quelque chose, par exemple que la manifestation regroupe toutes sortes de gens, qui ont toutes sortes d'objectifs et de motivations. Certaines personnes sont venues à la manifestation en toute innocence, comme la députée le souligne à juste titre. J'ai moi-même vu des familles qui sillonnaient les rues. Il est important d'en être conscient, et je remercie la députée de nous le rappeler.

Ce qui me pose problème, c'est le moment où je suis allé à la pharmacie et où j'ai vu une personne confronter le commis en lui mettant une caméra sous le nez et en déclarant: « Vous ne pouvez pas me forcer à porter un masque ici, j'ai des droits », et blablabla. Où est la limite? Comment trouver la façon d'apaiser les gens qui ne cherchent vraiment pas à causer de problèmes et ceux qui, au contraire, cherchent ouvertement à en créer? J'aimerais avoir le point de vue de la députée à ce sujet.

[Français]

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, je remercie le député de Kingston et les Îles de sa question.

Il décrit une situation où des gens ont posé des gestes. Nous en avons vu, de ces gestes, depuis le début de la crise. Les gens le faisaient toutefois de manière individuelle et, souvent, ils étaient rabroués par les personnes autour d'eux ou dénoncés dans les médias sociaux.

Le problème est qu'on a laissé ces gens se mettre ensemble. Ils se sont arrogé une légitimité puisque d'autres gens plus nuancés sont venus se greffer à eux, et on a laissé cette espèce de bouillon s'envenimer. C'est cela, la différence.

Si on avait rapidement pris le contrôle de l'occupation, on en serait peut-être encore à des gestes isolés qui seraient beaucoup plus faciles à dénoncer que quelque chose d'aussi structuré, qui a réussi à s'attirer une certaine forme de sympathie en étant mal définie. Au lieu de cela, nous l'avons laissée se définir elle-même.

[Traduction]

Le vice-président: Je rappelle aux députés de s'en tenir à des questions et à des réponses brèves, pour que tout le monde puisse intervenir.

Nous poursuivons les questions et observations. Le député de Rosemont—La Petite-Patrie a la parole.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours. Elle a offert des angles et des perspectives intéressantes, mais je voudrais revenir sur ce qu'a dit plus tôt sa collègue d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

Elle a dit que les libéraux se cachaient un peu derrière les compétences pour expliquer leur manque de responsabilité et de leadership. Elle a même dit que, puisque cela se passe à Ottawa, ils disent que c'est à la police d'Ottawa et au maire d'Ottawa de gérer cela, qu'ils n'ont pas grand-chose à faire à ce sujet et que cela ne relève pas de leur compétence.

J'aimerais savoir si elle est d'accord avec sa collègue du Bloc québécois pour dire qu'en temps de crise, les compétences sont importantes, mais qu'elles ne sont pas une raison pour ne pas agir.

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, elles ne deviennent pas pour autant une raison pour empiéter dans les compétences des autres. J'imagine que c'est ce que mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie espérait que je lui dise, mais que je ne lui dirai certainement pas.

Elles n'empêchent toutefois pas la collaboration, et c'est ce que nous avons souhaité depuis le début.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue, qui s'est extrêmement bien exprimée ce soir et qui, je trouve, a bien dépeint les deux côtés de la situation.

C'est malheureux, mais, en même temps, nous sommes contents. Il y a plein de gens à l'écoute de CPAC ce soir. En effet, depuis que j'ai fait mon discours, mon compte Twitter explose de messages haineux.

J'aimerais savoir ce que ma collègue pense du fait que les gens se servent de cette situation pour se diviser et pour s'insulter. C'est vraiment déplorable. Pour ma part, en tout cas, je n'en reviens pas.

Le vice-président: Il reste 32 secondes à l'honorable députée de Saint-Jean pour répondre.

• (2035)

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, c'est assez court.

Je trouve évidemment cela déplorable et je vois aussi du coin de l'œil mon téléphone en train de surchauffer. C'est malheureux, parce que nous n'en serions probablement pas rendus là si la situation avait été prise en charge rapidement.

J'imagine que les élus l'Assemblée nationale du Québec n'ont peut-être pas reçu autant de messages haineux à la suite de la manifestation de la fin de semaine dernière, parce qu'il n'y a pas nécessairement eu de polarisation et que cela a été fait de façon beaucoup plus cordiale.

Comme je l'ai mentionné, nous sommes certainement plus près de nous entendre avec des gens qui manifestent actuellement que l'inverse. Nous nous sommes laissés polariser.

[Traduction]

M. Yasir Naqvi (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole sur ce sujet très important. Comme les députés le savent, je représente la circonscription d'Ottawa-Centre. La Chambre des communes, où la plupart des députés siègent, de même que mon domicile, d'où je parle en ce moment, sont situés dans Ottawa-Centre.

Ce à quoi nous assistons dans nos rues et ce dont nous parlons depuis 11 jours se déroule au cœur même de ma collectivité. Bien que la Colline du Parlement se trouve au centre-ville d'Ottawa, beaucoup de gens — y compris peut-être ces occupants — ont tendance à oublier que des habitations se trouvent à un pâté de maisons de la Colline du Parlement, et ce, dans toutes les directions. Des gens vivent au centre-ville d'Ottawa. Parmi eux se trouvent des aînés, des personnes handicapées, des jeunes et des familles.

Comme je ne trouve pas les mots pour décrire ce que vit ma collectivité, je me suis dit que je commencerai mon intervention d'aujourd'hui en lisant aux députés quelques-uns des courriels que j'ai reçus, simplement pour leur donner un aperçu de la souffrance et de la détresse que vivent mes concitoyens depuis 11 jours.

Je pourrais passer 20 minutes entières à lire ces courriels, car ils sont très nombreux, mais je tiens aussi à évoquer des pistes de solution.

Voici ce qu'on peut lire dans le premier courriel: « Je suis un citoyen de votre circonscription, Ottawa-Centre. Je ressens le besoin de vous faire part de mes inquiétudes afin que vous puissiez les transmettre aux personnes concernées. Les membres du convoi qui occupent la ville causent dommages et chaos dans le centre-ville et je ne suis pas du tout d'accord avec l'intervention, ou plutôt l'absence d'intervention, de la police jusqu'à présent.

« Ces gens ont commis des vols dans des refuges pour itinérants, vandalisé et endommagé des maisons et des commerces qui affichent des drapeaux de la fierté, attaqué et harcelé des résidents qui portent le masque pendant la pandémie, profané nos monuments

Article 52 du Règlement

commémoratifs, lancé illégalement des feux d'artifice, et été surpris récemment à essayer d'incendier un édifice à logements tout en en bloquant les portes. »

Ce n'est là qu'une partie des gestes inexcusables que ces gens ont posés contre notre ville et ses résidents.

Le deuxième courriel dit ceci: « Je vis à Ottawa depuis plus de 40 ans et je n'y avais encore jamais vu un comportement si agressif et illégal pendant aussi longtemps. Cette suite ininterrompue de coups d'avertisseurs de camions, de vapeurs de diesel, de vrombissements de moteurs et de hurlements à toute heure du jour et de la nuit est devenue insupportable. Je suis horrifié par ces symboles racistes et antisémites que je vois depuis peu dans mon quartier. Ils sont inacceptables et n'ont pas leur place au Canada. »

Voici ce qu'on peut lire dans le troisième courriel: « Après deux ans de pandémie, il devrait être clair que les personnes handicapées comptent parmi les plus vulnérables face à la COVID-19. Nous faisons partie de plusieurs catégories: il y a ceux qui, comme moi, sont vaccinés mais qui courent davantage de risques de complications en cas d'infection. D'autres sont immunosupprimés, ce qui fait que la protection vaccinale est moins efficace pour eux et qu'ils combattraient moins bien une infection. D'autres encore ne sont pas admissibles au vaccin pour des raisons médicales.

« Les mesures de santé publique qui exigent le port du masque et le passeport vaccinal ont permis de garder les personnes handicapées en sécurité. Elles constituent notre premier rempart. Les Ottavians handicapés courent de graves dangers depuis une dizaine de jours à cause du mépris flagrant dont les occupants font preuve à l'égard du port du masque et du passeport vaccinal.

« Des endroits comme le Centre Rideau et de petits commerces ont fermé leurs portes parce qu'ils ne pouvaient assurer la sécurité de leurs clients et de leurs employés. »

• (2040)

Le quatrième courriel dit ceci: « Nous sommes des résidents d'Ottawa-Centre, mais heureusement, nous habitons dans le Glebe. Notre fille, elle, habite directement dans le centre. Elle a subi les premiers contrecoups de la crise actuelle vendredi il y a une semaine, quand elle a essayé de donner une présentation en ligne à partir de chez elle et qu'elle en a été empêchée par le son des klaxons. Elle a emménagé chez nous il y a neuf jours. Les autres qui habitent dans la zone rouge ne sont pas aussi chanceux et doivent rester confinés chez eux. Quand notre fille est allée faire un tour chez elle pour voir si tout allait bien, elle a constaté qu'aux deux premiers étages, elle ne sentait rien d'autre que le diesel. Essayez donc de vous occuper d'enfants dans une situation comme celle-là. L'un des voisins de notre fille a téléchargé une application qui mesure les décibels. À partir de 67 décibels, l'ouïe peut être endommagée. Selon l'application du voisin de ma fille, le son à l'intérieur de chez elle était de 72 décibels. »

Article 52 du Règlement

Voici ce que dit le cinquième courriel: « J'ai peur d'aller à l'épicerie, car il y a des gens sans masque à l'intérieur qui se comportent de manière agressive. Comme de nombreuses autres entreprises, l'épicier indépendant Massine's, sur la rue Bank, doit subir le bruit des manifestations et l'agressivité du public ainsi qu'une possible exposition au variant Omicron de la part des personnes qui se promènent sans masque, en plus d'absorber les frais liés à l'embauche de personnel de sécurité supplémentaire. Je me sens mal pour les caissiers et le personnel de sécurité, qui doivent être patients et garder leur calme dans des conditions aussi difficiles. Je suis à bout. Même si les 23 premiers mois de la pandémie ont été très difficiles, le télétravail est maintenant rendu un fardeau à cause du bruit des manifestations, et depuis deux fins de semaine, je ne peux même pas sortir faire quelques pas dehors ou passer un après-midi tranquille à l'intérieur. C'est vraiment déprimant. »

Je pourrais continuer ainsi et lire 5, 10, 15, 20, 100 autres courriels de gens qui veulent avoir la paix. Il s'agit de citoyens pacifiques, qui comprennent que nous sommes dans la capitale nationale et que les manifestations pacifiques font partie de la démocratie, mais pas de cette ampleur-là, pas quand cela devient ni plus ni moins qu'une occupation, un mouvement illégal qui n'a plus rien de pacifique.

Ce que les habitants de ma circonscription m'ont demandé, c'est si les gens avaient oublié que nous sommes toujours en pleine pandémie mondiale. En fait, nous sommes encore dans la cinquième vague, et on impose des restrictions pour éviter que les gens tombent malades et que le système de santé et les travailleurs de la santé soient surchargés. Quand j'entends certains des arguments et des interventions à la Chambre, surtout ceux de l'opposition officielle, je me demande parfois si la pandémie de COVID-19 a même eu lieu, si tout est peut-être normal au fond et si nous avons simplement décidé de changer les règles.

Nous avons tous traversé une période très difficile. Les choses n'ont pas été faciles pour qui que ce soit, surtout pas pour les personnes vulnérables ou marginalisées. Nous devons parler de ce qui nous attend, de la façon de mettre fin à la pandémie et d'en arriver à un point où la maladie est endémique, ainsi que des répercussions qu'une telle situation aurait sur nos vies. Toutefois, un tel débat ne peut avoir lieu avec la situation qui se déroule actuellement à l'extérieur de la Chambre des communes. Cela n'est pas un débat. Il ne s'agit que de la prise en otage d'une ville. Ce n'est pas ainsi que l'on prend part à un dialogue constructif et respectueux.

Je ne veux pas discuter avec quelqu'un qui brandit une croix gammée ou le drapeau confédéré. Dans ma circonscription, il y a des membres de communautés racialisées et juives qui sont — j'ai déjà utilisé ce mot — ébranlés. Ils ont peur. Ils revivent un traumatisme. Ils sont plongés dans la souffrance. Nous sommes tous incrédules à la vue de ces images dans notre ville, la capitale nationale.

Je presse tous les députés, qui sont tous des personnes respectables et motivées à bâtir un pays meilleur, à unir leurs efforts pour demander aux occupants de bien vouloir laisser ma collectivité tranquille et de laisser la paix s'y rétablir. S'ils veulent entamer un dialogue, qu'ils le fassent, mais c'est impossible lorsqu'un ensemble de quartiers sont pris en otage pendant 11 jours.

• (2045)

Cette manifestation, cette occupation, ces troubles civils doivent prendre fin. Ils doivent prendre fin pour le bien des gens qui vivent dans la collectivité et des entreprises qui ont tant souffert et qui at-

tendaient avec impatience de rouvrir leurs portes le 31 janvier, après la levée des mesures provinciales de confinement. Elles sont incapables de mener leurs activités. Elles sont fermées. A-t-on pensé aux répercussions sur les propriétaires de ces entreprises et leur famille? Comment vont-ils joindre les deux bouts?

Je remercie mes collègues, les ministres et la députée d'Ottawa—Vanier, qui est aussi présidente du Conseil du Trésor. Tous collaborent étroitement avec moi pour trouver des manières d'appuyer ces entreprises, qui sont doublement touchées en raison de l'occupation en cours.

Durant le temps qui m'est alloué, je veux mettre l'accent sur ce que nous pouvons faire. Comment pouvons-nous nous sortir de ce mauvais pas? Je nous exhorte déjà à travailler main dans la main, à parler d'une même voix, à mettre à profit notre rationalité, à demander aux occupants de partir, puis d'entamer un processus de collaboration avec leurs représentants élus, ou alors de se présenter aux élections eux-mêmes s'ils sont si fermement convaincus qu'il nous faut de meilleures lois et de meilleures politiques. Voilà comment fonctionne une société démocratique.

Dans les circonstances, nous devons veiller à mettre fin à cette occupation. Une des façons d'y parvenir consiste à veiller à l'application des lois. La police d'Ottawa travaille d'arrache-pied pour assurer la sécurité des résidents de la ville. C'est sa responsabilité. La loi lui demande de la faire, et c'est important qu'elle fasse appliquer la loi.

Des lois municipales, provinciales et fédérales ont été violées. Je suis avocat. J'ai été procureur général de l'Ontario. Je peux citer une longue liste de lois qui n'ont pas été respectées. Nous devons veiller à l'application de la loi. S'il faut des ressources, comme on en a demandé et comme le gouvernement fédéral en fournit depuis le début, nous continuerons d'en fournir.

J'agis dans ce dossier depuis le début de la manifestation. Je travaille avec le ministre de la Sécurité publique et le ministre de la Protection civile, ainsi qu'avec le premier ministre, qui est au fait de la situation et qui a pris le temps d'en discuter avec moi. Nous avons été là pour la ville d'Ottawa et pour le Service de police d'Ottawa afin de leur fournir les ressources dont ils ont besoin pour faire appliquer les lois.

Nous avons constaté un resserrement de l'application des lois depuis hier soir. J'espère vraiment que les interventions plus musclées se poursuivront pour permettre à la population de retrouver sa tranquillité et pour faire en sorte qu'elle puisse vivre comme elle le faisait auparavant. Nous devons faire respecter la loi. C'est ce que les gens de la collectivité demandent. Il faut veiller à établir un plan et à mettre un terme à cette occupation.

Il ne fait aucun doute que des conversations auront lieu après l'occupation. Elle prendra fin. Comme nous l'avons toujours fait, et à juste titre, nous tirerons des leçons des incidents, des erreurs commises, des choses qui ont été bien faites et de celles qui ne l'ont pas été. Nous le ferons aussi dans les circonstances actuelles.

Article 52 du Règlement

● (2050)

Comme on peut s'en douter, en tant que député d'Ottawa-Centre, j'ai déjà commencé à penser aux choses que nous pourrions changer. En temps et en heure, je proposerai des idées que nous pourrions étudier afin de mieux protéger nos institutions démocratiques, de trouver des façons de promouvoir les manifestations pacifiques — un de nos droits démocratiques — mais aussi de protéger le droit des résidents du centre-ville d'Ottawa, mes concitoyens que je suis très honoré de représenter, de vivre en paix.

Une des idées que je voudrais soumettre aux députés et à la Chambre est de redéfinir ce qu'est la Cité parlementaire. Pour l'instant, elle se limite à la Colline du Parlement et à quelques bâtiments situés sur les rues Wellington et Sparks. Nous pourrions peut-être envisager d'agrandir l'enceinte parlementaire afin d'améliorer et de renforcer les protocoles de sécurité. Il ne s'agit pas d'évincer les manifestations légales et respectueuses, qui sont indispensables à toute démocratie, mais bien de s'assurer que nous ne nous retrouverons pas dans le même cas de figure qu'aujourd'hui. Je me permettrai d'échanger avec les députés, mes collègues, pour que nous analysons et que nous étudions si l'enceinte parlementaire doit être agrandie et si de meilleurs protocoles doivent être mis en place afin de s'assurer que le centre-ville ne soit pas pris en otage.

J'espère que les députés comprendront à quel point je me trouve dans une situation difficile, mais, surtout, ce que ressentent les habitants de ma circonscription. Parfois, il est ardu de trouver les mots justes pour exprimer ce qui se déroule dans ma collectivité. À d'autres moments, c'est un réel défi d'entendre le point de vue du camp adverse. Dès le départ, j'ai dit que je voulais écouter les arguments du camp adverse, mais je ne cautionnerai pas cette occupation en la considérant comme un événement civil et paisible alors que mes concitoyens souffrent. Ces derniers ont vécu des moments difficiles au cours des deux dernières années à cause de la pandémie et cette occupation transforme leur quotidien en véritable cauchemar.

J'exhorte tous les députés à unir leur voix pour qu'à la fin de ce débat, nous lancions un message clair aux manifestants: vous devez partir. Il est possible d'entamer un dialogue civilisé. Il est possible d'écouter ce que l'autre a à dire et d'accepter la divergence des opinions. Cependant, la façon de faire actuelle ne nous permettra pas d'y parvenir. Je prie les manifestants de quitter les lieux par respect pour ma collectivité et de laisser vivre en paix les résidents d'Ottawa-Centre et du centre-ville d'Ottawa.

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens au nom des résidents de Kamloops—Thompson—Cariboo sur ce sujet important.

Le secrétaire parlementaire a soulevé deux points, relativement brefs, dont j'aimerais continuer de discuter avec lui.

D'abord, il a dit que nous devrions travailler ensemble. Je fais remarquer que la cheffe de l'opposition officielle a envoyé ce soir une lettre au premier ministre et à tous les chefs de parti pour demander que nous travaillions ensemble. Par conséquent, le secrétaire parlementaire pourrait-il suggérer au premier ministre de faire exactement ce qu'il souhaite que nous fassions?

Ensuite, le secrétaire parlementaire a dit que la police devrait appliquer la loi. Selon lui, est-ce la tâche du premier ministre de dire à la police quoi faire dans cette situation?

● (2055)

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je vais répondre au deuxième volet de la question en premier. Je pense que le député d'en face sait très bien que dans notre système démocratique, les politiciens ne disent pas aux policiers comment appliquer la loi. Une distinction saine et primordiale est établie entre ces deux pouvoirs. J'ai eu l'honneur d'assumer les fonctions de solliciteur général de l'Ontario. Je sais très bien que nous ne pouvons pas dire à la police comment mener ses opérations. Je ne laisserais pas entendre à la légère que le premier ministre devrait dire au Service de police d'Ottawa, ou à n'importe quel autre service de police, comment appliquer la loi dans cette situation.

Quant à l'appel à la collaboration, il est bien évident que nous devrions travailler ensemble. Je suis impatient de lire la lettre, mais je pense que les députés d'en face devraient aussi écouter les explications des experts en médecine sur l'importance de se faire vacciner et d'en finir avec la pandémie.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de son discours, lequel était engagé, émouvant et tourné vers ses concitoyens. Cela ne peut que piquer notre sens de l'empathie. Monsieur le Président, si vous ne me l'aviez pas dit, je n'aurais jamais deviné que mon collègue était un membre du parti au pouvoir.

J'ai compté le nombre de solutions concrètes qui sont proposées par mon collègue et je me suis arrêté à zéro. Où est la cellule de crise avec les corps policiers, qui a notamment été suggérée par l'ancien ministre de la Justice Allan Rock? Elle n'est nulle part. Où est la transparence? Où est le point de presse quotidien du ministre de la Sécurité publique? Ce point de presse n'est nulle part.

Il faut que les libéraux comprennent qu'à la dernière élection, la population leur a donné un mandat minoritaire. Il faut que les libéraux cessent de se parler à eux-mêmes et de s'écouter entre eux et il faut qu'ils commencent à écouter les solutions.

[Traduction]

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, le député d'en face tente de laisser croire qu'il s'agit d'un problème politique. Soyons clairs, nous traversons une pandémie. Notre système de soins de santé est menacé. Il s'agit d'une pandémie mondiale. Le Canada n'est pas le seul à traverser cette crise. La COVID-19 est partout dans le monde. Je ne comprends pas qu'il puisse suggérer qu'il faut donner des conférences de presse quotidiennes pour gérer les manifestations à Ottawa. En quoi cela peut-il résoudre cette crise?

Ce qui est nécessaire, c'est que les lois que nous avons créées, tous ensemble, soient respectées. Si quelqu'un enfreint la loi, cette personne doit en subir les conséquences. C'est ce dont nous avons besoin à Ottawa en ce moment. Je suis sur le terrain. J'essaie de trouver des solutions. Nous devons faire en sorte que les lois soient respectées. Ces manifestations sont illégales et doivent cesser.

Mme Laurel Collins (Victoria, NDP): Monsieur le Président, lorsque je parle à mes concitoyens, ils se disent fatigués et découragés face à cette interminable pandémie, mais la plupart respectent les consignes sanitaires. Ils sont en fait fatigués et écœurés par les gens qui ne portent pas de masque, qui refusent de suivre les directives de la santé publique et qui mettent les autres en danger.

Article 52 du Règlement

À Ottawa, comme l'a dit le député, les gens en ont plus qu'assez. Ils se font harceler et agresser, ils voient se hisser des symboles antisémites et fascistes. Les femmes se font menacer de viol, et les résidents des communautés racialisées et 2ELGBTQQA+ se font invectiver. Les Canadiens s'inquiètent aussi de ce qu'ils entendent, comme cette tentative d'incendie criminel dans l'entrée d'un bâtiment résidentiel. C'est terrifiant.

Le député est-il d'accord pour dire que le premier ministre n'aurait pas dû mettre autant de temps à se décider à parler aux administrations municipales et provinciales? Les organisateurs de ce convoi avaient pourtant clairement affiché leurs couleurs. On les a laissés faire ce qu'ils avaient déclaré vouloir faire. Le député comprend-il pourquoi les habitants d'Ottawa sont exaspérés par le gouvernement libéral?

• (2100)

M. Yasir Naqvi: Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée sur un point: les Canadiens ont fait beaucoup de sacrifices. Ils suivent les directives de la santé publique. Ils se font vacciner. Ils portent un masque. Ils pratiquent la distanciation sociale. C'est impressionnant. J'ai de jeunes enfants. Il est formidable de constater le type d'habitudes que nos enfants ont développées pendant la pandémie. Ils ont désormais de bonnes pratiques d'hygiène. Beaucoup de mesures ont été prises.

Je tiens aussi à assurer à la députée que, depuis le début de la crise, le premier ministre s'est engagé à fond dans ce dossier. J'ai eu des conversations avec lui. Il est informé, mais le premier ministre, en tant que chef du gouvernement, n'a aucun pouvoir lui permettant de dicter aux services policiers comment gérer la situation.

Nos lois sont parfaitement claires. De plus, dans notre système démocratique, nous ne voulons pas que des politiciens disent aux corps policiers les lois qu'ils devraient appliquer et la façon de s'y prendre. Notre travail, c'est d'élaborer les lois. Le rôle des autorités policières indépendantes, c'est de les appliquer. En fait, il devrait revenir à un système judiciaire indépendant de déterminer si une loi est bien appliquée ou non. Je peux assurer à tous les députés que le premier ministre se penche sur le dossier. Il est bien au fait de la situation et veille à ce que la crise prenne fin le plus rapidement possible.

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à prendre un instant pour dire au député d'Ottawa-Centre à quel point je suis affligé pour lui et pour les habitants de sa circonscription. J'ai beaucoup de mal à transposer ce qui se passe ici à Halifax — une ville que j'aime autant qu'il peut lui-même aimer Ottawa —, avec tous ces gens qui terrorisent la population, qui endommagent la propriété d'autrui et qui se livrent à des actes illégaux. Ce doit être extrêmement difficile à vivre, et nos pensées vont à tous ces gens en ce moment.

Le député est dans une situation unique, d'abord parce qu'il représente la partie la plus directement touchée de la ville, mais aussi parce qu'il a déjà été procureur général de l'Ontario. Il a fait allusion à certaines propositions de changement qu'il entend faire valoir en temps et lieu. J'aimerais sincèrement qu'il nous en donne un petit aperçu.

Il a parlé de changements à la Cité parlementaire, comme l'élimination des véhicules sur la rue Wellington, qui deviendrait une rue piétonnière. J'avoue que ce serait une innovation remarquable. Il a aussi évoqué la possibilité de modifier le fonctionnement même de

la Chambre afin de mieux gérer certaines activités des députés. Je suis impatient de savoir ce qu'il a précisément en tête.

M. Yasir Naqvi: Le député a raison, monsieur le Président. Je me trouve au cœur de la crise, tout comme la députée d'Ottawa—Vanier. Comme je l'ai mentionné, nos concitoyens vivent un véritable cauchemar. Les mots pour l'expliquer commencent à me manquer.

Voilà pourquoi nous devons nous pencher là-dessus dès que la crise sera terminée et réfléchir à l'avenir. Nous devons penser à la manière de prévenir de telles situations en créant un environnement pour la tenue de manifestations pacifiques qui sont, j'insiste, un droit démocratique.

Comme on peut s'en douter, l'une des caractéristiques intéressantes d'Ottawa, c'est qu'elle comprend de multiples territoires de compétence. Il y a le Parlement du Canada, qui relève du gouvernement du Canada. Il y a aussi les services municipaux. L'autorité responsable peut varier d'une rue à une autre. Un parc peut être du ressort d'une autorité fédérale et la rue qui le longe peut être du ressort d'une autorité provinciale ou municipale. Nous devons examiner les frontières de la Cité parlementaire afin d'assurer une meilleure coordination.

Le député vient de mentionner une chose que je souhaite ardemment. Il faut trouver une manière de convertir la rue Wellington en une rue piétonnière, l'embellir et la rendre plus verte, pour que plus de gens la fréquentent pour jouir des beautés de la Colline du Parlement plutôt que d'y conduire leurs voitures, ou même l'occuper, en l'occurrence.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan.

Les Canadiens ont le droit de manifester. Les manifestations font partie de notre démocratie depuis longtemps. Ce droit est si important qu'il est enchâssé dans la Constitution, plus précisément dans les quatre libertés fondamentales énumérées à l'article 2 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Tous les Canadiens ont les libertés fondamentales suivantes: liberté de conscience et de religion, liberté d'expression, liberté d'association et liberté de réunion pacifique. La liberté de manifester sur la place publique, que ce soit sur un trottoir, devant une assemblée législative ou dans un parc public, est une liberté fondamentale. S'ils le veulent, des Canadiens, seuls ou en groupes, sont libres de manifester en marchant sur la rue Wellington ou en se regroupant autour de la flamme du centenaire, devant le Parlement.

Depuis des dizaines d'années, des millions de Canadiens exercent cette liberté fondamentale. Par contre, ce que les Canadiens n'ont pas le droit de faire, c'est un blocus. Ériger des barricades n'est pas un droit. Bloquer une rue n'est pas un droit. Bloquer une autoroute n'est pas un droit. Bloquer un poste frontalier n'est pas un droit. Bloquer le lieu de construction d'un pipeline n'est pas un droit, et bloquer un chemin de fer n'est pas un droit non plus. C'est simple, ériger des barricades n'est pas un droit.

Les Canadiens n'ont pas le droit de causer du tort aux autres ni d'empiéter sur les libertés de leurs concitoyens. Si les libertés sont fondamentales, elles ne sont pas sans limites. Des limites sont imposées aux libertés d'une personne en fonction du tort qu'elles causent et de leur empiètement sur les libertés des autres personnes.

Article 52 du Règlement

L'unité nationale est en morceaux: l'Ouest contre l'Est, les régions rurales contre les régions urbaines, les non-vaccinés contre les vaccinés. Le pays est divisé en raison de l'absence de leadership à sa tête. Le premier ministre doit repenser le langage et le discours qu'il utilise depuis six mois, car ils ont divisé le pays.

Il a parlé des 3 millions de Canadiens non vaccinés en des termes méprisants et employé un discours qui laisse entendre que ceux qui ne sont pas d'accord avec lui ne sont pas Canadiens. Ce genre de discours jette de l'huile sur le feu de la division qui dresse les Canadiens les uns contre les autres: des amis, des membres d'une même famille, des gens vaccinés contre des gens non vaccinés, ceux qui sont pour les mesures relatives au statut vaccinal contre ceux qui sont contre, ceux qui demandent la fin des restrictions contre ceux qui veulent leur maintien.

Bien que de nombreuses personnes aient attisé les flammes de la division au pays, elles ne sont pas le chef du gouvernement ni le premier ministre d'un pays du G7. Les discours du premier ministre au cours des six derniers mois sont indignes des hautes fonctions qu'il occupe. Au lieu de combler les fossés, d'atténuer les tensions et d'adoucir le ton, il a diabolisé l'autre.

Il est temps que les manifestants lèvent le blocus à Ottawa et au poste frontalier dans l'Ouest du Canada. Il est temps que les manifestants rentrent chez eux pour retrouver leur famille et leur communauté. Leurs revendications ont été entendues. Nous avons rencontré certains d'entre eux, et le temps est venu qu'ils rentrent à la maison. Leurs revendications ont été entendues très clairement. Au cours des prochaines semaines, nul doute que leurs revendications feront l'objet de débats dans cette assemblée législative démocratiquement élue.

Le Canada repose sur la trinité de la liberté, de la démocratie et de la primauté du droit. Au sein d'une société libre et démocratique, la primauté du droit doit être respectée. Dans le cas qui nous intéresse, les gouvernements du pays ont délégué aux policiers l'application de la loi à l'égard des blocus. J'invite les manifestants qui participent au blocus ici à Ottawa et au poste frontalier à respecter les consignes des policiers.

● (2105)

Au sein d'une démocratie, seul l'État est autorisé à employer la force, même létale, pour faire respecter les libertés fondamentales dont nous jouissons, de même que la primauté du droit. Nous avons délégué l'emploi de cette force aux policiers. Au sein de notre démocratie, les citoyens ne sont pas autorisés à employer la force. En tant que citoyens, nous réglons nos différends avec des élections ou avec le système judiciaire. Nous ne les réglons pas en employant la force.

Nous sommes tous responsables de la division qui s'observe au pays à l'heure actuelle. Nous avons tous le devoir de réfléchir à ce qui nous a menés là où nous en sommes. Je pleure pour mon pays. Au lieu de la paix, de l'ordre et de la bonne gouvernance, nous avons le chaos, le désordre et une mauvaise gouvernance. Bien des démocraties subissent des pressions de source nationale ou étrangère, mais le Canada est particulièrement secoué en raison de l'incapacité du gouvernement à réagir.

La pandémie a exposé au grand jour l'état de nos institutions, qui sont faibles et inefficaces. Pendant une grande partie de l'année passée, nous n'avions pas de gouverneur général en raison d'un scandale. Huit des plus hauts dirigeants des Forces armées canadiennes ont été forcés de quitter leurs fonctions à la suite d'un scandale.

L'ancien greffier du Conseil privé a démissionné dans la foulée d'un scandale.

Nous avons un système d'approvisionnement militaire incapable de nous approvisionner. Nous avons des systèmes de paie incapables de payer les fonctionnaires. Nous avons un Parlement incapable de faire son travail parce que le gouvernement a désobéi à quatre ordres de la Chambre et de ses comités exigeant la production de documents.

Nous avons une Commission des débats des chefs qui, aux deux dernières élections générales, a organisé deux séries de débats considérées presque universellement comme ayant été les pires que le pays ait connues depuis la tenue du tout premier débat des chefs en 1968. La République populaire de Chine s'est ingérée dans les dernières élections fédérales et a propagé de la mauvaise information par la voie d'intermédiaires, ce qui a mené à la défaite de plusieurs candidats. Pourtant, rien n'a été fait à cet égard.

Les ménages canadiens ont un niveau d'endettement parmi les plus élevés au monde, et les gouvernements du pays ne sont pas loin derrière. Il y a moins de deux ans, certaines provinces de cette fédération avaient du mal à recueillir des fonds sur les marchés de capitaux d'emprunt pour payer les policiers et les infirmiers, et le gouvernement fédéral a dû intervenir pour les renflouer. Le Fonds du Commonwealth classe notre système de santé au deuxième rang des pires systèmes de santé parmi les principales économies de l'OCDE.

Les émissions de gaz à effet de serre augmentent d'année en année depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir et elles ont atteint un niveau record en 2019, soit l'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données. Si l'on se fie aux premiers mois de l'année en cours, nous sommes en voie de battre de nouveaux records en matière d'émissions. Cela fait des décennies que nous ne respectons pas nos engagements envers l'OTAN, et maintenant, la Russie est sur le point d'envahir une démocratie de l'Europe de l'Est. À l'heure actuelle, notre capitale nationale est paralysée, et l'un de nos postes frontaliers internationaux, la marque distinctive d'un état souverain, est assiégé.

Nous sommes dans cette situation parce que nous n'avons pas pris les choses au sérieux. Nous n'avons pas pris la primauté du droit au sérieux. Nous n'avons pas pris au sérieux l'obligation de nous assurer que les institutions démocratiques reflètent la diversité des points de vue au Canada. Nous n'avons pas pris la politique nationale au sérieux. Nous n'avons pas pris la politique étrangère au sérieux. Il est temps de prendre les choses au sérieux.

● (2110)

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite poser une question au député au sujet des exigences liées à la vaccination. Étant donné que le nombre d'hospitalisations continue de poser problème au Canada, que pense le député des exigences relatives à la vaccination?

Article 52 du Règlement

L'hon. Michael Chong: Monsieur le Président, je crois que nous devons encourager tous les Canadiens à se faire vacciner. La vaccination est un miracle de la médecine moderne. C'est une solution sécuritaire et efficace, et c'est un outil essentiel pour nous aider à sortir de cette pandémie. Nous devons amener les Canadiens à se faire vacciner en les encourageant à le faire et non en les diabolisant et en les pointant du doigt. Je pense que c'est le genre de leadership que nous devons voir de la part du gouvernement actuel pendant que nous tentons de sortir de cette pandémie.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur la première portion du discours de mon collègue.

Moi aussi, je suis en faveur du droit de protester et de la liberté. Néanmoins, des gens pour qui la liberté est de financer des actes illégaux avec de l'argent étranger, des gens pour qui lancer des pierres à une ambulance est un exemple de liberté, des gens pour qui empêcher un enfant d'avoir des traitements pour le cancer est la liberté, des gens pour qui faire des feux d'artifice dans des zones densément peuplées ou mettre le feu à la maison d'une personne qui a porté plainte pour du bruit est la liberté, ce ne sont pas des défenseurs de la liberté et ce ne sont pas des démocrates.

J'accueille avec joie le fait que mon collègue ait reconnu que la tyrannie, c'est d'abord lorsque certaines personnes pensent que leur liberté n'a pas de bornes, et que la leur ne s'arrête nulle part. Je souhaite que chaque personne à la Chambre le reconnaisse, parce que c'est le premier pas pour résoudre la crise qui nous occupe présentement.

• (2115)

[Traduction]

L'hon. Michael Chong: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et de ses observations.

[Français]

Je pense qu'il est très important que tout le monde respecte la loi. Cette responsabilité revient à tous les citoyens du Canada, car tous les Canadiens sont soumis à la loi. La police a la responsabilité de faire appliquer la loi. Si quelqu'un ne respecte pas la loi, les gouvernements provinciaux et fédéral ont aussi le pouvoir de faire respecter la loi; c'est une caractéristique de notre démocratie.

[Traduction]

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Monsieur le Président, en écoutant mon collègue, je ne peux m'empêcher de penser à une déclaration de Desmond Tutu, qui a dit: « Si vous êtes neutre dans une situation injuste, alors vous avez choisi le côté de l'opresseur. » Le député peut-il expliquer comment il peut rester silencieux et faire fi des Canadiens qui se font harceler et agresser dans leur collectivité?

Comment peut-il rester silencieux pendant que des gens brandissent des symboles racistes et antisémites dans les rues d'Ottawa et paralysent une collectivité en alimentant la haine et la peur? Le député peut-il nous dire quand il compte se porter à la défense des gens qui sont opprimés et qui sont victimes de la haine et du racisme?

L'hon. Michael Chong: Monsieur le Président, je pense tout simplement que les blocus sont illégaux. Je crois que les barrages, ici, à Ottawa, et au poste frontalier international de Coutts, en Alberta, sont illégaux. Je pense qu'il appartient aux forces de l'ordre

de faire respecter la loi et de veiller à ce que ces barrages soient démantelés au moment où elles l'ordonnent.

Dans notre pays, il ne revient pas aux gouvernements et aux cabinets de donner des instructions aux forces de l'ordre. Nous leur déléguons des pouvoirs leur permettant de faire respecter la loi. Qu'il s'agisse d'incendie criminel, de harcèlement ou de violence, nous devons nous assurer que les forces de l'ordre disposent des outils et des ressources nécessaires pour faire leur travail. Je fais confiance au premier ministre de l'Ontario. Je fais confiance aux organismes d'application de la loi et aux institutions du gouvernement fédéral pour qu'ils fassent leur travail et mettent fin à cette crise.

M. Garnett Genus (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre ce soir au sujet du mouvement de protestation du convoi pour la liberté qui se poursuit partout dans le pays, et au sujet des exigences fédérales à l'origine de cette réaction.

Permettez-moi de dire, d'entrée de jeu, que lorsque les gens ont des différends concernant d'importantes questions publiques, je pense qu'il est très important qu'ils prennent le temps de se consulter et d'essayer de comprendre leurs points de vue respectifs. S'il y a un obstacle à cela au Canada, c'est que nous habitons un pays qui couvre une vaste superficie. Les gens des différentes régions ont des expériences ou des perspectives différentes en fonction d'où ils viennent, et ils peuvent trouver cela difficile d'entamer un dialogue avec des gens qui habitent loin de chez eux. Vient s'ajouter à cela le fait que nous habitons un pays bilingue. Ainsi, il est parfois plus difficile de tenir des discussions lorsqu'on se situe de part et d'autre de fossés expérimentiels, régionaux et linguistiques.

Toutefois, ce convoi est fort intéressant parce qu'il transcende soudainement ces divisions géographiques, étant donné que des gens des quatre coins du pays sont venus à Ottawa pour exprimer les préoccupations importantes qu'ils ont. Les députés ont maintenant l'occasion d'aller parler à certains des manifestants pour leur demander pourquoi ils sont ici, voir les signes et les symboles qu'ils exhibent ou non et en profiter pour participer à la discussion. Ce qui est incroyable à mes yeux, c'est que tout indique que bien des députés qui prendront part au débat de ce soir ne semblent pas avoir saisi l'occasion d'examiner ce qui se passait, de tenter de parler aux gens et d'essayer de les comprendre.

Je mets au défi les députés qui ne l'ont pas encore fait de sortir d'ici, ce soir ou demain, et de demander aux gens qui se trouvent devant cet édifice de leur parler de leurs expériences. Ont-ils perdu leur emploi? Un membre de leur famille a-t-il perdu son emploi, ou ont-ils perdu leur entreprise? Un de leurs proches a-t-il été touché d'une certaine façon par la pandémie? Connaissent-ils quelqu'un qui a eu des idées suicidaires pour la première fois à cause d'une occasion perdue ou de l'isolement social découlant de la pandémie? Quelles expériences ont-ils vécues pour les inciter à venir ici et à prendre cette mesure assez radicale?

Il y a de nombreuses personnes qui, je le sais, manifestent pour la toute première fois. Tentons donc de comprendre ce qui les motive en leur posant ces questions.

Article 52 du Règlement

À 18 h 45, dans l'antichambre, j'ai reçu un appel de Sébastien, qui fait de l'excellent travail pour les députés conservateurs. Il voulait m'informer que j'aurais l'occasion de parler ce soir. J'ai donc réfléchi à ce que je ferais pour me préparer. Habituellement, je m'assois dans mon bureau, j'effectue des recherches et je travaille devant mon ordinateur mais, là, j'ai décidé de me rendre à l'extérieur pour parler aux gens s'y trouvant. Je l'avais déjà fait un peu avant mais, cette fois-ci, je voulais demander aux gens ce qui les avait amenés ici et s'ils estiment que leurs préoccupations sont prises en considération. Je le répète, je crois qu'il est important que les députés profitent de cette occasion pour tenter de comprendre ce qui motive ces personnes. Beaucoup d'entre elles m'ont dit qu'elles étaient venues ici parce que les exigences relatives à la vaccination les inquiètent grandement.

Elles croient au principe fondamental de l'autonomie individuelle, ainsi que dans la capacité des gens à faire leurs propres choix en ce qui concerne leur santé sans que cela les mette à risque de perdre leur emploi. Je pense qu'on peut dire, en toute objectivité, que les exigences imposées par le Canada en matière de vaccination sont bien plus draconiennes que celles que l'on retrouve dans de nombreux autres pays. Par exemple, les pays européens misent sur l'immunité naturelle. Or, le Canada ne semble pas reconnaître l'importance d'une telle immunité. Je trouve cela intéressant qu'il n'inclue pas l'immunité naturelle dans son approche parce qu'il se fie soi-disant aux données scientifiques. Toutefois, les données scientifiques en Europe sont les mêmes, ou du moins elles devraient l'être puisqu'elles se rapportent au même virus. Il s'agit donc de questions légitimes.

Pourquoi n'avons-nous pas la possibilité de tenir compte de l'immunité naturelle et d'utiliser des tests de dépistage rapide qui donneraient une certaine liberté aux gens, surtout les camionneurs travaillant seuls et les fonctionnaires travaillant à domicile? Pourquoi ne prévoyons-nous pas des accommodements raisonnables pour les gens voulant être autonomes et disposer de leur corps comme ils l'entendent? Je crois que ce sont des questions raisonnables.

J'ai eu des discussions avec plein de gens différents lorsque je me suis rendu à la rencontre des personnes là-bas. J'ai rencontré un jeune homme qui a voté pour le NPD lors des dernières élections. Je ne sais pas s'il le fera de nouveau après certaines des choses qui ont été dites. J'ai parlé aux gens de certaines questions soulevées dans les médias au sujet des symboles haineux, car nous avons vu les images.

On m'a dit que, dans les très rares cas où des gens affichaient des symboles haineux, ils se faisaient constamment dire d'arrêter de le faire par les autres manifestants et que ce n'était pas la place pour ce genre de symboles, car ils n'ont rien à voir avec l'objet de la manifestation. Objectivement, quand on se promène sur la rue Wellington, ce qu'on voit ce sont des drapeaux canadiens et des gens qui tiennent des pancartes avec des messages au sujet des mesures liées au statut vaccinal.

Je peux dire aux députés que ma grand-mère était une survivante de l'Holocauste alors, pour ma famille en particulier, qu'une ou deux personnes portent des croix gammées est extrêmement offensant et, clairement, cela me touche d'une façon qui est peut-être différente des autres députés dont la famille n'a pas vécu la même chose.

• (2120)

En réalité, ces individus ont été invités à quitter les lieux par les autres manifestants pacifiques. On leur a clairement fait comprendre qu'ils ne sont pas les bienvenus avec leur message qui ne correspond pas au message qui est à l'origine de l'événement.

J'ai parlé à un jeune homme parmi les manifestants et il m'a dit qu'il était homosexuel. Il se promène avec un drapeau de la fierté gaie, mais personne ne lui cause des ennuis. Personne ne lui a fait des reproches. J'ai parlé à beaucoup de gens, y compris à des membres des minorités visibles et à un groupe de jeunes juifs de Montréal venus expressément pour voir la manifestation. Les médias qui ont montré des images de drapeaux confédérés et autres symboles offensants laissent croire que c'est tout ce qui se passe dans cette manifestation, et des députés dans cette enceinte semblent le croire aussi. Je peux témoigner que ce n'est pas le cas. Quelle que soit notre position, en toute objectivité, ce n'est pas la réalité sur le terrain.

Commençons par regarder autour de nous et à écouter réellement les témoignages des manifestants et à porter attention à leurs inquiétudes. Peut-être pourrions-nous comprendre ce que vivent ceux qui ont perdu leur emploi; les personnes qui se font dire qu'elles ne peuvent pas travailler seules dans leur camion; ces fonctionnaires à qui l'on refuse le télétravail; les personnes qui ne peuvent pas voyager pour une urgence familiale ou toute autre raison; et à tous les Canadiens qui subissent les conséquences de ces mesures obligatoires et qui sont prêts à prendre d'autres précautions, par exemple passer des tests de dépistage rapide. Toutes ces personnes ont peut-être raison. Personnellement, je crois qu'elles n'ont pas totalement tort. Je conviens que le gouvernement fédéral doit mettre un terme à ces mesures obligatoires. Il doit le faire non pas pour donner raison aux manifestants, mais parce que c'est la bonne chose à faire. Les politiques liées à la vaccination imposées par le gouvernement fédéral ne sont tout simplement pas logiques.

Nous avons parlé des répercussions qu'ont ces exigences sur d'autres personnes. Notre parti a toujours eu une approche tout à fait raisonnable, selon laquelle les employeurs doivent prendre les mesures appropriées pour que les lieux de travail soient sécuritaires. À titre d'exemple, si un fonctionnaire choisit d'exercer son autonomie et de ne pas se faire vacciner, il devrait utiliser un test rapide s'il prévoit aller au bureau. Comme beaucoup de gens travaillent encore à la maison, le test offre une bonne solution de rechange. On sait d'ailleurs que beaucoup de personnes vaccinées contractent le virus, elles aussi. L'utilisation régulière de tests rapides est donc une bonne idée. Je crois qu'il serait raisonnable, dans le contexte de la vague Omicron par exemple, de dire qu'il n'y aura plus d'obligation de vaccination pour prendre l'avion, et que tout le monde devra simplement passer un test rapide avant le vol.

Article 52 du Règlement

Cela dit, il est vrai que l'accès aux tests rapides pose problème parce que le gouvernement ne semble les avoir découverts que deux ans après le début de la pandémie. Il aimerait maintenant qu'on le félicite d'avoir enfin obtenu des tests rapides, deux ans plus tard. Peut-être faudra-t-il aussi deux ans pour avoir une meilleure ventilation dans les écoles. En bien, mes amis, ce sera trop tard. Nous aurions dû parler des tests rapides dès le début, et nous aurions dû mettre en œuvre un vaste système de distribution de tests rapides avant même que les vaccins soient disponibles. Nous serions alors plus avancés. Nous serions au même point que d'autres pays. Beaucoup de pays et d'administrations du monde entier sont en train d'éliminer complètement les restrictions sanitaires sur leur territoire mais, au Canada, le gouvernement parle constamment de façons de resserrer les exigences relatives à la vaccination et de resserrer l'étau autour de la petite partie de la population qui n'est pas vaccinée.

La réalité, c'est que la grande majorité des Canadiens se sont fait vacciner. Pour la petite minorité qui a choisi de ne pas le faire, je pense qu'on peut maintenant supposer à juste titre qu'ils ne changeront probablement pas d'avis. À ce stade-ci, il est temps de dire qu'en ce qui concerne la COVID-19, avec laquelle nous devons vivre, la majorité des gens choisiront de se faire vacciner, mais d'autres ne le feront pas. Nous croyons au principe de la liberté individuelle et de l'autonomie personnelle. Notre pays ne peut pas bien fonctionner si le gouvernement cherche constamment à congédier ou à pénaliser d'une autre façon les gens qui exercent leur autonomie. À mon avis, il est temps de lever toutes les exigences relatives à la vaccination et de travailler à un retour à la normale.

Bien sûr, nous pouvons continuer à prendre les précautions appropriées face aux événements qui surviennent, mais l'intensité des restrictions liées à la liberté individuelle et le niveau de coercition dépassent ce que quiconque parmi nous aurait pensé possible dans notre pays il y a deux ans. Les mesures devaient être temporaires, et il est manifestement temps de passer à autre chose. Il est temps de se tourner vers l'avenir parce que chercher continuellement de nouvelles façons d'exercer des pressions sur la petite minorité qui n'est pas vaccinée ne changera rien. Une telle approche ne nous permettra pas d'avancer ni de sortir de cette crise.

• (2125)

Des gens qui n'avaient encore jamais manifesté viennent ici pour dire qu'ils veulent être capables de travailler. Ils ne veulent pas être congédiés parce qu'ils exercent leur autonomie personnelle. Ils ne veulent pas que les tablettes des épiceries soient vides. Ils ne veulent pas de longs délais pour accéder aux services d'immigration parce que des employés sont congédiés en raison de ces exigences relatives à la vaccination. Mettons fin à ces exigences parce que c'est la bonne chose à faire.

M. Peter Fragiskatos (secrétaire parlementaire de la ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, les débats sont évidemment un lieu d'échanges où chacun exprime son point de vue. En voici un que j'aimerais citer. Le voici: « J'ai passé la semaine à subir le [s]iège d'Ottawa [...] Je demande que l'on dégage les rues et que l'on cesse cette occupation contrôlée par des radicaux et des groupes anarchistes. » Ces mots, ce sont ceux de l'ancien porte-parole conservateur en matière de sécurité publique, qui est député.

Le député est-il d'accord avec son collègue, oui ou non?

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, je crois avoir très clairement exposé mon point de vue dans mon discours. Le député

devrait en profiter pour sortir, parler aux gens et tenter de comprendre les préoccupations des manifestants.

Ce qu'il faut retenir de mon intervention, c'est qu'il est temps qu'on mette fin aux obligations en tout genre et qu'on cesse de toujours s'en prendre à la minorité de Canadiens qui ont choisi de ne pas se faire vacciner en les privant de services. Les services d'immigration accusent d'importants retards et il est de plus en plus difficile de se prévaloir des autres services gouvernementaux. Quand on met en congé sans solde des gens qui travailleraient de la maison de toute façon et qu'on les empêche de fournir les services qu'ils fournissaient jusque-là, c'est sûr qu'il va y avoir des conséquences. Quand on enlève de la route des camions qui fournissaient des services essentiels, c'est sûr qu'il va y avoir des conséquences. Toutes ces exigences ont un grave effet sur les gens, qu'ils soient vaccinés ou non, et il faut que ça cesse.

• (2130)

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je pourrais exprimer un grand nombre de désaccords avec mon collègue, mais on s'entendra sur une chose: il est important de sortir et d'aller voir notre monde.

Pour ma part, j'ai discuté avec un grand nombre de mes concitoyens dans plusieurs des municipalités de ma circonscription. Initialement, ces gens approuvaient le convoi et étaient enthousiasmés par ce dernier. Or aujourd'hui, quand je discute avec eux, ils se rendent compte que ce n'était peut-être pas la bonne solution et que le fait de violer la loi impunément n'est peut-être pas une façon de régler les problèmes.

Mon collègue est-il d'accord avec moi au moins sur cette partie-là?

[Traduction]

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, soyons clairs. Je ne l'ai pas dit directement, mais je crois qu'il est extrêmement important que les gens aient la possibilité de protester et que nous en minimisions les effets négatifs dans la vie des résidents de la ville. Un dialogue efficace doit être établi entre les manifestants et la Ville, afin de permettre l'accès et les déplacements. Je crois que ce dialogue est possible si le premier ministre y joue un rôle constructif pour adoucir le ton.

Nous nous trouvons dans la capitale du pays, et les gens doivent pouvoir y protester. Dans la même veine, il faut identifier un lieu où la protestation peut se dérouler de manière respectueuse. De nombreuses personnes souhaitent que le dialogue permette d'en venir à des compromis. C'est possible, mais il faut cesser d'affirmer que ces gens ne devraient pas avoir le droit de se trouver là et il faut cesser de démoniser l'importance du message qu'ils portent.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, j'ai trouvé le discours du député non seulement bizarre, mais aussi profondément préoccupant. D'abord, il a minimisé la haine et la violence dont nous avons été témoins au cours des derniers jours. Le député a poursuivi en parlant des personnes avec qui il a discuté en les faisant passer pour une bande de scouts.

Tout le monde parle de l'occupation dont la capitale du pays est victime. On en parle aux bulletins d'information dans le monde entier. Les Canadiens souhaitent que les politiciens démontrent du leadership. Il faut demander à ces gens de partir pour permettre à tous de vivre à l'abri de la haine et en sécurité. Il est profondément préoccupant qu'un grand nombre de conservateurs insistent pour que le débat porte sur les exigences relatives à la vaccination. Ce débat vise à demander la fin de l'occupation, de même qu'à condamner l'envoi de fonds étrangers, c'est-à-dire des fonds américains alimentés par les partisans de Trump, qui soutiennent cette occupation.

Le député condamnera-t-il l'usage de fonds étrangers pour soutenir une occupation haineuse et violente dans la capitale du pays?

M. Garnett Genuis: Monsieur le Président, la députée dit avoir trouvé mon discours bizarre, et je le prends comme un beau compliment.

La députée a soulevé la question des fonds étrangers. Je saisis cette occasion pour lui dire que j'aimerais bien voir les partis de l'opposition adopter une approche cohérente face au problème des fonds étrangers et de l'influence étrangère sur notre démocratie. Débattons-en. Présentons une mesure législative à ce sujet. Je sais que la députée pourrait avoir une opinion plus marquée sur l'ingérence du gouvernement chinois dans les affaires canadiennes. J'aimerais la voir prendre une position plus ferme par rapport à des problèmes comme le génocide des Ouïghours et d'autres cas d'ingérence étrangère ici, dans notre pays.

Discutons de la façon de remédier à l'ingérence étrangère. J'aimerais beaucoup voir une politique plus solide et plus cohérente à cet égard.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Parkdale—High Park. Même si le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan aimerait que je parle pendant 20 minutes, je vais me contenter de 10 minutes ce soir. Je souligne qu'il ne m'a toujours pas invité à ce balado dont il se vante si souvent lorsqu'il est à la Chambre. J'attends toujours son invitation, mais pas de souci, ce n'est pas comme si je consultais mes courriels trois ou quatre fois par jour pour vérifier si j'en ai reçu une.

Je suis très heureux de participer au débat de ce soir. Je vais en profiter pour présenter certains faits, car je crois que les faits sont extrêmement importants. Il y a beaucoup de désinformation qui circule, et il serait bon de rétablir certains faits.

On l'a déjà dit une fois ce soir, mais je vais y revenir brièvement: 90 % des camionneurs ont été vaccinés. Je fais régulièrement l'aller-retour entre Kingston et Ottawa en voiture, et chaque fois que j'ai pris la route depuis le début de cette manifestation, j'ai vu d'innombrables camionneurs au travail. Ils travaillent en ce moment même, parcourant la 401 ou une autre route importante du pays pour acheminer des marchandises çà et là. Quelque 90 % des camionneurs sont vaccinés.

Selon moi, au départ, les manifestations de ce convoi portaient véritablement sur les préoccupations des camionneurs. Malheureusement, le mouvement s'est transformé en autre chose et a été récupéré par d'autres groupes. Comme un de mes collègues conservateurs l'a si bien indiqué dans un gazouillis, le week-end dernier, l'objectif premier des manifestations, quel qu'il soit, a été perdu de

Article 52 du Règlement

vue par ceux qui ont récupéré le mouvement. C'est la triste situation dans laquelle nous nous retrouvons.

Ce soir, j'ai entendu le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, comme d'autres députés conservateurs, parler des exigences liées à la vaccination. Il a dit qu'il faut y mettre un terme. Or, toutes les exigences qui touchent la preuve de vaccination et les travailleurs des hôpitaux relèvent des provinces. Il est paradoxal que des députés de l'opposition encouragent les manifestants en face de cet édifice à manifester contre quelque chose qui relève plutôt de Queen's Park, du moins en ce qui concerne l'Ontario, mais ils le font quand même. En fait, la seule exigence qui a été mise en place par le gouvernement fédéral, c'est celle qui oblige les gens qui traversent la frontière pour entrer au Canada, y compris les camionneurs, à présenter une preuve de vaccination. Vous savez quoi? Les États-Unis imposent la même exigence. Avant même de présenter leur preuve de vaccination à un agent frontalier du Canada pour entrer au Canada, ils doivent la présenter lorsqu'ils quittent le Canada pour entrer aux États-Unis. Voilà qui est paradoxal.

Voilà l'exigence imposée par le gouvernement fédéral contre laquelle les manifestants protestent. C'est cette exigence qui a soulevé toute cette angoisse existentielle au départ, et je crains que l'opposition continue de jeter de l'huile sur le feu. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan déplore les exigences relatives à la vaccination. Or, il sait pertinemment que cette exigence pour les camionneurs qui traversent la frontière vaut autant pour les États-Unis que pour le Canada.

J'ai entendu un député d'en face demander pourquoi faire cela. C'est justement la raison pour laquelle nous collaborons avec nos partenaires du G7. C'est la raison pour laquelle nous collaborons avec les États-Unis. C'est dans le but d'avoir des règles justes et équitables pour ceux qui se déplacent d'un pays à l'autre. C'est ce qui fait que cela fonctionne si bien.

Une voix: C'est un peu comme les règles relatives à votre véhicule électrique.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le député mentionne mon véhicule électrique. S'il le souhaite, nous pouvons nous attarder sur ce sujet également, mais je ne comprends pas pourquoi un conservateur voudrait faire cela alors que nous tenons un débat aussi important au sujet des camionneurs et des manifestations qui se déroulent à l'extérieur de cette enceinte.

• (2135)

Ce que nous constatons, c'est qu'un certain nombre de personnes s'approprient cette manifestation. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a dit quelque chose de très intéressant un peu plus tôt. Il a demandé pourquoi il n'y avait pas plus de députés qui allaient rencontrer les manifestants. Il essayait de faire preuve d'ouverture. Même si je n'ai aucun doute qu'il y a des gens bien intentionnés qui manifestent, le problème avec ce convoi, c'est qu'il suscite des comportements que nous serons tous d'accord pour qualifier d'extrêmement problématiques et troublants. Bien franchement, ce sont des comportements que nous ne pouvons pas accepter en tant que Canadiens. Par exemple...

Des voix: Oh, oh!

• (2140)

Le vice-président: À l'ordre. J'ai beaucoup de mal à entendre le député, bien qu'il parle haut et fort. Veuillez rester calme et respectueux pour que nous puissions poursuivre.

Article 52 du Règlement

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, ce que je voulais dire, c'est que même s'il y a des gens de bonne foi et bien intentionnés dans ce mouvement, il reste que l'autre jour, alors que j'étais au Rexall au coin des rues Metcalfe et O'Connor, j'ai vu un homme — qui était probablement un manifestant — braquer sa caméra dans la figure de la vendeuse en disant: « Tu ne peux pas m'obliger à porter un masque. J'ai le droit de ne pas en porter. Pour qui te prends-tu? » Ils ont amené la violence à Ottawa et ils agressent des vendeuses qui ne font que leur travail. En sortant, je n'ai pas pu m'empêcher de dire à ce monsieur: « Pourquoi vous en prenez-vous à elle? Ce n'est pas contre elle que vous luttez. Elle ne fait que son travail. » J'ose espérer que mes collègues conservateurs et tous les députés auraient fait de même.

Ce qui m'amène au dernier point que je veux soulever sur le sujet.

Pour une raison quelconque, les manifestants ne se rendent pas compte que les gens les plus touchés par leur comportement sont les habitants du centre-ville d'Ottawa. Écoutons. Je ne sais pas si on devrait leur dire, mais on n'entend pas les klaxons dans l'enceinte. En fait, on n'entend absolument rien lorsque l'on circule au Parlement tôt le matin. C'était la même chose la semaine dernière. Nous n'entendons absolument rien à l'intérieur — rien. Nous pourrions presque oublier ce qui se passe jusqu'à ce que nous sortions du bâtiment. Nous pouvons alors de nouveau voir et entendre ce qui se passe.

Entretemps, toutes ces activités se poursuivent. Le week-end, alors que les députés sont en grande majorité à l'extérieur d'Ottawa, la manifestation continue.

La situation a des répercussions sur les gens qui vivent ici. La plupart des manifestations visent à convaincre des gens en faisant passer un message. Les manifestants tentent de rallier un plus grand nombre de personnes à leur cause. Pour la plupart, les manifestations qui ont lieu ici, à Ottawa, sur la pelouse devant le Parlement, autour de la flamme du centenaire ou sur la rue Wellington visent à faire grossir leurs rangs d'adeptes. En l'occurrence, la manifestation n'a fait que provoquer la colère des gens qui vivent ici.

Selon moi, il est temps que cela cesse. Le moment est venu pour les manifestants de reconnaître qu'ils ont exprimé leur point de vue, d'abandonner leurs activités et de rentrer à la maison.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je vais citer la Charte des droits et libertés.

La Charte canadienne des droits et libertés garantit les droits et libertés qui y sont énoncés. Ils ne peuvent être restreints que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique.

Mon collègue a parlé de l'accessibilité et du caractère scientifique des exigences imposées par le gouvernement libéral, surtout celles qui empiètent sur la liberté de circulation des Canadiens. Le gouvernement justifie sa décision de restreindre la liberté de circulation des Canadiens, un droit qui leur est conféré par la Charte, en soutenant que seuls les gens non vaccinés peuvent propager la COVID. C'est ce qu'on croyait avant. Cependant, les nouvelles données scientifiques citées par le Dr Fauci et la recherche publiée dans la revue *The Lancet* montrent que les gens vaccinés transmettent le virus tout autant que les gens non vaccinés. Les Centers for Disease Control and Prevention reconnaissent l'immunité naturelle. Le député voudrait-il bien expliquer comment le gouverne-

ment justifie, d'un point de vue scientifique, le maintien de ces exigences?

Finissons-en. Réglons le problème auquel nous faisons face aujourd'hui.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, si le député estime que les droits garantis par la Charte sont violés, il pourrait faire valoir cet argument dans un édifice qui est situé à environ 200 mètres d'où je me trouve. C'est là qu'il devrait soulever cette présumée violation des droits garantis par la Charte, au lieu d'encourager les gens à continuer de klaxonner dans les rues et à faire exploser des feux d'artifice la nuit en plein centre-ville, dans une zone densément peuplée. Il devrait porter sa cause devant la Cour suprême. C'est comme cela qu'il faut agir dans une démocratie plutôt que d'occuper le cœur du centre-ville de la capitale nationale.

• (2145)

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue d'en face.

J'ai été heureux de l'entendre dire que des gens sont allés manifester de bonne foi et pour de bonnes raisons. L'impression que j'ai eue, depuis le début de cette crise, c'est plutôt l'inverse. Cela a été que le gouvernement n'a pas voulu reconnaître, entendre et voir qu'il y a des gens qui avaient des choses à dire, que des gens étaient fatigués des mesures sanitaires, qu'ils trouvaient cela lourd à porter, et que certaines personnes avaient le désir de l'exprimer.

À la place, on a plutôt vu un premier ministre qui a traité les manifestants de « rouspéteurs », qui a mis de l'huile sur le feu, un peu comme s'il souhaitait que cela dégénère, dans le but de diaboliser les gens qui s'opposaient à la situation. Je me demande s'il n'aurait pas pu faire preuve de leadership au lieu de cela.

On a un gouvernement qui faisait des beaux discours ici, à Ottawa, mais qui ne prenait pas de mesures, alors que le gouvernement du Québec ne faisait pas de beaux discours, mais prenait des mesures.

Mon collègue a-t-il appris des leçons de cela?

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je suis déçu d'entendre un député du Bloc québécois suggérer que nous devrions essayer d'entamer un dialogue avec des individus qui sont associés à des personnes qui répandent la haine, qui brandissent des drapeaux montrant la croix gammée, qui pillent les soupes populaires pour se nourrir sous prétexte qu'ils sont admissibles à ces repas, qui ont profané un monument commémoratif de guerre et qui ont recouvert la statue de Terry Fox. Il ne s'agit pas d'une pomme pourrie, mais d'un ensemble de problèmes. Pourtant, un député du Bloc québécois demande pourquoi nous ne nous assoyons pas avec ces personnes pour amorcer un dialogue. Ces manifestants brandissent littéralement des drapeaux sur lesquels on peut lire « F— » suivi du nom du premier ministre.

Voyons donc. Le député n'est pas sans savoir qu'il y a des critères à satisfaire avant de s'asseoir avec des personnes pour amorcer des négociations. Il y a une limite à ne pas franchir et dans la situation dont il est question, plusieurs limites ont été dépassées.

Article 52 du Règlement

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur une observation importante de ma collègue de Churchill—Keewatinook Aski.

Cette occupation illégale comporte des aspects inquiétants qui portent sur la haine, l'argent provenant de l'étranger et l'influence sur notre démocratie. Le gouvernement prendra-t-il au sérieux ce danger et s'occupera-t-il de manière intégrée des éléments menaçants et dangereux mis en lumière au cours des 11 derniers jours?

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'aimerais trouver les réponses à certaines des questions de la députée. Je souhaiterais vivement qu'une enquête soit menée qui nous permettrait de connaître la provenance de l'argent et de savoir à quel endroit les activités ont été amorcées et exécutées. Ce sont là des éléments très importants, mais je ne prétendrai pas connaître les réponses a priori, car cela ferait de moi un de ces complotistes qui, je crois, sont légion parmi les députés d'en face.

Mme Raquel Dancho: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député a traité sans équivoque les députés de ce côté-ci de la Chambre de complotistes. Voilà une affirmation lourde de sens. Nous représentons des Canadiens. Le député assimile ce que nous avons dit à des théories du complot. Peut-il nommer un exemple qui permettrait de dire que nous sommes des complotistes?

Le vice-président: Cela relève du débat.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Je vais attendre quelques instants pour que les députés se calment un peu. Il s'agit d'un long débat et nous en sommes à un peu plus de la moitié. Je sais que les députés éprouvent énormément de respect les uns pour les autres, et nous devons veiller à ce que chaque personne qui a quelque chose à dire ait l'occasion de le dire. Évitions d'être incendiaires ou de porter des accusations contre les autres députés. Faisons tout notre possible pour discuter des émotions et des incidents dont nous entendons parler.

Le secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique a la parole.

• (2150)

M. Arif Virani (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de participer au débat crucial de ce soir, qui porte sur une question très pressante et une vaste manifestation qui se déroule juste à l'extérieur de la Chambre depuis environ huit jours. Je remercie le député de Burnaby-Sud d'avoir demandé la tenue de ce débat d'urgence.

En tant qu'ancien avocat ayant travaillé dans les domaines du droit constitutionnel et des droits de la personne pendant 15 ans avant mon élection à la Chambre, je tiens d'abord à préciser que, dans toute démocratie, le droit de manifester est un droit fondamental et sacré. Il est protégé, à juste titre, par l'alinéa 2b) de la Charte canadienne des droits et libertés. Lorsqu'il est question de discours politiques, la protection de la liberté d'expression est indispensable. Cette forme de discours mérite la plus grande protection. C'est inscrit dans la jurisprudence de la Cour suprême.

Toutefois, la situation devient problématique quand les discours, les protestations et les manifestations prennent une tournure haineuse.

Je ne veux pas trop insister là-dessus. Nous savons qu'il y a eu des gestes haineux. Même s'il se peut que tous les manifestants ne se livrent pas à de tels actes, cela influence notre perception de la situation quand nous voyons de telles choses se produire à maintes reprises.

Qu'avons-nous vu? Nous avons vu des croix gammées et nous avons vu le drapeau confédéré.

Qu'est-ce que cela signifie? La croix gammée est évidemment un symbole du Troisième Reich. Elle nous ramène à l'Allemagne nazie. Il s'agit d'un symbole très calomnieux et détestable de ce que le régime représentait et des actes qu'il a commis contre les Juifs, toutes sortes de minorités, les personnes racisées, les minorités religieuses, les communautés LGBTQ2 et les Roms, entre autres. Le drapeau confédéré représente évidemment l'institution de l'esclavage. Nous avons entendu le député de Hull—Aylmer nous expliquer de façon très éloquente les sentiments que ce drapeau suscite chez les Noirs et les personnes racisées. Nous savons ce que cela signifie pour une personne comme moi, c'est-à-dire un musulman à la peau brune, qui prend sa place à la Chambre. Ce sont des symboles dont nous n'avons pas besoin ici.

Cela signifie que la situation a dégénéré pour les gens d'Ottawa, voire les personnes comme moi qui travaillent à Ottawa, comme nous l'avons entendu à plusieurs reprises ce soir, et qu'elle commence à ressembler beaucoup plus à une occupation qu'à une manifestation. Lorsque les manifestants déstabilisent les gens, lorsqu'ils les dérangent intentionnellement et lorsqu'ils klaxonnent uniquement pour les irriter, comme l'a dit le député de Kingston et les Îles, ils ne s'en prennent pas au gouvernement, mais aux gens et aux résidents de la ville.

Cette situation pose problème, car cela commence à influencer le comportement des gens. C'est peut-être ce que visent les manifestants. Leur intention est peut-être d'inquiéter les gens. C'est problématique lorsqu'un commerçant ne peut pas ouvrir son magasin et qu'un caissier redoute de travailler à Rexall. C'est même problématique pour les députés, pour mes collègues et, j'oserais dire, pour moi-même. Lorsque je suis rentré chez moi après le débat d'urgence sur l'Ukraine, il y a une semaine, j'ai craint, pour la première fois en sept ans de carrière parlementaire, les personnes que je pourrais croiser à 22 h 30 dans les rues d'Ottawa. Ce n'est pas une situation agréable à vivre, et c'est malheureusement là où nous en sommes.

Le prochain point que je veux faire valoir, c'est qu'il est toujours important de pouvoir contester des positions de principe. C'est le cœur même d'une démocratie. C'est une bonne chose. Du côté de la manifestation à l'extérieur, je suis reconnaissant que des gens ont au moins eu le bon sens de dégager une voie pour les véhicules d'urgence. C'est aussi une bonne chose. Cependant, ce que je vois encore et ce que j'ai vu l'été dernier, l'automne dernier, cet hiver et pas plus tard qu'hier, c'est que les conducteurs des véhicules d'urgence sont des cibles. Ils sont victimes d'actes de haine, de violence et de harcèlement. Les gens ne devraient pas avoir peur de porter leur uniforme. Nous parlons des gens en uniforme qui assurent notre sécurité et qui méritent d'être salués.

Article 52 du Règlement

D'autres personnes portent un uniforme qui est une tenue médicale. Alors qu'elles assurent notre sécurité, ces personnes sont prévenues des dangers de porter leur tenue en public. Elles ont prêté le serment d'Hippocrate: elles s'engagent à assurer la sécurité de tout le monde, peu importe les attitudes odieuses ou les positions ignobles qui sont adoptées. Les personnes qui prennent soin de tous leurs concitoyens, que ceux-ci soient vaccinés ou non, méritent notre respect et notre gratitude. C'est tout le contraire que certains leur réservent en ce moment. Je ne dis pas que c'est tout le monde, mais certains d'entre eux. Il faut y mettre fin.

J'aimerais introduire un troisième aspect dans cette discussion, soit l'idée que des camions remplis d'essence soient garés à 50 mètres de l'édifice d'une assemblée législative telle que la Chambre des communes, où je parle en ce moment. Nous savons — et les musulmans savent — que des camions sont parfois des instruments de mort et de terreur dans le monde. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a lieu de se questionner sur les préjugés inconscients qui guident notre approche à l'égard de véhicules remplis d'essence garés à proximité de l'édifice d'une assemblée législative. Je pense qu'il n'est pas exagéré de supposer que si ces manifestants étaient noirs ou autochtones...

Une voix: Oh, oh!

• (2155)

M. Arif Virani: Monsieur le Président, je remercie le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, mais j'aimerais terminer ce que j'essaie de dire.

Si les manifestants étaient des musulmans réclamant la paix au Moyen-Orient, je parie que les forces de l'ordre réagiraient autrement. Elles ne laisseraient pas des camions remplis d'essence tourner au ralenti pendant huit jours d'affilée à l'extérieur des édifices du Parlement. Il vaut la peine de réfléchir à cela dans le cadre de ce débat.

Le dernier point que j'aimerais soulever, et encore une fois, je suppose que je devrai parler plus fort que les députés d'en face étant donné qu'ils refusent d'écouter, c'est que j'estime qu'une bonne partie de ces manifestations revêtent un illogisme inhérent...

Le vice-président: J'ai déjà demandé quelques fois d'écouter ceux qui ont la parole. Vous aurez l'occasion de poser des questions; votre tour viendra. J'en vois qui sont prêts à parler. Prenons le temps d'écouter les autres et attendons notre tour pour faire des observations et poser des questions.

M. Arif Virani: Monsieur le Président, j'ai environ six points à présenter au sujet de l'illogisme de ce qui se passe à l'extérieur et je vais le faire rapidement.

Premièrement, le nombre de confinements imposés par le gouvernement fédéral depuis deux ans est exactement de zéro. Il s'agit de mesures du ressort des provinces. C'est mon premier point.

Deuxièmement, si quelqu'un s'inquiète vraiment des mesures relatives au statut vaccinal imposées aux camionneurs, il devrait peut-être savoir que ces mesures s'appliquent à l'échelle du continent. Comme l'a si justement souligné le député de Kingston et les Îles, les exigences relatives à la vaccination s'appliquent aux camionneurs qui entrent aux États-Unis et maintenant elle s'applique à ceux qui reviennent des États-Unis.

Troisièmement, en tant qu'avocat, je n'arrive pas à comprendre le raisonnement de quelqu'un qui a l'intime conviction que les confinements sont problématiques et qu'ils devraient être abandonnés,

mais qui cause un blocage au centre-ville d'Ottawa entraînant la fermeture des commerces de la rue Sparks, de la rue Wellington et du centre Rideau. C'est complètement illogique.

Quatrièmement, je suis étonné que le parti qui se veut de la loi et de l'ordre, le parti d'en face, l'opposition officielle de Sa Majesté, fasse exactement le contraire de promouvoir la loi et l'ordre au Canada. Plutôt — et je sais que les députés d'en face vont commencer à chahuter parce qu'ils n'aiment peut-être pas ce que je m'appête à dire —, leur cheffe intérimaire leur a dit de ne pas demander aux manifestants de rentrer chez eux et de plutôt laisser le premier ministre se débrouiller avec tout cela. Au lieu de favoriser le maintien de l'ordre et l'application de la loi, ce qu'ils encouragent est exactement le contraire.

Ce qui me laisse également perplexe, c'est que l'opposition officielle se targue d'être le parti de la prudence financière. Selon les derniers chiffres que j'ai entendus, cette « manifestation » coûte environ 800 000 \$ par jour aux bonnes gens d'Ottawa, à la Ville d'Ottawa et au Service de police d'Ottawa. En termes de prudence financière, il ne s'agit pas de sagesse fiscale.

Je suis très impressionné qu'un député, qui plus est un médecin, cherche à me chahuter depuis l'autre côté de la Chambre parce qu'il n'aime pas les propos que je tiens.

Une voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre. Je ne sais pas pourquoi le débat s'est envenimé à ce point. Nous avons eu un excellent débat jusqu'à présent. Pour une raison ou une autre, il y a maintenant beaucoup de chahut. Je serais reconnaissant aux députés de laisser le député terminer son discours. Il ne lui reste que deux minutes et 21 secondes, et les députés auront ensuite l'occasion de lui poser de merveilleuses questions.

M. Arif Virani: Monsieur le Président, ce que je signalerai, comme cinquième incohérence, est que les députés d'en face se targuent toujours d'empêcher l'ingérence étrangère. Encore au cours de la dernière demi-heure, ils l'ont affirmé.

Avant même mon entrée en politique, je me souviens que j'entendais parler de grandes préoccupations, par exemple par rapport aux fonds étrangers qui venaient financer les manifestants pro-environnement, notamment ceux qui s'opposaient aux sables bitumineux de l'Alberta. Je trouve curieux et un peu incohérent qu'on se soucie bien moins des fonds étrangers qui afflueraient en ce moment même en soutien à ce que ces gens appellent une manifestation. Il s'agit d'argent qui vient de la Floride et du Texas. Je trouve cette incohérence plutôt curieuse, et elle affaiblit la position des députés d'en face.

Essayons plutôt de retrouver un terrain d'entente. Il est évident qu'il y a un certain degré de mécontentement. Une partie de celui-ci a été fomentée sous forme de haine que, heureusement, tous les députés à la Chambre ont dénoncée. Je pense que nous pourrions le faire avec un peu plus de rigueur.

À mon avis, les manifestants doivent comprendre qu'ils ont fait entendre leur point et qu'ils vont trop loin en prenant une ville en otage et en l'occupant, ainsi qu'en exprimant la colère qu'ils ressentent à l'égard du gouvernement contre un caissier chez Rexall, un commerçant du Centre Rideau ou les habitants de la ville, qui souhaitent seulement vaquer à leurs occupations quotidiennes ou se reposer un peu.

C'est à ce moment-là qu'une manifestation perd de la crédibilité. Exactement comme le député de Kingston et les Îles l'a indiqué, habituellement, les manifestants veulent que leur mouvement prenne de l'ampleur. Or, ces manifestants ont fait exactement le contraire. Les gens estiment qu'ils ne sont ni crédibles ni légitimes et ils veulent les voir partir.

Le message a été passé. Je crois que le temps du convoi est terminé et que nous devons nous mettre au travail pour élaborer de meilleures politiques à la Chambre pour tout le pays.

• (2200)

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole au sujet de cette question très importante.

Je trouve vraiment fascinant que le député d'en face laisse entendre que c'est à cause d'un député de ce côté-ci de la Chambre que les camionneurs sont venus à Ottawa. C'est assez fascinant que nous soyons en quelque sorte responsables de la situation et que nous soyons aussi responsables d'y mettre fin. Ce soir, je crois que notre cheffe a envoyé une lettre au premier ministre pour l'implorer de se joindre aux chefs des autres partis afin de trouver de toute urgence une solution pacifique à la situation. Ce qui est aussi intéressant, c'est que, mon collègue qui est intervenu tout à l'heure...

Une voix: Oh, oh!

M. Stephen Ellis: Monsieur le Président, le député d'en face n'était pas là pour entendre son discours, dans lequel il a dit très clairement que nous adhérons à la loi et l'ordre et que...

Le vice-président: À l'ordre. Je vais laisser le député poser une question, mais les députés ne peuvent dire si quelqu'un est présent ou non.

Le député de Cumberland—Colchester a la parole.

M. Stephen Ellis: Monsieur le Président, je m'excuse si j'ai dit que le député n'était pas à la Chambre. Je m'excuse vraiment d'avoir dit qu'il n'était pas ici. C'est malheureux...

Le vice-président: Qu'un député soit présent ou non à la Chambre n'est pas pertinent.

Le député de Cumberland—Colchester a la parole.

M. Stephen Ellis: Monsieur le Président, je m'excuse d'avoir répété cela encore et encore. J'en suis désolé.

Lorsque nous tenons un débat de ce genre, je crois que tout le monde devrait être très attentif à ce qui se passe, ce qui améliorerait grandement la qualité du débat.

Allez-vous demander à votre premier ministre d'aller parler à ces gens?

Le vice-président: Le député de Cumberland—Colchester doit s'adresser à la présidence, et non directement au député, lorsqu'il pose une question.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

Article 52 du Règlement

M. Arif Virani: Monsieur le Président, j'ai trois brèves réponses à donner. Premièrement, personne n'a accusé le député d'en face ou ses collègues d'avoir conduit les camions qui se trouvent à l'extérieur.

Deuxièmement, tenter de redorer le blason de sa cheffe intérieure au sujet de ce qu'elle aurait peut-être dit aujourd'hui n'efface pas ce qu'elle a déclaré lundi dernier, c'est-à-dire qu'ils devraient tirer un avantage politique de la situation, inciter les gens à rester et faire porte l'odieux de la situation au premier ministre. De nombreux médias ont rapporté ses propos.

Troisièmement, je trouve très curieux que, comme il a une formation de médecin, le député d'en face ne bronche pas lorsque ses semblables ont peur de porter une tenue médicale en public et que la police leur déconseille d'en porter une car ils pourraient devenir des cibles. Cela pose un problème, certainement pour ceux de sa profession en tout cas, et j'aurais espéré qu'il se porte à leur défense.

Le vice-président: Le député de Cumberland—Colchester invoque le Règlement.

M. Stephen Ellis: Monsieur le Président, je ne connais peut-être pas parfaitement le Règlement, mais je suis relativement certain que le mot anglais « ilk » est une façon plutôt négative de parler de moi dans la merveilleuse enceinte de la Chambre des communes.

Le vice-président: Nous tombons un peu dans le débat.

La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, mon collègue faisait référence tout à l'heure à des propos mentionnés par le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan. Moi aussi, je suis encore un peu chicotée par des propos qu'il a tenus tout à l'heure, alors qu'il nous mettait au défi d'aller parler aux manifestants et d'aller voir ce que ces gens vivent.

Croit-il que, depuis deux ans, comme parlementaires, nous n'avons jamais parlé à nos concitoyens, nous n'avons pas parlé aux gens de nos entreprises en difficulté ou qui ont dû fermer leurs portes, nous n'avons pas parlé à des gens qui ne sont pas en accord avec les mesures sanitaires?

Depuis deux ans, nous en voyons de toutes les couleurs. Nous parlons à nos concitoyens et ils nous disent tout cela. Dire son mécontentement, c'est légitime. C'est la façon dont c'est fait en ce moment avec laquelle nous ne sommes pas d'accord.

J'aimerais savoir si mon collègue partage mon opinion et s'il est lui aussi d'avis que ce n'est pas seulement à la police ou à la Ville d'Ottawa de gérer la situation et qu'il y a aussi une certaine part de responsabilité imputable au fédéral?

M. Arif Virani: Monsieur le Président, je veux simplement souligner que chacun des trois ordres de gouvernement au pays, municipal, provincial et fédéral, a ses responsabilités.

Article 52 du Règlement

Les gestes que nous avons posés et les politiques que nous avons mises en place ont toujours été basés sur la science, les experts et les médecins. Voilà ce qui nous guide. Ce sont leurs conseils que nous allons continuer de suivre dans cette situation.

• (2205)

[Traduction]

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Qujannamiik, Uqaqtittiji.* Je remercie le député d'avoir reconnu que le NPD a un excellent chef en la personne du député de Burnaby-Sud. Je ne peux malheureusement pas en dire autant du leadership des libéraux. Le gouvernement libéral a l'habitude de ne pas agir ou de réagir trop lentement, par exemple pour ce qui est de donner suite à ses promesses concernant le logement autochtone et d'investir dans le logement pour réduire la surpopulation. C'est aussi le cas, bien sûr, avec les activités menées par des extrémistes sur la Colline.

Le député s'engagera-t-il à faire le nécessaire pour que soit mise en œuvre la solution à quatre volets qu'a présentée le député de Burnaby-Sud quand il a demandé la tenue de ce débat d'urgence dans le but de calmer la situation sur la Colline et de voir à ce qu'une stratégie montre aux Canadiens comment nous retournerons à la normale? Nous devons voir à ce que le premier ministre rencontre les dirigeants municipaux, se penche sur la question des fonds étrangers qui soutiennent la manifestation, et s'assure que les provinces et les territoires ont le...

Le vice-président: Le secrétaire parlementaire peut répondre très brièvement.

M. Arif Virani: Monsieur le Président, je répondrai simplement à la députée d'en face qu'hier, le premier ministre a annoncé la mise sur pied d'une table de concertation réunissant des dirigeants des trois ordres de gouvernement. Voilà précisément le genre de collaboration dont nous avons besoin, car la situation est en train de prendre une tournure très inquiétante pour tous les Ottavians, les Ontariens et les Canadiens en général.

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Brandon—Souris.

Je suis très content que la Chambre ait organisé le débat de ce soir. Il s'agit d'une question de grande importance, et il faut prendre acte du sentiment qui anime de plus en plus de Canadiens. Les gens sont mécontents. Ils n'en peuvent plus. Les fermetures, les confinements, les restrictions et les obligations en tout genre ont eu des effets dévastateurs sur la population. Or, ce mécontentement va beaucoup plus loin que la seule COVID-19.

Après deux ans, nous avons compris que le virus ne s'en ira pas. Voilà pourquoi nous devons utiliser tous les outils à notre disposition afin que les Canadiens puissent mener une vie normale sans mettre leur vie en danger et que les entreprises puissent rouvrir leurs portes. Malheureusement, le gouvernement libéral a très mal géré la pandémie et voilà qu'aujourd'hui, il est incapable de dire aux Canadiens quand et comment ils pourront retrouver un semblant de normalité.

Tandis que, partout dans le monde, les pays abandonnent leurs restrictions et leurs exigences relatives à la vaccination et qu'ils proposent des plans visant à aider leurs citoyens à vivre avec la COVID, ici, au Canada, le gouvernement fédéral libéral persiste avec des politiques et des pratiques qui n'ont plus de sens. Plus de 90 % de la population est déjà vaccinée et nous savons que les vaccins sont d'une utilité limitée pour prévenir la transmission du va-

riant Omicron. Au lieu de présenter un plan crédible, les libéraux continuent d'attiser la discorde et le ressentiment chez les Canadiens. Ils ignorent le fossé grandissant qui existe entre ceux qui, comme eux, touchent un salaire garanti par le gouvernement et ceux qui ne peuvent travailler que si le gouvernement le permet.

Le fossé se creuse entre les Canadiens qui vivent en région rurale et tous les autres, entre les travailleurs à faible salaire et ceux au haut de la pyramide, entre les propriétaires et les locataires, entre les nantis et les démunis. Il n'est pas étonnant que les Canadiens soient en colère et frustrés. Il n'est pas étonnant qu'après deux ans, cette frustration ait mené à l'une des plus importantes manifestations jamais vues sur la Colline du Parlement.

Les camions et les véhicules du « convoi pour la liberté » se rassemblent à l'extérieur un peu partout au pays. Les manifestants se sont réunis ici, au Parlement, comme ils en ont le droit, pour protester contre les politiques du gouvernement fédéral, à l'extérieur d'un immeuble fédéral, tout comme ils protestent contre les politiques provinciales à l'extérieur des immeubles des assemblées législatives un peu partout au pays.

Je signale que c'est l'endroit approprié pour le faire. Les gens ne manifestent pas devant des résidences privées, des chalets de députés ou les résidences des premiers ministres. Le premier ministre ne veut peut-être pas s'entretenir avec ces manifestants, mais moi, je l'ai fait. J'ai parlé avec beaucoup d'entre eux. J'ai lu leurs affiches et écouté ce qu'ils ont à dire, et une chose est on ne peut plus claire: les personnes qui manifestent à l'extérieur et dans les capitales provinciales partout au pays ne sont pas les seules à avoir ces opinions soi-disant inacceptables. Ces opinions ne sont pas celles d'une minorité de gens marginaux. J'ai entendu ces opinions chez des citoyens de ma propre circonscription.

Des Canadiens de tous les horizons ont de véritables préoccupations par rapport à la façon dont les libéraux gèrent cette pandémie. Ils veulent savoir ce que le gouvernement fait pour y mettre un terme. Au lieu de tenir compte de ces préoccupations, le premier ministre, le gouvernement et certains des grands médias traitent ces gens de racistes, de misogynes et d'extrémistes simplement pour détourner l'attention des nombreux ratés du gouvernement libéral.

Contrairement au premier ministre, je crois que le travail le plus important que j'ai à titre de représentant élu est d'écouter les gens de ma région, tout comme le sien est d'écouter les citoyens de ce grand pays.

Au cours des dernières semaines, la propriétaire d'un centre de conditionnement physique à Bradford, 9Round, a communiqué avec moi. Elle était en larmes. Elle a dû fermer les portes de son entreprise tellement de fois qu'elle ne les compte plus. Elle doit maintenant des milliers de dollars en loyer, sans avoir accès à de l'aide et sans garantie que quoi que ce soit changera bientôt.

J'ai échangé avec un aîné de Keswick, qui n'était admissible à aucun programme de soutien contre la COVID-19 et qui a été obligé de manger du Kraft Dinner cinq soirs par semaine parce qu'il n'avait pas les moyens de faire une vraie épicerie à cause de l'inflation qui continue d'augmenter. Il m'a dit qu'il n'aurait jamais pensé que c'est ce à quoi sa retraite ressemblerait.

J'ai aussi entendu parler d'un couple de Jackson's Point qui, à son retour d'une croisière près de l'Égypte, a été confiné dans un hôtel de quarantaine pendant des jours, sans vêtements de rechange et sans accès à des médicaments essentiels.

• (2210)

J'ai entendu le récit de familles à Mount Albert qui ont vécu la souffrance de perdre un être cher des suites de la COVID-19, en plus d'ainés à Sutton qui ont été isolés dans des établissements de soins de longue durée et autres installations depuis deux ans sans pouvoir voir leur famille ni le monde extérieur. On m'a fait part d'une femme enceinte célibataire à Holland Landing qui subvenait aux besoins de sa famille avec son emploi dans une industrie sous réglementation fédérale, mais qui a été congédiée parce qu'elle a décidé d'attendre après la naissance de son bébé pour se faire vacciner. Il y a aussi ces parents à Bond Head dont le fils n'est pas allé à l'école depuis 18 mois.

Les défis que vit chacune de ces personnes sont bien réels, tout comme leurs inquiétudes sur ce qu'est devenue notre nation après deux ans de pandémie de COVID-19. Beaucoup de Canadiens souffrent à l'heure actuelle. Un grand nombre de travailleurs ont perdu leur emploi, des amis ou des êtres chers, en plus d'avoir perdu la confiance envers le gouvernement fédéral et les diverses institutions canadiennes. Ces personnes méritent que nous les écoutions.

Les résidents de York—Simcoe, de même que les Canadiens partout au pays, ont suivi avec diligence les recommandations de la santé publique. Ils ont fait des sacrifices et ils ont fait le nécessaire pour assurer la sécurité de leur famille et de leur collectivité durant la pandémie. Ils ont collaboré, et c'est maintenant au gouvernement libéral de collaborer. Il est temps de réévaluer l'intervention du gouvernement à l'égard de la COVID-19 pour trouver une façon viable de reprendre une vie normale et de redonner aux Canadiens de l'espoir en leur avenir.

À quoi ressemblerait cette façon viable? Bien entendu, il faut en faire davantage pour assurer la protection des plus vulnérables contre le coronavirus. Cependant, nous pouvons y arriver sans imposer de confinements inefficaces et dévastateurs ni d'obligations qui paralysent l'économie et nuisent à la vie et au gagne-pain des Canadiens.

J'ai été restaurateur le plus clair de ma vie et je connais bien les défis et les succès de cette industrie. Il peut s'avérer difficile de joindre les deux bouts et de garder son établissement ouvert dans le meilleur des cas, mais quand le gouvernement force les restaurants à fermer et qu'il empêche les clients d'y entrer, il n'est pas étonnant que beaucoup aient fermé leurs portes pour de bon. Il faudrait plutôt envisager des approches différentes qui permettraient d'assurer la sécurité des Canadiens tout en renforçant l'économie et en respectant les libertés individuelles.

À l'été 2020, mes collègues du caucus conservateur de l'Ontario et moi avons été critiqués par les médias d'État, les libéraux et le NPD parce que nous nous sommes penchés sur un test de dépistage rapide que Santé Canada n'avait toujours pas approuvé après des mois d'attente, alors qu'il était déjà accessible aux États-Unis et partout en Europe. Nous voulions trouver des solutions et exiger des comptes du gouvernement pour qu'il fasse de son mieux, mais au lieu de s'attaquer aux longs délais au sein de Santé Canada et de se pencher sur les pratiques exemplaires dans d'autres pays, des ministériels ont choisi de critiquer, de tourner en dérision et de faire la sourde oreille. Il n'est donc guère surprenant de voir que, deux ans plus tard, la plupart des Canadiens ont de la difficulté à se procurer ce même test de dépistage rapide et de nombreux tests similaires.

Cependant, les tests de dépistage rapide ne suffisent pas. Nous devons adopter de meilleures pratiques médicales axées sur le trai-

Article 52 du Règlement

tement de ceux qui souffrent de la COVID-19 au lieu de se contenter d'essayer, en vain, de stopper la propagation de la maladie. À l'heure actuelle, les capacités de notre système de santé sont parmi les pires du G7, et notre système continuera d'être mis à rude épreuve à cause des chirurgies et des autres interventions qui ont dû être reportées. Où est le plan pour y remédier? Où est le financement pour les provinces?

Quoi que nous fassions pour lutter contre la COVID-19, un fait demeure: la plupart d'entre nous détestent voir l'état dans lequel se trouve notre pays. Ces souffrances ont divisé notre pays. C'est pourquoi il est primordial de restaurer un sentiment d'unité et d'engagement les uns envers les autres. Il est temps de délaissier les discours conflictuels et les politiques qui sèment la division entre voisins, membres d'une même famille et amis. Il est temps de reconnaître que nous devons avancer tous ensemble vers l'avenir.

C'est ce dont notre pays a besoin, et cela ne se fera pas sans leadership. Les Canadiens nous disent ce qu'ils attendent du Parlement. Ils veulent que nous collaborions pour que les intérêts de tous les citoyens soient représentés. Ils nous disent qu'ils veulent un gouvernement qui soit coopératif, conciliant et à l'écoute. J'espère que le premier ministre les entendra.

• (2215)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de préciser que je ne siège pas à Queen's Park, parce que le député de York—Simcoe parle de fermetures d'écoles, de gymnases en difficulté et, évidemment, d'entreprises. Je présume qu'il ne votera pas pour Doug Ford aux prochaines élections en Ontario, puisque c'est son gouvernement qui impose ces mesures. Cependant, je conviens comme le député d'en face qu'il faut opérer une transition vers l'après-pandémie. La Dre Theresa Tam en parle en ce moment, tout comme d'autres hygiénistes en chef.

Pour revenir à la manifestation, je souligne qu'en février 2020, le député a parlé de la manifestation de la nation Wet'suwet'en et des coûts économiques entraînés par les barrages. Il a soulevé ce sujet en comité et c'est inscrit au compte rendu. Voici mes questions: le député ne se préoccupe-t-il pas des coûts économiques des barrages érigés à Ottawa et ailleurs? Pourquoi n'est-il pas intervenu pour demander que ces manifestants retournent chez eux?

M. Scot Davidson: Monsieur le Président, il attire l'attention sur les mesures provinciales de confinement. J'essaie de montrer au gouvernement que les gens qui sont dehors en ce moment souffrent. C'est ce qui a mené à tout cela. C'est la frustration des gens. Des gens pleurent dans leur entreprise en ce moment. Ils pleurent littéralement.

La propriétaire de centre de conditionnement physique dont j'ai parlé, à qui le député a fait allusion, a une dette de 40 000 \$. Elle m'a montré que son paiement s'élève à 831 \$, mais elle n'a que 600 \$ dans son compte et son entreprise est fermée. Elle ne peut pas gagner d'argent. Elle ne peut que s'asseoir devant moi et pleurer. Voilà la frustration qui règne dans la rue en ce moment. Je souhaite que mon collègue sorte pour parler à ces gens et les écouter.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. J'ai bien aimé son ton plutôt posé et je trouve qu'il a bien évalué la situation que vivent plusieurs de ses concitoyens.

Article 52 du Règlement

Toutefois, j'ai l'impression que nous ne sommes pas en train de trouver une solution à la crise actuelle. J'entends ce soir des politiciens qui se renvoient la balle d'un côté à l'autre de la Chambre parce que nous avons tous une vision différente. Je parle de nous, mais je parle aussi de nos concitoyens. Tout le monde a une vision différente de ce que devraient être les mesures en place et de la façon dont on devrait s'occuper de la situation.

À court terme, j'ai l'impression que le fait que les politiciens instrumentalisent la crise à leur avantage ne fera pas s'en aller les camions demain matin. J'aimerais entendre l'opinion de mon collègue à ce sujet. Pense-t-il que le fait de voir des politiciens instrumentaliser la crise a pu jeter de l'huile sur le feu?

[Traduction]

M. Scot Davidson: Monsieur le Président, personne ne devrait instrumentaliser cette crise. Comme je l'ai dit dans mon discours, nous sommes en situation de gouvernement minoritaire. Les Canadiens nous ont envoyés ici pour trouver ensemble une solution à la crise. Aujourd'hui, notre cheffe a suggéré au premier ministre que nous devrions aller à l'extérieur pour rencontrer ces gens.

Les Canadiens ne désirent plus voir ces convois. Nous devons donc tous avoir une discussion sur les nouvelles politiques gouvernementales, notamment les exigences relatives à la vaccination. Le gouvernement continuera de dire que 92 % des Canadiens et 90 % des camionneurs sont vaccinés. Cela poussera les gens à se demander pourquoi on accule certaines personnes au pied du mur et pourquoi on impose des exigences en matière de vaccination quand les taux de vaccination sont si élevés? Les libéraux font sans cesse allusion aux États-Unis, mais je n'ai pas d'ordres à recevoir de ce pays.

• (2220)

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le député affirme qu'il n'a pas d'ordres à recevoir des États-Unis. Or, nous croyons savoir que les États-Unis versent beaucoup d'argent au convoi.

Convient-il qu'il faut mettre un terme à ce financement? Cette question sera soulevée au comité par le NPD. Convient-il qu'il faudrait arrêter le versement au convoi de fonds en provenance des États-Unis?

M. Scot Davidson: Monsieur le Président, j'ai cru comprendre qu'on se penche actuellement sur cette question et qu'elle fait l'objet d'une étude.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, je vois aujourd'hui combien les Canadiens sont divisés.

Le débat d'urgence de ce soir en témoigne. Un grand nombre de personnes sont en colère. Chaque jour, des gens me disent qu'il y a trop de restrictions, tandis que d'autres estiment qu'il devrait y en avoir plus. Je n'ai jamais été témoin de débats aussi houleux depuis mon entrée dans le monde de la politique. Tous ces désaccords ont créé des tensions élevées dans les familles et les collectivités d'un bout à l'autre du Canada.

Je tiens à mettre les choses au clair: je suis vacciné. Je crois que les vaccins sont sûrs et qu'ils ont contribué à réduire le nombre d'hospitalisations. Je suis convaincu que les vaccins ont sauvé de nombreuses vies, surtout chez les personnes plus âgées et celles qui sont aux prises avec des problèmes de santé. Par ailleurs, je n'ai pas hésité à encourager d'autres personnes à se faire vacciner.

Cependant, j'aimerais pouvoir remettre en question les politiques du gouvernement libéral pour combattre la COVID-19 sans être accusé d'être contre la science et la vaccination ni perdre ma crédibilité parce que j'ose critiquer les politiques du gouvernement. Cela fait trop longtemps que l'on nous présente une fausse alternative suivant laquelle on ne peut être que du camp qui acquiesce à toutes les mesures du gouvernement ou du camp qui accorde une crédibilité sans limites à ceux qui propagent des renseignements erronés. Ce n'est pas un vrai choix. Une chose est claire dans mon esprit: le climat politique actuel est directement relié à cette illusion. Il ne fait aucun doute que la pandémie de COVID-19 est difficile pour tout le monde. Des familles ont perdu des êtres chers et beaucoup de personnes ont souffert ou souffrent encore de la maladie.

Dans ma circonscription, des familles n'ont pas pu traverser la frontière pour rejoindre des êtres chers. Des étudiants à l'université n'ont pas mis les pieds dans une vraie salle de classe, étant ainsi privés d'une expérience éducative pleinement enrichissante. Il ne faut pas oublier que le personnel de la santé se démène depuis deux ans pour soigner les patients atteints de la COVID-19, en plus d'endurer les autres problèmes dans le réseau de la santé. Les travailleurs dans le domaine de la santé fournissent des services essentiels et, au nom de tous leurs concitoyens canadiens, je les remercie de leur dévouement et de leurs sacrifices.

Je puis assurer à ceux qui croient que c'est une bonne idée de manifester devant les hôpitaux que ce ne l'est pas. Les médecins et le personnel infirmier qui y travaillent sont occupés à sauver des vies, pas à établir la politique du gouvernement. La dernière chose dont ils devraient se préoccuper à la fin d'un long quart de travail, ce sont des pancartes affichant des messages de colère et des manifestants qui crient.

Je songe aussi au personnel des épiceries, ainsi que tous ceux qui participent à notre chaîne d'approvisionnement, notamment les camionneurs. Le travail à ces postes dans les circonstances actuelles doit parfois sembler ingrat, mais j'espère que chacun d'entre eux sait à quel point ils sont essentiels.

C'était dans cet esprit que les gouvernements se sont fait un devoir de souligner qui étaient les travailleurs essentiels à différents moments au cours la pandémie. Nous avons tous compris que nous devons une fière chandelle à ces travailleurs. Nous voulons tous qu'ils sachent à quel point leurs contributions nous ont aidés à traverser cette période difficile. Pourtant, voici où nous en sommes aujourd'hui.

Après avoir considéré les camionneurs comme des travailleurs essentiels pendant deux ans, les libéraux ont décidé que ce n'était plus le cas. Après avoir félicité les camionneurs pendant deux pour l'excellent travail qu'ils accomplissent en transportant les articles et les marchandises dont nous avons besoin, les libéraux ont fini par se dire que les camionneurs n'étaient pas si essentiels après tout. La question qu'il faut se poser est: « Pourquoi? » Qu'est-ce qui a changé? Je comprends que de nombreuses personnes n'arrivent pas saisir pourquoi un certain pourcentage des camionneurs ne veulent pas se faire vacciner. Je comprends ceux qui disent que la majorité des Canadiens se sont fait vacciner, alors pourquoi y a-t-il des récalcitrants?

Malgré la frustration qu'on peut éprouver face à ceux qui ne veulent pas se faire vacciner, il faut avoir de la compassion et essayer de comprendre que, peu importe, les mesures qu'on leur imposera, ils ne se feront simplement pas vacciner. Au point où nous en sommes dans la pandémie, il faut se demander quels sont les avantages concrets que la société et l'économie pourraient tirer des exigences relatives à la vaccination ciblant les camionneurs. Les libéraux n'ont donné aucune justification concernant cette décision. S'ils ont en main des données montrant que les camionneurs ont été responsables d'éclousions de COVID, les libéraux ne les ont jamais présentées aux Canadiens. Ce manque de transparence est malheureux.

Les Canadiens ont le droit de savoir si les mesures imposées aux camionneurs sont justifiées. Ils ont le droit de savoir si le retrait des camionneurs non vaccinés apporte un avantage qui justifie l'impact économique de cette mesure. Le pire, c'est que le gouvernement n'a aucun cadre pour la levée des mesures relatives au statut vaccinal ou, s'il en a un, il a vraiment une drôle de façon de le présenter à la population.

• (2225)

Nous pouvons tous comprendre que la situation est volatile, mais le gouvernement devrait être capable d'indiquer quels paramètres il utilise pour déterminer l'étendue et le rythme de l'élimination des exigences relatives à la vaccination. Sur quoi fonde-t-il ses décisions? Il n'y a rien d'étrange à ce que les Canadiens veuillent que leur gouvernement fasse preuve de transparence.

En fait, si le gouvernement avait été plus ouvert avec nous en ce qui concerne la réponse fédérale, peut-être que les Canadiens n'auraient pas été aussi angoissés. Peut-être que les millions de Canadiens qui attendaient avec impatience la fin des confinements et des restrictions n'auraient pas été aussi frustrés.

Il va sans dire à ce stade-ci que les gens sont fatigués. Les gens sont frustrés. Après deux ans de sacrifices personnels, beaucoup attendent du gouvernement qu'il leur explique la voie à suivre, mais, jusqu'à présent, il semble qu'ils attendent en vain.

De nombreux responsables de la santé publique du Canada signalent qu'ils souhaitent un changement de politique. La médecin hygiéniste en chef de la Colombie-Britannique a indiqué que la réponse à la COVID-19 de la province changeait progressivement pour ressembler beaucoup plus à la façon dont elle gère grippe. Elle a déclaré ceci:

Nous ne pouvons pas éliminer tous les risques [...] Je pense que c'est quelque chose que nous devons comprendre et accepter. Comme ce virus a changé, il est devenu une partie intégrante de notre vie pour les années à venir.

En réponse à la dernière question de mon collègue, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario est aussi allé dans le même sens lorsqu'il a déclaré:

Je suis convaincu que nous devons commencer à apprendre à vivre avec ce virus, car nous l'avons laissé contrôler nos vies depuis deux ans dans un climat de peur considérable.

En outre, la médecin en chef du Canada a déclaré qu'il faut pouvoir gérer la présence à long terme de la COVID-19 de façon plus viable.

Ailleurs dans le monde, on constate que de nombreux pays lèvent les restrictions ou déploient un plan dans ce sens. Au Royaume-Uni, les passeports vaccinaux ont été abandonnés. Nous en avons beaucoup parlé à la Chambre aujourd'hui. La Suède est en train de lever les restrictions d'entrée sur son territoire et les direc-

Article 52 du Règlement

tives nationales. Quant au Danemark, il a supprimé les restrictions la semaine dernière.

Selon un récent sondage Angus Reid, la majorité des Canadiens disent qu'il est maintenant temps de lever les restrictions et de les laisser juger des risques qu'ils peuvent prendre.

Si le premier ministre n'est pas d'accord avec la majorité des Canadiens, c'est à lui qu'il incombe de s'expliquer. Je doute que le premier ministre veuille étiqueter injustement des millions de Canadiens aussi rapidement qu'il a étiqueté les membres de ce convoi alors qu'ils traversaient le Canada.

Des manifestations se déroulent partout au Canada, mais aucune n'est plus prononcée que celle qui se tient à l'extérieur du Parlement. Le premier ministre dresse un portrait généralisé des manifestants en les insultant et en rejetant même les préoccupations les plus légitimes au sujet des mesures prises par son gouvernement au cours des deux dernières années.

Il y avait des milliers de personnes présentes le long des autoroutes pour appuyer les convois. Le seul message qu'ils entendent de la part du premier ministre est qu'ils doivent, eux aussi, être irrécupérables puisqu'ils appuient le convoi.

Soyons clairs: je dénonce tous les symboles de haine et je n'ai aucune tolérance pour les comportements illégaux. Toute personne qui a participé de cette manière devrait avoir honte d'elle-même. De plus, tous les manifestants qui sont à l'extérieur devraient immédiatement réduire autant que possible la portée de leurs activités sur les gens qui vivent au centre-ville d'Ottawa.

Mon message, tant au gouvernement qu'aux manifestants, est de modérer leurs propos. Réduisons les tensions. Nous devons nous rappeler que nous sommes tous des citoyens et que nous le demeurerons une fois que tout sera terminé. Nous ne pouvons pas continuer à ne pas nous écouter les uns aux autres. Nous n'arriverons à rien si nous poursuivons sur cette lancée.

La cheffe de l'opposition officielle a demandé une rencontre avec le premier ministre et les autres chefs de parti afin que nous puissions nous réunir, dépolitiser la réponse à la pandémie et parler de ce qu'il convient de faire. Les Canadiens ont besoin de leadership. Ils ont besoin de voir un plan. Ils ont besoin d'espoir.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes prêts à travailler ensemble pour mettre fin à cette manifestation et aider les familles et les collectivités à reprendre une vie normale. J'espère que tous les partis participeront à cet effort.

• (2230)

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Madame la Présidente, il y a un peu plus d'une heure, l'un des collègues conservateurs du député, le député de Wellington—Halton Hills, a prononcé à la Chambre un discours enflammé. Je ne suis pas d'accord avec lui sur toute la ligne, mais il a dit très clairement que le blocus actuel est illégal. Notons qu'il a d'ailleurs publié la vidéo de son discours et qu'il a déjà reçu, sur Twitter, plus d'un millier de retweets et de mentions « J'aime ».

Le député de Wellington—Halton Hills aborde la situation d'une manière très différente de celle de la grande majorité des conservateurs. J'aimerais savoir ce que pense le député de Brandon—Souris du fait que le député de Wellington—Halton Hills a qualifié le blocus d'illégal.

Article 52 du Règlement

Croit-il lui aussi qu'il est illégal?

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, les bonnes gens de Brandon—Souris croient que ces manifestations pacifiques sont acceptables. Cela dit, l'occupation du centre-ville d'Ottawa dure depuis un certain temps, et il faut admettre que c'est parce que le premier ministre refuse d'aller parler aux manifestants.

Si le député souhaite poser des questions à propos de qui a dit quoi, je me contenterai de répondre que tout cela est entre les mains du premier ministre. Aujourd'hui, notre cheffe intérimaire a adressé une lettre au premier ministre et ce soir, elle lui a demandé de rencontrer les chefs des autres partis dans le but de trouver un terrain d'entente et de régler la situation qui sévit non seulement ici sur la Colline du Parlement et à Ottawa, mais partout au Canada.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, je suis d'accord avec mon collègue de Brandon—Souris sur le fait que c'est notre rôle, dans l'opposition, de critiquer les politiques du gouvernement. Nous devons le faire. C'est aussi notre rôle de porter en nous les souffrances de nos concitoyens qui ont beaucoup payé pendant cette crise.

Je salue le fait que mon collègue dise aujourd'hui ouvertement que les manifestations doivent être pacifiques et légales. Pourtant, si on se retrouve ici ce soir, c'est parce que les manifestations à l'extérieur n'ont été ni pacifiques ni légales.

Je voudrais demander à mon collègue si le fait de tolérer des comportements comme ceux-là n'est pas une façon, ne serait-ce qu'implicite, de renoncer à notre travail d'élu d'opposition, puisque c'est nous qui devons porter le message de nos concitoyens, et non des blocages de rues?

[Traduction]

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, je conviens, comme mon collègue, qu'il faut trouver une solution à l'égard des manifestations qui se déroulent. J'ai participé à de nombreux débats sur la Colline du Parlement, et lorsque je faisais du lobbying en tant que leader du secteur agricole, je venais souvent défendre ma position à Ottawa, mais après cela, nous retournions chez nous.

La situation actuelle est exactement comme je l'ai décrite au tout début de mon exposé de ce soir. Je me rends compte davantage à quel point les Canadiens sont divisés. Pourquoi en sommes-nous là? C'est parce que le premier ministre a décidé d'imposer des exigences aux camionneurs du Canada alors que leurs services sont jugés essentiels depuis le début de la pandémie de COVID-19, il y a 22 mois.

• (2235)

M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député de Brandon—Souris d'avoir cerné les problèmes concrets auxquels notre pays doit faire face. D'un côté, il y a la division, et évidemment, je crois que nous condamnons tous les deux les discours et les symboles haineux dont certains ont fait l'étalage dans la capitale nationale et dans l'ensemble du pays.

De l'autre côté, le député a parlé de la pandémie et des problèmes qui en découlent. Je me réjouis d'entendre le député encourager les gens de sa circonscription à se faire vacciner. Ma question au député est la suivante. Étant donné que ma province, l'Alberta, fait partie des endroits où on compte le plus grand nombre de personnes atteintes de la COVID-19, et que les capacités des services de soins

intensifs sont encore mises à rude épreuve, le député convient-il que les provinces ont aussi un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de s'assurer de pouvoir gérer la pandémie, mais aussi de proposer un plan? Le député parle de suspendre les restrictions, mais ce n'est pas le temps de le faire. Le député est-il d'accord?

M. Larry Maguire: Madame la Présidente, selon les dernières nouvelles dont j'ai pris connaissance en fin de semaine, 91 % des Albertains ont reçu au moins une première dose du vaccin, alors que 87 % en ont reçu deux. Je pense que les renseignements du député ne sont peut-être pas à jour, car l'Alberta est au moins à égalité avec les autres provinces, sinon en avance, en ce qui a trait aux taux de vaccination.

Le député doit s'informer un peu mieux, mais là n'est pas la question. Il s'agit plutôt de reconnaître que nous devons assurer la livraison des biens et des services partout au Canada, et que le premier ministre divise le pays.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, c'est un privilège de prendre la parole à distance pour participer à ce débat d'urgence sur une question très importante pour le pays et pour la population d'Ottawa, surtout à la lumière de ce qui s'est passé au cours des manifestations jusqu'à maintenant. Je m'en voudrais de ne pas mentionner que je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Vaughan—Woodbridge.

Il y a environ une semaine, j'ai eu l'occasion de prendre la parole à la Chambre pendant 10 minutes dans le cadre du débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône. J'ai profité de ce discours pour donner mon avis au sujet des manifestations à Ottawa. Depuis, sept jours se sont écoulés et j'ai eu le temps de préciser mon point de vue sur ce que nous avons vu. Certains ont parlé de la possibilité pour les députés d'aller à la rencontre des gens. J'en ai vu le faire. J'ai eu à passer par là pour aller de l'hôtel au Parlement et l'inverse et j'ai rencontré des gens. Je vais en profiter pour parler de ce que j'ai vu.

Je vais d'abord résumer ce que j'ai dit il y a environ une semaine. J'ai expliqué à mes collègues que mon père était camionneur — un point extrêmement important, à mon avis — et qu'un des aspects positifs de la pandémie avait été la reconnaissance de l'importance du rôle joué par les travailleurs essentiels au pays, eux qui sont souvent de grands oubliés. Comme je l'ai fait la semaine dernière, je tiens à remercier publiquement les hommes et les femmes qui se lèvent chaque matin et font un travail honnête d'une valeur inestimable au service de la société. J'espère que les Canadiens réalisent ce que ces gens font pour le pays, qu'il s'agisse des camionneurs, des infirmières ou d'autres professionnels qui travaillent en première ligne de la pandémie. Ils accomplissent un travail important et ils méritent notre reconnaissance.

J'ai rappelé à la Chambre pourquoi certaines des mesures étaient en place dans les provinces et les territoires, y compris les mesures instaurées par le gouvernement du Canada. Je conviens comme le député que, oui, nous en avons tous assez et que, oui, nous voulons que la COVID soit une chose du passé. J'ai pris note que d'autres pays se dirigent dans cette voie. En vérité, nous procédons ainsi pour certains protocoles en place parce que les Canadiens non vaccinés sont surreprésentés parmi les patients admis aux unités de soins intensifs dans les hôpitaux du Canada, de Terre-Neuve-et-Labrador à la Colombie-Britannique. J'ai présenté une statistique, et je suis conscient qu'elle peut varier d'un jour à un autre, mais, la semaine dernière, par exemple, 44 % des patients admis dans les unités de soins intensifs en Nouvelle-Écosse faisaient partie des 9 % de Néo-Écossais qui ne sont pas vaccinés.

Cela devient un débat — et nous avons entendu des députés le tenir — sur la ligne qui sépare les libertés individuelles des libertés collectives. Je renvoie les députés au discours que j'ai prononcé il y a une semaine. C'était tendu. Pour être franc, chaque député et, en fait, chaque Canadien a un préjugé idéologique concernant l'endroit où devrait se situer cette ligne. J'ai donné l'exemple de Mark Clarke, un bénévole dévoué de ma circonscription. Certains députés ont peut-être entendu la déclaration que j'ai faite à la Chambre la semaine dernière qui portait, malheureusement, sur son décès. L'opération à cœur ouvert qui était nécessaire à sa survie a été retardée de trois semaines parce que le système de santé de la Nouvelle-Écosse n'avait pas suffisamment de lits pour l'accueillir.

Nous pouvons certainement prendre un pas de recul et réfléchir aux difficultés du réseau de la santé. Le gouvernement a offert son soutien. Les gouvernements provinciaux et territoriaux font de leur mieux pour éviter que le réseau ne s'effondre. Voilà qui en dit long sur la fragilité même du réseau, mais c'est là que nous en sommes. Voilà pourquoi nous imposons toutes ces mesures: pour endiguer la propagation. Nous tâchons d'éviter les situations comme celle de Mark Clarke, où les gens meurent parce qu'ils sont incapables de se faire opérer. Il y a tout un éventail de libertés individuelles et de mesures de protection qui s'opposent à la nuisance, et il faut savoir faire la différence. Tous les députés ont leur point de vue, mais dans les faits, c'est ce qui motive la prise de décisions pour le moment.

Je suis aussi ravi qu'aucun Canadien ne soit contraint de se faire vacciner. Nous pouvons là aussi peser le pour et le contre de la vaccination obligatoire et déterminer ensuite si le jeu en vaut la chandelle. Je crois qu'à la Chambre, les règles sont équitables. Cela dit, il est faux d'affirmer que les gens n'ont pas la liberté de se faire vacciner ou non.

• (2240)

Pour être franc, je pense qu'il faut être conscient de l'importance du ton et des mesures que nous adoptons à la Chambre. Comme l'ont dit certains de mes collègues ce soir, il est nécessaire d'apaiser le débat. Je pense que les 338 parlementaires ont un rôle à jouer, tout comme d'autres élus ailleurs au pays. Il faut cesser de se critiquer en tant qu'individus ou partis. Nous avons tous un rôle à jouer et il est important de garder cela à l'esprit dans les jours qui viennent.

Je voudrais maintenant parler de la manifestation, car c'est le nœud du problème. C'est le sujet qui nous occupe ce soir. Oui, je me rends compte qu'il y a des gens bien intentionnés dans la rue. En fait, lorsque je suis allé voir les manifestations la semaine dernière, j'ai vu des personnes qui sont représentatives des concitoyens de ma circonscription, j'ai vu des gens qui avaient des préoccupa-

tions qu'ils voulaient faire entendre. J'ai aussi vu des personnages bien plus inquiétants sous les drapeaux confédérés et les croix gammées. Les vitrines de certains commerces ont été fracassées, des personnes hissant des drapeaux de la fierté ont été menacées et d'autres ont été poussées à terre. La liste est encore longue.

Bien qu'il y ait sans doute des personnes bien intentionnées, il y a également des personnes qui souhaitent porter préjudice non seulement à des parlementaires ou à d'autres personnes, mais également à la démocratie canadienne. Ces personnes veulent renverser des gouvernements et faire appel à la gouverneure générale pour dissoudre le Parlement. Honnêtement, c'est de la folie. Certains députés refusent de désigner les choses par leur nom, mais ils doivent le faire.

Cela m'amène à l'essentiel de ce que je voulais dire. Si les gens qui manifestent ici à Ottawa ou ailleurs au pays se disent des personnes bien intentionnées qui souhaitent exercer leur droit de manifester en vertu de l'alinéa 2b) de la Charte des droits et libertés, soit. Toutefois, ils devraient reconnaître que leurs voix sont actuellement noyées par celles d'autres personnes qui sont beaucoup plus sinistres et qui ont des points de vue beaucoup plus sinistres. Le message a été entendu. Comme d'autres parlementaires l'ont dit à la Chambre, il est temps pour les gens bien intentionnés de rentrer chez eux. Il est temps de partir et de redonner aux gens d'Ottawa leurs droits et libertés, de les laisser se rendre au travail sans entrave et de leur permettre de vaquer à leurs occupations sans être perturbés par les feux d'artifice, les klaxons et tout le cirque que nous observons à Ottawa.

Je dois mesurer mes paroles, mais j'espère que chacun ressent ma passion. Aux bons citoyens qui nous regardent, je dis qu'il est temps de rentrer à la maison. Les députés siégeront à la Chambre, comme nous le faisons ce soir, pour continuer à débattre des enjeux qui comptent. Voilà comment fonctionne la démocratie. Les députés rapportent l'information que les résidents de leur circonscription leur communiquent. Nous portons leurs messages pour en débattre à la Chambre des communes, sans bloquer les rues.

Je veux parler des manifestations des Wet'suwet'en de 2020. À ce moment-là, des députés conservateurs réclamaient, à juste titre, la fin du blocus, qui nuisait à la prospérité économique du pays. Ces personnes forçaient la fermeture d'infrastructures essentielles. Au cours des derniers jours, j'ai remarqué que certains députés conservateurs ont commencé à se détacher pour en parler, mais, de façon générale, on a fait preuve d'hypocrisie au Parti conservateur du Canada en n'utilisant pas le même discours et en n'appliquant pas les mêmes principes.

Je prends la parole en tant que député pour affirmer que, peu importe nos opinions et peu importe l'enjeu, personne n'a le droit de bloquer des infrastructures essentielles au Canada. Personne n'a le droit de faire ce que font certaines personnes présentement. Les gens peuvent venir manifester sur la Colline du Parlement, c'est leur droit. C'est même un droit enchâssé dans la Constitution. Par contre, faire des perturbations et causer du tort comme on le voit présentement n'est pas acceptable. Tous les députés devraient demander la même chose: que les gens rentrent chacun chez soi.

Article 52 du Règlement

Qu'arrivera-t-il maintenant? Certains ont proposé que le premier ministre négocie avec les manifestants ou aille discuter avec eux. Avec qui irait-il négocier? C'est la loi de la jungle présentement. Ma question pour les députés qui ont fait cette suggestion est: « Avec qui le premier ministre doit-il discuter dans ce groupe? » Personnellement, je ne vois pas de leader bien évident, et ceux qui semblent jouer un rôle de leader ont des opinions beaucoup trop sinistres. Comme les ministres l'ont souligné, il est temps que les policiers usent de leur pouvoir discrétionnaire pour disperser graduellement la manifestation afin que nous puissions revenir aux affaires du pays et présenter à la Chambre les enjeux dont il faut débattre.

• (2245)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, je dirais au député qu'il ne s'agit pas de négocier, mais bien d'écouter. Il faut entendre que des dizaines de milliers de personnes au pays manifestent de différentes façons. Certaines se rendent quelque part en camion puis rentrent chez elles. D'autres restent sur place. Ce qu'il faut retenir, c'est que les gens sont inquiets à l'idée de perdre leur emploi à cause d'exigences de vaccination auxquelles on doit mettre fin.

J'ai une question précise pour le député; elle porte sur la discussion autour du financement étranger. Beaucoup de députés ont soulevé cet enjeu et signalé que la manifestation bénéficiait de dons en argent venus de l'étranger. Les conservateurs disent depuis très longtemps qu'il faudrait adopter de nouvelles mesures législatives très strictes pour contrer l'ingérence étrangère et le financement étranger. Les autres partis refusent constamment de discuter de ces enjeux dans une multitude de contextes, notamment en ce qui touche l'ingérence dans les élections.

Le gouvernement libéral présentera-t-il un projet de loi visant à régler les préoccupations concernant toutes les formes d'ingérence étrangère dans la démocratie canadienne? Nous ne pouvons pas nous plaindre de cette ingérence dans un cas précis et la laisser passer dans d'autres contextes. Si le gouvernement présente de bonne foi un projet de loi qui s'attaque au financement étranger qui s'imisce dans les débats politiques au Canada, je crois que la Chambre l'accueillera très favorablement. Le député agira-t-il en ce sens?

M. Kody Blois: Monsieur le Président, j'aimerais répondre aux premières observations de mon collègue au sujet des personnes qui choisissent de manifester. Je n'ai rien contre les personnes qui veulent manifester. Ce qui me pose problème, ce sont les gens qui bloquent des routes en Alberta et le centre-ville d'Ottawa. Le député est peut-être en train de dire que les gouvernements devraient se plier aux exigences des manifestants. Je suis conscient que les gouvernements doivent les écouter et les prendre en considération. Cependant, cela ne veut pas dire qu'ils doivent toujours être d'accord. Si le député d'en face croit qu'un gouvernement devrait simplement se plier aux exigences de ceux qui s'opposent à quelque chose, et si le député croit que c'est de cette façon que la démocratie devrait fonctionner dans ce pays, c'est une bien piètre façon de voir les choses.

Pour ce qui est du financement, je conviens tout à fait que, si nous voulons mettre en place des mesures législatives pour lutter contre l'ingérence étrangère, elles devraient s'appliquer à toutes les personnes et à toutes les causes, si c'est ce que le gouvernement et les parlementaires veulent vraiment.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Je suis d'accord avec lui sur le fait qu'il est légitime de manifester, c'est la façon dont cela est fait qui est un peu plus discutable.

Ce soir, je l'entends envoyer un message, ou un cri du cœur, en demandant aux manifestants de retourner chez eux. Je n'ai pas l'impression que les manifestants vont accepter tout à coup de rentrer chez eux.

J'ai l'impression que le gouvernement fédéral aurait dû d'emblée donner un message clair qu'il ne laisserait pas les manifestants s'installer. Il aurait dû collaborer et travailler avec les corps policiers, le gouvernement de l'Ontario et la Ville d'Ottawa et faire un plan de match dès le début. Maintenant, les choses se sont envenimées et c'est rendu trop loin. On ne sait plus quoi faire pour sortir de cette situation.

À ce moment-ci, que propose mon collègue? Qu'est-ce que son gouvernement devrait faire pour mettre fin une fois pour toutes à tout cela?

• (2250)

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je veux remercier ma collègue de sa question.

Bien sûr, le rôle du gouvernement fédéral concernant les enjeux policiers est d'être en faveur de l'augmentation du nombre de policiers sur le terrain.

Je pense que le rôle du gouvernement du Canada est de travailler conjointement avec la Ville d'Ottawa et la province de l'Ontario et de trouver les solutions pour aider les personnes sur le terrain.

Au bout du compte, c'est à la discrétion du Service de police d'Ottawa ou de la GRC de trouver la meilleure façon d'intervenir en vue d'arrêter les manifestants.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur ce que le député de Burnaby-Sud a dit au début de ce débat à propos de l'aide d'urgence pour le système de santé, et j'aimerais poser une question au député au sujet du système de santé. Le député convient-il qu'il faut d'abord financer le système convenablement? Le gouvernement va-t-il répondre aux appels des premiers ministres provinciaux qui réclament la hausse des transferts en santé aux provinces?

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je crois que d'importants investissements s'imposent dans le système de santé. Toutefois, je ne sais pas si je suis nécessairement d'accord avec la députée pour dire que des transferts sans condition de la part du gouvernement du Canada sont la solution pour obtenir les résultats souhaités. Je ne parle pas au nom du gouvernement du Canada. Je suis simplement un député qui fait partie du caucus au pouvoir, alors je vais laisser aux membres du Cabinet le soin de s'exprimer à ce sujet. Je dirai toutefois qu'il est possible de recourir à la prestation de services privés, toujours sous le modèle du régime à payeur unique ou du régime public, pour obtenir les résultats souhaités. Ce n'est pas seulement une question d'argent. Il faut également trouver des façons d'améliorer la gestion des systèmes de santé.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Madame la Présidente, avant d'amorcer mon discours en soi, j'aimerais expliquer ma perception de la situation avec laquelle nous sommes aux prises dans ce merveilleux pays qui est le nôtre et que nous, les 338 parlementaires, avons le privilège de servir en représentant chacun des résidents de nos circonscriptions.

Nous venons ici pour faire de notre mieux et faire preuve de ce que j'appellerais un leadership raisonnable pour débattre les questions et faire ce qui s'impose pour les gens que nous représentons, pour recommander les mesures de santé et de sécurité publiques qui s'imposent et pour faire le nécessaire afin de nous sortir de cette pandémie de sorte que chacun puisse reprendre ce que j'appellerais la nouvelle vie normale, mais une vie normale souhaitable. En ce moment, c'est l'hiver, mais le printemps et l'été suivront. Les jours rallongent. Bientôt, espérons-le, il fera plus chaud et nous voudrions aller à des barbecues entre amis, voyager et profiter de tout ce que le Canada a à offrir. Nous pouvons faire cela de différentes manières.

Depuis deux ans, les Canadiens, y compris les extraordinaires habitants de Vaughan—Woodbridge, font montre d'une grande résilience, mais ils sont fatigués. Nous sommes tous fatigués de la COVID-19 et surtout d'en parler. Pourtant, quand je songe au meilleur moyen d'en finir avec la pandémie, j'en reviens toujours aux vaccins. Les Canadiens doivent faire le nécessaire, et c'est exactement ce qu'ils ont fait. Aujourd'hui, nous leur demandons de ne pas lâcher. Nous voyons la lumière au bout du tunnel, mais il faut être patients.

C'est l'un des aspects de la vie des Canadiens à l'heure actuelle. Ils retournent travailler. En Ontario, les enfants sont retournés à l'école. Les universités recommencent à donner des cours en personne. C'est génial. Les entreprises manufacturières continuent de fonctionner. Les travailleurs de première ligne continuent de faire leur excellent travail jour après jour, et ils ont tout mon respect. Cela dit, il reste du chemin à faire et il ne faut pas perdre l'objectif de vue.

Ottawa, la capitale nationale, est aux prises avec une protestation et une occupation. Comme je le disais la semaine dernière dans un groupe avec quelques-uns de mes collègues, cela doit cesser. C'est perturbateur. Cette situation perturbe la vie des gens et les empêche de gagner leur vie pour ceux qui travaillent dans les entreprises de la rue Sparks et du centre-ville. Les résidents ne se sentent vraiment pas en sécurité, et cela n'a rien à voir avec des exigences de vaccination pour les camionneurs. Quatre-vingt-quinze pour cent des camionneurs canadiens sont vaccinés. La même règle s'applique, qu'il s'agisse d'entrer aux États-Unis ou au Canada. Il faut que les gens soient vaccinés. Tout le monde s'entend là-dessus. Nous savons que les vaccins sauvent des vies.

Les députés d'en face affirment que les camionneurs sont seuls. Pas vraiment. Les camionneurs ont une famille à la maison et ils côtoient leurs amis. Il faut donc qu'ils se fassent vacciner. La très grande majorité est déjà vaccinée, mais il y a des Canadiens, pour qui j'ai le plus grand respect — un Canadien est un Canadien —, qui ne sont pas d'accord et qui refusent de se faire vacciner. Ils ne croient pas à cette responsabilité collective qui nous incombe à tous. En tant que citoyens de ce beau pays, nous avons la responsabilité collective de mettre fin à la pandémie de COVID-19. Il faut se serrer les coudes, et la très grande majorité des Canadiens emboîtent le pas.

Article 52 du Règlement

En Ontario, les mesures de confinement contre lesquelles bon nombre des manifestants à l'extérieur protestent sont imposées par la province, et elles sont maintenant en train d'être levées. Aujourd'hui, j'ai lu que cet été, à Toronto, les festivals Luminato et Caribana se tiendront en personne. Nous retrouvons donc un semblant de normalité. Nous commençons à revenir à la normale, mais cela se fait progressivement.

Comme bon nombre de mes collègues, j'ai passé à travers les manifestants, et j'ai regardé leurs pancartes et affiches. Elles portent sur de nombreuses questions disparates. Les manifestants désirent renverser un gouvernement élu démocratiquement. Les députés iraient-ils s'entretenir avec des gens voulant renverser un gouvernement élu démocratiquement? Sommes-nous censés parler avec de telles personnes? Je ne le crois pas. Ce ne serait pas faire preuve de leadership raisonnable.

La plupart de mes collègues, qu'ils viennent de l'opposition ou de mon propre parti, ne me perçoivent pas comme un député partisan. Je souhaite débattre des enjeux. Je désire faire ce qui s'impose pour les habitants de ma circonscription pour assurer notre prospérité future. Nous avons récupéré plus de 100 % des emplois perdus. Notre économie est plus vaste qu'elle l'était avant la pandémie. Nous avons pris des décisions judicieuses. Nous avons fait preuve de leadership raisonnable, et c'est toujours le cas. Les Canadiens ne s'attendent pas à ce que les 338 députés soient parfaits, mais à ce qu'ils fassent de leur mieux et à ce qu'ils fassent ce qui s'impose.

• (2255)

Rencontrer les manifestants qui souhaitent renverser un gouvernement élu démocratiquement, ce n'est pas faire ce qui s'impose. Je connais de nombreux députés de l'opposition loyale qui sont du même avis. Ils sont nombreux à avoir écrit dans leur compte Twitter et dans les médias sociaux que cette occupation doit cesser. Si les gens veulent protester sur les trottoirs en brandissant des pancartes et en distribuant des prospectus, que Dieu les bénisse. C'est leur droit, leur droit sacré. Je crois aux libertés civiles, mais je crois aussi profondément à la responsabilité collective de faire ce qui est juste pour son voisin, comme l'ont fait la très grande majorité des Canadiens partout au pays, que ce soit dans les villes ou en milieu rural.

Trente-quatre mille Canadiens sont morts de la COVID. Le gouvernement appuie les Canadiens depuis deux ans. Il a investi 500 milliards de dollars pour soutenir les entreprises, les familles et les travailleurs du pays, ainsi que pour acheter des tests rapides et se procurer des vaccins. À un moment, les conservateurs ont dit que nous n'obtiendrions pas de vaccins avant 2025 ou 2028. Nous en avons maintenant amplement, au point où nous en fournissons à d'autres pays. C'est cela, le Canada.

Quant aux manifestants, même si j'ai le plus grand respect pour eux, je crois qu'il est temps qu'ils rentrent chez eux. Il faut en finir. Les citoyens d'Ottawa méritent le respect. Ils méritent de retrouver leur vie. Les commerçants qui s'investissent corps et âme dans leur entreprise, qu'ils ont dû fermer, le méritent. Il n'y a personne à qui parler, car ce modus operandi n'est pas la chose à faire, tout simplement.

Article 52 du Règlement

En ce qui concerne le leadership raisonnable, voici ma conclusion: les barrages doivent cesser. Voilà ce qu'est du leadership raisonnable. Nous devons continuer à faire ce qui s'impose. Nous devons continuer à débattre. Je crois dur comme fer en la science, et je pense que les 338 députés de cette enceinte devraient y croire aussi. J'ai personnellement foi en la science. La science n'est peut-être pas parfaite, mais si elle nous indique qu'il faut procéder à une transition, nous le ferons; mais nous le ferons prudemment. Nous le ferons judicieusement. Nous le ferons en toute sécurité pour arriver à bon port. Ne reproduisons pas les erreurs du passé, comme lorsque nous avons tout rouvert en Ontario, que les stades étaient pleins de monde, et que nous avons dû reconfiner parce que les hôpitaux étaient à nouveau débordés et que des dizaines de milliers d'opérations ont été annulées. Il y a des gens qui attendent depuis des mois, voire des années, pour une opération dont ils ont besoin. Ce n'est pas ce que j'appelle du leadership raisonnable. Nous, en tant que gouvernement, faisons preuve de leadership raisonnable.

J'implore mes collègues. J'ai écouté une partie du débat plus tôt. Nous sommes respectueux; c'est ce qui nous définit en tant que peuple — le respect et non la politesse. Autrement dit, nous pouvons débattre et nous pouvons crier, mais nous devons être respectueux. J'espère que ce sera le cas chaque fois que je viens à la Chambre des communes, ce berceau de la démocratie, si on peut l'appeler ainsi. C'est ce que nous devons faire.

J'avais des notes d'allocation officielles. Je vais en lire une partie, mais je tiens vraiment à répéter que l'occupation et les manifestations doivent prendre fin. Ce n'est pas une question d'exigences imposées aux camionneurs. Il ne s'agit pas de cela. Nous devons mettre fin à la pandémie de COVID-19. C'est notre objectif, et rien d'autre. Nous devons assurer la sécurité des Canadiens. Nous devrions tous faire cela, et non pas rencontrer des manifestants qui brandissent les affreuses pancartes que nous connaissons tous. De même, il est inutile de revenir sur ceux qui ne respectent pas la primauté du droit, le besoin des résidents d'Ottawa de passer une bonne nuit de sommeil ou le besoin de leurs familles d'être en sécurité et de se sentir en sécurité.

La Ville d'Ottawa ainsi que bien d'autres parties du Canada sont aux prises avec les manifestations contre les exigences relatives à la vaccination. Tous les députés savent que la pandémie de COVID-19 nous a coûté très cher en pertes de vies de même qu'en perte de moyens de subsistance. Personne parmi nous n'a été épargné. Il va sans dire que cette période a été longue et extrêmement difficile pour tous les Canadiens. Les provinces et les territoires détiennent l'autorité législative de mettre en œuvre des mesures en réponse à la pandémie qui leur conviennent, notamment la mise en œuvre et l'assouplissement des restrictions sanitaires. Je serai parmi les premiers qui voudront vraiment assister à un grand mariage ou à la première communion de ma fille, dans quelques mois, et à inviter toute la famille.

Madame la Présidente me demande de conclure, alors je m'arrêterai là et je dirai que c'est bien de voir tout le monde ce soir. J'espère que les députés et leurs familles demeurent en sécurité. Je suis impatient de revoir tous mes collègues à la Chambre, tous ensemble, et bientôt, je l'espère.

• (2300)

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, le député, à l'instar de l'intervenant qui l'a précédé, a indiqué que les libéraux ignoraient à qui ils devaient s'adresser parmi

les organisations de camionneurs ou les personnes qui manifestent dans les rues à Ottawa et partout au Canada.

D'abord, ils doivent faire une offre. Nous savons qu'il y a des organisateurs dans le convoi. Les camionneurs ne se sont pas simplement appelés pour se dire de traverser tout le Canada afin de venir à Ottawa. Il y a des organisateurs. Le gouvernement n'a même pas demandé de qui il s'agissait. Je suis sûr que si le gouvernement présentait un rameau d'olivier à ces gens, il pourrait organiser une rencontre en une heure.

Notre cheffe intérimaire a indiqué au premier ministre qu'il devrait agir de la sorte et discuter avec tous les chefs des partis à la Chambre pour trouver une solution commune afin de mettre un terme au blocus.

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, le gouvernement a mis en place une mesure pour protéger les Canadiens, y compris, dans le cas présent, les camionneurs.

J'ai parlé avec le président d'une entreprise de camionnage de la région que je représente, qui compte 1 300 employés et 3 000 remorques, et 95 % de ses camionneurs sont vaccinés. Il exerce ses activités dans la région d'York et dans le Midwest, à Chicago. Il m'a dit ceci: « Francesco, c'est la bonne chose à faire. Tous mes employés qui traversent la frontière sont vaccinés. »

C'est ce en quoi je crois. Nous avons donné amplement de temps à l'industrie pour se préparer à cette mesure. Nous avons parlé avec l'Alliance canadienne du camionnage, et elle nous appuie. Elle appuie cette position. C'est ce que nous devons faire.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, la formule du jour de mon collègue, c'est le leadership responsable. Or, pour que le leadership soit responsable, on doit d'abord avoir du leadership.

Aujourd'hui, j'aimerais qu'on s'attaque aux perceptions. Dans un pays qui est énormément divisé, il semble y avoir unanimité sur le fait que le gouvernement n'a pas été responsable, n'a pas exercé de leadership et n'a pas son travail, ce qui nous a menés à la crise dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Ce soir, on a l'impression que le gouvernement répète sans cesse que les camionneurs doivent partir dans l'espoir que cela va soudainement les faire partir.

Est-ce que mon collègue peut m'expliquer pourquoi tous ceux qui pensent qu'il y a eu un grave manque de leadership au sein de ce gouvernement ont tort et d'où vient cette perception?

• (2305)

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, j'aimerais dire à mon collègue du Bloc québécois que le leadership est très important pour nous.

[Traduction]

Nous avons fait preuve de leadership en collaborant avec le Service de police d'Ottawa et la Ville d'Ottawa, notamment en leur offrant notre appui et en leur fournissant des ressources depuis l'arrivée du convoi. Le gouvernement a démontré son leadership en leur fournissant les ressources nécessaires.

Article 52 du Règlement

Encore une fois, est-il possible de négocier avec des individus qui veulent renverser le gouvernement qui a été élu démocratiquement par les Canadiens lors des dernières élections? À mon avis, c'est ridicule et inapproprié. Nous ne pouvons pas négocier avec des individus qui ne pensent qu'à eux-mêmes, qui n'ont aucune intention de collaborer et qui, en fait, ne respectent pas les directives de santé publique mises en place pour vaincre la pandémie.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Qujannamiik, Uqaqtittiji.* Je remercie le député de ses observations. J'aimerais simplement mentionner que je ne suis pas d'accord pour dire qu'un Canadien est un Canadien. Les actes extrémistes démontrent que ce n'est pas vrai. Les forces de l'ordre ont réagi très différemment à l'égard de ces activités extrémistes comparativement à la manière dont elles ont traité les Premières Nations, les Métis et les Inuits qui défendaient leurs territoires.

Cela dit, j'aimerais poser une question au député parce qu'il a parlé du leadership responsable. Le député convient-il qu'il est important que le premier ministre rencontre immédiatement les dirigeants municipaux afin de réaliser les progrès qui nous permettront de sortir de la pandémie?

M. Francesco Sorbara: Madame la Présidente, les lignes de communication entre le gouvernement fédéral et la Ville d'Ottawa ainsi que le Service de police d'Ottawa ont toujours été ouvertes, toujours été présentes.

Nous collaborons. Nous leur fournissons des ressources, par exemple des agents de la GRC et une aide pour la collecte de renseignement. Quels que soient leurs besoins, nous sommes là pour eux, de toute évidence. Cela dit, nous ne disons pas aux forces policières de poser tel geste ou d'entreprendre telle activité. Elles sont indépendantes, et il y a une bonne raison à cela.

J'ajouterais à l'intention du député que nous sommes toujours en communication avec la Ville d'Ottawa, le maire et le Service de police d'Ottawa à propos des ressources dont ils ont besoin dans le contexte actuel.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur d'intervenir à la Chambre. Je tiens à dire clairement que je partagerai mon temps de parole avec le député de Kamloops—Thompson—Cariboo.

La cheffe intérimaire de l'opposition officielle a communiqué avec le premier ministre en vue de trouver une solution rapide et pacifique à cette situation très difficile. La question qui demeure est celle-ci: le premier ministre répondra-t-il?

Il est maintenant très clair que l'humeur des Canadiens les pousse à envisager le début de la fin de la pandémie. Comme on le sait, la santé des Canadiens n'est pas seulement influencée par leur état physique, mais aussi par leur santé financière, sociale et mentale.

J'ai un souvenir très net du moment où, au début de la pandémie, j'ai tenu la main de quelqu'un sur le point de mourir de la COVID-19. Il était là sans les membres de sa famille, et il n'était possible de communiquer avec eux qu'avec un iPad. À ce moment, il y avait une mince consolation pour cet homme: je le connaissais et il m'avait parlé de son parcours lorsqu'il était jeune, de la façon dont il avait documenté son voyage en vélo dans le sud de l'Angleterre, du rôle essentiel qu'il avait joué dans la mise en place d'un hôpital au Cap-Breton, de la mort de son épouse et du fait qu'il avait fini par vivre dans la petite ville de Truro, en Nouvelle-Écosse. Voir mourir cet homme d'environ 90 ans sans sa famille marquera pour

toujours ma vision de la pandémie de COVID-19. Les Canadiens ont souffert.

Il est aussi important de réfléchir aux graves préoccupations que nous devrions tous avoir au sujet de la santé mentale des enfants et des adolescents. En effet, mon propre fils n'a pas pu célébrer l'obtention de son diplôme d'études secondaires et il a été privé des merveilleuses interactions sociales que beaucoup d'entre nous ont vécues pendant les deux premières années de nos études universitaires. Partir en appartement, régler nos problèmes, rencontrer de nouveaux amis et apprendre de façon générale à être un adulte, le tout seul, sont toutes des expériences qui ont été grandement limitées par la pandémie de COVID-19.

Malheureusement, en raison de la pandémie et de l'isolement qui y est associé, beaucoup de personnes vivent dans des chambres d'écho. Nous n'avons plus de contact avec les points de vue d'autres personnes qui, souvent, nous entouraient et nous permettaient d'avoir des débats passionnants. Bien sûr, nous devons parfois convenir que nous n'étions pas d'accord. D'autres fois, nous nous plongeons dans des conversations qui nous permettaient de comprendre un autre point de vue et peut-être même de changer le nôtre.

Un autre exemple: notre incapacité à voyager nous empêche d'être confrontés à des points de vue différents. Or, nous devons mieux comprendre les autres groupes culturels, comment ils règlent les problèmes, comment ils communiquent et comment ils vivent. Il est important que nous fassions ces choses. Cela nous porte à remettre en question ce qui est important pour nous et nous aide à mieux comprendre comment nous devons aider nos semblables. Cette multitude d'expériences différentes peut nous aider à grandir en tant qu'individus, à comprendre d'autres cultures, à apprendre de nouvelles langues et à devenir plus résilients afin de relever les défis de la vie quotidienne. Cela ne signifie pas que les voyages sont un aspect essentiel de la vie d'un Canadien. Cela signifie simplement qu'il existe de nombreuses choses qui peuvent potentiellement accroître notre tolérance à l'égard des autres, ce qui nous a manqué énormément pendant la pandémie.

Pour bien d'autres Canadiens, cela a mené à la fin tragique d'une entreprise qu'ils ont consacré beaucoup d'efforts et toutes leurs économies à bâtir. De toute évidence, le secteur du voyage a été particulièrement touché, tout comme le secteur de l'hôtellerie. Les restaurants sont essentiels à nos collectivités et la socialisation qui s'y déroule a souffert sous ce joug insupportable. Nous savons tous que les Canadiens aiment prendre une bière ou un café et faire un brin de causette avec leurs amis afin de voir leurs expressions, de comprendre leurs fardeaux, de les aider à les porter et de rire ensemble à gorge déployée. Malheureusement, cela aussi a changé en raison de la COVID-19; il n'y a pas de clients et de socialisation et nous vivons tous dans notre propre chambre d'écho.

De plus, les Canadiens et les gens du monde entier sont plus anxieux. Ils ont perdu confiance. Ils ont perdu espoir en l'avenir. Ils ont perdu leur sécurité. Qu'est-ce que l'espoir? On pourrait le définir comme un sentiment d'attente et le désir qu'une chose précise se produise. Hélas, il n'y a aucune certitude et la capacité de planifier l'avenir a été perdue.

Article 52 du Règlement

● (2310)

On sait que plusieurs éléments contribuent à la santé de l'être humain: une bonne nuit de sommeil, un emploi valorisant, faire quelque chose par pur altruisme, nouer des relations significatives et faire de l'activité physique. Ces éléments ont tous été passablement bouleversés par la pandémie de COVID.

Comme nous le savons tous, plusieurs, voire la majorité des directeurs provinciaux de la santé publique réclament l'abolition des exigences relatives à la vaccination. Des pays comme le Royaume-Uni, où le taux de vaccination est de 64 %, ou le Danemark, où il est de 80 %, alors qu'il est de plus de 86 % au Canada, mettent fin aux exigences liées au port du masque, aux vaccins et aux passeports.

Nous devons commencer à admettre qu'il est maintenant temps d'aller de l'avant et que les Canadiens ne peuvent passer le reste de leur vie avec cette incertitude constante et cette absence d'espoir. En toute franchise, bien des gens n'ont plus beaucoup d'années devant eux. J'ai 53 ans et, de façon réaliste, je devrais rester en bonne santé pendant encore 15 ans. Avant la pandémie, ç'aurait été 17 ans. Est-ce que je veux passer le reste de ma vie sans voir de visages souriants, sans pouvoir voyager, sans pouvoir participer à des activités sociales avec les habitants de ma circonscription, à limiter les rassemblements avec ma famille à des occasions spéciales comme Noël ou l'Action de grâces, ou encore à ce que mes parents et amis défilent en auto dans la rue en klaxonnant ou que mes voisins plantent des pancartes sur leur pelouse pour souligner mon anniversaire? Tout cela, chers collègues et amis, n'est pas une vie.

Les plus récentes études ont prouvé très clairement que les confinements ne donnent rien. Nous savons aujourd'hui à quel point le sous-financement du réseau de la santé par le fédéral et la faible capacité d'intervention en cas d'urgence ont pu aggraver la pandémie. L'hôpital de ma petite ville compte 100 lits, et même avant la COVID, il était toujours de 90 à 130 % de sa capacité. Il y a deux fois moins lits en soins intensifs par tranche de 100 000 personnes au Canada qu'aux États-Unis et trois fois moins qu'en Allemagne.

Aujourd'hui, malheureusement, les demandes d'imagerie diagnostique, les analyses de laboratoire, les consultations auprès de spécialistes et les traitements manqués s'accumulent au point de former un véritable tsunami. Comment un système chroniquement sous-financé pourra-t-il rattraper les retards accumulés alors que ses infrastructures sont surchargées et que ses médecins, ses infirmières et ses professionnels de la santé en général sont fatigués, épuisés, au bout du rouleau?

Quand verra-t-on la fin? Devons-nous continuer benoîtement de mettre un pied devant l'autre, sans espoir que cela finisse, ou vivons-nous un moment charnière de l'humanité, un moment où partout sur la Terre, les gens commencent à prendre conscience qu'il y a malheureusement des choses pires que la mort?

Par où commencer pour avancer? Nous pourrions commencer par nous inspirer des 13 règles du leadership du légendaire Colin Powell. Le général Powell est sans doute l'un des auteurs les plus remarquables du monde occidental et des temps modernes à avoir écrit sur le leadership.

Voici ce qu'il dirait:

- 1) Les choses ne vont pas aussi mal que vous le croyez! Vous serez plus optimiste demain matin.
- 2) Fâchez-vous, puis revenez-en.

3) Évitez de tirer trop de fierté des fonctions que vous occupez; de cette façon, même si vous perdez votre poste, votre amour-propre sera sauf.

4) Tout est possible.

5) Prenez garde aux choix que vous faites. Vous pourriez obtenir ce que vous voulez.

6) Ne laissez pas des circonstances défavorables vous empêcher de prendre la bonne décision.

7) Vous ne pouvez pas prendre les décisions de quelqu'un d'autre. Vous ne devriez pas laisser quelqu'un d'autre décider à votre place.

8) Vérifiez les petits détails.

9) Partagez le mérite.

10) Restez calme. Soyez bienveillant.

11) Ayez une vision. Soyez exigeant.

12) Ne vous laissez pas guider par la crainte ni par le défaitisme.

13) L'optimisme perpétuel décuple les forces.

Ces règles du leadership ne sont pas parfaites. Le leadership n'est pas quelque chose de parfait. Les grands leaders nous ont aussi enseigné qu'il faut faire un effort. Il faut prendre les choses à cœur. Selon les paroles mémorables de John F. Kennedy: « Nous faisons ces choses non pas parce que c'est facile, mais parce que c'est difficile. »

J'implore le premier ministre de mettre sa fierté et ses fonctions de côté et de travailler de concert avec les chefs des autres partis afin de régler cette situation rapidement et de façon pacifique.

● (2315)

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Madame la Présidente, je remercie le député de Cumberland—Colchester de ses remarques. Je veux aussi vous offrir mes condoléances pour la perte de votre ami.

Vous avez dit beaucoup de choses qui m'ont plu. Puisque nous débattons du sujet, j'aimerais savoir ce que vous pensez du convoi de manifestants devant la Colline. Vous ne l'avez pas du tout mentionné dans votre intervention, et je suis curieux de connaître vos opinions et vos réflexions à ce sujet.

Nous voyons, entre autres, des croix gammées. Nous entendons des discours haineux, et nous avons observé des actes illégaux, comme un incendie criminel. Vous n'avez rien dit à cet égard. Je suis curieux de savoir ce que vous pensez de ces actes et de certains drapeaux qu'on peut voir.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'aimerais rappeler au député d'adresser ses questions et ses observations à la présidence, et non directement au député.

Le député de Cumberland—Colchester a la parole.

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, mon discours de ce soir visait à atténuer les tensions à la Chambre. Il s'agit d'une situation très instable et regrettable. Il est indispensable de comprendre que des députés des deux côtés de la Chambre n'ont pas cessé de dire que ces actes sont déplorables et ignobles. Je trouve malheureux que mon collègue d'en face souhaite perpétuer l'idée que qui-conque à la Chambre tolérerait de tels actes. C'est extrêmement regrettable. Il s'agit là de propos incendiaires. C'est exactement pour cela que j'avais choisi de ne pas parler de ces choses dans mon intervention, mais plutôt de souligner que nous devons commencer à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation fort instable.

Article 52 du Règlement

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours, que j'ai beaucoup apprécié. Il est vrai que les gens ont développé des formes d'anxiété et de cynisme et qu'une petite minorité, pas tout le monde, a perdu confiance envers les institutions. Comme mon collègue le disait, tout cela vient du fait que ces gens vivent dans leur propre chambre d'écho. J'ai bien compris ce à quoi il faisait référence. J'ai également bien aimé les règles de leadership qu'il a mentionnées.

Je trouve malheureusement que le gouvernement fédéral n'a peut-être pas utilisé ces règles de leadership. Ce que propose mon collègue et son parti est une bonne idée, à savoir que les chefs des différents partis se rencontrent pour tenter de trouver des solutions à la crise. Cependant, ne pense-t-il pas qu'il serait encore plus productif que le fédéral rencontre le Service de police d'Ottawa, la Ville d'Ottawa, le gouvernement de l'Ontario et tous les intervenants qui sont sur le terrain pour trouver une issue à la crise?

● (2320)

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, je pense qu'il y a un temps pour les réunions et un temps pour l'action. Le gouvernement parle souvent de réunions, mais le temps est venu de passer à l'action et de déterminer une direction et un plan pour l'avenir, pas seulement de l'occupation, mais aussi de notre pays, le Canada.

[Traduction]

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, je veux commencer en reconnaissant ce qu'a dit le député dans son intervention: les gens souffrent, la COVID-19 a été terrible, des gens sont morts, les Canadiens ont beaucoup perdu et la situation a été très difficile.

Il a parlé aujourd'hui au député de l'autre parti d'atténuer les tensions. La semaine dernière, j'ai dû demander à une de mes employées, une jeune musulmane, de ne pas se présenter au travail parce que je m'inquiétais pour sa sécurité. J'ai une autre collègue qui est en congé de maladie aujourd'hui parce qu'elle a passé une nuit blanche et qu'elle est profondément traumatisée.

Comment les députés du Parti conservateur peuvent-ils continuer à se servir de l'occupation de notre capitale nationale pour faire une campagne de relations publiques en prenant des photos avec des manifestants, publiant des messages de soutien et créant encore d'autres divisions au sein de leur parti et partout dans le Canada?

M. Stephen Ellis: Madame la Présidente, c'est exactement le genre de chose que nous essayons d'éviter ici ce soir. Nous croyons qu'il est très important, malgré l'audace de certains députés d'en face, d'atténuer les tensions, de mettre fin à l'occupation et de prendre des mesures pour revenir aux bonnes choses qu'offre la vie ici, au Canada.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés de faire preuve de respect lorsque quelqu'un d'autre a la parole. Il est possible de poser des questions et de faire des observations au moment opportun.

Nous reprenons le débat. Le député de Kamloops—Thompson—Cariboo a la parole.

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops-Thompson-Cariboo, surtout au sujet d'une question aussi importante que celle-ci.

Je serai direct. J'aimerais voir la situation qui se déroule à l'extérieur se terminer pacifiquement. Pour cela, le premier ministre doit faire les premiers pas. La pandémie de COVID-19 a été difficile pour tout le monde. Évidemment, les députés dénoncent les actes violents ainsi que les gestes ou les symboles visant les personnes racialisées que l'on a pu voir au cours des deux dernières semaines. J'ai pris la parole à la Chambre il y a sept jours en tant que ministre du cabinet fantôme en matière d'anciens combattants pour soulever ce point précis lorsqu'il a été question de la Tombe du soldat inconnu, et je n'ai aucun regret de l'avoir fait.

La pandémie de COVID-19 nous a laissés avec une situation très mouvante. Au départ, les gens ne savaient pas s'ils devaient porter un masque. Ensuite, les gens ont commencé à en porter un à la demande du gouvernement. Nous avons attendu un vaccin, puis il est arrivé. Ensuite, nous avons reçu une deuxième dose de vaccin, et, enfin, une dose de rappel. Personnellement, j'ai fait toutes ces choses aussi rapidement que possible et j'encourage mon entourage à envisager de faire de même.

On a demandé beaucoup aux Canadiens depuis le début de la pandémie, et ils ont répondu à l'appel. Plus tôt aujourd'hui, je me disais qu'un de mes jeunes enfants ne se souviendrait pas de ce qu'était la vie avant la pandémie. La chose à retenir, c'est que nous voulons tous retrouver une vie normale. Les gens qui sont dehors veulent revenir à la normale. Les gens qui habitent et qui travaillent à Ottawa près de la manifestation veulent revenir à la normale. Je souhaite que les gens qui sont à l'extérieur retrouvent une vie normale, tout comme ceux qui vivent et qui travaillent au centre-ville. J'adorerais que les gens de Kamloops—Thompson—Cariboo retrouvent une vie normale, et je veux voir tous les Canadiens retrouver une vie normale.

S'il y a une chose que le premier ministre a beaucoup répétée, c'est qu'il est là pour les Canadiens. Pour ma part, je préfère adopter une approche différente. En fait, ce sont les Canadiens qui sont là les uns pour les autres. Ce sont les médecins qui sont là pour nous. Ce sont les employés des épiceries qui voient à ce que les produits soient disponibles et les pharmaciens qui traitent nos ordonnances. Ce sont les inhalothérapeutes, les infirmières et infirmiers, les médecins et les camionneurs qui nous aident. Tous ces gens sont là les uns pour les autres, et je suis chanceux de vivre dans un pays comme le Canada, où on dit vrai en affirmant cela.

À mon avis, un premier ministre est le premier ministre de tous les citoyens ou de personne. Il n'y a pas de zone grise. La députée de Nunavut, en s'adressant au député de Vaughan—Woodbridge, a mentionné l'expression « un Canadien est un Canadien », qui, si je me souviens bien, est tirée des propos tenus par le premier ministre lorsqu'il s'opposait à la révocation de la citoyenneté de personnes reconnues coupables d'une infraction de terrorisme. N'oublions pas que le premier ministre s'est agenouillé avec des manifestants au cours des deux dernières années, transgressant ainsi les protocoles de lutte contre la COVID, et pourtant ce premier ministre sème maintenant la division chez les Canadiens.

Article 52 du Règlement

J'ai beaucoup de mal à écouter le premier ministre jeter le blâme sur les personnes non vaccinées, les traiter de tous les noms et les qualifier de marginaux, de racistes et de misogynes. Si l'on veut encourager les autres à faire une chose comme se faire vacciner, le meilleur moyen de s'y prendre, c'est, à tout le moins, de ne pas les injurier, mais plutôt de les encourager à répondre à la question. En fait, ces tactiques de division éloigneront ces personnes plutôt que de les convaincre. À la base, la tâche du premier ministre, tout comme celle des députés, consiste à être rassembleur. Malheureusement, je vois un premier ministre qui choisit de semer la discorde, ce qui est vraiment regrettable.

• (2325)

Dans l'exercice de mes fonctions de député de Kamloops—Thompson—Cariboo, j'ai tenu de nombreuses discussions avec des personnes vaccinées et non vaccinées. Le premier ministre ne comprend peut-être pas cela, mais j'ai eu des conversations raisonnables avec des gens de tous les points de vue. Certains sont, je dirais, hésitants. Ils se posent des questions. Je leur fais donc part de mon expérience, je leur explique ce que j'ai fait et pour quelles raisons, et je les invite et les encourage à faire de même. Toutefois, je ne peux pas les forcer ou les obliger à prendre une décision précise concernant leur santé, ce qui m'amène au leadership et à ce qui doit changer entre aujourd'hui, lundi, et demain, mardi.

Le moment est venu de régler ce qui se passe à l'extérieur de cette enceinte. Aujourd'hui, j'ai franchi la Colline du Parlement à pied deux ou trois fois. J'ai probablement entendu un ou deux coups de klaxon. Ceux qui sont ici depuis deux semaines confirmeront que c'est anormal, et que cela découle probablement de l'injonction civile accordée récemment. J'ai remarqué une chose: le ton semblait avoir changé. C'était plus calme. Le moment est venu de mettre fin paisiblement à la manifestation. Il n'y a pas 5 000 personnes à l'extérieur en ce moment. Il n'en reste que quelques centaines.

Si je pouvais parler au premier ministre, je lui dirais que, aujourd'hui, il s'est adressé à la Chambre dans un esprit partisan, mais que, demain, il devrait laisser de côté la partisanerie. Je lui dirais que, aujourd'hui, il a adopté une approche d'opposition, où c'est « nous » contre « eux », mais que demain, il devrait rencontrer la cheffe de l'opposition, le chef du Bloc québécois et le chef du Nouveau Parti démocratique, qui a organisé et demandé ce débat d'urgence. Aujourd'hui, l'approche du premier ministre consistait à percevoir les autres comme étant différents, mais demain, je l'encourage à tenir compte de tous les Canadiens et de leur désir de remédier à l'impasse actuelle.

Les deux dernières années ont été bien assez difficiles. Je prierais donc le premier ministre de se faire le premier ministre de tous les Canadiens et d'aider à dénouer cette impasse.

• (2330)

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Madame la Présidente, dans son discours, le député a dit que le rôle du premier ministre est d'être rassembleur, à l'instar de tous les députés dans cette enceinte. Au cours des deux dernières années, plus de 34 000 Canadiens ont perdu la vie en raison de la COVID et ce chiffre grimpe à cinq millions dans le monde. Le député a même déclaré que des résidents d'Ottawa ont dû demander des injonctions afin de jouir d'un peu de paix et de tranquillité. En sachant que des députés de l'opposition se rendent sur les lieux de l'occupation pour y prendre part, alors qu'elle dérange les résidents d'Ottawa et trouble l'ordre public, le député ne croit-il pas qu'il lui incombe de

prendre les mesures qui s'imposent, de respecter les principes de la démocratie et de défendre les valeurs de notre merveilleux pays?

M. Frank Caputo: Madame la Présidente, j'estime que c'est exactement ce que je fais. Je parle de tous les Canadiens, pas seulement d'un petit groupe de Canadiens. J'implore une résolution pacifique du conflit actuel. Cependant, si l'on parle de démocratie et de résolution pacifique, pourquoi avoir attendu deux semaines? Où le premier ministre était-il pendant tout ce temps? Voilà la véritable question. Toutefois, ne centrons pas trop notre attention sur les deux dernières semaines. Concentrons-nous plutôt sur ce qu'il fera demain et le jour d'après pour mettre un terme à la situation.

[Français]

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue, dont j'ai beaucoup aimé le ton. Ce ton était différent de celui que nous avons pu entendre de la part du premier ministre et des membres du gouvernement qui, eux, employaient un ton très combatif, un ton que nous n'encourageons évidemment pas.

J'ai senti une bonne volonté de la part de mon collègue, qui disait lui-même s'être fait vacciner et qui expliquait aux gens pourquoi il avait choisi de le faire. J'ai également senti une préoccupation de sa part quant à la prise de bonnes décisions d'un point de vue sanitaire et quant au fait de rassembler les gens afin que nous puissions aller de l'avant et en finir tant avec cette occupation qu'avec la pandémie.

Dans un contexte où nous souhaitons désamorcer la crise actuelle, je me demandais si lui-même et d'autres membres de son parti étaient prêts à aller voir les manifestants ou les occupants pour les inciter à quitter la Colline du Parlement et faire en sorte que nous puissions justement mettre fin à cette crise liée à l'occupation.

[Traduction]

M. Frank Caputo: Madame la Présidente, je remercie le député de ses observations pertinentes.

À ce moment-ci, j'ai la nette impression que nous avons épuisé les moyens à notre disposition. En toute franchise, la balle est dans le camp du premier ministre. Il est le chef d'État du Canada. J'appuie la suggestion de la cheffe de l'opposition, c'est-à-dire qu'une rencontre soit organisée entre le premier ministre, la cheffe de l'opposition, le chef du Bloc et le chef du NPD. Ce sont les chefs des quatre partis officiels à la Chambre des communes. Qui de mieux pour agir rapidement, pour mettre fin de façon pacifique à cette protestation, pour écouter les revendications des gens qui se trouvent à l'extérieur et pour mettre en avant tous les éléments requis?

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Madame la Présidente, d'autres l'ont déjà dit aujourd'hui et je le dis à mon tour: mon père était camionneur. Mon père, Duke McPherson, était camionneur. Il s'inquiète pour les camionneurs et moi aussi.

Le député parle de faire ce qui s'impose, d'écouter et d'aider. Alors, pourquoi les conservateurs, s'ils souhaitent vraiment aider les camionneurs, ont invariablement voté contre l'amélioration des règles de sécurité et leur application, contre l'amélioration des conditions de travail, contre l'élargissement des syndicats et contre l'amélioration des droits des travailleurs? Voilà l'héritage qu'ils léguent à la Chambre des communes.

Article 52 du Règlement

Si les conservateurs veulent véritablement aider les camionneurs, pourquoi votent-ils sans cesse contre leurs intérêts?

● (2335)

M. Frank Caputo: Madame la Présidente, comme je ne suis pas sûr de savoir à quelles mesures législatives la députée fait allusion, il est très difficile pour moi de répondre à une question sur les mesures législatives en général. Comme tout le monde à la Chambre, les conservateurs veulent ce qu'il y a de mieux pour les Canadiens, et je suis prêt à me battre pour cela, comme tous les conservateurs.

Mme Anita Vandenberg (secrétaire parlementaire du ministre du Développement international, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Mont-Royal.

Je n'aurais jamais cru que je serais à la Chambre pour participer à ce genre de débat d'urgence alors que la ville d'Ottawa est assiégée et en état d'alerte. Nous avons entendu beaucoup de choses de la part de bon nombre de députés, y compris mon estimé collègue le député d'Ottawa-Centre, qui a parlé de ce qui se passe à quelques mètres seulement de la Chambre des communes. Il a parlé de ce qui arrive aux résidents de la ville et de la profanation de nos monuments nationaux, y compris le Monument commémoratif de guerre du Canada. Il a parlé du bruit incessant et de ses effets sur les enfants, y compris les enfants autistes, sur les gens atteints de démence, et sur les gens qui vivent dans les quartiers résidentiels du centre-ville. Nous avons entendu parler des agressions, de la violence verbale, des menaces et de la façon dont sont traités les gens qui portent un masque et les gens qui travaillent au centre-ville. Nous avons entendu parler de cela toute la soirée.

Je voudrais parler aujourd'hui des répercussions sur les habitants de ma circonscription. Ma circonscription se trouve à seulement 15 minutes du centre-ville, et beaucoup de ses habitants travaillent dans ce quartier. Beaucoup d'entre eux n'ont pas pu se rendre au travail, que ce soit sur la rue Bank ou au Centre Rideau. Ils n'ont pas pu recevoir de chèques de paie pour les 10 derniers jours, et ceux qui ont pu travailler sont terrifiés. Ils se font menacer et harceler. Un homme qui travaille dans une église m'a écrit. La fin de semaine dernière, alors qu'il se trouvait à l'intérieur de l'église, il a dû appeler la police à cause des menaces. Des mères dont les filles vivent au centre-ville m'ont dit qu'elles et leurs amies reçoivent des menaces de mort et d'agressions sexuelles. De telles expériences ne devraient pas avoir lieu dans la capitale de notre pays.

J'ai eu le cœur brisé lorsque des mères juives de ma circonscription ont demandé comment elles allaient expliquer à leurs enfants que des gens portaient l'étoile jaune et que d'autres brandissaient des drapeaux arborant la croix gammée. Que doivent-elles dire à leurs enfants? À ce moment-là, dans l'un des quartiers de ma circonscription où vit une grande population juive, des camions circulaient avec des symboles ignobles. C'est ce qui se passe dans notre ville actuellement.

Lorsque les camions ont circulé sur l'avenue Carling pendant des heures en faisant résonner leurs klaxons, la mère d'un jeune autiste a dit qu'elle a dû amener ce dernier à l'urgence, parce qu'il n'y avait pas d'autres moyens de s'éloigner du bruit. Oui, il y a des répercussions.

Chaque vendredi, j'organise un café-rencontre avec les gens de ma circonscription — je le fais par Internet pour l'instant —, et un jeune homme racisé m'a dit qu'il ne comprenait pas. C'est comme s'il venait de perdre son innocence. Pourquoi ne peut-il plus aller au

centre-ville de sa propre ville à cause de la couleur de sa peau? Ce qui était vraiment important au sujet de ce café-rencontre, c'est que les gens s'écoutaient les uns les autres. Il y a même eu des gens qui avaient participé à la manifestation et qui ont pu entendre quelles ont été les répercussions sur des personnes racisées ou membres de la communauté LGBT, entre autres. Je crois que les gens devraient écouter davantage les autres et recommencer à agir de façon décente, parce que ce qui se passe là-bas présentement n'est pas décent. Ce n'est pas pacifique. Lorsqu'il y a une menace de violence, ce n'est pas une manifestation pacifique.

Les répercussions se font sentir même au-delà du centre-ville. Dans ma circonscription, l'Hôpital Queensway-Carleton n'arrive pas à convaincre les infirmiers et les travailleurs de la santé de première ligne qui habitent de l'autre côté du pont, à Gatineau, de venir au travail. Les résidents de ma circonscription ne peuvent pas obtenir d'aide quand ils sont malades. Pire encore, l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, le CHEO, éprouve également des difficultés. Voilà les répercussions de la manifestation.

Il n'est plus question de discours politiques. Peut-être que c'était le cas, au début, mais, maintenant, il s'agit de la loi de la rue. Il s'agit d'intimidation et cela n'a absolument pas sa place dans notre ville et dans notre pays. À tous ceux qui disent qu'il s'agit d'une manifestation pacifique ou qu'il s'agirait d'exprimer des opinions politiques, ce n'est plus le cas. Tous ceux qui ont vu les répercussions sur les gens, le tort que cela leur cause ainsi que toute la haine qui est exprimée, ne devraient pas prendre de photos avec les manifestants ni leur offrir du café.

● (2340)

J'ai travaillé dans des régions du monde où des politiciens pensaient qu'ils pouvaient fixer la limite et qu'ils pouvaient jouer avec les forces de la haine et les utiliser d'une manière ou d'une autre à des fins politiques, et nous avons vu ce qui s'est passé. J'ai travaillé à Sarajevo, au Kosovo et au Congo. Nous ne pouvons pas remettre ces forces dans une boîte. Nous devons les dénoncer. Nous devons les dénoncer chaque fois. Nous ne pouvons pas arrêter ces forces une fois qu'elles se sont déchaînées. Nous ne pouvons plus les contrôler.

On nous demande pourquoi nous ne leur parlons pas. Je ne pense pas que nous voulons dire aux autres Canadiens qu'ils seront récompensés, entendus et écoutés s'ils viennent avec de gros camions, font beaucoup de bruit, menacent des personnes, provoquent le genre de terreur dont les résidents d'Ottawa sont victimes et effraient des gens. Qui sont ces manifestants? Ce ne sont pas les camionneurs, car 90 % des camionneurs sont vaccinés et la plupart d'entre eux font leur travail.

Nous en avons tous assez de la COVID. Nous en avons tous assez des mesures et des confinements. Cependant, il n'est même plus question de cela. Il y a des gens à quelques pieds de la Chambre des communes qui demandent à renverser le gouvernement et à faire du mal aux députés. Il s'agit d'une attaque contre les institutions de notre démocratie et ils veulent que les gens perdent confiance dans nos institutions. C'est quelque chose que nous ne pouvons absolument pas tolérer.

Article 52 du Règlement

Les gens nous ont demandé ce que nous faisons à ce sujet. Le gouvernement fédéral a répondu à toutes les demandes d'Ottawa. Nous avons fourni 300 agents de la GRC, un soutien tactique et logistique, des équipes mixtes de renseignement et d'opérations et des équipes de liaison communautaire, et nous coordonnons tous les échelons des forces de l'ordre. Cependant, les politiciens ne dirigent pas la police. En fin de semaine et les journées précédentes, j'ai parlé avec d'autres ordres de gouvernement. J'ai communiqué avec le maire et le député provincial. Dès le départ, c'est ce qu'a fait le premier ministre, à l'instar du ministre de la Sécurité publique. Nous avons également parlé aux parlementaires pour trouver des solutions à ce problème. Nous devons peut-être examiner le financement de ces mouvements. Nous devons interdire les symboles comme la croix gammée et le drapeau confédéré. Le député de Hull—Aylmer a parfaitement exprimé l'incidence que ce drapeau a sur les Canadiens noirs. Nous devons examiner les médias sociaux et la façon dont ils propagent les discours haineux. Nous devons soutenir les entrepreneurs et les travailleurs qui n'ont pas été capables d'aller travailler cette semaine.

Avant de terminer, je tiens à dire ceci: la plupart des gens sont de bonnes personnes. Les Canadiens ne sont pas aussi divisés qu'on le croit. En fait, 90 % des Canadiens portent le masque, se font vacciner et veillent à protéger leurs voisins. Comme on l'a constaté cette semaine, les Bergers de l'espoir, ce refuge pour sans-abri où les manifestants ont tenté d'obtenir de la nourriture, de même que certains refuges pour femmes reçoivent plus de dons que jamais, tout comme la Légion et la Fondation Terry Fox d'ailleurs. Certaines personnes qui habitent près de l'hôpital disent que ceux qui y travaillent et qui ne peuvent y aller et venir en toute sécurité peuvent dormir dans leur chambre d'amis. Certains camionneurs continuent de livrer des marchandises. Ce sont de bonnes personnes. Ce sont des gens bien. Toute cette situation finit par nous affecter et nous faire douter de l'être humain. Nous devons toutefois réaliser que la grande majorité des Canadiens sont de bonnes personnes.

Je vais conclure avec une citation provenant des médecins et du personnel infirmier d'Ottawa, qui ont émis une déclaration. Ils ont dit: « Nous n'allons pas trembler. Nous n'allons pas nous cacher. Nous allons porter notre tenue médicale en public, sans crainte, en sachant que vous — les Canadiens — nous protégez. » C'est exactement ce que nous faisons.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée d'avoir mis en lumière les personnes qui n'ont pas encore été entendues ce soir. Les députés savent-ils qui d'autre n'a pas été entendu? Ce sont les infirmiers et les travailleurs de la santé dont la députée vient de parler, qui travaillent ce soir dans les hôpitaux, soignant les malades. Je salue les travailleurs de la santé et les infirmiers qui subissent de la violence en route vers le travail. Je les vois et je leur offre toute ma gratitude et celle des résidents de Port Moody—Coquitlam.

• (2345)

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, je pense que nous partageons tous le même sentiment. Les infirmiers, les médecins et les travailleurs de la santé de première ligne sont présents chaque jour sans faute pour nous soigner. Que nous acceptions ou non leurs conseils médicaux concernant la vaccination, ils sont là, ils se rendent au travail. Ils disent qu'ils ne sont pas des héros, mais nous savons qu'ils sont les gens que nous devons soutenir. Voilà pourquoi nous avons rendu illégal le fait de harceler les travailleurs de la santé qui se rendent à l'hôpital. C'est ce qui se passe en ce mo-

ment à Ottawa. À l'instar de tous les députés, je tiens à applaudir le courage et l'incroyable sacrifice de ces travailleurs.

[Français]

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais remercier ma collègue de son discours empreint d'humanité. Il est important de représenter la voix de ces personnes qui souffrent de ce qui se passe présentement.

Il est vrai qu'il y a eu des symboles extrêmement inappropriés et inacceptables qui ont été brandis dans cette manifestation. Aucun député à la Chambre n'a pris de photo aux côtés de ces symboles par mégarde ou par malchance. C'est inacceptable.

On nous dit maintenant que le gouvernement a prêté une oreille attentive à toutes les demandes de la Ville d'Ottawa et des services policiers. Néanmoins, nous sentons le manque de leadership et nous en avons la preuve tangible ce soir, à quelques mètres d'ici. Comment se fait-il que cela n'ait pas été suffisant? Que reste-t-il à faire au gouvernement?

[Traduction]

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, en fait, le gouvernement a annoncé plus tôt aujourd'hui qu'il allait organiser une rencontre trilatérale entre les différents ordres de gouvernement.

Nous sommes conscients que la population ne veut pas nous entendre dire que c'est une question de respect des divers champs de compétence. Toutefois, les politiciens ne peuvent pas donner des ordres à la police. Notre rôle, en tant que politiciens et en tant que gouvernement fédéral, est de fournir à la police les ressources dont elle a besoin pour remplir son mandat et faire respecter la loi, ce qui est son rôle à elle.

J'ajouterais que dès le début, avant même l'arrivée du convoi à Ottawa, le gouvernement s'occupait d'offrir son soutien à la police pour faciliter la coordination. Les dirigeants politiques ont participé aux discussions à tous les échelons.

Comme je l'ai mentionné précédemment, le convoi devait passer dans des quartiers résidentiels de ma circonscription. Je me suis entretenue avec le maire et le député provincial pour veiller à ce que le convoi sache qu'il n'est pas le bienvenu dans cette zone et le diriger vers l'avenue Woodroffe.

Des conversations de ce genre ont lieu chaque jour, des conseillers municipaux jusqu'au premier ministre. C'est essentiel. Quand la pandémie sera derrière nous, je pense que nous devons nous asseoir pour tirer des leçons et...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous voulons permettre une question brève. Je tentais de signaler à la députée de conclure.

Le député de Brandon—Souris a la parole.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, je veux demander à la députée pourquoi le premier ministre a mis tous ses œufs dans le même panier et qu'il refuse de sortir pour s'adresser aux camionneurs.

Les camionneurs lui ont donné un choix. Les associations de l'industrie du camionnage auxquelles j'ai parlé ont déclaré que si des tests avaient été disponibles, les camionneurs auraient accepté de subir un test et seraient allés travailler si le résultat du test avait été négatif. En cas de résultat positif, ils auraient accepté de s'isoler comme tout le monde.

La députée peut-elle nous dire pourquoi il n'y avait pas suffisamment de tests de dépistage rapide au Canada, au moins de la mi-décembre à la mi-janvier, de sorte que cela n'a pas été possible? S'ils sont disponibles maintenant, comme l'affirme le premier ministre, pourquoi ne le permettrait-on pas?

Mme Anita Vandenberg: Madame la Présidente, ce mois-ci seulement, nous nous sommes procuré 140 millions de tests de dépistage rapide. Toutefois, il ne s'agit pas des camionneurs. Les associations de camionnage ont signé avec le ministre une déclaration commune indiquant qu'elles appuyaient les exigences liées à la vaccination, et 90 % des camionneurs sont vaccinés. Il ne s'agit pas des gens qui se trouvent sur la pelouse à l'extérieur en ce moment.

[Français]

M. Anthony Housefather (secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais remercier le chef du NPD d'avoir proposé ce débat.

• (2350)

[Traduction]

Je veux d'abord dire aux gens et aux entreprises d'Ottawa que je suis désolé de ce qu'ils vivent depuis 10 jours. Personne ne devrait avoir à vivre ce qu'ils ont vécu.

Certains prétendent que le convoi est mené au nom de la liberté. Je peux très bien comprendre que, après deux années de pandémie, la plupart des Canadiens ont envie de liberté, mais la plupart des Canadiens comprennent que les libertés viennent avec des obligations. Cela comprend de protéger les plus vulnérables de la société. Par conséquent, il faut se faire vacciner, sinon, de nouveaux variants continueront d'émerger et les hôpitaux seront engorgés. Il faut aussi porter un masque à l'intérieur, parce que nous savons que le virus se propage rapidement dans les endroits mal ventilés où se trouvent beaucoup de gens.

Quelqu'un qui demande que toutes les mesures relatives au statut vaccinal soient levées va à l'encontre de la science, mais cela ne veut pas dire que d'autres restrictions ne devraient pas être réévaluées. Beaucoup de gens au pays ont reçu leurs deux doses du vaccin et même leur dose de rappel. Ils ont fait tout ce qu'il fallait depuis deux ans et ils voyaient la lumière au bout du tunnel. Puis, Omicron est arrivé en décembre. Le système de santé, sans une capacité d'intervention adéquate, était presque saturé et les politiciens devaient intervenir.

Les autorités fédérales ont notamment publié un avis aux voyageurs et obligé les gens à se faire tester à leur retour au pays, mais la vaste majorité des restrictions ont été imposées par les gouvernements provinciaux, y compris conservateurs. Tout le monde a fait de son mieux en exerçant son jugement, mais cela ne signifie pas qu'on doive souscrire à toutes les décisions. Tout peut être débattu.

Je comprends tout à fait que les parents puissent être déboussolés et mécontents quand l'école de leurs enfants ferme ses portes, au détriment de la santé mentale des jeunes. Je peux comprendre les chefs d'entreprise qui se demandent pourquoi eux ils doivent interrompre leurs activités, mais pas l'entreprise d'à côté, qui offre des services comparables. J'ai un ami qui a un gym et un autre qui administre une ligue de basketball pour adultes. Ils ont été sur pause presque tout le temps depuis deux ans. Quand on connaît l'importance de l'exercice physique et de la santé mentale, j'avoue que j'ai du mal à leur expliquer pourquoi il en est ainsi.

Article 52 du Règlement

Je prie les gens de me croire quand je dis que je comprends. Nous devons pouvoir discuter de manière raisonnable de la raison pour laquelle les gens vaccinés et les propriétaires d'entreprise doivent se soumettre à des restrictions, et il faut convenir d'un plan d'assouplissement des mesures sanitaires entre les autorités fédérales et provinciales.

Soyons clairs, ces Canadiens frustrés ne sont pas représentés par les manifestations qui ont actuellement lieu à Ottawa et dans d'autres villes. Il est important pour les citoyens de pouvoir manifester pour faire entendre leur opinion, mais les résidents locaux préparent généralement ce type de manifestation en obtenant une autorisation municipale, puis les gens s'expriment et ils rentrent chez eux après un laps de temps raisonnable. Ce type de manifestation suppose qu'on choisit soigneusement un lieu et que les organisateurs mettent généralement un point d'honneur à ne pas gêner la population ni les commerces. Le droit de manifester est un droit protégé par la Constitution, un droit que nous devons respecter, quelle que soit notre opinion sur la cause défendue.

Manifester de façon légale et pacifique est un droit protégé par la Constitution, mais bloquer une ville ne l'est pas. La primauté du droit existe encore au Canada. Klaxonner toute la nuit en tenant une population éveillée, faire des feux d'artifice et refuser de respecter les règles locales sur le port du masque à l'intérieur ne sont pas des agissements que l'on retrouve dans une manifestation pacifique normale. Harceler les citoyens et les journalistes non plus. Profaner des monuments non plus. Prendre pour cible les travailleurs de la santé non plus. Voler les denrées des banques alimentaires non plus.

Je déclare haut et fort que brandir des drapeaux confédérés ne fait pas non plus partie des agissements que l'on retrouve dans une manifestation pacifique normale. Quant au fait d'agiter des croix gammées ou de porter une étoile jaune en ayant l'audace de se comparer aux Juifs qui ont été massacrés pendant l'Holocauste, cela l'est encore moins.

Mon collègue de Hull—Aylmer a livré un magnifique témoignage sur ce qu'il a ressenti en tant que Canadien noir lorsqu'il a vu des gens brandir le drapeau confédéré. En tant que fier juif canadien, voir certains de mes concitoyens agiter des drapeaux arborant des symboles nazis ou porter et vendre l'étoile de David que les Juifs étaient obligés de porter pour les distinguer du reste de la société à l'époque nazie m'a rendu plus triste et plus fâché que je ne l'avais jamais été comme parlementaire.

Des habitants de ma circonscription qui sont des survivants de l'Holocauste ont communiqué avec moi. Il n'y a pas de mots pour décrire la douleur et l'angoisse qu'ils ont alors ressenties. Qui peut bien faire de telles choses? Les organisateurs du convoi ont fait clairement connaître leur objectif: le retrait du gouvernement dûment élu. Leur objectif est aussi l'abolition de toutes les exigences et de toutes les restrictions, qu'elles soient fondées sur des données scientifiques ou pas. Certains des organisateurs du convoi ont déjà propagé des idées associées au nationalisme blanc et au sectarisme dans les médias sociaux.

Qui appuie le convoi? Eh bien, des gens comme Donald Trump, Ron DeSantis, Ted Cruz, Matt Gaetz, Paul Gosar et Marjorie Taylor Greene. Je pense que mes collègues savent que je crois que nous pouvons être en désaccord sans en faire une affaire personnelle. Cependant, ces politiciens sont différents parce qu'ils s'en prennent à la démocratie américaine.

Article 52 du Règlement

Dans une démocratie, la personne qui perd doit concéder la victoire. Cependant, ces politiciens ont prétendu faussement et ridiculièrement que Donald Trump avait remporté les élections de 2020, même si ces allégations ont été rejetées par presque tous les tribunaux devant lesquels elles ont été faites. Par ailleurs, le permis d'exercer de Rudy Giuliani, l'avocat de M. Trump, a été suspendu parce que, dans l'exécution de ces fonctions, il avait fait des déclarations manifestement fausses devant les tribunaux.

Je n'ai aucune objection personnelle à ce que les Américains commentent la politique canadienne. De même, je me réserve le droit de me plaindre des lois dans certains États américains qui rendent le vote plus difficile pour les minorités et empêchent les femmes d'avoir des avortements sûrs et accessibles. Toutefois, nous n'avons pas besoin d'autres fausses informations au Canada. Il y en a déjà suffisamment qui circulent sur les vaccins. Nous n'avons surtout pas besoin de renseignements erronés sur notre démocratie. La présence de pancartes « Trump 2024 » aux barricades est extrêmement inquiétante.

Qu'est-ce qui doit se passer? Les gens sont frustrés et réclament une intervention. Je tiens à remercier les agents du Service de police d'Ottawa, du Service de protection parlementaire, de la Police provinciale de l'Ontario, de la GRC et des autres forces de l'ordre, qui font de leur mieux. Même si la situation relève de la Ville d'Ottawa, personne ne veut entendre un débat sur les compétences.

Nous avons un énorme problème. La vie de citoyens est perturbée. Ces personnes ne veulent pas entendre les autorités se défilier sous prétexte que cela ne relève pas de leur compétence. Elles veulent voir tous les ordres de gouvernement travailler ensemble pour que ce convoi quitte Ottawa. Elles veulent que ce siège prenne fin de manière sécuritaire, paisible et respectueuse.

J'ai été très heureux d'apprendre aujourd'hui que tous les ordres de gouvernement vont travailler ensemble. Si je peux me permettre une suggestion, ils devraient également communiquer l'information ensemble. Nous voulons un point de presse quotidien réunissant des représentants des trois ordres de gouvernement, des dirigeants des opérations et des forces policières pour que les Canadiens puissent savoir exactement ce qui est fait pour protéger la primauté du droit et rétablir l'ordre dans la ville. Nous devons régler le problème et mettre fin à ce barrage.

Ensuite, que devons-nous faire?

Il faut qu'un comité parlementaire examine ce qui s'est produit exactement avec ce convoi. Comment des camions ont-ils été autorisés à se stationner en face de la Colline du Parlement? Quels changements faudrait-il apporter aux mesures de sécurité? Quelles modifications législatives faut-il apporter pour que les forces policières locales puissent demander plus facilement l'aide du fédéral? Devrait-il y avoir, au centre-ville d'Ottawa, des forces policières sous la responsabilité du fédéral, ce qui n'est pas le cas actuellement?

Il faut comprendre comment ce convoi a été financé et s'il y a des pays qui cherchent à causer des problèmes au Canada en finançant des gestes illégaux. C'est une chose de recevoir des dons qui viennent des États-Unis mais, si les dons pouvaient venir des États-Unis dans ce cas-ci, il serait probablement tout aussi facile à nos adversaires, par exemple la Russie ou la Chine, d'envoyer de l'argent. Quelles modifications législatives faut-il apporter pour protéger notre démocratie?

Le député de New Westminster—Burnaby a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire qui vise à ériger en infraction criminelle l'usage de symboles et d'emblèmes racistes, comme la croix gammée et le drapeau confédéré, avec certaines exceptions. C'est assurément un enjeu dont nous devons nous occuper sans tarder.

Cette expérience n'avait rien de réjouissant, certes, mais j'encourage les députés à en tirer des leçons pour que cela ne se reproduise plus. Nous devons agir pour renforcer et protéger notre démocratie.

• (2355)

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, j'ai seulement deux questions rapides pour mes collègues. Les deux viennent de résidents de ma circonscription.

La première est de la part d'une policière de ma circonscription qui a reçu une première dose de vaccin, mais malheureusement, elle a eu des effets indésirables, et maintenant, elle a peur. Elle est en colère contre le premier ministre, qui la traite de misogynie et de raciste à cause de ses préoccupations concernant sa santé.

La deuxième question est de la part d'un professionnel de la santé pleinement vacciné de ma circonscription qui constate que d'autres pays du monde ayant un taux de vaccination inférieur procèdent au déconfinement et à l'assouplissement des exigences relatives à la vaccination et des restrictions fédérales équivalentes aux nôtres. Cette personne veut savoir quand le gouvernement fédéral va lever les restrictions ici, au Canada.

M. Anthony Housefather: Madame la Présidente, d'abord, si le vaccin a un effet indésirable sur quelqu'un, cette personne peut se procurer une exemption lui permettant de ne pas poursuivre la séquence de vaccination. Je ne connais pas exactement la situation de la résidente dont le député a parlé, mais si le vaccin a véritablement eu un effet négatif sur elle et que son médecin lui déconseille de poursuivre la vaccination, elle peut obtenir une exemption dans la plupart des provinces.

Ensuite, comme je l'ai déjà dit, je crois que les exigences relatives à la vaccination sont importantes. Je crois que les règles de santé publique, comme de porter un masque à l'intérieur, doivent continuer d'être suivies, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il ne faille pas réévaluer les restrictions imposées aux personnes vaccinées. Par exemple, il pourrait s'agir de se demander s'il est toujours pertinent d'émettre des recommandations aux voyageurs ou s'il faut élargir le dépistage au-delà des tests PCR quand les gens reviennent de leur destination et les dépister davantage lors de leur arrivée au Canada. Tous ces éléments doivent être réévalués à la lumière de faits nouveaux. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent tous s'y mettre.

• (2400)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Je suis en accord avec lui sur plusieurs points. Il y a eu des gestes abusifs, on les a dénoncés, et c'est correct de le faire.

Nous tenons un débat d'urgence. C'est le dernier discours de la soirée et je suis probablement trop optimiste, mais j'aurais aimé qu'il y ait quelque chose qui ressorte de cela. C'est rarement le cas quand nous avons des débats d'urgence comme celui-ci.

Cela nous permet au moins de discuter et de proposer des solutions, mais j'étais quand même surprise d'entendre mon collègue dire qu'on pourrait faire un comité parlementaire sur la question pour comprendre ce qui s'est passé. En ce moment, il faut trouver une solution à ce qui se passe dehors. Quand nous allons sortir, les camions et les véhicules n'auront pas bougé.

Qu'est-ce que mon collègue propose concrètement maintenant, à court terme?

M. Anthony Housefather: Madame la Présidente, je suis profondément d'accord avec mon honorable collègue.

Dans mon discours, j'ai proposé quelque chose qu'elle-même a proposé, à savoir qu'il faut avoir non seulement une liaison entre les trois paliers de gouvernement, mais aussi des communications quo-

Article 52 du Règlement

tidiennes, où les trois ordres de gouvernement communiquent ensemble sur ce qu'ils sont en train de faire avec les policiers pour mettre fin à la situation actuelle.

Il faut que ces gens-là quittent Ottawa dès que possible, et il faut travailler ensemble pour le faire.

[Traduction]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Comme il est minuit, je déclare la motion adoptée.

La Chambre s'ajourne donc à plus tard aujourd'hui, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à minuit.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 7 février 2022

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de la mise à jour économique et budgétaire de 2021

Projet de loi C-8. Deuxième lecture.....	1693
Mme Collins (Victoria).....	1693
M. Lamoureux.....	1694
M. Carrie.....	1695
M. Trudel.....	1695
M. Cooper.....	1695
M. Gerretsen.....	1696
M. Beaulieu.....	1696
Mme Mathysen.....	1696
M. Dalton.....	1697
M. MacKinnon.....	1698
Mme Ashton.....	1698
M. Beaulieu.....	1698
Mme Block.....	1698
M. Samson.....	1700
M. Trudel.....	1700
M. Johns.....	1700
M. Small.....	1701
Mme Sgro.....	1702
Mme Gazan.....	1702
M. Beaulieu.....	1702
M. Perron.....	1702
M. Lamoureux.....	1704
M. Maguire.....	1705
Mme Ashton.....	1705
Mme Sgro.....	1705
Mme Collins (Victoria).....	1706
M. Melillo.....	1707
M. Savard-Tremblay.....	1707
M. Baldinelli.....	1707
M. Lamoureux.....	1709
Mme Gaudreau.....	1709
M. Johns.....	1709
M. Julian.....	1710
M. Lamoureux.....	1711
M. Melillo.....	1711
M. Trudel.....	1711
Mme May (Saanich—Gulf Islands).....	1712
M. Lamoureux.....	1713
Mme Gaudreau.....	1713
M. Cannings.....	1714
M. Lloyd.....	1714
M. Gerretsen.....	1715
M. Savard-Tremblay.....	1716
M. Johns.....	1716
Mme Michaud.....	1716
Mme Brière.....	1718

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les manifestations à Ottawa

Mme Sudds.....	1718
----------------	------

La rémunération rétroactive de la Gendarmerie royale du Canada

M. Shields.....	1718
-----------------	------

Le Nouvel An lunaire

M. Arya.....	1719
--------------	------

Pizza Salvatore

M. Desilets.....	1719
------------------	------

La Journée du patrimoine de la Nouvelle-Écosse

Mme Diab.....	1719
---------------	------

Les prix Passionate Hearts

M. Warkentin.....	1719
-------------------	------

Le soutien à la communauté noire de Surrey

M. Sarai.....	1719
---------------	------

La station de radio celtique du Cap-Breton

M. Kelloway.....	1720
------------------	------

William Attewell

M. Perkins.....	1720
-----------------	------

La médaille pour longs états de service de l'Ontario

M. Van Bynen.....	1720
-------------------	------

Les mutuelles d'assurances

M. Van Popta.....	1720
-------------------	------

Les mutuelles d'assurances

M. Williams.....	1720
------------------	------

Les 24^e Jeux olympiques d'hiver

Mme Brière.....	1721
-----------------	------

Les droits des peuples autochtones

Mme Idlout.....	1721
-----------------	------

Francine Murzeau

Mme DeBellefeuille.....	1721
-------------------------	------

Louis Roy

M. Vidal.....	1721
---------------	------

Le jubilé de platine de la reine

Mme Mendès.....	1721
-----------------	------

QUESTIONS ORALES

Les manifestations en lien avec la COVID-19

Mme Bergen.....	1722
M. Holland.....	1722

La santé

Mme Bergen.....	1722
M. Holland.....	1722
Mme Bergen.....	1722
M. Holland.....	1722
M. Berthold.....	1723
M. LeBlanc.....	1723
M. Berthold.....	1723
M. LeBlanc.....	1723

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Therrien	1723
M. Mendicino	1723
M. Therrien	1723
M. Mendicino	1723
M. Boulerice	1724
M. Mendicino	1724
Mme Blaney	1724
M. Mendicino	1724

L'économie

M. Brassard	1724
Mme Freeland	1724
M. Brassard	1724
Mme Freeland	1724
M. Paul-Hus	1724
Mme Freeland	1725
M. Paul-Hus	1725
Mme Freeland	1725
Mme Lewis (Haldimand—Norfolk)	1725
Mme Freeland	1725
Mme Lewis (Haldimand—Norfolk)	1725
Mme Freeland	1725

La santé

M. Simard	1725
M. LeBlanc	1725
M. Simard	1725
M. LeBlanc	1726
M. Simard	1726
M. LeBlanc	1726
M. Ellis	1726
M. Holland	1726
M. Ellis	1726
M. Holland	1726
Mme Thomas	1726
M. Holland	1727
Mme Collins (Victoria)	1727
M. Holland	1727
M. Davies	1727
M. Holland	1727
Mme Thompson	1727
M. Holland	1727

Le logement

M. Godin	1727
Mme Khera	1728
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	1728
M. Hussen	1728
M. Van Popta	1728
M. Hussen	1728
Mme Block	1728
M. Hussen	1728

Les aînés

Mme DeBellefeuille	1728
Mme Khera	1729
Mme DeBellefeuille	1729
Mme Khera	1729

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté

M. Hallan	1729
M. Fraser	1729

M. Zimmer	1729
M. Fraser	1729
M. Brock	1729
M. Fraser	1730

L'industrie touristique

M. Cormier	1730
M. Boissonnault	1730

La sécurité publique

M. Chambers	1730
Mme Freeland	1730
M. Soroka	1730
M. Holland	1730

La santé

Mme Gallant	1730
M. Holland	1731

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Collins (Hamilton—Est—Stoney Creek)	1731
Mme Qualtrough	1731

L'environnement

M. Cannings	1731
M. Wilkinson	1731

Le patrimoine canadien

M. Vuong	1731
M. Rodriguez	1731

Le Bureau de régie interne

Le Président	1732
--------------------	------

AFFAIRES COURANTES**Loi sur le Mois du patrimoine arabe**

M. McGuinty	1732
Projet de loi C-232. Présentation et première lecture	1732
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1732

Le Code criminel

Mme Dhillon	1732
Projet de loi C-233. Présentation et première lecture	1732
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1732

La Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre

M. Lobb	1732
Projet de loi C-234. Présentation et première lecture	1732
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1732

Loi sur le développement d'une économie verte dans les Prairies

M. Carr	1733
Projet de loi C-235. Présentation et première lecture	1733
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1733

Loi sur VIA Rail Canada

Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1733
Projet de loi C-236. Présentation et première lecture	1733
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1733

La Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	
M. Plamondon	1733
Projet de loi C-237. Présentation et première lecture	1733
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1733
Loi concernant la langue française	
Mme DeBellefeuille	1733
Projet de loi C-238. Présentation et première lecture	1733
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1733
La Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	
M. Therrien	1734
Projet de loi C-239. Présentation et première lecture	1734
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1734
La Loi de l'impôt sur le revenu	
M. Morantz	1734
Projet de loi C-240. Présentation et première lecture	1734
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	1734
Les comités de la Chambre	
Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique	
M. Villemure	1734
Motion d'adoption	1734
M. Kurek	1736
M. Lamoureux	1737
M. Green	1737
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1737
Mme DeBellefeuille	1738
M. Viersen	1738
M. van Koeverden	1738
M. Brassard	1739
M. Villemure	1740
M. Green	1740
M. Gerretsen	1740
M. Genuis	1740
M. Brassard	1741
M. Lamoureux	1744
M. Villemure	1744
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1744
M. Carrie	1745
M. Perron	1745
M. Green	1745
M. Villemure	1747
M. Kurek	1747
M. Perron	1747
M. Ruff	1747
M. Gerretsen	1747
M. Carrie	1748
M. Lamoureux	1748
M. Kelly	1750
M. Villemure	1750
M. Carrie	1751
M. Perron	1751
M. Zimmer	1751
M. Kelly	1752
M. Lamoureux	1753

M. Villemure	1753
M. Tolmie	1753
M. Perron	1753
M. Kurek	1754
M. Lamoureux	1755
M. Zimmer	1755
M. Villemure	1755
Report du vote sur la motion d'adoption	1756

Pétitions

Les affaires autochtones

Mme May (Saanich—Gulf Islands)	1756
--------------------------------------	------

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux	1756
--------------------	------

Demande de débat d'urgence

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Singh	1756
----------------	------

Décision de la présidence

Le Président	1756
--------------------	------

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Lamoureux	1757
Motion	1757
Adoption de la motion	1757

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi d'exécution de la mise à jour économique et budgétaire de 2021

Projet de loi C-8. Deuxième lecture	1757
M. Julian	1757
Mme Michaud	1757
M. Perron	1757
M. Zimmer	1757

DÉBAT D'URGENCE

Les manifestations en lien avec la COVID-19

M. Singh	1759
Motion	1759
M. Gerretsen	1762
Mme Dancho	1762
Mme Michaud	1762
M. Julian	1763
M. Mendicino	1763
M. Dalton	1765
Mme Michaud	1765
M. Gerretsen	1765
M. Trudeau	1765
Mme Bergen	1766
Mme Michaud	1767
Mme Dancho	1767
M. Fillmore	1769
Mme Blaney	1770
M. Berthold	1770
M. Gerretsen	1771
M. Barsalou-Duval	1771
M. Boulerice	1772
Mme Michaud	1772

M. Gerretsen	1774	Mme Michaud	1791
M. Carrie	1774	Mme Kwan	1792
M. Garon	1774	M. Maguire	1792
Mme Normandin	1775	M. Gerretsen	1793
M. Gerretsen	1776	M. Garon	1794
M. Boulerice	1776	M. Desjarlais	1794
Mme Michaud	1776	M. Blois	1794
M. Naqvi	1777	M. Genuis	1796
M. Caputo	1779	Mme Michaud	1796
M. Garon	1779	Mme Zarrillo	1796
Mme Collins (Victoria)	1779	M. Sorbara	1797
M. Fillmore	1780	M. Maguire	1798
M. Chong	1780	M. Garon	1798
M. Fragiskatos	1781	Mme Idlout	1799
M. Garon	1782	M. Ellis	1799
Mme Barron	1782	M. Zuberi	1800
M. Genuis	1782	Mme Michaud	1801
M. Fragiskatos	1784	Mme McPherson	1801
M. Garon	1784	M. Caputo	1801
Mme Ashton	1784	Mme Khalid	1802
M. Gerretsen	1785	M. Barsalou-Duval	1802
M. Carrie	1786	Mme McPherson	1802
M. Barsalou-Duval	1786	Mme Vandenbeld	1803
Mme Zarrillo	1787	Mme Zarrillo	1804
M. Virani	1787	M. Garon	1804
M. Ellis	1789	M. Maguire	1804
Mme Michaud	1789	M. Housefather	1805
Mme Idlout	1790	M. Ruff	1806
M. Davidson	1790	Mme Michaud	1806
M. Blois	1791	Adoption de la motion	1807

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>